

LES MAURICIENS DANS LA GRANDE GUERRE 1914 - 1918

CHRISTINE CHOMPTON-AHNEE

CHRISTINE RENARD

© Éditions VIZAVI, Ile Maurice, 2018

Tous droits réservés

Éditions VIZAVI

3, rue Nahaboo Solim, Port-Louis, Ile Maurice

Tel: (230) 211 24 48

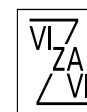
www.vizavi.mu

Maquette : ATOBA, Ile Maurice

Imprimé à l'Ile Maurice

ISBN 978 99949 49 13 7

Photo de couverture : l'appareil *Royal Flying Corps* offert par Maurice à l'armée britannique en 1917 avec à son bord, à droite, l'observateur mauricien Bertie Anderson.



SOMMAIRE

<i>Préface de Madame Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, République française</i>	p 8
<i>Préface de l'Honorable Sir Anerood Jugnauth, GCSK, KCNG, QC, ministre Mentor, ministre de la Défense et de Rodrigues, République de Maurice</i>	p 9
AVANT-PROPOS	p 11
I LA COLONIE ENTRE EN GUERRE	p 13
1914, la guerre éclate	p 15
Élan patriotique dans Port-Louis	p 19
La menace des croiseurs allemands	p 21
Un désir de servir	p 23
<i>Manifeste et discours</i>	p 24
2 DE L'ENRÔLEMENT AUX FRONTS	p 29
Volontaires dans l'armée britannique	p 30
La diaspora mauricienne dans les armées de l'Empire	p 34
Volontaires et appelés sous le drapeau français	p 39
<i>Correspondances</i>	p 44
3 ENGAGÉS DANS TOUTES LES FORCES	p 51
Les forces terrestres	p 52
Les forces navales	p 56
La marine marchande en danger	p 60
Le génie militaire	p 61
L'aviation	p 63
Les héroïnes de l'ombre	p 66
<i>Correspondances</i>	p 68

4 COMBATTANTS SUR TOUS LES FRONTS	p 77
Le front Ouest	p 79
Le front d'Orient	p 86
L'itinéraire de Raoul Ferrat	p 91
Le front de Mésopotamie	p 95
Le front africain	p 99
Les permissions	p 104
Prisonniers en Allemagne	p 107
<i>Correspondances</i>	p 108
5 DES HOMMES DANS LA VIOLENCE	p 123
Les blessures au combat	p 124
En état de choc	p 127
Les maladies au front	p 128
Médecins et infirmiers mauriciens	p 129
Les progrès de la médecine	p 131
Des blessés évacués ou réformés	p 134
Morts au champ d'honneur	p 139
L'annonce aux familles	p 140
Le temps du deuil	p 141
<i>Souvenirs et correspondances</i>	p 142
6 UNE ÎLE ENGAGÉE	p 149
La <i>Mauritius Volunteer Force</i> (MVF)	p 150
Le <i>Mauritius Labour Battalion</i> (MLB)	p 154
Dons aux soldats et aux armées	p 160
Un pays quotidiennement informé	p 164
Arrestations et déportations	p 165
Marraines et filleuls de guerre	p 166
<i>Correspondances</i>	p 168

7 LA PAIX RETROUVÉE	p 171
Le temps de la liesse	p 172
Un banquet pour la France.....	p 176
Les fêtes de la paix en juin 1919	p 177
Le retour des soldats	p 178
<i>Cahiers de Gabrielle Toulorge</i>	p 182
8 SE SOUVENIR	p 201
Hommage aux fils du sol	p 202
Honorés à l'étranger	p 206
À l'honneur au consulat français	p 210
<i>Correspondances et hommages</i>	p 212
CONCLUSION	p 219
RÉPERTOIRE	p 221
• Armée britannique	p 221
• Armées australienne et néo-zélandaise	p 226
• Armée canadienne	p 227
• Armée indienne	p 228
• Armée sud-africaine	p 228
• Armée française	p 229
• Armée américaine	p 235
• <i>Mauritius Labour Battalion</i>	p 235
• <i>Mauritius Volunteer Force</i>	p 255
• Engagés dans deux armées	p 258
• Conjointes de Mauriciens engagés	p 259
• Marine marchande britannique	p 260
• Armées non identifiées	p 260
Bibliographie	p 262
Sources & crédits iconographiques	p 267

PRÉFACE

*de Madame Geneviève Darrieussecq,
secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, République française*

Le centenaire de la Première Guerre mondiale fait surgir des pans méconnus de son histoire. Les mémoires nationales sont désormais plus riches, plus étendues, plus porteuses de diversité qu'il n'apparaissait auparavant. Des souvenirs dévoilés, libérés, des documents oubliés, déclassifiés, la volonté de s'écarter aucun homme, aucun pays, enrichissent aujourd'hui les commémorations des soixante-douze pays belligérants de la Grande Guerre, de même que la volonté de n'écarter aucun homme, aucun pays. Des pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Europe et d'Océanie ont participé à la première des guerres mondiales. Ils ont chacun des histoires nationales et familiales révélant différents engagements au front comme à l'arrière, des histoires rappelant aussi la carte coloniale. L'océan Indien est révélateur de ce passé et de cette diversité, avec une histoire propre à chacune de ses îles. Les hommes de La Réunion et de Madagascar ont été mobilisés par la France du fait de la conscription instaurée dans les colonies françaises. Quant aux Mauriciens, sans ordre de mobilisation des autorités britanniques, ils se sont enrôlés, volontaires pour la très grande majorité, dans l'armée britannique ou française.

Je tiens à remercier et à féliciter les institutions et personnes qui ont contribué à cet ouvrage. Je pense en particulier à deux des écoles à programmes français de Maurice, le lycée La Bourdonnais et l'école du Centre, leurs élèves, professeurs et familles, ainsi qu'à la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale et à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, qui ont apporté en 2014 et 2015 leur plein soutien au projet pédagogique *L'île Maurice et la Grande Guerre* dont découle cette publication.

Lorsqu'ils sont pérennes et féconds, les rapports entre les pays se fondent entre autres sur des symboles, des dates et des repères communs. Cet ouvrage, acte mémoriel pour un centenaire, est aussi une contribution à l'histoire nationale de l'île Maurice qui célèbre en 2018 le cinquantième de son indépendance. Il retrace un pan de l'histoire commune à nos deux pays, Maurice et la France, qui démontre que l'amitié et le respect mutuel entre nos deux états se sont construits et renforcés tout au long de l'histoire, et notamment durant cet épisode. Chaque Mauricien peut se sentir fier de la contribution des Mauriciens à la Grande Guerre. De son côté, dès 1968, la France s'est ingéniée à accompagner l'épanouissement de la toute jeune nation mauricienne. En ma qualité de secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, je suis très heureuse de préfacer cet ouvrage.

PRÉFACE

*de l'Honorable Sir Anerood Jugnauth, GCSK, KCNG, QC
ministre Mentor, ministre de la Défense et de Rodrigues, République de Maurice*

C'est un bouquet de bleuets et de coquelicots qui peut fleurir le monument aux morts mauricien, au cœur de la ville de Curepipe, deux fleurs rappelant la guerre, deux fleurs racontant l'histoire de l'île Maurice, colonie de la France jusqu'en 1810, et celle du Royaume-Uni jusqu'en 1968. Sujets de la Couronne britannique mais ni Anglais, ni Français, du moins pour la plupart d'entre eux, les Mauriciens étaient dispensés de mobilisation. Ils n'étaient tenus par aucune contrainte mais ils déployèrent des trésors d'énergie et de ténacité pour arriver à rejoindre un régiment et à se faire enrôler.

Les lettres de poilus et *tommies* mauriciens, publiées dans cet ouvrage, soulignent le bouleversant sentiment de fraternité entre ce petit territoire encore éloigné de son indépendance nationale et les forces de l'Entente et, en tout premier lieu, la France dont le territoire était alors le plus directement frappé.

Les extraits de journaux mauriciens témoignent aussi de cette île à 10000 kilomètres du front européen mais qui suivait les combats au jour le jour, grâce aux câbles sous-marins permettant la réception des télégrammes de Londres.

Ce livre défie aussi l'amnésie coloniale. Les deux auteures, Christine Chompton-Ahnee et Christine Renard, évoquent des engagés que l'historiographie des premières décennies du XX^e siècle avait oubliés. Ils étaient Mauriciens d'origine indienne, chinoise, africaine et avaient répondu à l'appel des autorités britanniques levant des bataillons de travailleurs, les *Labour Corps*. Il n'est quasiment pas fait mention de leur départ vers le front de Mésopotamie dans la presse mauricienne de l'époque et ils ne sont pas cités sur le monument aux morts de Curepipe. Ce livre est une contribution à une histoire plus précise, moins tributaire des préjugés du passé, publiant les noms des engagés mauriciens au front ou à l'arrière, quel que soit leur statut, travailleurs, hommes de troupe, officiers, médecins ou infirmières.

En racontant l'histoire singulière des Mauriciens dans la Première Guerre mondiale, cet ouvrage propose des champs de réflexion sur les valeurs animant notre pays, grandi par son engagement pour la liberté.

Je remercie la Bibliothèque nationale mauricienne ainsi que la Société de l'histoire de l'île Maurice pour leurs apports respectifs auprès des élèves et des enseignants qui ont travaillé sur ce pan de notre histoire. Je tiens aussi à féliciter cette jeunesse mauricienne qui a mis en valeur l'histoire de son pays.



Louis Guimbeau à Paris devant le Grand Palais transformé en hôpital

AVANT-PROPOS

À l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, deux écoles mauriciennes à programme français, l'école du Centre et le lycée La Bourdonnais, ont mené sur deux ans le projet *L'île Maurice et la Grande Guerre*, soutenu par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et par la Mission du Centenaire. Ce qui était au départ un projet pédagogique est devenu au fil des mois un véritable chantier historique révélant des documents oubliés, éparpillés et parfois inédits, permettant d'éclairer un pan assez méconnu de l'histoire mauricienne. Les collectes de souvenirs, de lettres et de photographies ont tracé des itinéraires de soldats mauriciens dont la diversité enrichit la mémoire collective et rappelle aussi une histoire coloniale plurielle.

Les noms gravés sur le monument aux morts de Curepipe sont ceux de soldats partis de Maurice dans les armées britannique et française et de ceux ayant rejoint les armées australienne, sud-africaine, indienne ou canadienne, une diversité cartographiant une première diaspora. Aujourd'hui, les archives permettent d'établir une liste d'environ cent soixante-dix morts mauriciens, y compris une soixantaine d'hommes du *Mauritius Labour Battalion* dont aucun nom ne figure sur le monument aux morts. Une seule photographie retrouvée, celle de Manuel Arpadom Antony, rappelle aussi l'engagement d'une centaine de Rodriguais dans le bataillon de travailleurs.

Cet ouvrage s'articule autour de huit chapitres divisés chacun en deux parties et d'un répertoire. Chaque chapitre présente des informations et photographies historiques, et un cahier de témoignages personnels. Le répertoire réunit environ deux mille quatre cents Mauriciens engagés dans les armées alliées pendant la Grande Guerre. Ils sont sur tous les fronts, au cœur de grandes batailles, animés pour une grande majorité d'un patriotisme croisant des sentiments pour le Royaume-Uni et la France.

Cet ouvrage, largement documenté par des souvenirs familiaux et des journaux, est une contribution citoyenne à une mémoire nationale inclusive.

Christine Chompton-Ahnee et Christine Renard
Coordinatrices du projet *L'île Maurice et la Grande Guerre*



LA COLONIE ENTRE EN GUERRE

À l'aube du XX^e siècle, l'Europe est florissante mais de fortes rivalités et tensions provoquent la formation de deux blocs d'alliances militaires défensives, la Triple-Entente et les Empires centraux. Après l'assassinat en juin 1914 de l'héritier de l'Empire austro-hongrois, l'archiduc François-Ferdinand, ce système d'alliances précipite l'Europe et une partie du monde dans la guerre. Chaque puissance européenne y entraîne ses colonies.

Dans une grande ferveur patriotique, l'île Maurice, alors britannique, exprime aussitôt son désir de s'engager dans le conflit.

LES FORCES EN PRÉSENCE

Quand l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie fin juillet 1914, deux blocs se font face :

- Les Empires centraux regroupent au début de la guerre l'Allemagne, l'Italie, leurs colonies, et l'Autriche-Hongrie en alliance depuis 1882, rejoints rapidement par l'Empire ottoman. S'y allieront par la suite les royaumes de Bulgarie et de Lituanie.

- La Triple-Entente, signée en 1907, rassemble la France, le Royaume-Uni et la Russie. Plusieurs autres États grossissent petit à petit cette première alliance défensive, formant ensemble et avec leurs colonies les forces dites alliées : la Serbie, le Monténégro, la Belgique, le Japon, l'Italie – qui change de camp –, la Roumanie, le Portugal, la Grèce et les États-Unis.



Guillaume II (1859-1941), empereur germanique, abdique le 9 novembre 1918 deux jours avant l'armistice, puis s'exile aux Pays-Bas



George V (1865-1936), roi du Royaume-Uni et de ses colonies et empereur des Indes, est aussi le cousin de son allié le tsar de Russie Nicolas II

Le roi George V et l'empereur Guillaume II sont cousins germains, tous les deux petits-fils de la reine Victoria. En 1914, la maison royale britannique porte encore le nom germanique de Saxe-Cobourg et Gotha. Le 17 juillet 1917, pour apaiser le sentiment antiallemand chez les Britanniques, George V le change en Windsor, du nom d'une des résidences de la famille royale britannique.

1914, LA GUERRE ÉCLATE

Le 28 juin 1914, l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche est assassiné à Sarajevo par un nationaliste serbe. En représailles, le 28 juillet, les Austro-Hongrois déclarent la guerre à la Serbie. En raison des alliances qui existent entre les pays, les déclarations de guerre s'enchaînent : le 1^{er} août, l'Allemagne, alliée de l'Autriche-Hongrie, entre en guerre contre la Russie puis contre la France deux jours plus tard, deux pays amis de la Serbie.

Le 4 août, le Royaume-Uni, allié de la France et de la Russie, déclare en retour la guerre à l'Allemagne. C'est ainsi que le 5 août 1914, l'île Maurice se retrouve officiellement engagée dans la guerre en tant que colonie britannique.

À travers leurs colonies, les puissances européennes étendent rapidement le conflit européen à l'Afrique, l'Asie et l'Océanie, au total soixante-douze pays entreront en guerre. Dans la région de l'océan Indien, le Royaume-Uni contrôle l'Afrique du Sud, son *dominion* appelé alors Union sud-africaine, et ses colonies de l'Afrique orientale britannique (aujourd'hui le Kenya), de l'île Maurice et des Seychelles, et l'Empire des Indes. La France, elle, administre La Réunion, Madagascar et ses dépendances, dont l'archipel des Comores. Enfin, l'Empire germanique possède, lui, l'Afrique orientale allemande, territoire couvrant ce qui est aujourd'hui le Burundi, le Rwanda et la partie continentale de la Tanzanie. Les empires engagent tous leurs colonies dans l'effort de guerre. Maurice n'est pas épargnée.

Le recensement de l'île en 1913 établit que la population compte 373 185 habitants dont 108 814 « Européens, blancs et hommes de couleur », 258 837 « Indiens » et 5 534 « Chinois » auxquels il faut ajouter 6 668 habitants pour les autres îles du territoire mauricien. La vie économique et sociale de l'île dépend essentiellement des récoltes sucrières et, après quelques années difficiles en début de siècle, l'industrie sucrière génère à nouveau des profits en 1914. L'île Maurice est alors administrée par un gouverneur représentant la Couronne britannique et par un Conseil de gouvernement où siègent de hauts fonctionnaires et des députés mauriciens, certains élus, d'autres nommés. Durant la période de la guerre, Sir John Chancellor est gouverneur jusqu'en janvier 1916 puis Sir Hesketh Bell lui succède jusqu'en août 1924. La France est représentée par les vice-consuls Gaston Simon de 1914 à 1918 et Frédéric Girieud de début 1918 à 1921. Le jour de l'entrée en guerre de Maurice, le gouverneur est en congé hors de la colonie mais le vice-consul de France est présent.

LES PUISSANCES COLONIALES EN GUERRE

Entre corvées et temps libre, la journée des soldats dans les tranchées comprend des réparations de caillebotis ou du remplissage de sacs de sable comme des heures consacrées à la lecture, à l'écriture de lettres ou à des jeux ; des activités sous terre pour ne pas être la cible des tirs ennemis. La nuit, le danger est encore plus présent avec des attaques surprises des deux côtés du no man's land. George Tostée évoque dans une lettre la vie dans une tranchée sur le front d'Orient :

s jeux ; des activités sous terre pour ne pas être la cible des tirs ennemis. La nuit, le danger est encore plus présent avec des attaques surprises des deux côtés du no man's land. George Tostée évoque dans une lettre la vie dans une tranchée sur le front d'Orient :

as être la cible des tirs ennemis. La nuit, le danger est encore plus présent avec des attaques surprises des deux côtés du no man's land. George Tostée évoque dans une lettre la vie dans une tranchée sur le front d'Orient :



Carte publiée le 25 février 1916 dans la revue française *La science et la vie*



Les Mauriciens chantent les hymnes nationaux des Alliés lors de manifestations publiques

ÉLAN PATRIOTIQUE DANS PORT-LOUIS

Le mercredi 5 août 1914, l'entrée en guerre du Royaume-Uni contre l'Allemagne est annoncée à Maurice par une proclamation portant le sceau royal, rendue publique à 15 heures par le gouverneur par intérim, John Middleton.

Aussitôt, des milliers de Mauriciens se présentent devant l'Hôtel du Gouvernement en scandant « Vive l'Angleterre, vive la France, vive la Russie ». À ceux manifestant le désir de saluer John Middleton, son aide de camp annonce que le gouverneur suppléant, très occupé, ne peut répondre à leur demande. Mais devant l'insistance de la population répétant des « Vive l'Angleterre », il se présente peu après au balcon de l'Hôtel du Gouvernement. La foule entonne le *God save the King* puis *La Marseillaise*. John Middleton remercie les manifestants et leur recommande le calme. Il lit ensuite un extrait de l'ultimatum adressé à l'Allemagne par le ministre britannique des Affaires étrangères affirmant qu'il ne permettra jamais à l'Allemagne d'attaquer la France. La foule scande « Vive le Roi, vive Middleton » et lance des hourras.

La manifestation se dirige ensuite vers le consulat de France en chantant les hymnes nationaux anglais et français. Très ému, Gaston Simon, le vice-consul de France, remercie les manifestants massés devant le consulat pour exprimer leur soutien à la France. Il appelle au calme et rappelle qu'un Mauricien, le général Henri Coutanceau, commande la place fortifiée de Verdun. C'est lui qui fera inscrire sur la porte d'entrée de la citadelle : « S'ensevelir sous les ruines du fort, plutôt que de se rendre ».

La procession va ensuite vers le consulat russe. En l'absence de son vice-consul, Louis Goupille, la foule chante les hymnes nationaux russe, anglais et français. Quelques personnes envisagent de se diriger vers les consulats d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie pour une manifestation hostile mais d'autres les en dissuadent. En raison de l'entrée en guerre du Royaume-Uni contre les pays qu'ils représentent, les consuls allemand et austro-hongrois doivent renoncer à leur charge ou quitter la colonie. Ils démissionneront quelques jours plus tard de leurs fonctions.

Dans la soirée aux Casernes centrales, quatre cents personnes attendent les télégrammes apportant d'autres nouvelles de la guerre. Plus tard, devant le théâtre de Port-Louis, une foule accompagnée de musiciens entonne frénétiquement les hymnes nationaux anglais et français dans un élan patriotique historique. La presse mauricienne fait paraître le 10 août des éditions spéciales pour saluer les deux premières victoires de l'armée française en Alsace, à Altkirch le 7 août et Mulhouse le 8 août. Le 11 août, une foule

enthousiaste revient manifester son soutien à la France devant l'Hôtel du Gouvernement en chantant l'hymne national anglais. Puis, en musique et avec en tête de très grands drapeaux anglais, français et belges, une procession se dirige vers le consulat de France au 5 rue Saint-Georges où *La Marseillaise* est entonnée. Le vice-consul remercie les Mauriciens présents et leur demande de revenir nombreux quand les Français de Maurice partiront pour servir leur patrie. Très applaudi, il les convie à reprendre « Vive la France, Vive l'Angleterre! Vive l'Entente cordiale » – l'alliance signée entre la France et le Royaume Uni en 1904 – et à entonner le *God save the King*.

Le 6 août 1914, la loi martiale est promulguée à Maurice comme dans toutes les colonies britanniques. La plupart des dispositions concernent la justice, les biens et la défense

du territoire. Le gouvernement peut désormais ordonner de juger une personne devant une cour civile ou militaire, de saisir des biens privés, des récoltes ou de mobiliser des services publics pour les besoins de défense de la colonie. Début août, des proclamations déterminant la vie de la colonie pour toute la durée de la guerre sont publiées au Journal officiel. La proclamation n° 33 s'adresse à toute la population en annonçant les alarmes en cas d'attaque de la mer : de jour, un pavillon bleu hissé sur la Montagne des Signaux et, de nuit, deux pavillons verts. De nuit comme de jour, un tir de canon, de la Citadelle, servira d'alerte. Dès qu'il y en aura une, est-il précisé, les troupes, les pompiers, la police et toutes les personnes concernées par la défense du pays rejoindront leurs postes.

Si le signal est donné de nuit, les habitants de la capitale doivent rester chez eux et, pour faciliter le déplacement des hommes, allumer une lampe près des fenêtres donnant sur la rue.

En cas de bombardement de la ville, les habitants de Port-Louis devront se rendre à l'arrière de Vallée-des-Prêtres pour se mettre à l'abri.



Après Verdun, le général Coutanceau est gouverneur de la place de Dunkerque

LA MENACE DES CROISEURS ALLEMANDS

Sur une île, le danger ne peut venir que de la mer. Dès le début de la guerre, les îles de l'océan Indien et la côte orientale africaine sont menacées de bombardements. Les flottes présentes dans la région vont se livrer des batailles navales et perturber la navigation des navires de commerce.

Début août, un entrefilet portant le titre « Rien à craindre » dans *Le Mauricien*, affirme que le pays est protégé par la puissante flotte britannique. Néanmoins, un mois plus tard, la présence de plusieurs navires allemands sillonnant l'océan Indien provoque des inquiétudes. C'est d'abord le croiseur allemand *Königsberg* qui affole la population : des fausses nouvelles répercutées par les journaux mauriciens annoncent plusieurs fois qu'il a été coulé ou qu'il a bombardé les côtes seychelloises. Le *Königsberg* a pour mission d'affronter les forces navales de l'Entente afin de contrôler la région. Il longe, entre autres, les côtes malgaches et celles de l'Afrique orientale et coule un navire britannique près de Zanzibar. En raison de problèmes mécaniques, il se réfugie à l'embouchure du fleuve Rufiji, en Tanzanie, alors territoire allemand. Après six mois d'attaques de la *Royal Navy*, en juillet 1915, les Allemands sabordent leur croiseur, accordant aux Britanniques la victoire de la bataille du delta du Rufiji.

Alors que la presse mauricienne alerte la population au début du mois d'octobre 1914 de la présence dans la région d'un autre croiseur allemand, l'*Emden*, elle ignore qu'il fait escale au même moment dans l'archipel mauricien des Chagos.

Lorsque l'*Emden* mouille dans la rade de Diego Garcia, l'île principale, les hommes à terre hisse joyeusement le drapeau britannique. L'administrateur des îles, pas encore averti de la déclaration de guerre, se dirige dans une embarcation vers les navires allemands.

« Le visage rayonnant du plaisir de voir des personnes du monde extérieur, il monta à bord, nous portant des œufs frais et des légumes », écrit l'officier en second allemand, dans ses souvenirs de guerre. « De prime abord, nous fûmes quelque peu surpris par cet accueil, note l'officier allemand, mais rapidement nous apprîmes de notre hôte que Diego Garcia recevait du courrier seulement deux fois par an et, en conséquence, la population de la petite île ne savait encore rien de la guerre ». Les Allemands décident de ne pas informer les îliens du conflit et assurent l'entretien de leur bateau. Après avoir repris sa route, l'*Emden* coule vingt-deux navires britanniques avant d'être lui-même torpillé par le croiseur australien *Sydney* près des îles Keeling, au sud-ouest de l'Indonésie. Ces îles, aussi appelées îles Cocos, territoire britannique, abritent la station télégraphique de



Nafrage de l'*Emden* aux îles Cocos en novembre 1914

L'*Eastern Telegraph Company* et sont reliées par trois câbles sous-marins à l'Australie, la Malaisie et l'île Maurice. Le matin du 9 novembre 1914, un détachement de l'*Emden* est envoyé à terre pour détruire la station télégraphique. George La Nauze, sujet britannique né à Maurice et opérateur radio sur cette île, lance un message d'urgence pour alerter les autorités australiennes. L'Australie décide alors, pour couler l'*Emden*, de dérouter le *Sydney* le même jour, un croiseur qui escorte depuis début novembre 1914 les bateaux transportant les soldats australiens ou néo-zélandais qui se dirigent vers le front européen. L'*Emden* étant alors une véritable menace, le *Sydney* est escorté par deux croiseurs australiens et un croiseur japonais et coule le navire ennemi le 9 novembre en fin de journée. Avec le torpillage du croiseur allemand, la toute jeune marine australienne vient de gagner sa première bataille navale, sécurisant ainsi de nouveau la voie maritime commerciale entre l'Inde et Maurice.

En 1917, un autre croiseur allemand, le *Wolf*, sévit dans l'océan Indien. Il est chargé de placer des mines près des ports ennemis et de mener une guerre commerciale en capturant cargaison et équipage de bateaux de marchandises. Il fait ainsi plus de 450 prisonniers de guerre.

UN DÉsir DE SERVIR

Début août, hommes politiques, journalistes et représentants des différentes communautés ethniques du territoire prononcent des discours, signent des articles ou des lettres annonçant que des Mauriciens sont prêts à s'enrôler sous le drapeau britannique par loyauté envers la Couronne. Une pétition recueillant près d'un millier de signatures est même remise le 6 août au secrétaire colonial. À chaque fois, la réponse des autorités est polie mais aucune mobilisation pour le front n'est envisagée. Cette réticence des Anglais à recruter des Mauriciens tient d'abord à la peur d'engager des hommes dont la religion les rendrait susceptibles d'allégeance à des pays ennemis. Les Musulmans pourraient par exemple s'aligner derrière l'ennemi turc contre l'Empire britannique. Un autre frein à l'enrôlement est la « question de couleur ». Même si elle n'est jamais évoquée, un document du secrétaire d'État britannique aux Colonies, adressé au gouverneur de Maurice en 1916, révèle explicitement que l'armée ne recrute que des soldats de « pure descendance européenne ».

Le lendemain de la déclaration de guerre, Hossen Khan Naudeer, directeur de l'*Indian-Mauritian Association* et rédacteur en chef du *The Indo-Mauritian*, envoie une lettre au gouvernement proposant de constituer un bataillon indo-mauricien pour défendre l'île. Le secrétaire colonial lui répond que le gouvernement ne juge pas encore nécessaire de lever des troupes locales. Le 7 août, le vice-consul de France et deux Mauriciens délégués des Français, MM. Paturau et Coutanceau, rencontrent le secrétaire colonial pour l'informer que les Français n'ayant pas l'obligation de s'enrôler pourraient former une milice. Middleton les remercie et assure qu'il se manifestera en cas de nécessité. La réponse négative à Hossen Khan Naudeer comme aux Français est néanmoins en totale contradiction avec la constitution d'une milice de Mauriciens blancs et métis chrétiens quelques jours plus tard. En effet, le 11 août, une centaine de miliciens prêtent serment à la police centrale. Les volontaires ont pour mission, par patrouille de quatre, d'aider la police à maintenir l'ordre et la paix publics. Les jeunes recrues reçoivent un brassard, une badine ou *bâton léroi* et un sifflet. Le 13 août, un premier contingent est appelé pour des exercices au Champ-de-Mars.

La milice ne comble toutefois pas le désir de servir des Mauriciens qui, à défaut d'aller au front, espéraient au moins être considérés comme des soldats pour défendre les côtes mauriciennes et non comme des auxiliaires de police armés d'un bâton. La milice ne deviendra une formation militaire qu'à la fin de 1915.

Lettre du député Adolphe Duclos

Dans une lettre publiée dans *Le Mauricien* le 19 août 1914, Joseph Adolphe Duclos, avocat et député, encourage les Mauriciens à participer à l'effort de guerre. Il s'engagera plus tard dans la Mauritius Volunteer Force, bataillon dédié à la défense de l'île. Après la guerre, il s'oppose au mouvement qui demande la rétrocession de Maurice à la France. Il est décoré en 1920 de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges par le gouverneur Sir Hesketh Bell comme Mauricien d'origine française resté fidèle à l'Empire britannique.

Mon cher rédacteur,

À l'heure grave que nous traversons, chacun se recueille et se demande ce qu'il doit faire pour coopérer, dans la mesure de nos moyens, à la grande œuvre qui est en voie de s'accomplir et dont notre sort dépend. Puisque nous ne pouvons, pour la plupart, faire autre chose en ce moment que de donner notre argent, donnons-le généreusement, en attendant que nous donnions, s'il le faut, notre sang même pour la sauvegarde et la défense des patries auxquelles nous nous glorifions d'appartenir. Permettez-moi de semer l'idée que chaque usinier donne comme première contribution au fonds des victimes de la guerre une somme de deux cents roupies par million de sucre qu'il a fait l'année dernière, ce qui constituerait un premier appoint de Rs 100 000. Le propriétaire sucrier donnera par la suite toute autre somme qu'il prélèvera sur les profits de cette année. La hausse artificielle sur le sucre étant un effet direct de la guerre, il importe que nous appliquions une large part de nos profits à atténuer l'infinie détresse de ceux qui en souffrent et qui vont en mourir.

Votre très dévoué

Discours d'Émile Sauzier

A vocat et député, Émile Sauzier préside le comité chargé de lancer une souscription nationale en faveur des victimes de guerre. *Le Mauricien* du 2 septembre 1914 publie son discours tenu dans la salle du Conseil de gouvernement dans lequel il souligne que les sommes reçues devront être équitablement distribuées entre les victimes françaises et anglaises. Le consul de France, plusieurs députés, le maire de Port-Louis et M^{gr} Gregory, l'évêque anglican, assistent à la séance, présidée par l'officier administrant.

Votre Honneur, Monsieur le consul, Messieurs,
Justement émus, dès le début même de la guerre, des souffrances horribles et des privations multiples auxquelles nos frères anglais et français sont, et seront peut-être hélas,

longtemps encore exposés, les représentants de la population, mus par un sentiment patriotique et fraternel que partage largement toute la communauté mauricienne :

- ont décidé de lancer une souscription nationale pour venir en aide aux victimes de la guerre et former un comité dont la présidence d'honneur fut donnée à notre estimé officier administrant le gouvernement et à notre ami le consul de France ;

- de partager par moitié toutes les sommes qui seront recueillies entre les victimes françaises et anglaises, et enfin de vous demander de nous accorder votre coopération précieuse et influente qui, j'en suis persuadé, nous permettra de soulager bientôt non seulement les victimes qui à l'heure actuelle défendent si courageusement la patrie menacée mais aussi ceux et celles qui sont privés de leur soutien et qui pleurent des êtres chers qu'ils ne reverront plus hélas !

Je fais un appel à tous mes compatriotes dont nous connaissons tous la générosité pour leur demander de donner le plus vite possible et avec abondance le plus grand nombre de secours à tous ceux qui défendent actuellement nos deux drapeaux qui n'en font plus qu'un aujourd'hui, puisqu'ils défendent fièrement la cause sacrée de la justice et la liberté.

Appel de Kistnasamy Narainsamy

Répondant à l'appel de Goolam Mahomed Issac pour un rassemblement au théâtre de Port-Louis le 20 septembre 1914, Kistnasamy Narainsamy, courtier maritime et représentant de la communauté indo-mauricienne au conseil législatif, l'assure d'une solidarité sans réserve.

Aux membres de la Communauté indienne, île Maurice.

Chers frères,

Mon but direct en vous écrivant ces quelques lignes est de vous informer qu'après consultation avec M. G. M. Issac il a été décidé que la réunion générale fixée pour dimanche prochain rassemblera tous les membres de la communauté indienne, sans distinction religieuse ou toute autre quelle qu'elle soit. Quand nous nous trouvons à un moment d'épreuve comme le présent, nous devons tous nous retrouver et travailler main dans la main pour montrer notre profonde appréciation des bienfaits de l'inoffensif règne britannique sous lequel nous vivons si paisiblement.

J'espère que tous nos frères répondront de tout cœur à l'appel qui leur est lancé de souscrire avec générosité.

Sincèrement vôtre

Une loyauté à toutes épreuves

Le 20 septembre 1914, à l'appel de Goolam Mahomed Issac, plusieurs personnalités de la communauté indo-mauricienne sont rassemblées au théâtre de Port-Louis. Les orateurs, en hindoustani, anglais et français, assurent l'allégeance de tous les Mauriciens au Royaume-Uni. Boodhun Lallah, premier avoué indo-mauricien, cite aussi en exemple l'Inde et l'Irlande. Extrait.

Nous sommes tous sujets britanniques, nous avons vécu de longues années sans trouble et nous ne sommes pas forcés de prendre les armes pour combattre l'ennemi. La Grande-Bretagne agit pour nous.

Cependant, nos frères de l'Inde ont spontanément offert, non seulement de payer de leur personne, mais encore ont montré dans les circonstances difficiles que nous traversons une loyauté à toute épreuve; ils souscrivent sans regarder, offrant toutes les ressources dont ils disposent. Un Maharaja, sans nommer les autres, a souscrit 50 lakhs de roupies. Nous n'avons certes, Messieurs, pas la prétention de faire comme lui mais je viens vous demander de souscrire à cette bonne œuvre selon vos moyens, quels qu'ils soient.

N'oublions pas, Messieurs, que l'Angleterre défend une cause juste, elle ne cherche pas à s'agrandir. Dieu merci son pavillon flotte sur toutes les mers, le soleil ne se couche jamais dans ses possessions. Elle cherche à protéger le faible contre celui qui, méconnaissant toutes les lois humaines établies jusqu'ici, a traîtreusement envahi les territoires neutres et commet des atrocités sans nom.

L'Allemand, Messieurs, est décidé à se battre jusqu'à la mort, la guerre peut donc se prolonger encore longtemps. Le gouvernement de Sa Majesté a pris toutes ses dispositions pour sauvegarder les intérêts de ses sujets; mais combien puissant que soit un gouvernement, il ne peut tout faire. C'est à ses sujets de l'aider à des moments critiques. Vous voyez, Messieurs, l'exemple de l'Irlande où les Ulstériens et les Nationalistes étaient sur le point de prendre les armes pour régler leur différend. La guerre a éclaté et ils ont mis de côté leurs querelles intestines pour fraterniser et combattre pour la patrie commune. Ce sont des gestes sublimes que nous devons imiter.

Dans l'Inde, on appréhendait des troubles. Le peuple indien a montré qu'on le jugeait à tort. Le soldat indien n'a jamais été employé dans une guerre européenne. Cette fois, l'Inde a montré tant d'enthousiasme à combattre pour la Mère Patrie que notre vénéré roi, Sa Majesté George V, n'a pas hésité à les placer à côté de soldats anglais et français. C'est un grand acte de part et d'autre, appelé à resserrer les liens entre Occidentaux et Orientaux pour le bien-être de l'humanité entière.

Résolument britannique

Commerçant et conseiller municipal, le Mauricien Goolam Mahomed Issac est fait officier de l'Ordre de Mejidieh en avril 1914 par le sultan ottoman Mehmed V pour avoir réuni des dons pour le Croissant-Rouge, la Croix-Rouge turque, lors de la guerre de Tripolitaine. Le 2 novembre, quand l'Empire ottoman entre en guerre aux côtés de l'Allemagne, il rend sa décoration et rédige un manifeste affirmant sa loyauté au Royaume-Uni. Extrait.

9 novembre 1914

À mes frères de l'islam de l'île Maurice

Chers frères,

Une proclamation parue samedi, au Journal officiel, annonce que Sa Majesté George V, notre Auguste et Bien-aimé Souverain, a signé la déclaration de guerre entre l'Empire britannique et la Turquie. Vous devez savoir que Sa Majesté si juste, si impartiale, a été obligée d'arriver à cette pénible nécessité en raison des menées allemandes, de la pression faite par les Teutons sur le Grand Vizir de la Sublime Porte. Mais malgré toutes les raisons qu'avait Sa Majesté de faire la guerre au gouvernement turc, elle a avant tout songé à protéger la religion mahométane et les ordres les plus stricts ont été donnés pour que les mosquées soient toujours respectées. Quelle plus grande preuve pouvait donner notre Auguste Souverain de sa sollicitude pour la religion de ses sujets mahométans.

La guerre a été rendue inévitable par les agissements des Allemands et par l'attitude du Grand Vizir. Je tiens donc à vous dire que notre impérieux devoir est de prouver, dans la circonstance, notre loyauté et notre dévouement à Sa Majesté et à l'Empire, en nous montrant dignes de notre titre de sujets anglais. Nous n'avons, nous mahométans de Maurice, que des affinités religieuses avec la Turquie, mais il ne s'agit pas de religion dans la circonstance et nos devoirs de citoyens de la grande et magnanime Albion doivent primer sur tout.

Nous ne sommes pas de descendance turque. Nous sommes trop fiers d'être des sujets de notre si grand souverain George V pour que la guerre entre l'Empire britannique auquel nous avons la fierté d'appartenir, sur lequel le soleil ne se couche jamais, et la Turquie, puisse avoir la moindre influence sur nous, autrement qu'à nous pousser à solliciter l'intervention d'Allah le Tout-Puissant, en faveur de la paix. [...] La Turquie doit aussi de la reconnaissance à la belle et noble France qui, après la guerre des Balkans, lui a prêté des millions. Est-ce le fait d'une puissance ennemie? Est-ce que cette magnanime France, l'alliée de la Grande-Bretagne, n'a pas été comme cette dernière, la fidèle et séculaire amie de la Turquie.

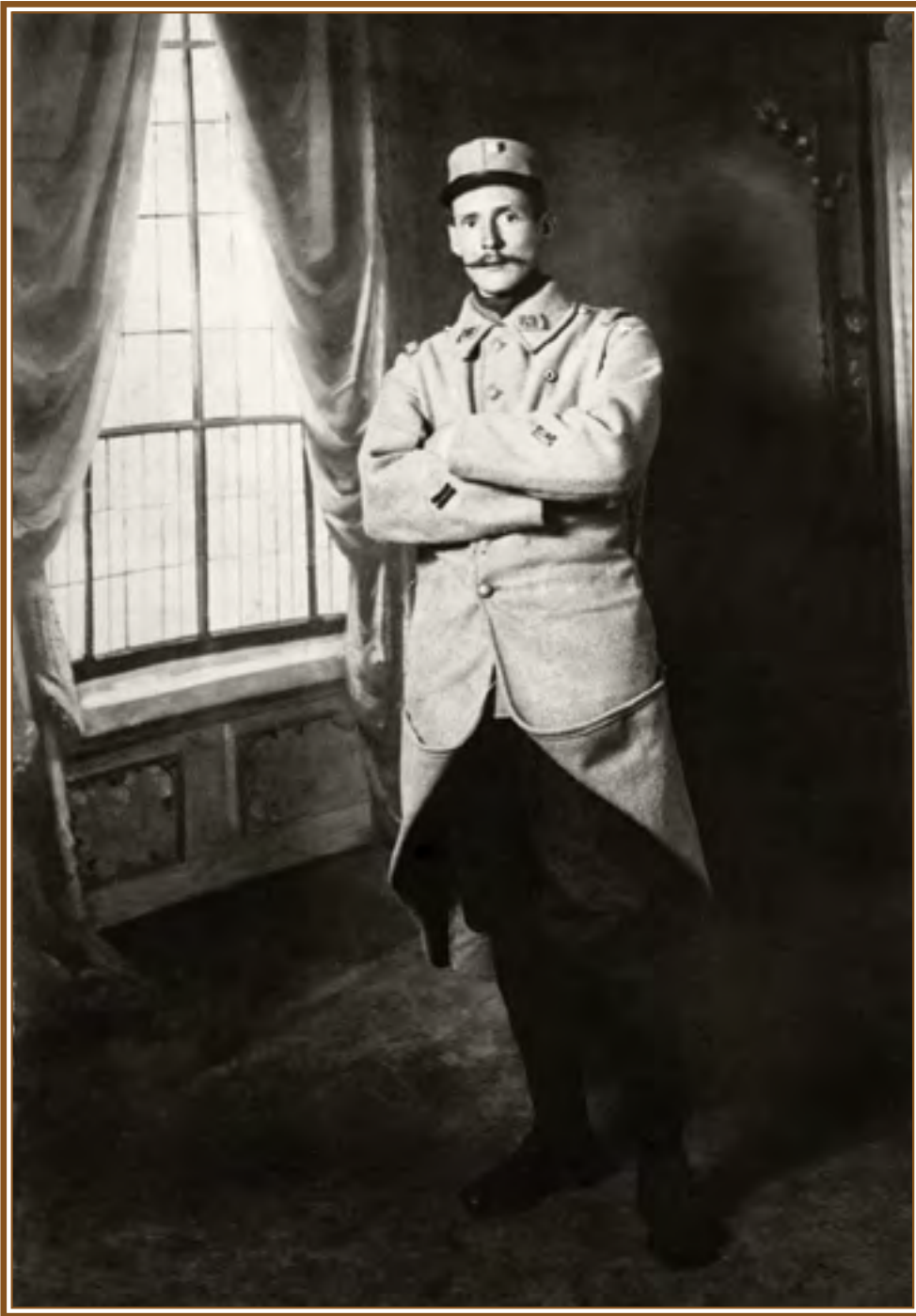
J'espère donc mes frères que vous comprendrez votre devoir de citoyens britanniques et que vous agirez toujours de façon à en être dignes.

Votre dévoué frère.

DE L'ENRÔLEMENT AUX FRONTS

Les parcours des Mauriciens engagés, volontaires ou mobilisés, diffèrent selon leur nationalité, leur appartenance communautaire, leur motivation ou leur pays de résidence au moment de l'entrée en guerre. Au début, beaucoup de Mauriciens veulent combattre dans les forces britanniques mais se heurtent à la réticence des autorités. Des sujets mauriciens rejoignent l'armée française en tant que volontaires ou par obligation en cas de double nationalité. Des Mauriciens s'enrôlent aussi sous les drapeaux australien, canadien, néo-zélandais, sud-africain, indien et même américain.

Frank de Chazal Mayer s'engage dans l'armée française dès le début du conflit



VOLONTAIRES DANS L'ARMÉE BRITANNIQUE

À l'opposé de l'armée française et de l'armée allemande, l'armée britannique est, au début de la guerre, composée essentiellement de volontaires qui viennent compléter les effectifs d'une petite armée de professionnels, de territoriaux et de réservistes. Malgré le succès de l'appel au volontariat, les rangs de l'armée britannique deviennent vite insuffisants au regard des nombreuses pertes subies et, en janvier 1916, le Royaume-Uni a recours au service obligatoire. En 1914, les volontaires mauriciens qui s'engagent dans l'armée britannique doivent se rendre en Angleterre à leurs frais. Ils prennent les bateaux de l'*Union-Castle Line* qui relie régulièrement l'Angleterre à la ville du Cap en Afrique du Sud, certaines lignes prolongeant parfois l'itinéraire jusqu'à Maurice.

En juillet 1916, le gouverneur Hesketh Bell propose d'envoyer au front un contingent de Mauriciens. Le *War Office* lui rappelle qu'ils doivent être de « pure descendance européenne » et qu'ils seront directement envoyés en Égypte, une destination considérée moins valorisante que le front occidental par les Mauriciens. Le gouverneur, mesurant ces conditions blessantes pour la colonie, abandonne le projet.

Parallèlement, fin 1916, le gouvernement britannique sollicite l'engagement des fonctionnaires mauriciens, assuré sans doute de leur loyauté à la Couronne par leur emploi. Il leur est proposé de conserver leur salaire en plus d'un défraiement des coûts de voyage. Vingt-quatre fonctionnaires se présentent, la presse annonce que douze d'entre eux sont envoyés au front en avril 1917 mais ne publie que onze noms : William Argent, André Aubert, René Cadet de Fontenay, Jules Colin, Octave Delisse, Wallace Hanning, Xavier Kœnig, René Lenferna de la Motte, René Mellish, Charles O'Connor et Armand de la Roche du Ronzet. Le gouverneur colonial reçoit, au château du Réduit, les nouvelles recrues avant leur départ. Le député Édouard Nairac y prend la parole : « Vous êtes les premiers Mauriciens envoyés officiellement car c'est après de longues réflexions, pour ne pas dire autre chose, qu'on fait appel à la bonne volonté de ceux, qui, dès le début, brûlaient de se sacrifier pour la défense de ces droits sacrés ».

En février 1918, *Le Radical* annonce que « M. Wallace Hanning [...] a été versé dans une école d'officiers, dite de cadets, à Oxford, où après de sérieuses études, il a passé ses examens et obtenu une commission de lieutenant ». C'est le seul Mauricien des douze qui sont partis à avoir été admis à cette école de guerre, précise le journal. Regrettant un certain mépris pour les autres recrues qui ne parlent pas assez bien

anglais pour une formation d'officier, le journal conclut : « Dans ces conditions qu'ils nous fichent donc la paix, qu'ils nous laissent dans notre pays, dans notre douce petite patrie, ou que nous allions dans l'armée française si nous tenons absolument à nous battre ». La guerre se prolonge, les hommes tombent au combat, l'armée a besoin de nouveaux combattants et nuance ses conditions. En avril 1918, le gouvernement britannique accepte pour la première fois le recrutement de Mauriciens « *lightly coloured* ». Le D^r Eugène Laurent, député mauricien, soutient l'appel : « Il est du devoir de la jeunesse mauricienne, en cette épreuve pour l'Empire britannique, de répondre immédiatement et généreusement à cet appel de Notre Souverain et surtout d'y répondre en nombre suffisant, parce qu'il faudra non seulement envoyer, pour le moins 400 recrues sur le front, mais aussi remplacer à Maurice, pour la défense de notre île, les nombreux miliciens qui seront sans aucun doute les premiers inscrits sur le registre du contingent mauricien ». Un mois plus tard, revirement de l'*Army Council* : les hommes de couleur ne peuvent être engagés que dans des bataillons de travailleurs. Comme au même moment la *Royal Garrison Artillery*, en poste à Maurice, voit ses hommes envoyés au front, le gouverneur annonce qu'il suspend le départ des volontaires pour assurer la défense de l'île, un prétexte pour ne pas dévoiler la nouvelle humiliation portée à la population mauricienne. En juillet 1918, l'*Army Council* reconsidère finalement la question d'enrôler des hommes de couleur et se dit prêt à les accepter en tant que combattants s'ils maîtrisent la langue anglaise. Conscient de l'exaspération de la population après ce revirement, le gouverneur attend septembre pour lancer un nouvel appel. Informés par Hesketh Bell des raisons des hésitations du gouvernement britannique, les députés mauriciens n'encouragent plus les Mauriciens à s'enrôler. Le dernier appel ne provoque aucun départ et l'armistice du 11 novembre y met un point final.

L'histoire coloniale mauricienne montre qu'il est parfois difficile de savoir quelle est la nationalité de certains habitants de Maurice. Il faut remonter à 1810 pour comprendre le malentendu au sujet de la ou des nationalités des Mauriciens en 1914. Les descendants de Français ayant prêté un serment d'allégeance au roi d'Angleterre après la défaite de l'armée napoléonienne sont considérés sujets britanniques. Ceux refusant de prêter serment de fidélité au roi d'Angleterre sont sommés de quitter l'île. Les descendants des Français arrivés après 1815 peuvent se déclarer sujets britanniques mais sont toujours considérés français par les autorités françaises même si leur naissance n'a pas été déclarée au consulat.

Le cas des frères Gaston et Raoul Avrillon témoigne de cet imbroglio juridique. Petit-fils d'un Français établi dans la colonie sans esprit de retour près de trois quarts de siècle plus tôt, jouissant de tous les droits et privilèges des sujets britanniques, les frères Avrillon n'ont cependant pas hésité à se rendre à l'appel du consul de France qui leur disait qu'aux termes de la loi française ils n'avaient pas perdu leur qualité de Français ; ils ont finalement rejoint leur régiment dans l'armée française.



Frédéric Feuilherade, envoyé par le comité de Chazal, est affecté à l'artillerie

UN COMITÉ POUR AIDER À L'ENGAGEMENT

En 1916, les frères André et Lucien de Chazal créent un comité pour financer le départ à la guerre de jeunes Mauriciens. Au début du conflit, Lucien de Chazal, médecin, rejoint l'Europe pour participer à l'effort de guerre. N'arrivant pas, pour raison de santé, à intégrer un corps d'armée britannique, il rentre au pays et s'investit dans le comité qui subventionnera de 1916 à 1918 les frais de voyage et d'équipement d'une vingtaine de volontaires n'ayant pu obtenir leur enrôlement auprès du consulat de France ou du gouvernement colonial.

Un premier détachement part en 1916 à bord du *Cluny Castle*.

En juin 1918, le comité de Chazal suspend l'aide au départ, étant donné la difficulté d'avoir des places sur les bateaux et le coût excessif du billet. Quasiment tous les hommes aidés par le comité de Chazal partent pour être engagés dans l'armée anglaise à l'exception de deux : Marc Lenoir, enrôlé dans l'armée française, d'abord dans l'infanterie puis dans l'artillerie,

et Philippe Giquel, réformé pour connaissance insuffisante de la langue anglaise, qui se rend en France, à Lyon, où il est affecté à l'usine de munitions Hotchkiss. Au total, le comité de Chazal aidera vingt-sept Mauriciens : Lindsay Draper Bolton, Alfred Britter, Philippe Cadet de Fontenay, Philippe de Chapuiset Le Merle, Donald Collins, Maurice Couve, Gaston Durand Deslongrais, Frédéric Feuilherade, Joseph de Gersigny, Philippe Giquel, Octave Harel, Michel Lagesse, Roger Langlois, Maurice Le Maire, Charles Guillaume Lenferna de Lamothe, Charles Levoff-Taylor, Marc Lenoir, Philippe de Saint Félix de Maurémont, Alfred Masson, René Mellish, Michel Montocchio, Vivian Noël, Kenneth Paddle, Leslie Paddle, Maurice Poupinel de Valencé, Joseph Regnard, Raymond Tyack.



Marc Lenoir part pour la France en avril 1916

LA DIASPORA MAURICIENNE DANS LES ARMÉES DE L'EMPIRE

Des hommes, nés au moins d'un parent mauricien, s'engagent en Afrique du Sud, en Australie, au Canada, ou en Inde, dominions et colonies britanniques. Ils sont de la première ou de la deuxième génération de la diaspora mauricienne et portent l'uniforme de leur pays d'adoption. Herbert Brown est parti du Canada, Joseph Josset de Nouvelle-Zélande, Charles La Nauze d'Australie, Gabriel Alexandre Lefèvre d'Afrique du Sud et Eugène Duponsel de la Haye d'Argentine.

Les Mauriciens installés dans les autres colonies de l'Empire sont, pour la plupart, les descendants des premiers aventuriers qui avaient quitté Maurice vers 1850 pour participer à la ruée vers l'or en Australie ou ceux des familles d'origine européenne qui avaient émigré à la fin des années 1860 en quête de nouvelles opportunités dans le secteur de l'industrie sucrière en Australie, dans la région du Natal en Afrique du Sud, à Madagascar et même en Amérique du Sud.

Dès le début du conflit, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dominions de l'Empire britannique, s'engagent aux côtés du Royaume-Uni. Le 4 août 1914, le parlement australien crée pour la durée de la guerre l'*Australian Imperial Force* (AIF). En novembre de la même année, l'*Australian and New Zealand Army Corps* (ANZAC), corps commun aux deux dominions, est constitué. En 1916, la conscription est imposée en Nouvelle-Zélande mais l'Australie ne fait appel qu'à des volontaires pendant toute la durée du conflit. Une quarantaine d'hommes, nés d'au moins un parent mauricien, grossissent les rangs des *diggers* et des *kinis*, soldats respectivement australiens et néo-zélandais.

Alexis Giraud est ingénieur agronome, arrivé en Australie en 1879. En 1885, il se marie à la fille de Léon Burguez, planteur mauricien installé dans le North Queensland. Les deux fils d'Alexis, Cédric et Alexis Jr, s'engagent dans l'*Australian Imperial Force*. Joson Couve, chimiste mauricien, émigre en Australie à la même époque qu'Alexis Giraud et prend de l'emploi comme pharmacien. Ses deux fils, Alan Crawford et Henry Thomas s'engagent dans l'armée australienne au début du conflit.

Charles La Nauze, né à Maurice de parents britanniques, émigre en Australie après ses études au Collège royal. Il s'enrôle dans l'*Australian Imperial Force* et embarque le 2 novembre 1914 pour l'Angleterre. Du fait de camps d'entraînements anglais bondés et d'un hiver européen rude, les régiments australiens sont débarqués le 5 décembre en



Départ de troupes de Melbourne en 1915 sur le *Ceramic*

Égypte pour plusieurs mois d'entraînement. Il reprend la mer le 2 mars 1915 vers le front d'Orient. Le 24 avril 1915, il débarque à Gallipoli où il meurt deux mois plus tard.

Joseph Josset, né le 2 août 1880 à Maurice, est marin en Nouvelle-Zélande. Le 16 mai 1916, il s'enrôle à Trentham dans la région de Wellington dans l'ANZAC, plus précisément dans le 16^e régiment d'Otago envoyé en renfort sur le front Ouest. Le 20 août 1916, il embarque de Dunedin, dans la région d'Otago, au sud-est de la Nouvelle-Zélande, à bord du *Navua*. Il arrive deux mois plus tard à Plymouth-Devonport, le 24 octobre 1916. De là, il rejoint le *Sling camp* surnommé l'*Anzac camp*, camp d'entraînement situé dans le Wiltshire. Le 15 novembre 1916, il part sur le front français ; il débarque à Etaples et rejoint les lignes de combat le 4 décembre. Il y mourra six mois plus tard.

Une cinquantaine d'hommes, nés d'au moins un parent mauricien, ont été identifiés dans l'armée sud-africaine ; la plupart habitent dans le Natal et travaillent dans l'industrie sucrière. L'armée de l'Union sud-africaine se bat au départ exclusivement sur le front africain.

En juillet 1915 est créée la *South African Overseas Expeditionary Force* pour servir sur d'autres fronts, en Égypte de janvier à mars 1916, puis en Europe sur le front occidental à partir de mai 1916. Après une période d'entraînement, souvent au camp militaire de Potchefstroom



Philippe Kœnig, engagé dans l'armée sud-africaine

dans la province du Nord-Ouest, des Mauriciens – comme Octave Rey, Charles Houbert ou Michel Giblot-Ducray – partent pour le front est-africain, surtout au début de la guerre. C'est aussi le cas de René Olivier dont un article du *Radical*, paru le 30 janvier 1917, précise qu'il résidait à Durban d'où il s'enrôla en 1915 dans le corps médical pour l'Est africain. D'autres vont combattre en France comme Max John Rouillard ou James Freddy Allan. Roger Raynal habite à Durban quand il s'enrôle en 1917 dans la *South African Infantry*. Il embarque pour l'Angleterre, au Cap, le 7 mai 1917, à bord du *Ceramic*, bateau de la compagnie *White Star Line*, réquisitionné à partir de fin 1914 par l'Australie pour le transport des troupes. Le bateau fait escale en Afrique du Sud et embarque aussi des soldats de la *South African Overseas Expeditionary Force*.

Des brèves dans *Le Radical* donnent régulièrement des nouvelles des compatriotes mauriciens engagés dans l'armée sud-africaine comme celles de Maxime Ardé, chimiste sur une des propriétés sucrières du Natal, qui s'est enrôlé dans le contingent sud-africain. Versé dans l'infanterie, il suit un entraînement militaire dans la région d'Orange avant d'être envoyé avec son régiment sur le front Ouest.

Une quinzaine de Mauriciens servent dans l'armée indienne, majoritairement dans la marine ou dans la cavalerie, notamment William D'Avray, Christian et Samuel Bartlett-Barfoot, George Clifford Creed, Henry Edwards, W. A. Hamley, Louis Arthur Laurent, Eugène Lindop, Frédérick Hugh Mac Gregor, Maurice Mazery, Edgar Mompoullan, Aristide Regnard, Amédée Rouillard, Henri Souchon.

Une dizaine de Mauriciens combattent aussi dans l'armée canadienne sur le front occidental. Parmi eux, Ulysse Adler, né en 1876 à Port-Louis, est serveur à Montréal au moment de la déclaration de guerre. Il s'engage dès septembre 1914 à Valcartier, Québec, à l'âge de 38 ans. Il intègre le corps médical de l'armée canadienne, *1st Canadian Field Ambulance*, sous le matricule 33313.

Louis Blancard, né à Phœnix en 1895, camionneur de profession, s'enrôle à Vancouver le 18 août 1915 dans le 29^e puis le 47^e bataillon de la *Canadian Expeditionary Force*. Il embarque à Montréal le 13 novembre 1915 à bord du paquebot *Misanabie*. Le 22 novembre 1915, il arrive en Angleterre où il est dirigé vers un camp d'entraînement, le *Bramshott Camp*, dans le Hampshire. Se plaignant de forts maux de tête, il est hospitalisé puis rapatrié au Canada en avril 1916 pour finalement être démobilisé en juillet de la même année. Peuvent aussi être cités Joseph Arnaud de Foïart, Louis Blancart, Henry Boucherat, Émile et Emmanuel Boyer de la Giroday, Herbert et Myles Brown, Jules de Coriolis et Walter Scott.

Quelques Mauriciens établis en Amérique du Sud s'engagent aussi dans l'armée britannique. Eugène Duponsel de la Haye, émigré en Argentine, et Raoul Lagesse, chimiste à partir de 1916 sur l'île de Démérara, une colonie néerlandaise en Amérique du Sud, s'enrôlent et partent volontairement pour l'Angleterre. Gérard Mc Grégor, établi en Guyane française, s'engage aussi dans le *Royal Flying Corps* début 1917.



Edgard Ducler des Rauches, engagé dans l'armée française, meurt en 1917

VOLONTAIRES ET APPELÉS SOUS LE DRAPEAU FRANÇAIS

Les Mauriciens qui s'engagent sous le drapeau français sont enrôlés en tant que volontaires, en raison de leur attachement à la France, soit par mobilisation, en raison de leur qualité de Français. La conscription en France et l'appel à la mobilisation générale du 2 août 1914 entraînent en effet le rappel sous les drapeaux de tous les Français aptes au service militaire dont ceux résidant à Maurice.

Les Mauriciens, en France, ayant la nationalité française sont recensés au bureau de recrutement le plus proche de leur lieu de résidence. Une vingtaine d'entre eux ont été identifiés, notamment les trois frères Ehrmann, nés à Maurice mais recrutés, dès le 1^{er} août 1914, à Marseille où ils résident.

À Maurice, les appels du consulat de France sont sporadiques au début de la guerre. Dès 1915, l'armée française manquant d'hommes, ils deviennent plus réguliers et rappellent l'obligation de la conscription. Deux appels ont un écho important : ceux du 9 avril 1915 et du 25 novembre 1916 avec respectivement dix et dix-sept Mauriciens français enrôlés. Les Français résidant à Maurice et les Mauriciens de nationalité française embarquent à Port-Louis sur des bateaux des Messageries Maritimes réquisitionnés par la France pour le transport des conscrits, notamment ceux de La Réunion et de Madagascar. La presse évoque leur départ comme dans *Le Radical* le 12 février 1917 : « Les jeunes gens dont les noms suivent partent tous pour la France où ils vont rejoindre les différents régiments où ils vont être incorporés. Ce sont des sujets français que le Consulat expédie : MM. Georges Daniel, Emmanuel Dupouy, Elysée Gontran, Louis Lauret, France Maillard, Gaston Rampal, Edgar de Saint Pern et Emmanuel Cadet du Tailly ».

Les bateaux remontent l'Afrique orientale le long du Mozambique et du Kenya jusqu'à Djibouti. Ils rejoignent ensuite la Méditerranée par le canal de Suez avant de rallier Marseille, leur destination finale. Ce trajet, parfois périlleux, dure environ deux mois.

Une fois en France, les Mauriciens, tout comme les engagés volontaires d'Amérique et d'Europe du Sud, s'enregistrent au bureau de recrutement de Bordeaux. La plupart d'entre eux sont ensuite affectés à l'infanterie.

Une quarantaine de Mauriciens de nationalité française restent à Maurice, exemptés ou réformés pour inaptitude physique due probablement à des carences alimentaires ou à des maladies tropicales comme le paludisme.



Revue des troupes malgaches à Diego Suarez dans lesquelles des Mauriciens sont entraînés avant de se rendre en France

DIFFÉRENTS BUREAUX DE RECRUTEMENT

Les Mauriciens enrôlés à La Réunion et à Madagascar sont :

Adrien Ernest Bouquillard, Émile Bourayne, Victor et Joseph Brandi, Étienne Alfred Brunaud, Olivier Alcide de Chazal, Charles Emmanuel Cupidon, Raoul Joseph Dalais, Jules Lucien Dubourg, Émile Dupré, Jules et Auguste Durut, Stevenson Duval, René d'Emmerez de Charmoy, Joseph Erny, Louis Fraise, Charlot et Villemard Gabiou, Henri Alfred Guénot, Émile Georges Guiraud, Lucien Emmanuel Hilarion, Antony Hodoul, Jules Raphaël Lacmal, Maurice Laroque, Alfred Lavictoire, Maurice et France Le Gour, Hyacinthe Macé, René Malet, Emmanuel Ormières, Gabriel, Gervais, Prosper et Robert Ozoux, Édouard Marie Payet, Georges Marc Pélicier, Eugène, Gaston et Thomy Tréal, Anaclet Trime

Les Mauriciens inscrits au bureau de recrutement de Bordeaux sont :

Gaston et Raoul Avrillon, Emmanuel Cadet, Maxime Caltaux, Henri Capeyron, André Chénier, Ernest de Coulhac Mazérieux, Paul Coutanceau, Loïs et Philippe Dabbadie, Georges Daniel, Edgard Ducler des Rauches, Emmanuel et Maurice Dupouy, Henri Égal, Raoul Ferrat, Maurice Giraud, Joseph Louis Godard, Elysée Gontran, Antoine, François et Gabriel Guardia de Ponté, France Lanier, Louis et Jean Lauret, Louis Leconte, Marc Lenoir, Louis Maillard, Roger et Sylvio Malet, Donatien et Paul Marion de Procé, Jules de Palmas, Gaston Pignolet de Fresnes, James Plantaz, Pierre Pous, Gaston et Paul Rampal, Ernest de Rauville, Henri Rigondaud, Lucien Rivière, Léon et Edgar de St-Pern, Joseph Thévenau, Émile et Jean Toulorge

D'autres partent, mais étant donné leur faible constitution physique, ils sont affectés au service auxiliaire, à Madagascar ou en France métropolitaine, aux dépôts des régiments, à des services administratifs ou aux usines de munitions. Quelques-uns fuient la conscription, affirmant ne plus être français, en se basant sur une partie de l'article 17 du Code civil datant de 1803: « La qualité de Français se perdra [...] par tout établissement fait en pays étranger sans esprit de retour ».

Cependant, un amendement de cet article du 26 juin 1889 ne maintient pas cette clause. La non-rétroactivité de la loi permet à ceux établis à Maurice sans esprit de retour avant juin 1889 de ne pas se déclarer français, permettant ainsi à certains d'échapper à la conscription. Des Mauriciens de nationalité française vivant à La Réunion ou à Madagascar sont aussi enrôlés dans leur pays de résidence.

C'est le cas d'Étienne Alfred Brunaud, né à Maurice mais installé à l'île sœur, qui obtient du gouvernement de Maurice l'autorisation de s'enrôler dans l'armée française. Il rejoint à Madagascar la trentaine de Mauriciens, blancs pour la plupart, qui se sont engagés. Ces hommes sont ensuite affectés au bataillon de l'Émyrne à Tananarive ou à celui de Diego Suarez à Antsiranana.

Leur instruction militaire passe de sept mois au début de la guerre à un mois à la fin du conflit. Ces deux unités sont distinctes des bataillons dits « indigènes »: les bataillons de tirailleurs ou de zouaves. Rares sont les Mauriciens qui sont affectés à ces derniers, et, quand ils le sont, c'est souvent en tant qu'officiers. Les hommes sont ensuite envoyés à Diego Suarez, au nord de l'île, ou à Tamatave, à l'est, où ils prennent un bateau à destination de la France.



À gauche, Georges Daniel, avec probablement son ami Emmanuel Cadet, dans l'armée française

À leur arrivée à Marseille, ils sont regroupés au dépôt des isolés des troupes coloniales qui fonctionne comme un centre de transit des hommes venant d'outre-mer. Ils sont alors réaffectés dans de nouveaux bataillons et dirigés vers leur caserne. En raison de leur statut ambigu de « Français vivant dans des colonies », ces soldats mauriciens sont intégrés aussi bien à des troupes métropolitaines qu'à des troupes coloniales.

Une quinzaine de Mauriciens, sujets britanniques enrôlés volontairement dans l'armée française, sont incorporés, dans un premier temps, à la Légion étrangère, un corps réservé aux volontaires étrangers. Certains n'y restent que quelques mois comme Léopold Guimbeau qui sert ensuite dans l'armée régulière française en tant que mitrailleur. D'autres Mauriciens comme Roger Chamarel de Chazal, Édouard Laurent, Maxime Le Maire, Maurice Ribet et Raymond Chevreau de Montléhu sont rappelés par l'Angleterre en tant que sujets britanniques. Paul Raoul, lui, reste, dix-huit mois à la Légion étrangère. Il ne quitte ses rangs qu'après avoir été réformé suite à une blessure au poumon reçue lors d'un combat. Il revient au pays en janvier 1918 décoré de la Croix de guerre pour conduite héroïque au feu. Quelques Mauriciens, seulement sujets britanniques, veulent servir sous le drapeau tricolore mais, se considérant Français de cœur, ils refusent d'être incorporés à la Légion étrangère, ne se sentant pas « étrangers » à la France. Ces hommes déploient alors beaucoup d'énergie pour être enrôlés dans l'armée française régulière. C'est le cas de Frank de Chazal Mayer en 1914 et celui d'André Rochery dont *Le Radical* souligne en février 1917 « qu'il a pu arriver à ses fins » en se faisant enrôler dans un régiment français.

Des fonctionnaires mauriciens, sujets britanniques mais aussi de nationalité française, se portent volontaires pour l'armée française. Leur allégeance au roi d'Angleterre en tant que fonctionnaires les dispense de tout devoir militaire envers la France mais ils demandent néanmoins un congé pour répondre à l'appel du consulat. C'est le cas du fonctionnaire Loïs Dabbadie qui intègre en 1915 le bataillon de l'infanterie de l'Émyrne à Madagascar avant d'embarquer avec son régiment pour Marseille. Mécontent d'être confiné dans un bureau, il se rend à Paris sans permission, espérant une meilleure affectation. Il se présente à un centre de recrutement en déclarant qu'il n'est pas venu en France pour faire des écritures mais pour se battre. Il est arrêté pour avoir quitté Marseille sans l'aval de ses supérieurs et incarcéré à la prison du Cherche-Midi à Paris. Sans doute a-t-il été convaincant car il en sort rapidement avec un engagement pour le front.

Certains Mauriciens de nationalité française engagés dans les armées britannique, australienne, sud-africaine ou canadienne sont considérés insoumis en France. C'est le cas de George André Thévenau, enrôlé dans l'armée australienne depuis 1916, qui est déclaré insoumis sur sa fiche matricule française en juin 1917 avec la mention « se dit Anglais, voir lettre au dossier des hommes qui refusent d'être français ». Marcel Souchon et Edgar Mompoullan sont aussi déclarés insoumis en 1917, alors qu'ils servent respectivement dans l'armée britannique et l'armée indienne.

Du bureau de recrutement au front

L'étudiant Fernand Antelme est en Suisse avec son ami Frank de Chazal Mayer quand la guerre éclate. Ils s'engagent rapidement dans l'armée française où, après quelques difficultés, car ils ne sont pas de nationalité française, ils sont incorporés dans l'infanterie. Extraits.

Début août 1914

Ma sœur bien-aimée,

Étant excessivement français de cœur et de sentiment, je suis venu immédiatement à Lyon offrir mes services à la chère France. J'espère être engagé dans quelques minutes.

Je suis persuadé que vous m'approuverez. Je suis navré, chère petite sœur, de ne pas t'embrasser avant mon départ pour la guerre. Et sois bien persuadée que je ferai tout mon devoir.

6 août 1914

J'ai été versé dans le 52^e. Je pars ce soir pour rejoindre mon régiment. Je suis si heureux d'aller me battre pour la France.

12 août 1914

Il ne faut pas m'en vouloir si je ne t'écris pas plus souvent, nous passons tout notre temps en marches. Il est probable que nous partirons cette semaine pour aller combler les vides qui se produiront en Belgique ou ailleurs. J'en suis très heureux. Les officiers sont très gentils avec nous et font tout ce qu'ils peuvent pour nous être agréables. La mobilisation a continué à se faire d'une façon admirable. Il passe journellement, en gare, plus de vingt trains et je t'assure que c'est vraiment beau de voir l'entrain de tous ces hommes.

(Non daté)

Ne t'inquiète pas si tu restes très longtemps sans nouvelles de moi. Nous allons être en plein dans la ligne de feu et il me sera difficile de t'écrire.

J'ai dit à notre mère que j'étais télégraphiste, pour ne point augmenter sa peine. Ne la détrompe pas. Je t'embrasse bien fort. Ton jeune frère.

août 1914

Chère sœur, je suis si touché de voir que tu ne m'oublies pas. [...] Je suis sorti premier dans le concours de tir. Alors j'espère que l'on fera droit à ma demande et que l'on m'expédiera ces jours-ci vers ce front où je rêve d'aller.

Hommage d'un ami à un engagé volontaire

Clément Charoux, poète mauricien né en 1887, publie en 1922 *Les Jours Héroïques*. Ce recueil se compose de poèmes, de textes en prose et de contes publiés pendant la guerre dans *Le Radical*. Dans une lettre ouverte intitulée *Un qui s'en va*, écrite probablement en 1914, l'écrivain rend hommage à l'engagement et au patriotisme de son ami Robert de Chazal, enrôlé volontaire dans le 11^e bataillon du Loyal North Lancashire Regiment. Il est envoyé sur le front de Mésopotamie. Il meurt le 9 avril 1916 lors du siège de Kut-el-Amara, en Irak.

Lettre à M. Robert de Chazal

C'est décidé! Vous partez, mon cher Robert.

Vous aurez l'honneur de servir dans la glorieuse armée anglaise qui travaille en France à la libération du sol et au triomphe de la justice. Vous remplirez là un double devoir: envers la douce France, envers la noble Albion. Quelle joie pour nous, Mauriciens, de pouvoir réunir dans un même ardent amour nos deux grandes patries!

Vous ne pouviez pas ne pas partir, vous avez du sang héroïque dans les veines, dans la poitrine, un cœur de soldat! Vous êtes de ces généreuses natures qu'une opulente oisiveté ne satisfait point et qui, assoiffées toujours de dangers et de sacrifices, s'enthousiasment pour toutes les grandes causes. Vous ne sauriez trouver de satisfaction que dans le sentiment du devoir accompli.

Vous ne devez plus vous souvenir de cette femme qui se noyait dans la Grand Rivière et que vous avez sauvée? Vous ne devez plus vous souvenir, non plus, de cette nuit que nous avons passée en mer, dans les environs de l'île d'Ambre, trempés jusqu'aux os, grelottants, dans la brise glaciale? Vous avez ôté votre chaud paletot de laine pour en couvrir un « copain » pris de crampes. Il a refusé. Et pour lui prouver qu'il pouvait le prendre et que vous n'aviez pas froid – vous étiez transi – vous êtes resté, la poitrine recouverte seulement d'un mince tissu, les cheveux au vent, debout à l'avant du bateau. C'était terriblement imprudent et tout simplement splendide.

Pardonnez-moi, mon cher Robert, de porter atteinte à votre modestie: ceci n'est que l'expression sincère de ma pensée. Au moment où vous abandonnez vos affections les plus chères pour aller accomplir sur les champs de bataille un devoir sacré, il importait qu'un homme de votre génération, de votre âge, qui vous connaît assez pour vous aimer beaucoup, se levât pour vous dire, dans un fraternel salut, des paroles venues du cœur.

Quand vous serez dans la tranchée, songez à ceux que d'autres devoirs retiennent ici. Il vous faudra vous battre comme quatre, pour vous et pour eux. Vous qui aurez été un

des mille artisans de la Revanche, quand nos armées triomphantes marcheront sur Berlin, pensez à nous ! À nous qui n'aurons souffert que de loin, moralement. Pensez à nous qui ne pourrons, ce jour-là, que pleurer d'allégresse, les nerfs brisés, tandis que vous défilerez avec vos compagnons d'armes, brunis, saignants, salis, superbes, fous de joie et ivres de gloire, et que nos étendards troués et déchirés claqueront joyeusement au vent du Rhin ! C'est sur cette vision de victoire que je veux terminer, mon cher ami.

La pensée toujours tendue vers ce continent où un drame immense se déroule ; nous attendrons, l'espoir au cœur, votre retour.

D'Australie, en route vers le front

André Dalais émigre en Australie peu de temps avant la guerre. Il s'enrôle en septembre 1914 dans l'Australian Imperial Force à l'âge de 24 ans et il embarque à Melbourne en octobre 1914 à bord de l'Hororata à destination d'un camp d'entraînement australien en Égypte. Il y est encore quand il écrit cette lettre adressée à sa sœur Valentine qui, après avoir fait le voyage de Maurice à la France en passant par le canal de Suez, est en séjour à Paris où résident des membres de leur famille. Fin 1916, André Dalais rejoint l'Angleterre puis le front occidental où il sera versé dans la police militaire.

24 avril 1915

Chère sœur,

Je viens de recevoir ta lettre du 23 mars dernier ainsi que le colis de cigarettes et médaille et t'en remercie beaucoup. Je ne puis rien te dire pour le moment car la censure est très sévère et nous ne pouvons que donner des nouvelles de notre santé. Je n'étais pas au Canal quand vous avez passé sur l'Océanien, les Turcs étaient alors en pleine retraite et on n'a pas eu besoin de nous. Tu me demandes ma photo, malheureusement il m'est impossible de t'en envoyer une actuellement car je n'en ai pas avec moi et ne sais quand je pourrais m'en procurer.

Je conserve ton adresse et ne manquerai pas de passer vous voir si nous allons en France.

Dis à T. Valentine ainsi qu'à Tonton Victor et Alfred que je ne les oublie pas mais il m'est impossible d'écrire à tout le monde.

Je ne sais quand tu recevras cette lettre mais ne compte pas recevoir une autre avant 3 ou 4 semaines car il ne m'est pas facile de trouver l'occasion, le papier et le crayon en même temps. Continue à me donner de tes nouvelles et envoie-moi quelques journaux de temps à autre.

Je t'embrasse comme je t'aime.

Itinéraire vers l'Angleterre

Une lettre signée du pseudonyme « Fleur de France », parue dans Le Radical en mai 1917, décrit le début de l'itinéraire d'un volontaire parti de Maurice pour rejoindre le front occidental en passant par La Réunion, le Mozambique et l'Afrique du Sud à bord du Salamis. Extrait.

Salamis, 4 mai 1917

Mon cher rédacteur,

Quelques notes de voyage pour vous dire ce que nous devenons.

Partis de Port-Louis le 28 avril à 6.30 p.m. nous n'avons pas manqué de saluer en passant les braves Japonais alliés par une bonne bordée de hurrahs ; nous dînons ensemble et le capitaine a tenu à présider notre premier dîner pour faire connaissance avec tous les volontaires.

Dimanche matin 29. Nous avons aperçu La Réunion vers 3 heures du matin. À 3h30 tout d'un coup le vieux volcan qui sommeillait depuis déjà quelques mois s'est réveillé et ce feu d'artifice tout nouveau pour nous était aussi beau et inattendu qu'impressionnant.

Fumée, flammes, lave, tout y était. Toute la bande joyeuse du bord a accepté de bonne grâce ce réveil plus que matinal pour se rendre en toute hâte sur le pont et jouir du féerique spectacle qui se déroulait sous ses yeux. De Maurice à La Réunion, la mer a été très calme. Nous avons fait un excellent voyage.

Au sud de La Réunion, la mer est plus forte grâce à une forte brise et à la pluie ; quelques malades à noter.

Nous avons tous été bien touchés de la surprise plus qu'agréable de l'envoi gracieux à chaque volontaire du charmant colis de M. Noël Couve. Quelle petite fortune chaque colis : eau de Cologne, pâte dentifrice, *shaving stick*, brosse à dents, pommade, savonnettes fines, serviettes de bain, Dettol et que sais-je encore !

Un grand et cordial merci au généreux compatriote pour sa patriotique idée qui a rempli de joie chaque réceptionnaire, un bon et triple hurrah en l'honneur de M. Noël Couve ! Une petite indiscretion me permet de vous annoncer l'arrivée d'une photo prise à Lourenço Marques des onze volontaires, la première copie sera pour vous.

Nous sommes bien traités et tout le monde gâte à sa façon les Mauriciens qui vont porter en Europe l'étoile de leur petit pays, symbole de chance, de succès et de gloire, et faire connaître surtout cette belle étoile de la mer des Indes si glorieuse dans le passé, cette étoile qui n'a jamais ni pâli, ni été ternie et qui éclaire encore le renom mauricien d'un si vif éclat ! Dans nos âmes coloniales, nous possédons aussi notre clef. Cette clef qui représente notre force comme position stratégique et commerciale. Nous emportons aussi notre clef pour

qu'elle serve cette fois là-bas, de l'autre côté des mers, de clef de voûte au grand édifice de la victoire que patiemment tous nous coopérons à construire pour le triomphe de nos armes et de nos drapeaux et la libération du monde du joug de tous ces hideux barbares.

Triomphe de nos drapeaux ! Le drapeau de la grande et forte Angleterre, le drapeau de la belle et bien aimée France, sont certes glorieusement portés par leurs fils respectifs. C'est nous, fils de Maurice, fils de l'île de France, qui porterons plus haut et même plus loin le fier drapeau mauricien.

Cette journée de dimanche se termine par un grand concert de 9 heures à après 11 heures, le commandant lui-même se fendant de deux morceaux de chant.

Départ de Maurice pour s'engager en Afrique du Sud

Employé à la poste de Port-Louis, Jules Brun se rend à Johannesburg pour s'engager dans l'armée sud-africaine. Refusé dans un premier temps pour maladie, il est enrôlé dans l'infanterie, rejoint l'Angleterre avec son régiment puis le front français où il sera blessé.

Johannesburg, 31 mars 1917

Mon cher rédacteur,

J'espère que vous apprendrez avec plaisir que je me suis enrôlé dans le contingent sud-africain. Je pars lundi soir pour Potchefstroom commencer mes études militaires pour trois semaines et, après, relever pour l'Europe. Mon intention était de m'enrôler depuis longtemps et me suis même offert pour le *German East* il y a plus de six mois mais la fièvre m'avait tellement abattu à Maurice qu'on me fit comprendre que le pays étant fiévreux il était plus prudent pour moi d'attendre qu'on formât des troupes pour l'Europe. En un mot, j'étais *rejected*, ce qui m'agaçait énormément. Je ne perdis pas courage car j'étais décidé à faire l'offre de mes services n'importe comment.

Comme employé de poste de Maurice en congé et ayant appris qu'on voulait licencier ceux d'ici pour le service militaire moyennant qu'on trouvât des remplaçants ayant les qualités requises, j'écrivis donc au *Postmaster General* à Pretoria et lui offris mes services. Après avoir pris connaissance de mes différents certificats, il n'eut aucune objection et m'offrit de m'employer pendant la durée de la guerre à raison de 7/6 par jour. À une visite que je fis à Pretoria, j'allais le voir et fus reçu avec beaucoup de courtoisie. Nous entrâmes en arrangements et il m'offrit de visiter son bureau.

Un nom trop allemand pour s'enrôler

Philippe Kœnig émigre en Afrique du Sud en 1910. Il s'enrôle à la déclaration de guerre dans l'armée sud-africaine et participe à la campagne du Sud-Ouest africain allemand, aujourd'hui la Namibie, de septembre 1914 à juillet 1915. Cette lettre souligne sa volonté de servir dans l'armée britannique et sa peur que son nom à consonance germanique soit un obstacle à son enrôlement. Il meurt quelques mois plus tard de maladie en septembre 1917, à Tongaat, en Afrique du Sud. Extrait.

Jerming Street, S.W., 28 juin 1917

J. G. P. Kœnig
au Très Honorable Sir Walter Long, M.P.,
Secrétaire d'État aux Colonies
Bureau des Colonies,
Downing Street.

Monsieur,

Qu'il me soit permis de soumettre à votre considération les faits suivants, et vous demander d'être assez bon pour m'aider dans les présentes circonstances, constatant que le malencontreux nom allemand que je porte, mais qui n'a heureusement rien autrement en commun avec les Allemands, semble faire obstacle à mon emploi dans ce pays, en lien avec la guerre.

Je suis né à l'île Maurice, où ma famille est bien connue. J'ai quitté l'île voici huit ans et je fus employé comme chimiste en chef à la sucrerie de Tongaat, au Natal. Au début des hostilités, je pris du service en Afrique du Sud et je participais, comme soldat, à la campagne occidentale allemande ; à la fin de la campagne, nous avons tous été démobilisés.

Par la suite, j'ai tenté de me joindre au contingent à destination de l'Europe mais n'arrivais plus à passer les examens médicaux. Étant incapable de me joindre à l'armée en Afrique du Sud, j'obtins un congé de mon emploi et me rendis dans ce pays [l'Angleterre] à mes frais en vue de proposer mes services en lien avec la guerre et mes capacités professionnelles.

J'ai sollicité plusieurs emplois dans le secteur des munitions, en tant que chimiste, mais mon nom, je crains, semble me faire obstacle. Je considérerais cela comme une immense faveur si vous pouviez être assez bon pour m'aider à obtenir un emploi dans une manufacture de munitions ou, autrement, dans ma capacité professionnelle de chimiste agricole.

Puis-je ajouter que la question de rémunération est sans objet dans les présentes circonstances, mon seul but étant d'essayer d'être d'une quelconque utilité en lien avec la guerre.



ENGAGÉS DANS TOUTES LES FORCES

Volontaires ou conscrits, les Mauriciens partent au combat avec une grande exaltation patriotique. Comme tous les autres soldats, ils pensent que la guerre sera courte et facile à gagner.

Présents dans les forces terrestres, navales et aériennes, ils combattent dans tous les corps d'armée: l'infanterie, l'artillerie, la cavalerie, la marine, le génie militaire et l'aviation.

Certains pilotes mauriciens se distingueront même dans les tout premiers combats aériens des histoires militaires française et britannique...

L'infanterie comme l'artillerie sont en première ligne sur le front Ouest

LES FORCES TERRESTRES

Dans la perspective de faire une « guerre éclair », les états-majors des belligérants s'engagent au début dans une guerre de mouvement s'appuyant sur leur infanterie légère et la cavalerie. Ils mènent des offensives violentes et rapides mais, dès fin 1914, le front se stabilise et les deux camps, incapables d'avancer et de prendre le dessus l'un sur l'autre, renforcent leurs positions en creusant des tranchées sur des centaines de kilomètres. Le conflit s'enlise et pousse les armées à s'affronter dans une guerre de position – la guerre de tranchées. La cavalerie, inutile dans ce type de combat, est retirée des premières lignes au profit de l'infanterie et de l'artillerie.

Au sein des forces terrestres, l'infanterie est supérieure en nombre aux autres unités. Ses fantassins, combattants à pied équipés de fusils, assurent la défense des tranchées et participent aux offensives de première ligne en traversant le no man's land pour prendre la tranchée adverse.

En août 1914, il existe en France plus de 170 régiments d'infanterie auxquels se rajoutent les régiments d'infanterie coloniale, de réserve ainsi que des territoriaux regroupant les hommes ayant plus de 34 ans. La majorité des Mauriciens sont dans les infanteries des armées alliées, notamment dans l'armée française où l'on trouve 156 fantassins sur 268 engagés. Si la plupart d'entre eux sont dans les tranchées, les bataillons d'infanterie légère – tirailleurs ou chasseurs à pied – sont eux envoyés en



L'artillerie britannique

avant-poste pour des missions de reconnaissance ou d'attaque. Sept Mauriciens ont servi comme chasseurs à pied, ou chasseurs alpins : Léon Arnaud de Foïart, Roger Drouin, Georgy Guérard, Jean Lauret, Pierre-Louis Suzor, Maurice Tuffier et le D^r Volcy Descombes.

Après l'infanterie, l'artillerie joue un rôle essentiel dans une guerre de tranchées. Regroupés en unités appelées batteries, les artilleurs sont au cœur des combats. Ils manient canons et mortiers, tirant des obus à grande distance sur l'ennemi. L'artillerie de campagne ou *Field Artillery* se distingue de l'artillerie lourde ou *Garrison Artillery* en fonction du calibre, de la distance de projection et de la puissance des projectiles. Le nombre d'obus tirés par les belligérants pendant les quatre années de guerre est estimé à un milliard.

La quarantaine de Mauriciens dans l'artillerie sont incorporés essentiellement dans les armées française et anglaise avec, par exemple, Raoul Ferrat sous le drapeau tricolore et Donald Anderson capitaine dans l'artillerie lourde britannique.

Frédéric Feuillherade, engagé à 18 ans dans la *Royal Garrison Artillery*, est photographié avant son départ pour le front dans l'uniforme de son régiment avec sur sa casquette l'insigne de l'artillerie royale, un canon et une couronne. Il sera ensuite affecté au *East Kent Regiment*, surnommé *The Buffs*, puis réformé pour cause de blessure.

La Première Guerre mondiale marque aussi le début de l'artillerie d'assaut avec l'invention des chars ou tanks, véhicules blindés destinés à ouvrir un chemin à travers les barbelés et à enfoncer les lignes ennemies. Ils sont utilisés pour la première fois par les Britanniques lors de la bataille de la Somme, en septembre 1916, puis par les Français, lors de l'offensive du Chemin des Dames, en avril 1917. L'essai est assez peu concluant car beaucoup d'engins tombent en panne, prennent feu ou s'enlisent.



Chars en action sur le champ de bataille

DUNCAN TAYLOR, MITRAILLEUR ET ARTILLEUR MAURICIEN



La mitrailleuse, arme dominante de cette guerre, envoie des rafales de balles – jusqu'à 600 par minute – empêchant les lignes ennemies de percer. Cette arme lourde, d'abord posée sur trépied et manipulée par quatre hommes au minimum, s'allégera peu à peu. Des régiments de mitrailleurs vont se constituer dans toutes les armées, nécessitant des soldats spécialisés comme le Mauricien Duncan Taylor. En mai 1916, à l'âge de 18 ans, alors qu'il est étudiant en Angleterre, il s'enrôle dans l'infanterie. En octobre 1916, il est transféré dans le *Machine Gun Corps* (MGC), corps de mitrailleurs créé un an plus tôt. Il suit un premier entraînement à Belton Park, près de Grantham, dans le Lincolnshire. Envoyé en France le 27 novembre 1916, Duncan Taylor complète sa formation au dépôt du MGC à Camiers, dans le Pas-de-Calais, notamment pour apprendre à abattre des avions ennemis en utilisant la mitrailleuse verticalement. Il quitte le *Machine Gun Corps*, réorganisé avec l'arrivée des chars, pour intégrer d'abord la *Royal Horse Artillery* tractant les gros canons hippomobiles puis la *Royal Garrison Artillery*, spécialisée dans les canons lourds de siège. Devenu lieutenant, il participe aux grandes offensives de 1918 dans le nord de la France. Il est gazé pendant la bataille de la Lys en avril 1918.



La cavalerie indienne avec le Rajah de Rutlam (à gauche au premier plan) à Lingham, en France

La guerre de tranchées a modifié la hiérarchie des forces offensives terrestres sur le front de l'Ouest en cantonnant la cavalerie à des missions de reconnaissance et d'éclairage. Devenus inutiles, quelques régiments de cavalerie sont transformés en bataillons de cavalerie à pied – les hommes se déplacent à cheval mais combattent à pied ou en bataillons d'infanterie. Mais sur les fronts d'Afrique et du Moyen-Orient, des régiments de hussards, de lanciers et de dragons combattent toujours en première ligne. Une vingtaine de Mauriciens servent dans des unités de cavalerie. Six d'entre eux sont dans le *King Edward's Horse* aussi appelé *King's Overseas Dominions Regiment*, composé surtout de volontaires venant des colonies mais habitant en Angleterre.

C'est le cas de Jocelyn Gaud, incorporé à Londres, entraîné à Dublin et envoyé sur le front français en avril 1915. Quelques hommes sont aussi enrôlés dans la *South African Horse* qui a combattu sur le front est-africain ou dans la cavalerie indienne sur le front de Mésopotamie. Deux frères Souchon sont aussi dans la cavalerie. Engagé avant guerre dans le *King Edward's Horse Regiment*, Georges Souchon intègre ensuite le régiment indien des *17th Lancers* qui rejoint le front français en novembre 1914. La reprise de la guerre de mouvement sur le front de l'Ouest en 1918 redonne un rôle à la cavalerie. Gustave Souchon, frère de Georges, incorporé au *15th The King's Hussars*, reçoit en novembre une citation pour bravoure au combat.

LES FORCES NAVALES

Le conflit s'étend sur un vaste front maritime couvrant la Manche, la mer du Nord, l'océan Atlantique, la Méditerranée, la mer Baltique, la mer Noire et plus ponctuellement l'océan Indien, la mer du Japon et l'océan Pacifique.

Les puissances alliées ont une flotte supérieure en nombre à celle des Empires centraux grâce, entre autres, à la *Royal Navy*, la plus puissante force navale mondiale en 1914, dotée d'un arsenal composé de cuirassés – dont les fameux *dreadnoughts* –, de croiseurs, de destroyers, de torpilleurs et de sous-marins. Elle est secondée par les marines australienne et indienne, patrouillant et déminant mais aussi escortant et transportant troupes et matériel militaire jusqu'aux fronts de Mésopotamie, d'Égypte et d'Afrique de l'Est. Le Royaume-Uni et la France misent sur leurs forces navales pour affaiblir les Empires centraux en imposant un blocus pour les priver de tout approvisionnement extérieur.

Les Allemands ripostent en attaquant les navires de commerce, d'abord par une guerre de course surtout dans l'océan Indien, puis par une guerre sous-marine avec ses sous-marins *U-Boots*.

Une quarantaine de Mauriciens, dont certains ont travaillé dans la marine marchande avant la guerre, servent surtout dans les marines de l'Empire britannique. Engagés dans

la *Royal Navy*, Gustave Durand participe à la bataille de Jutland en mer du Nord et Harold Regnard est observateur dans des ballons placés en altitude au-dessus des mers pour repérer les sous-marins allemands.

Joseph Daniel, matricule 1656, s'engage volontairement dans la marine française en 1917. Il est d'abord affecté au 5^e dépôt des équipages à Toulon puis il est timonier à bord d'un navire de l'armée française. Il est blessé lors d'un torpillage en mer Méditerranée. En 1920, il retourne à Maurice puis s'installe à Madagascar, souffrant des séquelles de sa blessure à l'oreille. Il meurt en 1925 à Marseille.



Le timonier Joseph Daniel



Le cuirassé français *Henri IV* dans le détroit des Dardanelles

SOUS-MARINS ET MINES MARINES



Deux sous-marins U-boots échoués sur les côtes anglaises



Une mine marine échouée sur une plage danoise après la bataille de Jutland



La salle des machines d'un sous-marin allemand



Des sous-mariniens américains préparant une torpille

LA MARINE MARCHANDE EN DANGER

Les marines marchandes maintiennent leurs activités sur toute la durée de la guerre tout en étant sous le contrôle des armées. Réquisitionnées pour le transport des soldats ou des marchandises, elles sont la cible de croiseurs et de sous-marins. Les torpillages des navires anglais et français inquiètent ou endeuillent des familles mauriciennes dont les fils sont marins. Le croiseur allemand *Wolf*, qui dépose des mines marines dans l'océan Indien, coulera le 30 mars 1917 le *Dee* en route pour l'Australie. Une quinzaine de marins mauriciens sont faits prisonniers puis internés en Allemagne. En novembre 1917, la flotte germanique torpille en mer du Nord le *Dunrobin* avec un bilan de 13 morts dont D. Houna, 34 ans, cuisinier à bord.

Le *Dorothy*, qui faisait la liaison entre Tunis et Salonique, est coulé en Méditerranée par un sous-marin allemand le 24 février 1917 ; à son bord Raoul Bessenger, chef de cabine, meurt à l'âge de 34 ans. Au total, onze Mauriciens de la marine marchande britannique disparaissent lors de torpillages pendant le conflit.

La route maritime pour les volontaires mauriciens est aussi dangereuse. En 1917, en quelques semaines, deux navires des Messageries Maritimes ayant des Mauriciens à bord sont torpillés par des sous-marins allemands en mer Méditerranée.

L'*Ernest Simons* qui fait route de Marseille à Madagascar est torpillé le 3 avril au large de l'Algérie, à Cap Rosa, par le sous-marin allemand UC 37, faisant onze disparus. Le passager Jean Toulorge, retournant à Maurice en permission, est sauvé. Vingt-quatre sacs de lettres et de journaux expédiés de France n'arriveront jamais à Maurice.

Le 29 mai, c'est au tour du *Yarra*, parti de Madagascar pour Marseille, d'être coulé. Le bilan est de huit disparus, les autres passagers sont sauvés, dont Raoul et Gaston Avrillon ainsi que René de Villecourt partis de Maurice pour rejoindre l'armée française. Les Mauriciens disparus lors de torpillages, dont les noms figurent sur le mémorial de Tower Hill à Londres dédié aux marins de la marine marchande morts pendant la guerre, sont : D. Houna, cuisinier sur le *Dunrobin* (1917), M. Joseph, marin sur le *Kwasind* (1917), M. Corby, ingénieur sur l'*Aberdon* (1917), Thomas Henry Dale, marin sur le *Framfield* (1916), Raoul Bessenger, chef de cabine sur le *Dorothy* (1917), William Rangasamy, chef cuisinier sur le *Northumbria* (1919), Govinden Armoogum, qui avait changé son nom en Samuel Wingden, pompier sur le *Canonessa* (1918), Joseph Labonté, maître d'équipage sur le *Warnow* (1917), Lier Lagesse, pompier élagueur sur le *Ventmoor* (1918), Alfred Mac Donald, serveur au mess sur l'*Idaho* (1918).

LE GÉNIE MILITAIRE

L'ingénierie militaire, les *Royal Engineers* côté britannique ou le génie côté français, soutient les autres unités terrestres en accomplissant diverses tâches : fortifications, constructions ou réparations de routes, de ponts, de voies de chemins de fer ou toute infrastructure de transport, pose ou destruction de champs de mines... Les hommes du génie, appelés aussi sapeurs ou pionniers, sont télégraphistes, transmetteurs, électriciens, pontonniers, démineurs, ingénieurs ferroviaires, architectes de fortifications...

C'est le génie qui va utiliser pour la première fois en 1915 le lance-flammes, arme terrestre conçue pour projeter un liquide enflammé. Il est confié dans l'armée française aux sapeurs pompiers de Paris qui intègrent le 1^{er} régiment du génie pour les premiers essais. C'est aussi le génie qui lance une véritable guerre souterraine des mines.

Les tunneliers creusent avec discrétion des galeries pour accéder à la tranchée ennemie. Le but est de la faire s'effondrer à l'aide d'explosifs avant de lancer l'assaut. Ainsi, sous la seule butte du Vauquois, à l'ouest du Verdun, 17 km de galeries souterraines ont été creusées avec plus de 500 explosions.

Parmi la vingtaine de Mauriciens servant dans le génie, certains ont un savoir-faire les qualifiant d'emblée pour ce corps : Maurice Pitot – *Royal Engineers* – est étudiant en ingénierie, Louis Auguste Maillard – 9^e régiment de génie – est élève géomètre, Xavier Koenig est géomètre assermenté et Marc Louis Rontaunay, dans l'armée australienne, est aiguilleur. Paul Guérard, sapeur-télégraphiste dans l'armée française, est spécialisé dans les transmissions téléphoniques et télégraphiques entre le front et le haut commandement ; Julien Dagonne est sous-lieutenant dans le génie militaire britannique affecté au *Inland Water Transport*, en charge du bon fonctionnement des canaux pour acheminer nourriture et munitions vers les premières lignes ou en évacuer les blessés.

Dès avril 1915, les brigades spéciales des *Royal Engineers* doivent aussi riposter à l'usage des gaz par l'armée allemande. Maxime Le Maire est affecté à cette unité comme chimiste. D'abord engagé dans la Légion étrangère en novembre 1915, il s'enrôle un mois plus tard dans l'armée britannique, dans le *Hampshire Regiment* puis dans les *Royal Engineers*. Il est tué lors de l'offensive de la Somme, le 1^{er} juillet 1916. À côté de ces unités spéciales, des ingénieurs œuvrent à l'arrière dans des usines de guerre. Des Mauriciens sont ainsi ingénieurs dans des arsenaux comme Alphonse Descombes ou George Taylor, ou dans des usines de munitions, comme Jules Bax.



Richard Rivière, observateur dans l'armée française, devant son avion

L'AVIATION

À la fin de la guerre, l'aviation devient une arme redoutable, notamment grâce à des progrès techniques tels que le tir à la mitrailleuse à travers l'hélice et les liaisons radio avec le sol. Par rapport au nombre total de combattants et en comparaison avec d'autres pays, l'île Maurice, avec une quarantaine d'hommes, est fortement représentée dans l'aviation. Ces aviateurs et observateurs de guerre sont très majoritairement dans l'armée britannique, au *Royal Flying Corps* qui devient la *Royal Air Force* en avril 1918. Aux commandes de machines Nieuport, d'Avro, de Bristol et de Farman, les aviateurs ont pour mission d'abattre les avions ennemis, de bombarder les aérodromes et de mitrailler les troupes ennemies.

Les pilotes sont accompagnés d'observateurs notant les mouvements de l'ennemi et photographiant les sites adverses. Bertie Anderson, Adrian Lindop et Richard Rivière sont les seuls observateurs mauriciens qui servent, respectivement, sur le front Ouest, en Mésopotamie et en Serbie.

Certains, comme Horace Clunies Beugeard qui décède le 18 décembre 1918, combattent au sein d'escadrilles de l'aéronautique maritime qui connaît un plein essor entre 1914 et 1918. Ils sont pilotes d'hydravions ou observateurs dans des ballons statiques.

Après cinq combats aériens victorieux, les aviateurs reçoivent le titre honorifique d'as de l'aviation. C'est le cas de Raoul Lagesse qui, à 23 ans, fait son premier vol en solo après seulement huit jours de pratique. En 1918, il part pour le front et, le 2 octobre, commandant une patrouille de quatre appareils, il attaque huit Fokkers. Quatre d'entre eux sont détruits. Il reçoit la même année, en 1919, la *Distinguished Flying Cross* et la Croix de guerre belge.

Le Mauricien Philippe Cadet de Fontenay qui rejoint l'armée britannique en 1916 est aussi un des héros des débuts de l'aviation militaire. D'abord incorporé dans le 28^e bataillon du *London Regiment*, il passe ensuite, en janvier 1917, au *Royal Flying Corps*. Le 26 mai 1917, il obtient son brevet de pilote et il est affecté avec le grade de sous-lieutenant à la 4^e escadrille avec laquelle il participe à des combats aériens au-dessus des tranchées en Belgique et dans le nord de la France. Philippe Cadet de Fontenay est alors aux commandes d'avions de type Sopwith Pup ou Avro. Le 12 novembre, il pilote un Nieuport B3578 et abat un avion ennemi de type Albatros au-dessus de la forêt de Houthulst dans les Flandres. Le 15 décembre, dans la même région, il atteint un autre Albatros. En quelques mois, aux commandes de différents Nieuport, il abat en tout



Avion britannique attaquant un zeppelin allemand survolant l'Angleterre en mars 1916

cinq avions ennemis, un chiffre lui donnant droit au titre d'As. Téméraire, il s'approche à moins de cinquante mètres de l'avion ennemi pour tirer, une stratégie d'attaque lui valant d'être surnommé *The Mauritian Mauler*, le boxeur mauricien, par ses camarades. Début 1918, il regagne le centre de formation de son régiment en Angleterre. En avril 1918 est créée la *Royal Air Force* (RAF) regroupant le *Royal Flying Corps* et le *Royal Naval Air Service*. Philippe Cadet de Fontenay est alors promu lieutenant instructeur avec la mention « Pilote enthousiaste et fiable, a fait du bon travail ». À la fin de la guerre, il est décoré de la Médaille de la Victoire et de la Médaille de Guerre britannique et reste dans la *Royal Air Force* jusqu'en 1926 comme instructeur. Lors de la Seconde Guerre mondiale, il se joint aux Forces aériennes françaises libres, en tant que pilote puis à nouveau à la RAF comme instructeur.

La contribution mauricienne à l'aviation inclut aussi des ingénieurs travaillant dans les ateliers aéronautiques comme Sède Antelme et Gaston Cugnet, employés dans les ateliers Blériot en France. Marcel Dumat, classé service auxiliaire en octobre 1917 pour paludisme, est ouvrier dans les ateliers de Chalais-Meudon qui fabriquent des aérostats ou des dirigeables. Elliott Smith est lui mécanicien dans l'aviation australienne.

Les accidents d'avions sont fréquents, même lors de vols d'entraînement. Quatre Mauriciens sont décédés de chutes d'aéroplane : André Bouic, Octave Harel, Georges Pierrot et Maurice Pitot. Michel Lagesse n'a, lui, qu'une clavicule et un bras fracturés après la chute de son appareil. D'autres sont faits prisonniers après l'atterrissage de leur appareil en territoire ennemi, comme Victor Lindop, détenu dans un camp allemand de septembre 1914 à novembre 1918.

Pilotes dans l'armée britannique :

Fernand Antelme, Philippe Cadet de Fontenay, Horace Clunies Beaugeard, Lindsay Bolton, André Bouic, André Colin, Gabriel Colin, Jules Colin, Stephen Coombes, Noël Couve, Gabriel de Gaye, Octave Harel, Michel Lagesse, Raoul Lagesse, Henri Legras, Guillaume Lenferna de la Motte, Maurice, Le Maire, Philippe Le Merle de Chapuiset, Victor Lindop, Gérard Mac Grégor, René Mellish, Michel Montocchio, Leslie Paddle, Roger Péril, Georges Pierrot, Maurice Pitot, Philippe de Saint-Félix de Maurémont, Henry Scott, Guy Souchon, Raymond Tyack, Emmanuel Vandermeersh

Observateur dans l'armée britannique :

Bertie Anderson et Adrian Lindop

Pilotes dans l'armée française :

Georgy Guérard et Alfred Lenferna de la Motte

Observateur dans l'armée française :

Richard Rivière

LES HÉROÏNES DE L'OMBRE

Les hommes partis au front sont remplacés à l'arrière, en Europe, par des femmes. Dès l'été 1914, les femmes d'agriculteurs doivent assumer l'ensemble des tâches des exploitations, elles gèrent désormais les fermes et les cultures. Le président du Conseil français, René Viviani, adresse, le 6 août 1914, un long discours aux femmes françaises et leur fait, entre autres, l'injonction suivante : « Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur le champ de bataille ».

Après les premiers combats meurtriers, beaucoup de femmes bourgeoises s'engagent à la Croix-Rouge comme bénévoles ou infirmières à l'image de l'épouse du roi de Belgique, la reine Elizabeth. En France, plusieurs Mauriciennes résidant à Paris comme en province se rendent aussi auprès des blessés dans les hôpitaux.

À partir de fin 1915, la guerre se révélant plus longue que prévu, des femmes, souvent de milieu modeste, sont réquisitionnées dans les usines d'armement, ce sont les célèbres munitionnettes. Les historiens estiment qu'elles représentent un quart des ouvriers en France en 1918. Les patrons d'usines doivent ouvrir dans leurs locaux des crèches et des salles d'allaitement. Le travail de ces femmes s'avère dangereux du fait de la manipulation de produits toxiques et de risques d'explosion, les ouvrières britanniques sont d'ailleurs surnommées les « canaris » en raison de la couleur jaune que le TNT donne à leur peau. Les femmes investissent aussi des métiers jusqu'alors exclusivement réservés aux hommes : facteurs, conducteurs de tramway ou de taxi, pompiers...

Une première branche militaire féminine est créée au Royaume-Uni en mars 1917 pour recruter des femmes en remplacement des hommes partis au front. Margaret Gibson, mauricienne par sa mère, s'enrôle en juillet 1917 dans le *Women's Army Auxiliary Corps* (WAAC) appelé à partir de 1918 le *Queen's Mary's Army Auxiliary Corps*. Il existe quatre services : cuisine, employé de bureau, mécanique et divers.

Margaret Gibson a le rang d'administratrice, équivalent à celui d'officier dans l'armée. Elle assure l'intendance de plusieurs internats du WAAC sur le sol français dont ceux d'Abbeville et de Dieppe. Son courage lors du bombardement d'Abbeville lui vaut d'être la première décorée de la *Women's Army Auxiliary Corp Military Medal*. Elle meurt de dysenterie, au Tréport, en 1918.

À la fin de la guerre, les hommes, de retour du front, reprennent souvent leur place et évincent les femmes de leurs nouvelles fonctions mais l'émancipation est en marche : les Anglaises, Allemandes et Belges obtiennent le droit de vote.



Les femmes sont réquisitionnées pour travailler dans les usines de munitions

De l'infanterie à l'artillerie

En 1916, Marc Lenoir part volontairement en France où il est incorporé dans un régiment d'infanterie. Grièvement blessé en Champagne, il reprend du service, après sa convalescence, dans un régiment d'artillerie lourde. Dans cette lettre qu'il adresse le 12 mars 1917 au rédacteur en chef du quotidien *Le Radical*, Fernand Louis Morel, il évoque sa blessure et son changement de corps. Quelques mois plus tard, en octobre 1917, Marc Lenoir sera gravement gazé dans les Flandres et il sera réformé.

Il y avait bien longtemps que je voulais venir causer un peu avec vous, mais après ma blessure j'écrivais très difficilement; puis, j'ai été d'un côté ou de l'autre sans jamais avoir un moment à moi. Comme vous le voyez par ma lettre, je suis passé, depuis ma sortie de l'hôpital, dans l'artillerie lourde, arme beaucoup moins fatigante que l'infanterie. J'ai tout de même eu beaucoup de chagrin en quittant mon ancien régiment où j'avais reçu le baptême du feu et où le danger perpétuel avait fait de nous, officiers et soldats, des véritables frères. Nos officiers du 127^{me} étaient pour nous plus que des frères car en sus de l'affection qu'ils avaient pour nous, ils nous guidaient et nous conseillaient comme un père l'aurait fait pour ses fils, et beaucoup de nous leur devons notre existence; toujours les premiers au feu, ils étaient les derniers à se reposer; leur souci constant était le bien-être de leurs copains, les soldats!

Je puis vous certifier que, sur un signe d'eux, on se serait fait tuer avec plaisir; du reste, avec eux l'objectif était toujours atteint et les Boches nous connaissaient bien. Comme soins, dans les hôpitaux, rien ne nous manque; les médecins sont très gentils pour nous et nous soignent avec un dévouement absolu.

L'éloge des majors n'est plus à faire; leurs noms sont inscrits au livre d'or de l'armée française et je crois qu'après la guerre il y aura bien peu de poilus qui ne conserveront pas une éternelle reconnaissance à cette équipe d'élite. J'ai su qu'il y avait pas mal de jeunes Mauriciens partis pour l'armée anglaise; ils ont bien fait car la lutte d'aujourd'hui est une question de vie et de mort pour nous tous et il vaut bien mieux se faire tuer, s'il le faut, plutôt que de vivre sous la botte des sauvages que l'on appelle Boches.

Je n'ai jamais eu la chance de rencontrer un de mes compatriotes dans l'armée française; nous sommes si peu nombreux ici qu'il faut un véritable miracle pour se voir. Je suis pour le moment loin du feu, devant passer encore quelque temps à l'arrière pour me refaire. Mais j'espère bien être de nouveau au front pour le galop final; il serait tout juste que j'eusse cette chance, n'ayant pas été à l'ouverture du bal. On risque bien d'y laisser sa peau, mais qu'importe si c'est pour la France et la liberté.

Je devais vous envoyer quelques notes prises au jour le jour pendant mon séjour aux tranchées, mais je préfère attendre encore quelque temps, car les paquebots ne sont pas sûrs

dans ce moment et je crains aussi Madame la Censure qui pourrait me jouer le vilain tour de confisquer mes carnets. J'ai pu, à ma permission de convalescence, passer quelque temps à Paris que j'ai trouvé très beau et très digne dans le grand malheur qui frappe la France, cette terrible guerre ayant atteint presque toutes les familles. À Paris, mes compatriotes et moi, comme des centaines de Poilus français, nous trouvons tous une famille qui nous a adoptés: c'est celle de M. Robert de Rochecouste. Jamais nous ne pourrons avoir assez de reconnaissance pour le bien qu'il nous fait à tous.

Au revoir, mon cher Morel, j'espère que d'ici peu de temps on aura le plaisir de se revoir et de raconter de vive voix certaines petites histoires qui vous intéresseront, j'en suis sûr.

Bien cordialement à vous.

Le patriotisme d'un aviateur mauricien

Octave Harel est employé sur la propriété sucrière Rivière des Anguilles au début de la guerre. Le comité de Chazal finance son voyage en Angleterre où il s'engage d'abord dans l'infanterie avant d'être incorporé au Royal Flying Corps. Le 18 août 1917, son avion disparaît en patrouille, probablement abattu dans la région de Douai en France. Il est enterré au cimetière de Lallaing avec le capitaine William Hope Walker, son observateur de l'armée canadienne. Cette lettre écrite à ses parents est la dernière avant sa disparition.

Le 31 juillet 1917

Je vous disais combien j'étais fier d'être au front et de prendre ma part des risques terribles que nous courons. Je pense à vous sans cesse depuis que je suis ici, et aux angoisses que vous allez traverser pendant le temps que durera mon séjour au front. Une chose me console: c'est de savoir que vous avez toujours partagé mon idéal et approuvé le noble sentiment qui m'a fait joindre l'armée. Je sais que j'aurais pu, comme tant d'autres, m'abstenir de ce que je crois être un impérieux devoir, et, par le fait, je vous aurais laissé le repos et la tranquillité. Je préfère, néanmoins, à une existence oisive et heureuse celle de périls et de dangers que je vais mener. J'étais libre: c'est toute justice que je me sois fait soldat. Pour ce qu'il en est de vous, chers parents, et de l'avenir, Dieu veillera sur votre repos. Vous êtes grands et courageux, et jamais plus que maintenant. J'ai compris ce que signifient, pour des enfants, des parents comme les nôtres. Dieu entendra vos prières; Il sait où résident le mérite et la noblesse des sacrifices consentis; Il me gardera à vous. Ce n'est qu'une mauvaise période de quelques mois à traverser, après quoi je serai libre et magnifiquement heureux.

Si, pourtant, Dieu voulait de moi, je suis prêt. Je mourrai pour la plus grande cause pour laquelle les hommes se seront jamais battus, avec la ferme conviction que ma mort servira un peu plus à la délivrance de l'humanité. Cette guerre demandera bientôt des sacrifices plus terribles encore ; et qu'est-ce que la mort si nos ennemis doivent avoir le dessus !

Non ; il vaudrait mieux s'en aller d'une mort glorieuse que de voir les jours mauvais qui pourraient suivre ! J'ai appris à me faire une volonté et j'ai du courage ; je suis sûr que je subirai les épreuves du front sans fléchir ! La pensée de la mort semble toujours terrible quand on est jeune encore ; et j'aurai bien des défaillances, je le sais. Mais je serai soutenu par votre exemple à tous, et cela me rendra fort. Que je vous retrouve un jour ou non, sachez que vous n'aurez jamais à rougir de moi, mais, bien au contraire, vous pourrez être fiers de votre fils.

Lettres d'un Mauricien dans la cavalerie indienne

Après ses études au Collège royal de Curepipe et une formation d'ingénieur en Angleterre, Amédée Rouillard travaille en Birmanie, colonie britannique, dans les services d'irrigation. Officier de réserve, il s'engage en 1915 dans les troupes indo-britanniques dans un régiment de cavalerie, les 32nd Lanciers. En novembre 1915, il est envoyé sur le front de Mésopotamie d'où il écrit à sa mère et à son frère Louis. Il y évoque son engagement, son quotidien au début de la campagne de Mésopotamie et ses proches : sa femme Veronica, sa fille Norah, son frère cadet Melchior et sa sœur Françoise. Il meurt au combat le 18 décembre 1916 en Irak.

Le 19 juillet 1915

Mon cher Louis,

Je te remercie de ta lettre du 30 juin et je suis bien fâché de savoir que mes lettres du mois de mai ne te sont pas parvenues. Je t'avais écrit pour te dire de passer mon compte à la banque commerciale à Vera. Ce compte sera nourri d'ici tous les mois. Vera avait l'intention de rester avec Maman jusqu'au retour de Melchior du bord de mer qui devait s'installer chez elle.

[...]

Il est évident à l'heure qu'il est que je me suis laissé rouler encore une fois par le gouvernement. Il était convenu par écrit public, dans la gazette officielle, que les officiers de la réserve resteraient dans l'Inde. Aussitôt arrivé ici, le gouvernement refuse de laisser les officiers de

l'armée active quitter l'Inde et expédie ceux de la Réserve. Cela me ferait plaisir d'aller tuer des Boches mais, comme j'ai femme et enfant, je ne me serais pas volontiers laissé envoyer à l'armée, si j'avais su à quoi m'attendre. Numéro deux, je ne m'attendais pas à ce qu'une fois dans l'armée, on me force à souscrire à un *Provident Fund Civil*. Me voilà par conséquent avec moins d'argent que je ne croyais, et dans une position peu agréable, mais somme toute je ne regrette pas, car entre nous soit dit, on ne voulait pas me laisser quitter le Yeu Canal, et j'y serais devenu toqué, de tracas, d'*overwork*, et de la manière dont mes chefs me traitaient.

[...]

Il vaut mieux que Vera reste à Maurice pour le moment. Si, par hasard, il m'arrivait un boulet de 42 cm ou même de moindre calibre, il faudra que quelqu'un l'aide à ramasser ce que je lui laisse en Angleterre, en Birmanie et à Maurice et qu'elle fasse valoir ses droits à sa pension et à celle de Norah (femme et fille d'officier).

[...]

J'ai été très fâché d'apprendre que tu avais eu à quitter la Vaucluse, et que tu ne sois plus aussi bien logé. Tu dois être cependant mieux que moi, qui n'ai qu'une chambre à coucher et un *sitting room* pour tout [...], mais Dieu merci un mess très confortable.

Tu te trompes si tu crois que je ne fais rien. *Drill* de 5.30 (lever à 4.30) à 11 heures [...] déjeune et m'occupe [...] 2.30 puis *drill* jusqu'à 5.30 [...] écrire et lire les bouquins militaires, jusqu'à 8 heures, dîner à 8.30 et coucher à 10.30. Comme nous avons beaucoup de recrues, on travaille le jeudi. Comme je n'ai pas beaucoup d'argent je ne sors guère et je n'en ai du reste pas le temps.

La guerre d'après ce que nous croyons tous finira par la défaite complète de l'Allemagne, si nous nous trompons, nous serons tous allemands bientôt, excepté ceux qui seront crevés. En sujets britanniques, nous payons nos dettes, accumulées depuis des années où nous n'avons pas vu clair, et où nous sommes contents d'une armée peu considérable en nombre, et de quelques volontaires.

Qui vivra verra, c'est dommage qu'on ne croit pas à l'enfer, que méritent nos chers ennemis les boches à cause de la façon dont ils font la guerre aux femmes et aux enfants. Ce sont cependant des gaillards étonnants. Ils ont trouvé moyen de rêver pendant 40 ans à la domination du monde, à s'y préparer sans cesse, sans que leurs voisins n'y aient pris aucune affection, sans même y attirer l'attention du public anglais.

C'est étonnant que nous n'ayons jamais entendu parler des doctrines de [...] avant la guerre. Mais c'est vrai et il a fallu commencer la guerre avec une armée de moins de 100 000 hommes sans aucune organisation pour l'augmenter, l'armer, la nourrir ou la vêtir.

[...]

Ton frère affectionné

Le 29 novembre 1915

Ma chère mère,

Je suis militaire depuis sept mois et commence à être ce qu'on appelle un Anglais, c'est-à-dire à n'être pas plus bête que les autres; je fais marcher mon escadron sans punition aucune, au commencement, il a fallu leur faire voir qui était le maître, mais, depuis cela, je ne punis plus. Après que mes jeunes soldats aient fait des bêtises, je les fais passer devant moi, deux ou trois heures après, quand il n'y a plus de danger que je me mette en colère, et je leur dis « vous avez fait ceci ou cela », je leur demande s'ils comptent cesser, ils disent oui et la plupart du temps cela cesse.

Françoise m'a écrit par la malle dernière. Les nouvelles qu'elle me donne me font une félicité d'avoir pu aller à l'armée quoiqu'il arrive.

Il y a tant de gens, qui ont tout lâché pour faire leur devoir que l'on se sent peu de chose, quand, comme moi, on est devenu soldat sans rien perdre.

Les nouveaux régiments qui arrivent ici, sont pleins de gens, tels que docteurs, avoués, avocats, qui ont tout lâché, leurs familles, leurs clientèles, leur avenir sans hésiter, que cela me fait honte d'avoir tant pensé à moi et aux miens avant de marcher, tu me diras qu'on ne doit pas avoir honte de penser aux siens, je suis d'accord avec toi, jusqu'à un certain point, mais nous avons dépassé ce point-là, et tous ceux qui peuvent le faire, c'est-à-dire qui ne laissent pas la misère noire derrière eux ne doivent penser qu'à marcher et doivent fermer les yeux aux souffrances qui les attendent et qui attendent ceux qui les aiment.

Dieu merci, la France et l'Angleterre ne manquent pas de gens qui savent faire leur devoir, car les Allemands n'en manquent pas non plus, c'est la nation la plus virile qui finira par gagner. Plus on lit sur la guerre plus il devient évident que c'est une guerre où nous défendrons les principes de liberté contre le militarisme prussien. Les Prussiens sont des gens aussi sincères que nous, et croient à leur cause, comme nous croyons à la nôtre, mais il est impossible d'admettre que nos descendants seront heureux sous le régime prussien, par conséquent, il faut marcher, du reste nous autres, Mauriciens, nous n'avons pas le choix, nous appartenons à deux patries, qui sont toutes les deux en guerre, et si on ne marchait pas, on serait doublement criminel. Il est vrai que tout le monde ne peut pas marcher, par exemple Louis qui est trop vieux et Melchior qui est trop pauvre. Raison de plus pour que moi, qui ne suis que passablement vieux et pauvre, fasse ce que je peux, surtout comme la plupart des personnes de mon nom n'ont pas l'air de se précipiter dans l'armée, si je crève tant pis, si je ne crève pas tant mieux, et voilà tout. En voilà une tartine à tout casser mais cela te fera plaisir et peut-être du bien de savoir ce que je pense.

Je vis dans un régiment de gens épatants, comme manières, comme patriotisme, et comme ce qu'on appelle en anglais, sentiment de devoir. Ils ont déteint sur moi et j'ai beaucoup gagné à les fréquenter. Il est possible que je ne trouve pas occasion de me battre mais j'aurai toujours

la satisfaction de savoir que j'ai fait mon devoir, par conséquent cela en vaut la peine.

Tu m'as demandé dans une de tes lettres, le rapport que le Colonel a fait sur moi au Général en chef, le voici :

« Cet officier a des qualités au-dessus de la moyenne en matière de direction et d'administration, il est aussi plein de tact tant envers ses inférieurs qu'envers ses supérieurs, cet officier est plein de zèle pour son ouvrage dans le régiment. Il a souvent commandé tantôt un escadron tantôt un autre et il a été très utile au régiment. Il a une santé de fer, est énergique et est bon cavalier. Le Général a endossé la tartine en disant simplement un officier utile et capable. À Agra, j'ai été présenté au Général, qui y était en inspection, homme du monde, aimable et distingué, qui est le Comte de Radnov et que j'ai revu depuis avec plaisir à Delhi.

New cantonments,
Jubbulpore CP, Delhi,

16^e septembre 1916

Mon cher Louis,

Après une existence assez monotone ces temps derniers, les événements ont commencé à ronfler un peu. Nous sommes en pleine mobilisation, le régiment devant sous peu partir pour la Mésopotamie, l'endroit où les poules ne pondent pas. Nous devons relever un autre régiment qui y est depuis 2 ans. Mon escadron part de Karachi vers la fin du mois et je pars avec. Voilà le sac à nouvelles. On dit à Simla que les Turcs sont à court de munitions et que la campagne finira avant la fin de l'hiver, mais naturellement on ne peut guère se fier à cela. Du reste, il paraît qu'il faudra une armée d'occupation assez considérable pour empêcher les Arabes de tout piller et qu'il faudra beaucoup de cavalerie, par conséquent je m'attends à y rester plus longtemps.

Je ne dis rien de tout cela à maman dans la lettre que je lui écris aujourd'hui. Je leur dis simplement que l'on dit que le Régiment va partir et je ne lui écrirai définitivement qu'au moment du départ. Les lettres pourraient lui arriver en [...] je tiens à ne [...] le plus tard possible. J'aurai bien voulu lui épargner cela, la faute n'en est pas à moi mais au Gouvernement de l'Inde par lequel je me suis laissé rouler de main de maître. Je t'en parlerai après la guerre et j'espère aussi au Gouvernement de l'Inde. D'un autre côté, si je n'étais pas venu dans l'armée de bon gré, au commencement, j'aurais très probablement été obligé de le faire plus tard. Donc je ne regrette pas et si ce n'étaient maman, Vera et Norah, je serais enchanté. Le colonel a fait de son mieux pour me faire devenir capitaine, en a écrit et en a parlé à Simla mais on n'a pas voulu, à cause du précédent que cela aurait créé.

Par conséquent, je suis toujours lieutenant, autre petite saleté dont je me souviendrai après la guerre. Je pars avec une paye diminuée de 200 par mois. Au lieu d'avoir 1 200, je n'aurai que *level furlough pay* et *military pay of rank*, ce qui me rapportera que 1 000. Heureusement que je pars comme chef d'escadron (*squadron commander*) ce qui me vaut 100 par mois. Plus un *temporary captaincy* ou une addition d'encore 150. Mais s'il arrive au régiment d'autres officiers supérieurs, je retombe tout de suite à 1 000. Autre saleté à se rappeler.

Heureusement qu'il n'y a guère d'occasion de dépenser en Mésopotamie. Par conséquent, Vera et Norah ne le ressentiront pas. Je pense au contraire augmenter un peu et permettre à Vera de se faire une petite réserve *against a rainy day*.

[...]

Je me suis fait inoculer contre la typhoïde et le choléra et ai pris toutes les précautions possibles.

[...]

Je vais tâcher de me faire photographe avant mon départ et de vous en envoyer un exemplaire.

Mon adresse à l'avenir sera: *Lieutenant C. L. A. Ronillard, 32nd Lancers,*

Indian Expeditionary Force, D, c/o Post Master General, Bombay

S'il y avait occasion d'écrire direct, écris *c/o Post Master General Busrah* au lieu de *Bombay*.

J'espère que tu vas bien et que tes affaires ne te surmènent pas.

Amitiés à Louisa et aux mioches.

Ton frère et ami

Le 2 novembre 1916

Ma chère mère,

Je t'ai écrit il y a quelques jours pour te dire que le régiment avait été envoyé en Mésopotamie et que j'étais parti avec. Je sais que cette nouvelle te fera de la peine, j'aurais bien voulu te l'éviter, je t'ai écrit à l'époque où je suis allé à l'armée, les conditions dans lesquelles j'ai changé ma pioche pour la lance, ces conditions n'ont pas changé, mais le gouvernement ne les a pas tenues, il ne me reste donc qu'à faire mon devoir toujours et quand même et à te dire ainsi qu'à Vera que je suis content d'être ici, mais bien chagrin de la peine et des anxiétés que je vous cause.

À peine arrivé ici nous avons senti la poudre, nous sommes à moins de 5 *miles* des Turcs. J'ai déjà pris part à plusieurs escarmouches et le sang de mes grands-pères se manifeste: j'ai une peur bleue avant de commencer mais quand c'est en train je ne m'aperçois d'aucun danger, ce

qui est très heureux. J'avais une peur bleue d'avoir peur, nos hommes sont splendides et mes rajputs se conduisent d'une façon admirable, la discipline est excellente, il nous arrive souvent de ne pas pouvoir répondre au feu, et tout le monde marche comme à l'exercice.

[...]

La semaine dernière nous avons fait une reconnaissance que je commandais et nous avons eu une jolie petite bataille, où tout a marché comme à la baguette, nous avons trouvé moyen de ramasser une demi-douzaine d'Arabes et de capturer un cheval, ce qui n'est pas méchant, car ces gens-là ont peur de nous. Ils ne se laissent pas approcher facilement. Nos pertes sont jusqu'à présent très basses, un homme et un cheval blessés. Nous vivons dans un camp près du Général. J'ai une tente toute petite où ne peux me tenir debout. Par conséquent, j'ai fait creuser un fossé que j'ai recouvert de ma tente de façon à avoir de la place en hauteur.

L'ouvrage qui nous a été confié n'est guère dangereux tant qu'on fait attention et qu'on ouvre les yeux. La division dont nous faisons partie est la meilleure d'ici.

Décembre 1916

Ma chère mère,

Je voudrais t'écrire plus souvent que je ne l'ai fait dernièrement mais les jours se suivent et se ressemblent tant qu'il n'y a presque rien à conter vu qu'il est expressément défendu de parler de la guerre, des troupes, ou de quoi que ce soit qui ait trait aux opérations. [...]

Hier je suis allé faire une reconnaissance avec deux généraux, au milieu du trajet, un d'eux est venu à moi et m'a dit que « mon régiment était à féliciter pour la façon dont les hommes éclairaient la reconnaissance et pour leur intelligence et leur discipline ».

Comme on nous tirait dessus à ce moment-là et qu'il n'y avait pas lieu de le choisir plutôt qu'un autre j'espère que ledit général était sincère et qu'il connaît son affaire puisqu'il commande une division de cavalerie.

Nous avons eu plusieurs petites affaires avec les Arabes, et nous pénétrons plus avant que les autres en pays ennemi, et qui fait que nous avons déjà établi une réputation.

Quant à nos hommes, ils font tout ce que nous attendons d'eux et cela n'est pas peu de chose. Je suis toujours adjudant dans la partie du régiment qui se trouve ici.

Nous avons de bonnes rations, de bons vêtements et des munitions en quantité, et tout est pour le mieux dans un drôle de monde. Je t'envoie un petit bout de lettre, qui te fera plaisir, je viens de recevoir ce bout de papier, il a trait à la reconnaissance dont je t'ai parlée plus haut, il paraît que mes deux amis, les deux généraux, ont été épatés car, il n'est guère usuel d'écrire comme cela, garde ce morceau de papier pour Norah qui sera peut-être contente plus tard de l'avoir. [...]

COMBATTANTS SUR TOUS LES FRONTS

Au début de la guerre, deux fronts principaux se constituent à l'ouest et à l'est de l'Europe. D'autres fronts s'ouvrent ensuite au sud de l'Europe, dans les Balkans et dans le détroit des Dardanelles. Le conflit s'étend aussi en Afrique, en Asie et dans le Pacifique. Les Mauriciens suivent leur régiment sur tous les fronts sauf sur le front Est où combattent les forces russes. Ils sont souvent en première ligne des grandes batailles, de la Belgique à l'Afrique de l'Est et de Verdun à Kut-el-Amara.

À droite, George McGuire en Égypte alors en route pour Gallipoli avec l'armée australienne





Forces en présence, fronts et grandes batailles entre 1915 et 1917



LE FRONT OUEST

Pendant cinquante-et-un mois, les forces alliées affrontent les Allemands sur le front Ouest aussi appelé front occidental, qui est la principale zone du conflit. Au moment où l'armée allemande entre en guerre, elle a pour stratégie de marcher sur Paris. Les Français et les Britanniques réussissent à la tenir à distance de la capitale française sans pour autant la repousser dans ses frontières. Les premiers engagés mauriciens participent à cette guerre de mouvement, notamment James Howie Fraser à la première bataille d'Ypres en Belgique, Maurice Tuffier à la bataille des Ardennes dans le nord de la France et Frank de Chazal Mayer à celle des Vosges en Lorraine.

Le général Coutanceau commande, lui, la place de Verdun lors de la première bataille de la Marne qui permet à la France et au Royaume-Uni de stopper la progression des Allemands vers Paris. C'est à cette occasion que 630 taxis parisiens sont réquisitionnés pour le transport des troupes. Lors de cette contre-offensive qui dure du 6 au 9 septembre 1914, le maréchal Joffre réussit à mettre en échec le plan allemand d'invasion.

Fin 1914, les deux camps s'enterrent dans une guerre de position, le long d'une ligne de tranchées de la mer du Nord à la Suisse constituant le front occidental. Les Britanniques, les Canadiens et les Sud-Africains sont en Belgique et au nord de la France, les Français majoritairement dans le nord-est de leur pays. Ils sont rejoints par des bataillons indiens dès 1914, puis australiens en 1916 et enfin américains en 1917.

Au début de l'année 1915, les Alliés retiennent par des attaques répétées les troupes allemandes sur le front Ouest pour éviter qu'elles aillent renforcer celles qui se battent sur le front Est contre les Russes. Mais la plupart des offensives alliées se soldent par des défaites et entraînent des morts par milliers. Menées conjointement par les Français et les Britanniques, les première et seconde batailles de Champagne font de nombreuses victimes dont Lisis Maillard et Frank de Chazal Mayer.

Les batailles d'Aubers Ridge et de Loos dans le nord de la France, menées principalement par les Britanniques, sont aussi des défaites. La première ne dure que deux jours en mai avec un bilan de 10000 morts, dont Graeme Dick. La seconde dure plusieurs semaines en septembre. Maîtrisant encore mal l'envoi de gaz sur l'ennemi, les Britanniques se retrouvent à Loos victimes des émanations de leurs propres attaques chimiques, le vent les refluant dans leurs tranchées. On dénombre pour la bataille de Loos 150000 morts dont Eugène Duponsel de la Haye et William Mercier. L'année 1915 affiche un lourd bilan humain pour une avancée de quelques kilomètres seulement.



Forces en présence, fronts et grandes batailles

La cathédrale d'Ypres détruite après la bataille de Menin en Belgique

L'année 1916 voit un engagement de soldats encore plus massif et des combats toujours plus meurtriers avec des batailles qui ont marqué les mémoires collectives: Verdun et la Somme. En février, les troupes allemandes lancent une grande offensive dans la Meuse. Les canons allemands bombardent la ville de Verdun espérant toujours percer le front pour atteindre Paris. Pendant neuf mois, soldats allemands et alliés s'affrontent dans la plus longue bataille de cette guerre. « L'enfer de Verdun » fait 300 000 morts et 400 000 blessés des deux côtés du front. Trois Mauriciens y meurent: Henri Caïez d'Épinay, Henri Capeyron, et Henri Rigondaud. S'y battent aussi, entre autres, Loïs Dabbadie, Louis Leconte et Pierre Pous. Émile Toulorge y est blessé à la main. Mais la bataille de la Somme, de juillet à novembre 1916, est encore plus meurtrière pour les armées, comme pour les Mauriciens engagés. Les affrontements font 430 000 morts.

Cinq Mauriciens meurent dans l'armée britannique: Roger Boucherat, Léon d'Hotman de Villiers, Ferdinand Hardy, Maxime Le Maire et Norman Wemyss, trois dans l'armée française, Roger Dumat, Hippolyte Loyseau et René Malet; sous l'uniforme australien, Victor Momphlait tombe lui aussi au champ d'honneur. En avril 1917, le plan proposé par le général Robert Nivelle, à la tête des opérations, est de rompre avec l'immobilisme des armées en enfonçant les premières et deuxième lignes allemandes au lieu-dit « Chemin des Dames » dans l'Aisne. Une semaine avant, les Britanniques ont déclenché une opération de diversion plus au nord, à Arras, où était présent le Mauricien Cyril Blackburn, mais ces deux opérations se sont soldées par un nouvel échec des Alliés et une terrible hécatombe. Trois Mauriciens y sont tués: Edgard Ducler des Rauches ainsi que Roger et Sylvio Malet, frères de René,



Raoul Avrillon, à droite, est gazé en 1918.

morts à la bataille de la Somme. La défaite du Chemin des Dames, des morts et des blessés toujours plus nombreux, l'absence de victoires et des conditions de vie effroyables poussent les soldats à la rébellion. Des mutineries éclatent mais sont vite réprimées par les états-majors des armées.

Les combats continuent pour les Mauriciens : Philip Bradshaw et Percival Rae auprès des Sud-Africains, Alfred Britter, Philippe Cadet de Fontenay, Octave Harel, Ferdinand Regnard et Duncan Taylor dans l'armée britannique et Marc Lenoir dans les rangs français combattent à la deuxième bataille de Passchendaele dans les Flandres d'août à novembre 1917. Joseph Baylis, dans l'armée britannique, et Joseph Josset, dans l'armée néo-zélandaise, meurent en Belgique pendant la seconde bataille de Messines.

Le 7 mai 1915, le paquebot transatlantique britannique *Lusitania* est torpillé au large de l'Irlande par un sous-marin allemand U-20. Le bilan est meurtrier avec 1200 morts dont près de 130 Américains. L'hostilité des États-Unis envers l'Allemagne grandit, jusqu'à leur implication dans la guerre suite à la décision de Berlin de reprendre la guerre sous-marine à outrance début 1917. Leur entrée en guerre officielle contre les Allemands le 6 avril 1917 provoque l'arrivée des premières troupes fin 1917. Le déploiement est plus massif début 1918 pour soutenir les offensives définitives.

Entre mars et juillet 1918, les Allemands, libérés du front Est suite à la révolution russe, redéplient leurs troupes à l'ouest et déclenchent une série d'attaques dans la Somme et en Flandres : c'est l'offensive du Printemps, aussi appelée bataille du Kaiser.

Les troupes britanniques sont d'abord attaquées lors de la bataille de la Lys : Alexandre de Gaye y est blessé en avril 1918. Les poilus mauriciens Georges Daniel, Édouard Gallet et Emmanuel Cadet trouvent la mort lors de la troisième bataille de l'Aisne, une attaque de diversion lancée fin mai par l'état-major allemand pour empêcher les Français d'aider les Anglais. Joseph Coulhac de Mazérieux et Maurice Letourneur y sont également blessés. Suite à l'échec de ces offensives allemandes et grâce aux renforts américains et britanniques, le maréchal Foch, commandant en chef des troupes alliées, décide de lancer, en août 1918, une contre-offensive générale sur le front Ouest qui se conclut le 11 novembre 1918 par la victoire des forces alliées. Six Mauriciens meurent lors des derniers combats : Henri Égal, Louis Lauret, Gaston Avrillon dans l'armée française, Henri Laval et Maurice Pitot dans l'armée britannique, et Roger Raynal dans l'armée sud-africaine.

Aucun soldat mauricien ne combat sur le front Est, auprès de l'armée russe qui, seule et mal équipée, subit des défaites successives provoquant des mutineries chez les soldats ; la population est, elle, lasse des pénuries engendrées par la guerre. Le tsar Nicolas II est renversé en février 1917. En octobre de la même année, les Bolcheviks prennent le pouvoir et Lénine signe un cessez-le-feu dès novembre 1917 puis, le 3 mars 1918, à Brest-Litovsk, un traité de paix avec l'Allemagne. Le prix à payer est lourd : la Russie est amputée d'une grande partie de son territoire et doit céder une part importante de ses ressources agricoles et industrielles.

DANS LES TRANCHÉES

Des milliers de soldats des deux camps adverses ont creusé pendant des mois un réseau de tranchées sur une ligne de 700 km allant de la mer du Nord à la Suisse. Entre les barbelés qui délimitent chaque camp s'étend un no man's land soumis aux grenades et aux tirs d'artillerie. Les soldats, livrés à la peur, à l'ennui, au froid, aux rats et aux poux, se relaient entre les lignes dont la première est la plus meurtrière. Leurs conditions de vie sont effroyables. Les Mauriciens combattent pour la plupart dans ces tranchées, sur le front occidental comme Frank de Chazal Mayer, sur le front d'Orient et à Gallipoli, comme George Tostée ou en Mésopotamie comme Amédée Rouillard. Frank de Chazal Mayer dans une de ses lettres à sa famille résume ce que ressent un poilu en première ligne: « On a toujours l'impression de vivre sous terre; que dis-je l'impression? Nous en avons aussi la certitude puisque nous habitons des caves creusées à trois mètres sous terre. ».



Soldat marchant dans la boue d'une tranchée inondée



Combattants français sur le front Ouest lors de la bataille de Verdun en 1916



Un soldat portant un masque à gaz



Soldats allemands dans leur tranchée

LE FRONT D'ORIENT

L'entrée en guerre de la Bulgarie et de l'Empire ottoman aux côtés de la Triple-Alliance ouvre un nouveau front, appelé front des Balkans ou front d'Orient, au sud-est de l'Europe. En février 1915, Britanniques et Français décident d'aider leurs alliés, la Serbie et la Grèce, en lançant une intervention navale, près d'Istanbul, aux Dardanelles. Elle se solde un mois plus tard par un échec suivi d'une intervention terrestre sur le front turc: le débarquement à Gallipoli.

À partir d'octobre 1915, les troupes alliées débarquent à Salonique et vont combattre sur une ligne de front allant d'Est en Ouest de la Grèce, à l'actuelle République de Macédoine et à l'Albanie. Environ 350 000 soldats français de l'armée d'Orient participent à ce front, beaucoup provenant des colonies. Surnommés « les jardiniers de Salonique » par Clemenceau, leur donnant ainsi à tort une image d'embusqués profitant de l'Orient, ces soldats souffrent d'un quotidien très difficile: températures extrêmes du climat, paludisme, zones de combat



Campement britannique sur le front d'Orient, à Gallipoli

hostiles et reculées... Des Mauriciens participent au front des Balkans au sein de la Force Expéditionnaire de Méditerranée regroupant la marine royale anglaise, l'armée d'Orient française ainsi que l'*Australian and New Zealand Army Corps* (ANZAC). De France ou d'Égypte, les soldats sont acheminés par bateaux en Macédoine ou en Turquie.

Maurice Blanchard participe à la première expédition terrestre sur le front d'Orient: celle des Dardanelles en 1915. Enrôlé dans l'armée française dès l'âge de 18 ans, capitaine passé au 6^e régiment mixte colonial en 1915, il passe probablement par Bizerte, en Tunisie, puis par Lemnos, une île de la mer Egée, avant de débarquer le 25 avril à Kum Kalé dans la péninsule de Gallipoli, sur la côte asiatique. Dès son arrivée, Maurice Blanchard participe à la bataille de Sedd-ul-Bahr où il meurt le 4 mai 1915 des suites de ses blessures sur la colline d'Achi Baba.

Une quinzaine de Mauriciens engagés dans l'armée française, participent au front de Macédoine à partir d'octobre 1915: Raoul Ferrat, André Guimbeau, Louis Leconte, Oriel Paya, Pierre Pous et Jean Toulorge en font partie. Ils sont dans le camp retranché de Salonique, dans les tranchées du front qui se stabilise à la frontière gréco-serbe, ou participent à l'assaut de la ville de Monastir.

Quelques Mauriciens engagés dans l'armée britannique ont combattu sur le front d'Orient surtout dans la *Royal Navy*. Ils participent notamment à la bataille navale des Dardanelles, comme Henry Brown et Oswald Pétricher, décédés en juin-juillet 1915. Les Mauriciens engagés dans l'ANZAC ont majoritairement participé au débarquement de Gallipoli le 25 avril 1915 qui a été très meurtrier comme en témoigne la mort de cinq d'entre eux entre le 26 avril et le 14 août 1915: Charles Bonnefin, Charles La Nauze, George McGuire et les Couve.

Les frères Couve, Alan et Thomas Henry, s'engagent dès août 1914 dans l'armée australienne, à respectivement 20 et 24 ans. L'un est apprenti chimiste, l'autre est fonctionnaire. Tous les deux embarquent à Melbourne le 19 octobre 1914 à bord du *Benalla*, pour l'Égypte puis pour le front d'Orient. Ils meurent à la bataille de Gallipoli: le plus jeune est blessé d'une balle au crâne le jour du débarquement et décède le lendemain, le 26 avril 1915; l'aîné meurt douze jours plus tard, le 8 mai, au Cap Helles.



Le *digger* George Tostée (à droite) présente un périscope de son invention à son supérieur



Carte des fronts d'Orient et de Mésopotamie



Raoul Ferrat portant l'uniforme de l'infanterie française

L'ITINÉRAIRE DE RAOUL FERRAT

Raoul Ferrat, fils d'Hilaire Ferrat et de Marie Thérèse, née Poupard, a 20 ans quand la guerre éclate. Il a deux sœurs, Marie et Antoinette, et deux frères, Maurice et Roland. Maurice s'enrôlera lui comme volontaire dans l'armée britannique. Même s'il est de la classe 1913, Raoul n'est appelé à l'activité par le bureau de recrutement de Bordeaux que le 25 décembre 1915, appel relayé un mois plus tard à Maurice par le consulat de France.

Le 18 février 1916, il embarque à Port-Louis à bord du *Calédonien*, paquebot des Messageries Maritimes où Donatien Marion de Procé, appelé qui mourra au champ d'honneur, est aussi à bord. Le bateau passe par La Réunion, Madagascar, la côte orientale africaine, la mer Rouge, la mer Méditerranée et arrive à Marseille, d'où Raoul Ferrat rejoint Bordeaux par train.

Le 21 mars 1916, il est enregistré au bureau de recrutement sous le matricule 5218. Affecté tout d'abord au 83^e régiment d'infanterie, dont les casernes sont à Toulouse et à St-Gaudens, il passe rapidement à un régiment d'artillerie, étant jugé inapte à la marche en raison de pieds plats. Un handicap qui lui vaut un congé de convalescence d'un mois et demi, du 29 mai au 13 juillet 1916, qu'il passe à Toulon, au 27 rue Picot, chez son oncle Laurent Ferrat, entrepreneur en ébénisterie.

À partir du 6 août 1916 il est affecté au 7^e régiment d'artillerie à pied puis il passe en décembre au 118^e régiment d'artillerie lourde avant d'être définitivement transféré en février 1917 au 105^e régiment d'artillerie lourde qui rejoint par bateau l'armée d'Orient française à Salonique, actuellement Thessalonique, dans le nord de la Grèce. Après cinq jours de traversée en Méditerranée, il est probablement vacciné contre la fièvre typhoïde et le choléra. Du port de Salonique, il rejoint en train puis à pied le front des Balkans, à la frontière actuelle de la Grèce et de la Macédoine.

Raoul Ferrat est alors soldat de 2^e classe, canonnier dans la 24^e batterie des canons 155 Court, dans le 4^e groupe du 105^e régiment d'artillerie lourde. Le 5 mai 1917, à 16 heures, alors qu'il est en train de servir un canon, il est blessé au côté droit du thorax par des éclats d'obus lors de la bataille de la Boucle de la Cerna, dans la région de Mariovo située dans le sud de la Macédoine actuelle. Commence alors pour le Mauricien un marathon médical dont ses papiers militaires retracent les péripéties. Il est d'abord conduit au poste de secours du 105^e régiment d'artillerie lourde à Yven, en Serbie, où il reçoit des premiers soins du médecin auxiliaire Lévrier.



Blessé sur le front d'Orient, Raoul Ferrat est transporté en France à bord du navire-hôpital *Lafayette*

Puis, du 6 au 17 mai, il est soigné dans une autre ambulance mobile où il passe une journée avant d'être à nouveau déplacé vers Sakulevo en Macédoine. Le transport des blessés se fait généralement en civière, portée par des hommes ou des mules. Vu la gravité de sa blessure, qui a atteint des organes vitaux, Raoul Ferrat est transféré à environ 200 km du front serbe – sans doute en train – à Salonique, à l'hôpital chirurgical Narychkine, du nom de la princesse russe fondatrice de cette unité médicale. Il y est opéré le 27 mai et il est soigné par le D^r Paoli sur toute la durée de son séjour hospitalier. Le 7 juillet 1917, il est évacué vers la France sur le navire-hôpital *Lafayette*, véritable hôpital flottant contenant plus de 1 400 lits, le sien est le lit 20 dans la salle A2. Lors de la traversée, il présente un abcès sous phrénique soigné par le docteur Fourgous qui lui applique de l'oxyde de zinc, une poudre blanche aux propriétés cicatrisantes.

Débarquant à Marseille le 23 juillet 1917, Raoul Ferrat est ensuite hospitalisé dans trois structures médicales du sud-est de la France pour soigner un épanchement pleural, un abcès au foie et assurer la cicatrisation de sa plaie.

Entre le 23 et le 31 juillet, il passe une semaine à l'hôpital complémentaire de Bandol, dans le Var, puis un mois à l'hôpital mixte d'Avignon, dans le Vaucluse. Finalement, il passe deux mois et demi à l'hôpital auxiliaire 201 de Marseille, géré dans les locaux du Grand



Raoul Ferrat, assis à gauche au premier rang, avec des soldats de l'armée française d'Orient

Lycée Thiers par l'Association des Dames françaises de la Croix-Rouge. Il y est soigné par le D^r Audibert jusqu'au 10 novembre. Pendant ses hospitalisations, Raoul Ferrat est entouré par une partie de sa famille installée dans le sud-est de la France : sa tante Marie, sœur de sa mère, et son mari Auguste Autran, habitent à Marseille, ainsi que son oncle, Laurent Ferrat, réside à Toulon. Les Autran écrivent en novembre une lettre aux autorités militaires assurant que si leur neveu obtient un congé de convalescence à Maurice, il sera pris en charge par sa famille à Curepipe en précisant « ce sera pour eux une joie indicible que de revoir leur fils chéri qui vient de faire, d'une façon si notoire, son devoir au front. Nous prenons la liberté de recommander ce brave enfant aux autorités compétentes ». Son oncle Laurent écrit aussi un courrier assurant qu'il peut le recevoir en convalescence et subvenir à ses besoins. Quelque temps plus tard, Raoul Ferrat obtient un congé de trois mois pour rentrer dans son pays.

Le mercredi 14 août 1918, le navire *Sydney* des Messageries Maritimes débarque à Port-Louis avec à son bord Raoul Ferrat, parti trente mois plus tôt. Le 25 avril 1918, il est réformé pour blessures liées à la guerre et il est définitivement exempté de devoir militaire en mai 1919, après une visite médicale passée au consulat de France.

Raoul Ferrat est décoré de la Croix de guerre et de la Croix des Grands Blessés et devient président de l'Association des anciens combattants français de Maurice.



Amédée Rouillard, lieutenant dans l'armée indienne

LE FRONT DE MÉSOPOTAMIE

Le front se prolonge jusqu'au Moyen-Orient où les Britanniques, pour assurer leur approvisionnement en pétrole, indispensable pour la *Royal Navy* et le *Royal Flying Corps*, et pour maintenir la sécurité des routes maritimes vers l'Inde, ouvrent dès 1914 un front. Sur ce front de Mésopotamie, situé sur le territoire de l'actuel Irak, principalement le long des deux fleuves du Tigre et de l'Euphrate, l'Empire britannique déploie 300 000 hommes au cours des quatre années de guerre pour lutter contre l'Empire ottoman ; 30 000 d'entre eux ne reviendront pas.

Au départ, seule une division indienne est engagée ; elle s'empare de la ville portuaire stratégique de Bassora le 21 novembre 1914. Mais la résistance ottomane est inattendue et forte. Des renforts britanniques vont être envoyés d'Inde et d'Europe après les défaites de Ctésiphon fin 1915 et l'échec du siège de Kut-el-Amara en avril 1916. Ce dernier est une des pires défaites du Royaume-Uni : après 147 jours de siège, 13 000 soldats britanniques sont faits prisonniers, un tiers mourra de maladies et de malnutrition. Bagdad est reprise en mars 1917 par les troupes britanniques désormais dirigées par le commandant Frédéric Maude. Même si l'objectif est atteint, des combats se poursuivent sur le front de Mésopotamie jusqu'à l'armistice en novembre 1918, entérinant la défaite des Turcs.

Les conditions de vie sur le front de Mésopotamie sont particulièrement difficiles et expliquent une forte mortalité : températures extrêmes, aridité et inondations, moustiques et vermine, insalubrité et manque d'eau potable, zones marécageuses et désertiques. De plus le manque d'infrastructure rend l'approvisionnement et les évacuations vers les hôpitaux difficiles, d'où l'importance de la cavalerie et de l'ingénierie fluviale dans cette région.

Une dizaine de soldats mauriciens, majoritairement engagés dans des troupes indiennes, y combattent ; ils appartiennent souvent à des régiments de cavalerie. Cinq d'entre eux meurent sur ce front : Amédée Rouillard du *32nd Lancers*, William d'Avray du *32nd Sikh Pioneers*, lors de la bataille de Ctésiphon en novembre 1915, Alfred Edwards et Robert de Chazal du *Loyal North Lancashire Regiment*, Eugène Lindop du *41st Dogras Regiment* lors du siège de Kut-el-Amara. Un autre frère Lindop, Adrian Horatius, sert aussi en Mésopotamie dans le *63^e escadron du Royal Flying Corps*.

C'est aussi sur ce front que sont envoyés les travailleurs du *Mauritius Labour Battalion* qui ont pour mission d'assurer la logistique de cette campagne.



Entrée des troupes britanniques dans Bagdad

TROIS MAURICIENS SUR PLUSIEURS FRONTS

Robert de Chazal, volontaire parti de Port-Louis en octobre 1915, a combattu sur deux fronts. Affecté au 11^e bataillon du *Loyal North Lancashire Regiment*, il est d'abord envoyé à Gallipoli, où il sera hospitalisé pour une pyrexie, puis après avoir été évacué à l'île de Mudros en Méditerranée et à Port-Saïd en Égypte, il embarque avec le grade de capitaine pour Bassora en Mésopotamie. Ses états de service indiquent qu'il est porté manquant le 9 avril 1916 avec trois autres officiers et 165 soldats. D'après le témoignage d'un compagnon d'armes, touché au front, il aurait été tué dans une tranchée.

Pierre Pous s'enrôle dans l'armée française en septembre 1917. À son retour en 1918, *Le Radical* évoque son itinéraire: « Il était à la Marne, à Salonique, et a pris part à l'assaut de Monastir. Il fut aussi aux sanglantes journées de Verdun. M. Pous fut deux fois blessé. Il fut plusieurs fois cité à l'ordre du jour et est décoré de la Croix de guerre et de la Croix des Blessés ». Bien que fonctionnaire britannique, Louis Leconte, magistrat à Maurice, s'enrôle dans l'armée française. D'abord réformé pour des problèmes de santé, il persiste et, au terme d'une troisième visite médicale, il est incorporé en 1916 dans l'infanterie. Une proche le décrit dans une lettre à une amie: « La photo qu'il m'a envoyée pendant qu'il était sur le front de Verdun m'a fait pleurer toutes les larmes de mon corps: il était maigre à faire pitié et avait dans les yeux une expression presque hagarde. On sentait l'épouvante et l'horreur dans toute sa personne. On m'a dit que tous ceux qui revenaient de cet enfer avaient la même expression sur le visage ». Puis, en mai 1918, il part pour le front d'Orient comme secrétaire de la Compagnie sénégalaise à Salonique.



Robert de Chazal a 26 ans quand il décide de s'engager dans l'armée britannique. Il part de Maurice à bord du *Walmer Castle* de l'Union Castle Line. Il fait escale à Durban avant de rejoindre l'Angleterre le 27 janvier 1915



Soldats du *King's African Rifles* en opération dans l'Afrique orientale portugaise

LE FRONT AFRICAIN

La guerre se joue aussi en Afrique, aux frontières des colonies des belligérants, autour de l'Afrique occidentale allemande – de nos jours la Namibie, le Togo et le Cameroun – et de l'Afrique orientale allemande, aujourd'hui la Tanzanie, le Rwanda et le Burundi. Contrairement aux autres fronts, sur le théâtre africain se déploie une guerre de mouvement dans une diversité de paysages, des zones arides aux forêts tropicales sans oublier les régions montagneuses, où les troupes britanniques, belges du Congo, portugaises du Mozambique s'opposent aux troupes allemandes.

La majorité de ces armées sont composées de soldats indigènes appelés « askaris », signifiant soldats en swahili. Ils sont commandés par des officiers européens. Les soldats indiens et sud-africains seront aussi appelés en renfort des Britanniques, d'où le surnom de « guerre coloniale » pour ces campagnes africaines. Les porteurs africains ont aussi un rôle essentiel pour acheminer le ravitaillement et les munitions dans des régions intérieures. Dans cette guérilla où prédominent les escarmouches, le fusil et le fusil-mitrailleur sont rois, l'artillerie quasiment inexistante. Une guerre navale a aussi lieu sur les littoraux de l'océan Indien avec la bataille du Delta de Rufiji ou sur les lacs comme le Tanganyika, l'objectif prioritaire étant de contrôler les ports, les installations radio et de s'emparer de zones stratégiques. Si dès le mois d'août 1914 au Togo, les bataillons britanniques du *King's African Rifles* prennent très rapidement le dessus sur les troupes allemandes, la guerre s'enlise ailleurs. Ce sont les troupes sud-africaines qui finissent par prendre Windhoek, la capitale de la Namibie, faisant capituler les Allemands en juillet 1915. La résistance de ces derniers en Afrique de l'Est, sous les ordres du colonel von Lettow-Vorbeck, est encore plus forte : les combats perdurent jusqu'au 25 novembre 1918 après la retraite des Allemands au Mozambique.

Si des Mauriciens dans l'armée sud-africaine sont envoyés sur le front occidental, d'autres restent en Afrique comme Pierre Bonieux et Marcel Maujean. Philippe Koenig participe, lui, à la campagne du Sud-Ouest africain, actuelle Namibie, alors qu'une douzaine de Mauriciens dont René Olivier participent à la campagne de l'Est africain. Quant à la forte mortalité dans les rangs sud-africains, elle est plus la conséquence de maladies tropicales – les plus fréquentes sont le paludisme, la dysenterie, la pneumonie – que de blessures aux combats comme pour Joseph Tostée, mort de malaria en juin 1917 et enterré au cimetière militaire de Dar-es-Salaam, en Tanzanie.



René Daniel a participé à la prise de Dar-es-Salaam avec général Smuts



Carte de l'Est africain au début du XX^e siècle

LE QUOTIDIEN AU FRONT

Entre corvées et temps libre, la journée des soldats dans les tranchées comprend des réparations de caillebotis ou du remplissage de sacs de sable comme des heures consacrées à la lecture, à l'écriture de lettres ou à des jeux ; des activités sous terre pour ne pas être la cible des tirs ennemis. La nuit, le danger est encore plus présent avec des attaques surprises des deux côtés du no man's land. George Tostée évoque dans une lettre la vie dans une tranchée sur le front d'Orient : « J'écris de mon petit abri dans la tranchée et il pleut. C'est une petite place de 6 pieds de long, d'environ 2 pieds de large, creusée dans un flanc de la colline, avec un toit solide, d'environ 2 pieds de largeur, résistant aux bombes, balles et obus, sauf sur le côté de la porte mais il n'y a pas de danger dans cette direction, donc je peux dormir en sûreté. Tout le monde doit s'accommoder de ça. L'abri n'est pas assez haut pour se redresser, donc je suis à moitié allongé. Je suis presque en haut de la colline et j'ai une belle vue sur une vallée assez profonde qui va jusqu'à la mer. »



Cuisiniers d'un régiment d'infanterie de l'armée française



Fabrication d'une bague à partir de deux cartouches



Repas de Noël dans une tranchée britannique



Séances courrier et coiffeur pour des soldats de l'armée américaine



LES PERMISSIONS

En août 1914, la guerre devant être brève, il n'y a aucune permission mais, à partir de juillet 1915, comme le conflit se prolonge, les permissions deviennent plus longues et plus fréquentes jusqu'en 1918 afin de soutenir le moral des civils et des militaires. Les soldats français ont droit à 10 jours tous les 4 mois vers la fin de la guerre; les soldats britanniques ont, eux, 10 jours tous les 15 mois, des durées ne permettant pas à ceux des colonies de rentrer chez eux.

Les soldats mauriciens dans l'armée française en permission rendent visite à de la famille ou à des amis en France, la plupart du temps à Paris. Marc Lenoir évoque dans une lettre une permission: « À Paris, mes compatriotes et moi, comme des centaines de poilus français, nous trouvons tous une famille qui nous a adoptés: c'est celle de M. Robert de Rochecouste. Jamais nous ne pourrions avoir assez de reconnaissance pour le bien qu'il nous fait à tous ». La diaspora mauricienne à Paris – dont les médecins Joseph Rivière, Joseph de Mazérieux et Philippe Boullé ainsi que Marguerite Tuffier, née de Chazal, Eugène Leclézio, Edgard de Rochecouste – accueille aussi des permissionnaires. Jules de Coriolis, dans l'armée canadienne, passe la plupart de ses permissions chez son père, à Paris; les *tommies* mauriciens vont plutôt à Londres, chez des proches, comme Maurice Pitot qui accueille certains d'entre eux.

À partir de 1917, en réponse aux mutineries dans l'armée, les soldats des colonies françaises au front depuis plus de 18 mois peuvent rentrer chez eux une fois par an pendant vingt-cinq jours, durée du voyage non incluse. Mais ces retours au pays sont rares, le soldat doit surmonter beaucoup d'obstacles: pas d'offensives prévues au front, peu de places disponibles dans les bateaux, obligation de fournir un certificat de loyalisme...

Certains Mauriciens obtiennent de longs congés de convalescence qui leur sont accordés en raison de graves blessures. Ils ont alors l'autorisation de rentrer dans leur pays natal. Un article du *Radical* du 31 janvier 1918 évoque le retour au pays du permissionnaire Léon Thévenau: « Un brave petit *piou-piou* mauricien, qui revient du front après avoir pris part à de grandes batailles et a même été blessé au cours de l'une d'elles, Léon Thévenau, qui ne compte que des amis ici et qui s'est si souvent fait entendre dans nos concerts, est en ce moment en congé de convalescence et vient de retourner à Maurice pour y passer cinq ou six semaines avant de repartir pour la fournaise ». Léon Thévenau repartira sur le front fin avril 1918.



André Dalais en permission avec sa sœur Valentine à Paris



Maurice de Rochecouste est détenu dans le camp d'officiers de Wiesa en Allemagne

PRISONNIERS EN ALLEMAGNE

À l'armistice, les Allemands détenaient plus de deux millions de prisonniers, les Français environ 350 000. Dans des camps, ils travaillent à diverses tâches, remplaçant les hommes partis aux fronts.

Les prisonniers alliés sont envoyés dans les 175 camps de détention en Allemagne. Même si, en 1899, les belligérants ont signé la convention de la Haye régissant les droits des prisonniers, les conditions de vie sont difficiles. La Croix-Rouge améliore le quotidien des prisonniers par l'envoi de colis alimentaires.

Plusieurs Mauriciens, seize marins et douze soldats, ont été capturés sur le front Ouest et détenus en Allemagne. Maurice Le Gour, prisonnier en août 1914 à la bataille de Rossignol, reste jusqu'en 1919 au camp d'Ohrdruf. Victor Lindop, prisonnier en septembre 1914 dans la Somme, est détenu en Allemagne jusqu'en novembre 1918. D'autres ne restent captifs que quelques mois comme Lucien Rivière, signaleur au 123^e régiment d'infanterie, fait prisonnier à la seconde bataille de la Marne, qui passe les six derniers mois de 1918 au camp de Stendal, en Saxe. Sont aussi faits prisonniers Freddy Allan et Philip Bradshaw de l'armée sud-africaine, ainsi que Honeyman Anderson de l'armée britannique.

Quand le croiseur allemand *Wolf* coule le *Dee* le 30 mars 1917 dans l'océan Indien, seize marins mauriciens sont faits prisonniers : Roger Bachelot, Seth Baucary, Joseph Bootsay, Joseph Both, Henry (Thomy) Castel, Georges Philippe Charon, Pierre Desvaux de Marigny, Augustin Emmanuel, François Ivanoff, Henry Jolicœur, Julius Latour, Joseph Denis Martin, Elien Mois, Claude Raoul, Williers Henri Seevatiane, Jean Volmar. En février 1918, le croiseur revient en Allemagne après un tour du monde de quinze mois avec plus de 400 prisonniers dont les Mauriciens. La plupart sont en captivité dans les camps de Parchim et Güstrow et ne rentreront au pays qu'en 1919. Quelques Mauriciens tentent de s'échapper. Sans succès pour Maurice de Rochecouste repris lors de sa tentative et sévèrement condamné ; avec succès pour Hippolyte Loyseau ou pour Fernand Antelme qui réussit à sa deuxième tentative d'évasion à revenir en France. Il y a peut-être des prisonniers mauriciens sur d'autres fronts mais seul un article du *Radical*, en 1918, évoque Charles Houbert, qui a servi dans l'Est africain allemand, considéré comme manquant en septembre 1916 et officiellement inscrit comme mort alors qu'il était aux mains de l'ennemi et qui, après s'être échappé, a marché 2 000 kilomètres jusqu'à Pretoria en Afrique du Sud.

Lettres d'un Mauricien sur le front Ouest

Frank de Chazal Mayer perd sa mère peu après sa naissance. Élevé par sa tante, Alice Mayer, celle qu'il surnomme Titale, c'est à elle qu'il écrit le plus souvent, du front ou de Grenoble où il est soigné pour une blessure. Il correspond aussi parfois avec Edmée, son autre tante. Caporal dans le 52^e régiment d'infanterie, il est cité à l'ordre général n° 27 du 14^e corps pour sa bravoure. Il meurt le 21 septembre 1915 à Perthes-les-Hurlus, dans la Marne, d'une balle à la tête; il reçoit la Croix de guerre à titre posthume.

Couvent de Corenc, Grenoble

Le 5 septembre 1914

Ma chère Titale,

Je te contais dans ma dernière lettre mon départ précipité de Lausanne, mes pérégrinations en France, les refus auxquels nous nous exposions et finalement notre engagement à Lihons. En temps de paix, on accable de malheureux pioupiou de maniements d'armes, c'est-à-dire qu'on leur fait exécuter toutes sortes de mouvements ridicules avec leur fusil. Il y a aussi ce qu'on appelle l'école de section qui consiste à faire marcher, tourner et pivoter avec harmonie et à la fois une cinquantaine d'hommes. Ces choses ne servent jamais en temps de guerre et aussi nous en a-t-on plus ou moins épargnés. [...] Malgré notre insistance, on ne voulait pas nous envoyer au feu et nous commençons déjà à désespérer quand un soir que nous dînions tranquillement dans un restaurant, nous entendîmes soudain sonner la générale.

Pour sonner la générale, on envoie partout des soldats qui jouent un certain air sur leur trompette. Alors, tous les militaires, quels qu'ils soient, et quelles que soient leurs occupations, sont tenus de se présenter immédiatement à la caserne.

La caserne prit l'aspect d'une ruche quand toutes les abeilles rentrent vers la tombée de la nuit. Les officiers font appel aux volontaires et tous ceux qui vont de leur plein gré sont applaudis. S'il en manque, on choisit n'importe qui sur la liste des noms pour former l'effectif voulu.

On s'équipe au plus vite, et sac au dos et fusil sur l'épaule, on se rassemble dans la cour. Quand tout le monde est là, on part pour la gare. Les habitants nous acclament et nous jettent des fleurs. [...]

Nous nous retirons un peu plus loin, dans un petit village, St-Michel. Nous nous réfugions dans des granges pour nous protéger d'une pluie battante. Rien à manger, que du singe (des conserves) et des biscuits durs comme les pierres. Le village avait été complètement pillé par ceux qui y étaient passés avant nous. Inutile de te dire que tous les habitants sont partis. L'exode est général dans tous ces pays. Deux heures de halte, puis en avant. Nous marchons

cinq minutes et puis on nous fait faire demi-tour. Je suis très amusé de ce bombardement. Quelques-uns d'entre nous, peu fort heureusement, ont la frousse. C'est curieux de voir les yeux d'un homme qui a peur. Ils sont fous d'angoisse et d'épouvante. Et pourtant ces malheureux obus ne valent pas la peine qu'on ait peur d'eux. Quand ils n'éclatent pas exactement sur notre tête, ils sont inoffensifs. On les entend siffler de loin. On peut compter dix secondes depuis le moment qu'on les entend jusqu'au moment où ils éclatent.

Le 3 décembre 1914

10^e compagnie, 52^e d'infanterie

Bureau Central Militaire, Paris

Ma chère Titale,

Je suis tenu au courant de tes nouvelles par l'excellente tante Marguerite dont je ne pourrais jamais exprimer l'infinie bonté. Elle m'envoie continuellement des vêtements chauds pour l'hiver et des petites gâteries; elle me traite comme son propre fils. Tu sais qu'il y a plus de deux mois qu'on ne reçoit pas de nouvelles de lui. Pourtant, les enquêtes qu'on fait en ce moment donnent une faible lueur d'espoir. Il serait prisonnier à Torgau. Il s'est conduit héroïquement à Rethel, pendant la retraite de Belgique et, comme récompense, il a été cité à l'ordre du jour. Nous pouvons être fiers de notre famille. Raymond Chevreau a été légèrement blessé à l'épaule, Chamarel est au front, Edmond m'écrit de Cambridge qu'il compte 62 Mauriciens engagés. Inutile de te dire combien je gonfle d'être avec Fernand Antelme, le premier à m'être enrôlé. Il me semble que dans une de tes lettres, tu me reproches de ne pas m'être engagé dans le régiment à Maurice Tuffier. C'est bien ce que j'avais voulu faire mais les événements m'en ont empêché.

Quand la mobilisation a été décrétée, j'étais en Suisse et, pour aller jusqu'à Paris, il m'aurait fallu plus d'une semaine. Pendant ce temps, Maurice était déjà parti, et il m'aurait fallu au moins quinze jours d'entraînement avant d'aller rejoindre son régiment sur le front; ce qui fait que nous n'aurions guère été ensemble. Et j'ai bien fait de partir avec Fernand parce que sans lui je n'aurais jamais réussi à devenir soldat français.

Les sujets étrangers sont incorporés dans des régiments français seulement s'ils veulent se faire naturaliser et si on a besoin d'eux. À ce moment, on demandait seulement des mécaniciens et des aviateurs. N'étant ni l'un ni l'autre, nous fûmes catégoriquement refusés. Nous revînmes à la charge et, nous aidant des relations de Fernand, nous mobilisâmes préfet, consul britannique, état-major et tout le bataclan, et au bout d'une semaine nous prîmes d'assaut le bureau de recrutement qui céda sous notre poussée. Sans l'aide de Fernand, je me serais heurté aux règlements stupides d'une administration mal comprise et j'aurais subi le même sort que Roger, Raymond, Chamarel et Norman. Raymond et Chamarel ont

été obligés de s'engager dans un régiment étranger, composé presque entièrement d'étrangers. Je t'avouerais que je n'aime guère cette promiscuité de nationalités et que je préfère être engagé dans un régiment entièrement français.

Depuis ma chute dans les Vosges et mon départ, je n'ai plus reçu de nouvelles de Fernand ; serait-il prisonnier ou mort? [...] Je t'assure que Fernand n'était plus le même type que celui de Maurice. Il avait beaucoup changé et pour le mieux. Du reste, son geste spontané l'indique amplement. On m'écrit que Latune, le fiancé de Violette Galland, est tombé au champ d'honneur.

Je ne crois pas que notre famille, ni nos connaissances, n'aient eu à pleurer d'autres morts. Ralph et Norman et tous ceux qui se sont engagés en Angleterre n'ont pas encore donné. Je crois que mes frères tâchent de se faire nommer officiers comme Ferdinand Regnard.

Tante Edmée vient de m'écrire une gentille lettre de félicitation au sujet de ma citation à l'ordre du jour. Elle m'annonce en même temps que Jim avait eu un congé de trois jours qu'il avait passé auprès de sa femme, et qu'au bout des trois jours il a eu la chance de tomber malade. Je m'aperçois que les officiers anglais ont plus de veine que leurs collègues français qui n'ont jamais de congé et qui, même blessés, restent à leur poste.

Tu ne te figures pas combien nos officiers sont splendides de courage et de dévouement. Tous les jours paraît sur les journaux une longue liste des tués et de leurs actes de bravoure. La France perd ainsi la fleur de ses enfants. Ce sont les plus braves et les meilleurs qui tombent. Mais comme le dit bien Maurice Barrès, la nouvelle semence produira une encore plus belle moisson.

La guerre, une horrible chose, mais elle réveille l'énergie nationale et fortifie le moral de la race. Ce peuple, si divisé par le régime qui le désagrège devant le péril du dehors, fait trêve tout de suite à ses dissensions politiques qui offre aux barbares une seule poitrine d'acier.

Depuis une quinzaine de jours, il ne se passe rien de bien violent sur toute la ligne de la Belgique jusqu'à la Suisse. Le grand coup se donne en Pologne et si la Russie reçoit la piquette, le dénouement de la tragédie aura lieu bientôt.

Je me suis bien fait au régime militaire et ne souffre plus. J'ai même engraisé.

La vie en tranchée me plaît beaucoup. Nous avons le confort moderne dans un logement à bien bon marché. Nous avons tous notre feu et toute la journée on se chauffe et on fait du chocolat ou du café. Nous avons bien des corvées, mais puisque j'en suis exempt comme caporal, je ne m'en soucie guère. À 200 m des Boches, on est mieux que lorsqu'on est au repos à 4 kilomètres en arrière. Nous sommes moins assujettis à une discipline de caserne.

Je t'assure qu'on est très heureux et qu'on ne se fait pas de bile du tout. On ne souhaite qu'une chose, c'est chasser du territoire qu'ils souillent les Saligoths et de revenir sains et saufs. Je crois que si je sors indemne de la mêlée, j'irais faire un tour à Maurice et revoir ta chère binette et notre bon vieux Trait d'Union. [...]

Je voudrais t'envoyer un trophée de guerre mais c'est un peu encombrant et je crois que la poste ne l'acceptera. C'est la baïonnette du premier Boche que j'ai tué. C'est un souvenir de

la guerre qui a une grande valeur pour moi. J'ai aussi son quart et une de ses cartouchières. Si ça ne m'avait pas répugné de le fouiller, j'aurais pu avoir aussi son pistolet, un bijou d'arme. Rien ne me dégoûte plus que ces hommes corbeaux qui après la mêlée vont dépecer les vaincus encore chauds de sang et de vie. Je t'envoie toute ma pensée qui est constamment avec toi aux heures de danger.

Ton Kiout qui t'aime passionnément

Toutes mes meilleures amitiés à Sibyl, Edgar, Roger et Tante Lina.

10^e Cie, 52^e d'infanterie,
secteur postal 114

Le 3 décembre 1914

Ma chère tante Edmée,

Les cadeaux que tu m'as envoyés m'ont causé un plaisir intense. Je ne sais rien de plus agréable que de débiller ces petits paquets qui viennent de là-bas et d'y découvrir si bien installés tous ces articles de luxe qui font un grand contraste avec la boue qui nous entoure. La peau de chat est une merveille d'élégance qui fait envie aux officiers. Quant aux chocolats de Gilberte, je me délecte. J'envoie promener mes autres cache-nez (j'en ai une demi-douzaine) pour adopter celui que tu m'envoies parce que c'est le plus pratique. Il sert aussi de passe-montagne. Et puis, il est d'un chic incontestable. Quand je pense que ces jolies choses reposent sur ma dégoûtante personne, j'ai des remous de répugnance. Que dirait tante Alice si elle apprenait que ça n'est pas quatre jours qu'on reste sans ôter ses chaussures ni se laver les pieds, mais bien un mois si ce n'est plus.

Les premiers deux mois que nous avons passés ici, je me dévêtais un peu outre mesure quand nous allions au repos et je me rafraîchissais le moral avec une serviette mouillée. Cette opération n'avait lieu que tous les 15 jours et j'étais la fable du village à cause de mon excentricité. Mais depuis un mois, nous sommes traités en princes et nous avons pris deux douches chaudes. On a tellement pris l'habitude de la saleté qu'on se prend pour un efféminé lorsqu'on a les mains ou le visage propre. Aussitôt qu'un homme pousse l'hospitalité jusqu'à héberger sur sa personne certaines races d'intrus, il est tout de suite envoyé à la désinfection générale qui se trouve à quelques kilomètres des premières lignes. De cette façon, la *Keating's Powder* n'est pas absolument nécessaire.

La période morne continue ; c'est l'hivernage. Je m'attends à ce qu'on reprenne les opérations actives en mars et pour moi la guerre sera terminée en juin. Ayant changé de mode d'habitation, car nous habitons maintenant complètement sous terre dans des caves que nous avons creusées, l'hiver sera moins dur à passer. Nous occupons en ce moment un

secteur intéressant. Les Allemands sont à 80 m. On se parle. Ils crient « Français Kapout » et autres balivernes de ce genre. Le 31 décembre à minuit, ils ont ouvert une fusillade intense à laquelle nous avons répondu par *La Marseillaise*. C'était émouvant d'entendre toutes ces voix de soldats jeter leurs accents guerriers au milieu des balles qui sifflent. Quand nous eûmes fini, ils répondirent par « Vive l'empereur ». Et puis tout se calma. Nous sommes trop près d'eux pour que leur artillerie tire sur nous. Par contre la nôtre leur tire dessus avec un rare plaisir. Leur seule façon d'y répondre, c'est de nous envoyer des bombes avec leur *minenwerfer*, lesquelles bombes entre parenthèses ne nous atteignent jamais. [...]

Tendres baisers.

Frankie

Le 14 décembre 1914

Ma chère Tante Marguerite

Tu n'aurais pas pu mieux employer l'argent que t'a remis Lucien pour m'acheter un cadeau de Noël. Rien ne nous fait plus de plaisir que toutes ces petites friandises. Elles font le bonheur de mon escouade. Ce soir nous avons baptisé le thé que nous avons unanimement trouvé excellent. Les Boches qui sont en face ne se régalaient certainement pas comme nous. À force de rouler, nous acquérons de l'expérience et nous passons maître en l'art de bien nous aménager un logement souterrain. Nous habitons en ce moment une caverne creusée à 3 mètres sous sol et qui défie n'importe quel crapouillard.

Notre seul ennui, c'est de changer de tranchée. Nous nous déchirons toujours avec regret. Cette opération a généralement lieu aux heures où nous dormons, elle est très longue et fatigante. C'est qu'à force de rester accroupis dans nos tranchées, nous finissons par nous ankyloser. Nous espérons qu'avant Noël la marche en avant sera commencée. Les Allemands ont l'air d'être à bout de souffle. Ils n'attaquent plus aussi souvent qu'au commencement. De notre côté nous avançons sensiblement. Leur artillerie s'est presque tue.

[...]

Si tu as de l'argent à moi que t'a confié Tante Lucie, tu serais bien aimable de m'envoyer du thé et du lait condensé. Je n'en aurais jamais de trop de ces bonnes choses dont je me suis si longtemps passé.

[...]

Je m'excuse de t'ennuyer de toutes ces petites commissions et je ne pourrais jamais assez te remercier de toutes tes bontés à mon égard. Je vais écrire à Lucien pour le remercier de son gentil présent. J'ai bien reçu plusieurs envois de tante Julie que j'ai chaleureusement remerciée à chaque fois. Je suis très bien monté en chaussettes et lainages en général.

Dis à mon oncle combien je suis fier de l'affection qu'il me témoigne.

Le 23 décembre 1914

10^e Cie, 52^e régiment d'infanterie, secteur postal 114

Ma très chère Titale

Je suis resté longtemps sans t'écrire mais je t'écris quand même en faisant mon journal que je te destine. Il n'est pas volumineux parce que je ne prends pas de notes tous les jours. J'inscris seulement les faits saillants, parce que j'ai remarqué que les mémoires où les moindres détails étaient énumérés n'avaient d'attrait que s'ils étaient écrits dans un très joli style, chose que je ne possède pas. Quant à tes lettres, elles ne m'arrivent plus depuis deux mois. Les timbres de Maurice sont si rares ici qu'on me les vole en route. J'ai reçu des lettres auxquelles on avait enlevé les timbres. La poste fonctionne un peu mieux maintenant et j'espère que je recevrai bientôt un mot de ma vieille Titale. Il y a si longtemps que suis séparé de toute famille. La guerre ne semble pas vouloir finir. Ça me serait égal qu'elle dure quelque temps pourvu que j'arrive au bout sain et sauf.

Les Allemands sont terrés dans leurs tranchées qui sont hérissées de fils de fer barbelés avec des mitrailleuses un peu partout. Pour les déloger, il faut une longue préparation. On commence par s'approcher à une centaine de mètres d'eux et creuser une tranchée parallèle à la leur et tout aussi bien défendue. Puis un beau jour on les canonne pendant toute une journée et quand on juge qu'ils sont suffisamment démoralisés et massacrés, on s'élance à la baïonnette et on prend la tranchée. Une autre façon d'opérer est d'aller les surprendre la nuit à pas de loup. Des deux façons on ne gagne qu'environ 500 mètres de terrain, parce qu'en arrière des premières lignes, il y a des secondes lignes dans lesquelles ils se réfugient. La seule façon de les chasser du sol de France qu'ils profanent, c'est de les virer avec le temps. La guerre se fait avec de l'argent et de la force morale. Les deux commencent à manquer aux Allemands et d'ici trois mois viendra le moment où se déclenchera leur mouvement de retraite. La France a une absolue confiance dans la victoire. La vie normale a repris depuis longtemps. Même à deux kilomètres en arrière des lignes, la population civile est revenue et vaque à ses occupations ordinaires malgré un bombardement intermittent qui diminue d'intensité de plus en plus. Dans notre secteur tout est bien tranquille. Depuis l'affaire du 31 octobre et du 1^{er} novembre à Lihons où j'ai eu l'honneur d'être cité à l'ordre du jour, comme je te l'ai déjà écrit, nous n'avons eu aucun engagement avec l'ennemi. L'artillerie tape dure mais, nous autres fantassins, nous nous bornons à tirer dans les créneaux de l'ennemi. Depuis trois mois que nous sommes ici, nous avons acquis une grande habitude des tranchées et nous les aménageons avec un art « modern style ». À quatre mètres sous terre, nous avons installé notre paille. À l'entrée de la cahute, nous creusons un foyer et une cheminée et nous faisons du feu à la barbe des Allemands. Comme tu vois nous ne sommes pas à plaindre pour le moment. Nous souffrirons un peu plus quand il faudra marcher en avant. [...]

Le 16 janvier 1915
10^e Cie, 52^e d'infanterie
secteur postal 114

Ma chère Titale,

Ta bien affectueuse lettre est venue réjouir ma solitude tranchéenne. Je suis heureux que mes lettres vous intéressent tant. Au moment où je les écrivais je menais une vie plus mouvementée et j'avais encore toute mon énergie cérébrale pour enregistrer tout ce que je voyais autour de moi. Avec la vie animale que nous menons encore à l'heure actuelle, mon appareil nerveux, esthétisé par un séjour prolongé dans de grandes villes, s'atrophie peu à peu devant ce retour de ma bête à la vie primitive. Ce qui explique que j'ai presque complètement interrompu mon journal. Mon cerveau n'est plus qu'une masse gélatineuse qui est obsédée par l'idée de mangeaille. Ma première idée en me levant, c'est le jus (café). Peu après, je ferai au besoin quelques kilomètres pour aller chercher un bidon d'eau pour me concocter du chocolat, boisson immonde sans sucre ni lait, et qui ne convient qu'à des palais de Canaques. Après avoir bu ce liquide âcre et noirâtre, je vaque aux occupations de mon grade – corvées, etc. – La soupe de 10 h 30 vient vite interrompre ce semblant d'activité.

Ceci me rappelle une anecdote. Un jour que nous étions au repos, s'amène notre général (Rouvier) pour nous passer en revue. C'était l'heure de la soupe. Un seau, crachoir troué dans quelques coins, attirait l'attention par son isolement au milieu de la salle. Le général s'approcha et, croyant se trouver en présence d'un seau contenant de l'eau pour laver le parquet, touche du pied le méchant récipient qu'osent contempler ses étoiles (les généraux portent des étoiles à la manche) sans se mettre au garde à vous. « Qu'est-ce que c'est que ça ? », grommèle-t-il pour intensifier son mépris déjà exprimé par le geste de son membre gauche d'arrière. Quand il apprit que c'était notre soupe, il battit vite en retraite. Eh bien ! Ma chère Titale, cette soupe fait notre bonheur et quand nous en sommes privés, nous devenons de mauvais soldats. Tout de suite après l'ingurgitation de cette soupe, je m'attaque de nouveau à mon eau chocolatée. Mais voici deux heures. Pendant que nous lisons avec avidité le mince et chétif communiqué officiel, un de nous se dévoue pour faire le thé. Tante Marguerite, entre parenthèses, m'approvisionne complètement de sucre, de thé et de lait condensé. Cette femme admirable oublie son chagrin et ne pense qu'à soulager les souffrances d'autrui. L'après-midi, on varie les plaisirs, soit on *épistolographie*, on *sommographie* ou on *échiqumanie* (mot barbare employé pour épargner à l'auteur la peine d'énoncer ses idées en plusieurs mots, quoique par sa longueur, son apparence hirsute et combative, il évoque toutes les horreurs des hordes germaniques, et fasse couvrir sur l'échine des tremblements sismographiques, ce mot est dénué de toute intention malsaine. Il indique en peu d'espace la manie de jouer aux échecs). En effet, avec mon sculpteur de Lyon, qui m'a invité à déjeuner chez lui lors de notre passage par cette ville, nous avons confectionné un échiquier en carton. Les pièces sont de la même matière, et les fous sont représentés par des casques prussiens, symbole de folie

puisque l'état-major teuton perd la tête entre l'Orient et l'Occident. La soupe du soir met un terme à nos distractions et voilà la journée terminée. Je pose mes sentinelles et me carapate dans mon plumard où vite j'en écrase brutal. C'est à peine si de toute la journée, j'ai jeté un furtif regard à travers les créneaux. Ainsi tu vois que les Boches nous préoccupent peu. La nuit par contre nous sommes plus prudents. Il arrive assez souvent que des tranchées soient prises par surprise. Il y a quelque temps, nos troupes ont enlevé non loin d'ici des tranchées ennemies. Quand elles sont arrivées, presque tous les occupants ronflaient à poings fermés. La nuit, on lance des deux côtés des fusées pour éclairer le front et dépister l'ennemi s'il avance.

Bien des fois, quand la fusillade crépite, que les fusées multicolores enflamment le ciel et que le canon tonne, on se croirait en présence d'un feu d'artifice réussi. Depuis assez longtemps, nous sommes privés de ces distractions cinématographiques. Et puis nous sommes toujours dans le même secteur. Rien de nouveau à voir et, partant, plus de nouvelles impressions.

La seule chose qui me fasse sortir un peu de ma torpeur intellectuelle, c'est le soleil. Quand je le vois, éclairant de son vermeil la plaine en désolation, toute crevassée de trous cancéreux et jetant sur les petits villages délabrés son lavis de pureté, mon cœur se réjouit, mon âme revit et je languis après la paix, cette bonne paix que nous rapportera la victoire qui aura anéanti les Teutons et les aura fait rentrer dans leur trou de sauvages, chez eux là-bas loin de nous dans la noire Germanie. Je voudrais être le coq gaulois et chanter mon hymne au soleil comme fait Chantecler sur son mur de basse-cour. Mais ce clair réveil, nous ne l'entendons même plus. Quelle allégresse vous étreint quant à l'aube les chanteclers se répondent de loin en loin. Ils ne sont plus les pauvres. Ils ont tous été sacrifiés aux appétits gloutons du trouper. [...]

Mille baisers affectueux de ton Kiout

Rosières,

Le 15 février 1915

Ma chère Titale

Nous sommes au repos à 3 kilomètres des premières lignes dans la petite ville de Rosières. Si la censure ouvrait ma lettre, elle l'intercepterait sans vergogne à cause de l'adresse. Depuis le 1^{er} octobre, nous sommes toujours dans les mêmes parages. Nous occupons un point mort.

Depuis le 15 octobre environ, l'infanterie n'a pas essayé d'avancer. Si tu consultes la carte tu verras que nous sommes à un des endroits les plus avancés de l'occupation allemande. Quand le déclenchement final aura lieu, les Allemands fuiront à raison de 40 à 45 km par jour. Rosières dans la Somme est une ville très prospère. Tout autour il y a de nombreuses sucreries. Cette partie de la Somme s'appelle le Santerre. C'est une région

betteravière très plate et très riche. Le sol est argileux et nous avons pu l'apprécier lorsqu'il est détrempé par 15 jours de pluie. On s'y enfonce et on s'y enlise comme dans une colle visqueuse et gluante. Le nom de Santerre doit t'être familier. N'as-tu pas entendu parler de Quesnoy en Santerre glorieusement repris à l'ennemi par le colonel du Paty de Clam? C'est un pays d'éternelles luttes entre germains et latins ou celtes. Je ne sais plus en quelle année, après une mêlée effroyable, l'aspect que prit le sol lui valut l'appellation de Sans-Terre. La nature du pays, totalement dénué de pierres, cause à toutes les maisons d'être en torchis ou en brique. Rosières est presque entièrement bâtie en brique comme les villes et villages des régions londoniennes.

Le cantonnement que nous habitons est une grande ferme épargnée par les obus qui sifflent tous au-dessus de notre tête et vont tomber plus loin. Nous ne désespérons cependant pas de recevoir la visite d'un de ses sifflants personnages.

Je crois t'avoir déjà décrit un cantonnement. Toutes les pièces de l'immeuble sont transformées en literie. Dans une chambre comme celle de Clifford, il loge environ 16 hommes. Toute la journée, nous sommes vautrés sur la paille où pleuvent les crachats en veux-tu en voilà. Cet étroit espace est aussi le vomitorium (sic) des victimes un peu trop nombreuses de la *soulographie*. Chaque fois qu'on remue la paille une âcre puanteur vous serre la gorge.

Dans la cour tout au milieu, la mode du pays veut qu'on y entasse un volumineux fumier aux effluves acides et nauséabonds. La cour elle-même est un vaste WC. Le *Manneken-Pis* de Bruxelles y est là à la mode. Que veux-tu? Nous sommes en guerre. Dans les taudis enfumés de la ville, la soldatesque assoiffée se presse autour d'une table ruiselante de vinasse. Dans les yeux de cette tourbe, impudemment ardents sur la malheureuse servante, on y voit luire la tentation de Saint Antoine. Si la guerre réveille les beaux sentiments de l'homme, elle ravale aussi ses affreuses nécessités, les instincts des médiocres au niveau de la plus basse bestialité. Je n'abaisserai pas mon crayon à énumérer certains actes immondes commis par quelques brutes épaisses dont le système nerveux a été ébranlé soit par la peur, soit par les privations que ne peut supporter leur imparfaite constitution.

Mais ces à-côtés dégoûtants font mieux ressortir la beauté des sentiments de la masse. J'ai assisté hier à une messe militaire qui m'a profondément ému. Dans une salle délabrée qui remplace l'église battue par les obus, sur une estrade s'érige un pauvre autel. L'officiant est un prêtre capitaine, belle figure de croyant patriote. La croix de son étole ressemble à celle des croisés. Sous ses vêtements sacerdotaux transparait son habit de soldat. La congrégation est presque uniquement composée de soldats, quelques rares civils font tache. Par miracle, on n'entend siffler qu'un lugubre vent.

Après quelques hymnes, une belle voix aux accents mâles entonne le Notre Père. C'est un moment émouvant. Des frissons courent dans le dos et des larmes sont prêtes à jaillir des yeux. Combien de ces têtes de territoriaux ou de jeunes gens de vingt ans vont revoir la paix? On n'ose y penser, mais tous devant Dieu ont donné leur vie et sont prêts à mourir sans murmurer. On sent bien l'unité de pensée, le rêve qui passionne tous: chasser la malsaine

Germanie du sol qu'elle souille. Le cérémonial est très simple. C'est une messe basse. Les croyants font le signe de croix et s'en vont en paix. J'ai aussi assisté avant-hier à une parade de dégradation. Depuis le commencement jusqu'à la fin, j'étais dans mes petits souliers, ne sachant pas faire avec vitesse et précision tous les managements d'armes qu'exige une parade. Mes hommes, qui ont tous eu une instruction militaire approfondie, ne pouvaient s'empêcher de se gondoler à mon détriment. En effet, je suis peut-être unique dans l'armée française, étant caporal après quinze jours de caserne et un mois sur le front. Mais sois assurée que pour faire la guerre, je suis tout aussi bon qu'un autre.

J'oublie de te dire en quoi consistait la dégradation. Deux condamnés entourés de baïonnettes furent amenés au milieu du carré que formaient les troupes. Après lecture de leur condamnation, on les fit défiler devant nous. L'un avait cinq ans de travaux publics pour deux actions, l'autre deux ans pour refus d'obéissance. Au milieu de la cérémonie, quelques obus sifflèrent. Ce fut comique de voir la consternation et l'ahurissement des assistants. [...]

Je t'embrasse tendrement

Ton Kiout qui t'aime

10^e compagnie, 52^e d'infanterie, secteur postal 114

Le 13 mars 1915

Ma chère Titale,

Je viens de recevoir tout ce que tu m'envoies de chaud de Maurice, ce qui m'a permis de renouveler ma garde-robe. Madame Guillemain est bien gentille de tricoter pour les petits pioupious et tu lui diras tous mes remerciements. Je suis très heureux de pouvoir porter des effets provenant de ton travail assidu et regrette seulement de ne pouvoir les employer tous, parce qu'en ce cas j'aurais trop de poids à porter. Aussi j'ai distribué à mes copains ce dont j'avais le moins besoin et j'ai fait des heureux.

Tante Marguerite est toujours d'une grande bonté pour moi, elle m'envoie ce que je veux, me prête de l'argent et fait mes achats. Louis Deglos, Ada Rogers, Marcel de Chazal, etc. me comblent de cadeaux de toutes espèces. Je vais devenir fat si ça continue. Je voudrais que tu rétablisses un peu la vérité sur mon compte. De tous côtés me viennent des félicitations exagérées au sujet de mes pauvres exploits. Quand on saura la vérité, on sera bien désabusé. Je t'ai déjà relaté en quoi consistaient mes tant vantés exploits, et je te saurais gré de remettre les choses au point. Richard Rouillard est sous l'impression que j'ai la Médaille militaire et que je suis décoré de la Légion d'honneur. C'est faux. Voici un bref résumé de ce qui s'est passé le 31 octobre 1914. Après un bombardement intensif de tout notre secteur, les Allemands s'avancèrent en grand nombre sur nos tranchées de première ligne.

Vers deux heures de l'après-midi, ma section, qui était en réserve en deuxième ligne, se porte au secours des assaillis. Nous arrivons et constatons avec douleur et émotion le carnage affreux des marmites boches sur les nôtres. La tranchée vient d'être abandonnée par les rares survivants. À 20 mètres d'un point où la tranchée tourne à angle droit, nous apercevons des casques à pointes et des fusils braqués sur nous. Émoi général. C'est la première fois que la compagnie voit des Boches de si près. On se cache comme on peut. Un ou deux d'entre nous tire. Je passe devant ceux qui me gênent. J'épaule et vise une tête. Elle me voit et plonge. Je vise toujours à la même place. La tête reparait. Mon coup part et la tête plonge de nouveau, mais cette fois involontairement. L'ordre d'avancer nous vient de derrière. Baïonnette au canon, je pars devant en entraînant ceux qui sont derrière et qui ne sont pas complètement remis de leur première frayeur, d'autant plus qu'en un clin d'œil les Boches qui étaient bien placés ont fait plusieurs victimes parmi nous. Nous avançons les uns derrière les autres dans le boyau battu par un violent feu de mitrailleuse, et tuons plusieurs ennemis qui s'enfuient. À 50 mètres de la mitrailleuse, nous nous arrêtons. Impossible d'aller plus loin. Mais nous tenons là jusqu'à l'arrivée des renforts.

Ma citation à l'ordre du corps d'armée porte ce qui suit: « F. C. M. cité à l'ordre général N° 27 du 14^e Corps (engagés volontaires anglais) pour la durée de la guerre, s'est fait remarquer par sa bravoure et son courage à l'attaque d'une tranchée allemande et a abattu 4 ennemis ». Voilà tout simplement.

Je t'aime et t'embrasse bien fort, aussi les petits Piat

Ton Kiout

52^e d'infanterie, 10^e compagnie, secteur postal 114

Le 3 avril 1915

Ma chère Titale,

Je suis foudroyé par une nouvelle qui me coupe bras et jambes. Lis plutôt ce que m'écrit Madame Noblemaire: « Vous savez que Fernand s'est évadé – a fait 125 kilomètres, puis fut repris – Il a passé en conseil de guerre et a été condamné à onze mois de prison – Heureusement que la reine du Danemark intercède pour lui – et j'espère que sa peine sera réduite ». Ce Fernand, audacieux jusqu'à la moelle des os. S'évader d'un camp de concentration en Prusse! En Prusse, pays où sévit la haine des Français. Où, au moindre soupçon, on est pris pour espion et fusillé. Cette folie (c'en est assurément) est inqualifiable. Je suis même étonné que le conseil de guerre ne lui ait pas infligé une plus sévère punition. Heureusement que les hautes relations de Monsieur Noblemaire pourront faire jouer un peu les ficelles. Si sa mère n'est pas renseignée, tu pourras lui raconter les extravagances et les tribulations de son fils.

Ces derniers temps, il m'est arrivé une collection de lettres de toi, et je crois qu'il n'y a eu que du retard et qu'elles n'ont pas été égarées. Tes conserves ont dû arriver en Angleterre et être englouties par mes goinfres de frères, parce que je n'ai encore rien reçu. Par contre, je me suis fait envoyer par ma *landlady* de Londres un pot de *mazavaroo* que j'avais laissé derrière. Je le déguste quotidiennement avec un rare bonheur. Je pleure des larmes de crocodile; mais ça ne fait rien, je continue quand même; je veux faire voir aux poilus de la tranchée que les Mauriciens ont des palais et de rudes!

Je t'ai envoyé dernièrement une mauvaise photo de moi et quelques croquis. Les as-tu reçus? Envoie-moi quelques timbres de Maurice. Ça fera le bonheur de plus d'un collectionneur. J'ai fait la connaissance de très gentils garçons au régiment et je voudrais leur être agréable. [...]

Au risque de t'offusquer, je t'apprendrai que je change de chaussettes tous les dix-huit jours après le bain que nous prenons en revenant des tranchées. À certains endroits du secteur où l'eau est rare, je ne me lave jamais les mains ni la figure. Inutile de parler du reste qu'on ne lave qu'au bain pris au repos. J'ignore complètement l'usage de la brosse à dents; je ne saurai m'en servir si j'en tenais une. Une couche épaisse de crasse me protège des rigueurs du froid et des intempéries. Comme les Écossais, je m'arrête à chaque poteau et je répète leur incantation au duc d'Argyll. Une barbe hirsute, rousse et malodorante de soupe et de mangeaille, encadre ma figure rubiconde, et agrémente ma tête couverte d'un tissu hargneux et à rebrousse poils, où une main criminelle a déjà fait poser le stigmate de la calvitie. Abaisse des regards de douloureuse pitié sur ma chétive personne. Tu ne reconnaîtrais plus en mon extérieur ton petit Kiout d'autrefois; mais enlève cette carapace, cette écaille de huit mois de guerre, et tu verras un cœur qui t'aime toujours et aussi ardemment qu'aux aurores lointaines où je m'accrochais à ta jupe pour que tu m'emportes au ciel avec toi.

Voici une scène vécue qui peut offrir quelque intérêt: il est 7 heures du soir. Crépuscule. Des officiers passent dans le boyau. On va tenter un coup sur la tranchée ennemie située à 150 mètres et puissamment défendue par un vaste champ de fils de fer barbelés. Le moment est épique. Une angoisse étire les cœurs. Les plus calmes et les plus courageux voient avec effroi planer la mort sur leur tête. Mais il faut marcher. C'est pour la patrie. Quelques explications aux gradés subalternes sur la façon d'opérer et nous voilà partis ayant pour mission de faire des prisonniers. D'un pas ferme, nous montons l'escalier menant à la tranchée à la surface du sol, traversons notre réseau de fils de fer et nous nous étendons en tirailleurs. En silence nous marchons sur l'ennemi. À moitié distance, nous nous couchons, et commençons à ramper, pour ne pas être aperçus. Quelques hommes sont désignés pour partir en avant et couper les fils de fer des Boches. Dans le silence de la nuit, *tac tac*, c'est la cisaille qui opère mais qui donne aussi l'éveil aux sentinelles ennemies. Des coups de feu partent, blessent un des assaillants qui pousse un cri de douleur et voilà la mèche vendue. En un clin d'œil les Boches sont aux créneaux et ouvrent sur nous un feu intense. Il faut battre en retraite tant bien que mal. L'émotion est indicible. On vit des instants horribles.

Le plan est raté, mais ceux qui rentrent sont soulagés. Ils ont rempli leur devoir, se sont exposés à la mort; et les voilà grandis. Faut-il dire des choses horribles? Ce qu'on voit par ces temps de guerre entre les tranchées. Un bras qui s'agite pour appeler au secours, une balle lui traverse la main.

Combien de temps remuera-t-elle cette main trouée et ensanglantée? Un jour, peut-être deux, et le baiser de la terre de France aura soulagé ce fils en détresse.

Mille tendres baisers de ton Kiout.

Le 7 mai 1915

Ma chère Titale

Depuis 7 mois que nous sommes ici, nous avons enfin avancé de quelques centaines de mètres, et cela sans combattre. C'est-à-dire qu'à certains endroits nos tranchées étaient éloignées de 600 mètres et que nous les avons rapprochées de celles des Boches; de sorte que partout maintenant, nous avons ces immondes chiens à 200 ou 150 mètres de nous.

Il est indispensable que nos tranchées soient près des leurs si nous voulons attaquer. L'artillerie commence par donner pendant un quart et d'une façon intensive, chaque pièce battant un secteur de 25 mètres seulement et qui rend son maximum. Quand les tranchées boches ont reçu des marmites de 220, de 155 et de 105 pendant 20 minutes, elles sont en parfaite marmelade. Pense donc! Un obus de 220 remue 44 m³ de terre. L'entonnoir creusé est formidable et c'est grandiose de voir voler en éclats à des hauteurs de 50 mètres tous ces débris de tranchées et de leurs occupants. Le vacarme est effrayant quand ces innombrables pièces tirent toutes à la fois et que l'explosion des percutants fait trembler la terre.

Rien n'est plus démoralisant pour le soldat que d'être sous un feu d'artillerie aussi intense. Aussi on profite de cet état de l'esprit de l'ennemi pour se porter en avant en quatrième. La courte durée du bombardement ne leur a pas donné le temps de se ressaisir et de faire donner leurs réserves.

Pendant que les fantassins courent vers la première ligne ennemie, l'artillerie allonge son tir et bombarde la deuxième ligne. Les photographies te donnent une très vague idée de ce qu'est une tranchée bombardée. C'est impressionnant, ces morts et ces blessés, tous horriblement mutilés. Si l'artillerie a très bien repéré son tir, il reste bien peu de survivants pour résister aux troupes d'assaut. Le bombardement successif des tranchées est le seul moyen d'avancer sans trop de pertes. Une fois la trouée faite quelque part, on ne donne pas le temps à l'ennemi de se retrancher de nouveau si on le poursuit à outrance.

Hier soir, je suis sorti en patrouille pour protéger des poseurs de fil de fer. Rien n'est plus pénible que de rester couché ainsi pendant des heures sur un sol humide. Il est rare qu'on n'ait pas à côté de soi quelques voisins malodorants comme un cheval mort ou un Boche

gonflé. Avec les premières chaleurs, tout ce charnier qui se trouve entre les deux lignes déliquescence et répand dans l'air son âcre puanteur. Les moustiques, les mouches, les cafards et autres insectes répugnants foisonnent et contaminent notre nourriture. J'ai l'impression que la campagne d'été sera plus pénible que celle d'hiver. Les poux nous assaillent dans nos cagnas. Nous sommes heureusement blindés et protégés de tous ces fléaux susdits par notre excellent esprit, notre désir de vaincre ces haineux Teutons.

À l'heure où je t'écris, ma chère Titale, et où je voudrais te voir assise à ta fenêtre et cousant avec frénésie en dépit d'un impitoyable courant d'air dans le dos; je m'imagine dans l'encadrure de cette fenêtre, la grande fougeraie aux grandes fougères australiennes ombrant de leurs feuilles palmées un épais tapis de lycopodes sur lequel dansent follement de rutilantes taches de soleil. Mais où suis-je moi? En face de la terre jaunâtre et argileuse, à gauche *ditto*, à droite idem à la fleur d'oranger. Je suis en un mot dans un petit poste avancé nouvellement installé, mon postérieur est douloureusement posé sur une surface humide que s'évertue à sécher ma nouvelle capote gris-bleu. Quoique les Boches soient à 150 mètres, je n'en ai cure. Mon fusil à créneau monte une vigilante garde et je puis en toute sécurité me plonger dans des dissertations cunéiformes et bizarroïdes. L'étroit filet de ciel bleu que j'ai au-dessus de la tête est sali par un vilain Taube à queue de poisson. Le ronflement de son moteur nous assourdit. Les canons lui donnent la chasse ainsi que les fusils et les mitrailleuses. Il est encerclé d'une chaîne de petits nuages blancs – ce sont les obus supposés lui barrer la route. Il vole trop haut pour que les projectiles l'atteignent. Nous recevons continuellement la visite de ces vautours, à qui nous avons donné la chasse en leur tirant dessus avec leurs mitrailleuses... Notre général de brigade vient de passer avec quelques officiers. C'est un très chic type qui a l'air bien intelligent. Il a sermonné les officiers parce qu'ils ne s'occupaient pas de nous donner de l'eau dans la tranchée. Il est essentiel que les hommes en soient approvisionnés pour lutter contre les bombes, des gaz de bombes asphyxiantes, le nouvel engin de guerre, qui après le liquide enflammé, vient compléter la liste des moyens barbares que préconisent les Boches.

À part les événements qui se produisent dans mon cercle étroit, je n'ai pas beaucoup de nouvelles à te donner. Je reçois de Tante Marguerite de laconiques renseignements sur la famille qui évolue soit à l'arrière soit sur le front. Ralph et Norman sont toujours à se morfondre en Angleterre. Robert se balade avec ses collègues officiers à Londres. Il a de l'allure dans sa tenue militaire. Raymond et Roger ne donnent signe de vie et Chamarel était dernièrement à Paris où il arborait son uniforme de Tommy.

D'après la dernière lettre reçue de Maurice, je constate que vous êtes encore à la Mauvraie. Je plains beaucoup la pauvre tante Lina qui souffre tant. Tante Edmée ne m'écrit plus. Maurice Tuffier est introuvable.

Je t'envoie mille affectueux baisers

Ton petit Kiout qui t'aime



DES HOMMES DANS LA VIOLENCE

Mal équipés face aux nouvelles armes, les hommes payent un lourd tribut à la guerre. Les attaques de l'artillerie, les mitrailleuses et l'utilisation d'armes chimiques entraînent d'innombrables blessures laissant les soldats infirmes, mutilés, défigurés ou gazés. Dans les unités médicales des armées alliées, des Mauriciens soignent malades et blessés au front comme à l'arrière. À la fin de la guerre, les bilans sont lourds : 21 millions de blessés et 9,5 millions de soldats morts des deux côtés des fronts.

LES BLESSURES AU COMBAT

À la fin de la guerre, les Français et les Allemands comptent chacun 4,3 millions de blessés militaires, les Britanniques, 1,6 million, les Australiens et les Canadiens 150 000 chacun et les Indiens 70 000.

Durant le conflit, chaque jour, des milliers de soldats blessés sont évacués des champs de bataille. Les blessés arrivent dans les postes de secours et dans les hôpitaux de campagne avec des plaies provoquées par des armes puissantes et destructrices. Les éclats d'obus sont à l'origine de la majorité des blessures au front. Les fragments métalliques occasionnent fractures, perforations ou mutilations; ils laissent des plaies béantes qui s'infectent et se gangrènent vite. Une dizaine de Mauriciens en sont victimes. Joseph Coulhac de Mazérieux, lors des offensives du Printemps, grièvement blessé au bras, est cité à l'ordre de son régiment: « Officier d'une bravoure entraînant, le 30 mars 1918, sa section ayant été soumise à un tir prolongé d'artillerie de tous calibres, puis attaqué, avec une violence extrême, a organisé la défense avec le plus grand sang froid ». Pierre Gourel de Saint-Pern est grièvement blessé à l'œil par un éclat d'obus lors de l'offensive des Cent-Jours en octobre 1918. Les grenades, les balles de fusils ou de mitraillettes provoquent aussi de nombreuses blessures physiques, celles à la tête et à l'abdomen sont rarement répertoriées car elles sont souvent mortelles.

Certains Mauriciens, engagés dans l'armée française, vont être récompensés pour des faits d'armes exemplaires leur ayant souvent causé une grave blessure. Il est par exemple noté dans la fiche matricule d'Henri Égal, soldat du 56^e régiment d'infanterie, la citation suivante: « Soldat vaillant et plein d'entrain, toujours volontaire pour les missions périlleuses. S'est particulièrement distingué au cours de l'attaque du 18 août 1918. A été grièvement blessé à son poste de combat: une citation. Attribution d'une Croix de guerre avec palme ». Il meurt presque un mois plus tard de ses blessures à l'hôpital de Pau dans les Pyrénées-Atlantiques, à l'âge de 23 ans. Joseph Brandi, dans l'armée d'Orient, est blessé par balle à la cuisse devant Monastir, actuellement Bitola en République de Macédoine. Il est cité à l'ordre du corps d'armée le 16 février 1917: « Le 9 décembre 1916, chargé de conduire une patrouille de combat a fait preuve du plus grand mépris du danger. A été blessé grièvement en accomplissant la mission ». Il reçoit ensuite la Croix de guerre avec étoile vermeille. *Le Radical* note dans son édition du 22 août 1918 que Marc Lenoir, à son retour à Maurice, « a été cité trois fois et porte la médaille de Grands Blessés ».

Des hommes se blessent aussi accidentellement. Les blessures les plus spectaculaires sont celles dues à des chutes d'avions, en entraînement ou sur le front. Un article du *Radical*, du 1^{er} février 1918, évoque la chute d'aéroplane de Michel Lagesse, engagé dans le *Royal Flying Corps*: il « a été grièvement blessé en tombant avec son appareil. Il a eu le bras fracturé en plusieurs endroits et s'est aussi cassé la clavicule. Aux dernières nouvelles, Lagesse était assez bien à l'hôpital, mais craignait de ne pouvoir retourner dans l'aviation, une fois guéri ». Les fantassins ou canonniers peuvent aussi avoir des blessures accidentelles, dues à des chutes ou à de mauvaises manipulations de leur matériel. En décembre 1916, John Billy Warton est dans la Somme avec son régiment de l'*Australian Imperial Force*; il se fracture le col du fémur gauche en voulant enjamber un ruisseau. Il est hospitalisé pendant quatre mois en Angleterre avant d'être versé dans les services auxiliaires.



Evacuation de blessés dans une tranchée à Gallipoli

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR PROTÉGER LES SOLDATS



En août 1914, les soldats français partent à la guerre avec des uniformes rouges et bleus extrêmement voyants et portent un simple képi, ce qui fait d'eux des cibles vulnérables et visibles pour les Allemands, qui sont eux tout de gris vêtus et arborent un casque à pointe. Pour mieux protéger les soldats des éclats d'obus responsables de plus des trois quarts des blessures au début de la guerre de position, l'état-major français distribue des cervelières, plaques d'acier glissées sous le couvre-chef. Mais trop inconfortable et peu protectrice, la cervelière est remplacée à l'automne 1915, par le casque Adrian, conçu en acier et léger avec ses 750 g. Vingt millions vont être produits pendant la guerre. Pour les mêmes raisons, fin 1915, les Britanniques équiperont aussi leurs soldats d'un casque sans cimier, plus circulaire, le casque Brodie.

Les uniformes des soldats français changent aussi : le bleu horizon, clair, se veut plus discret et explique le surnom donné à ces nouveaux poilus : les « bleuets ». Le nombre impressionnant de blessés à la fin de la guerre est aussi dû aux ravages provoqués par les armes chimiques, utilisées pour la première fois en 1915, sur le front belge, par les Allemands. Les gaz provoquent d'atroces souffrances, brûlent la peau et les yeux, asphyxient et provoquent des lésions aux poumons. Au départ, les soldats improvisent des protections contre le chlore : des lunettes ou des compresses de linge. Puis, à partir de 1916, les soldats des deux côtés du front se protègent avec des masques peu efficaces contre des gaz de plus en plus agressifs comme le phosgène ou le gaz moutarde. 1,25 million de soldats ont été gazés, surtout sur le front Ouest dont une quinzaine de Mauriciens dont notamment Alfred Masson ou François Guardia de Ponté cité à l'ordre de son régiment : « malgré un violent bombardement et quoique légèrement blessé, a continué à tirer pendant tout le cours de l'attaque. Intoxiqué par les gaz le 24 octobre 1917 à Ostel, Croix de guerre ».

Les Mauriciens Blondel, Desplace, Dredge, Giraud et Jones, servant dans l'armée australienne sur le front occidental, sont aussi gazés en 1918.



Le casque Adrian, en haut à gauche et le casque Brodie ci-dessus

EN ÉTAT DE CHOC

L'intensité et la violence des combats provoquent des maladies psychologiques et neurologiques. Les combattants sont traumatisés, commotionnés, des deux côtés des lignes de front. Ils souffrent de ce que les médecins vont appeler, en France, l'obusite ou, dans les pays anglo-saxons, le *shell shock*. Aujourd'hui, cet état est appelé stress post-traumatique. Ces traumatismes se traduisent, entre autres, par de la peur, de la paralysie, des contractures, des regards hébétés, des symptômes de l'aliénation mentale ou des troubles de l'élocution. Myles Brown en a été victime. Né à Maurice en 1881, il est fermier au Canada quand il s'enrôle en 1916 dans le 46^e bataillon de l'armée canadienne. Il est évacué du front à trois reprises : deux fois pour douleurs musculaires à l'hôpital de Rouen et une fois pour maladie d'ordre psychologique en Angleterre où il restera hospitalisé de mai 1917 à février 1918 pour neurasthénie. Ses rapports médicaux évoquent sa nervosité, sa faible mémoire, ses maux de tête fréquents, sa perte de poids, ses palpitations cardiaques, sa surdité occasionnelle, son mutisme en cas de stress, son bégaiement quand il s'exprime... Il est réformé en février 1918 et retourne au Canada. En effet, durant la Grande Guerre, la médecine militaire essaie de soigner ce mal nouveau. Mais la prise en charge des soldats « névrosés » est très sommaire, voire leur pathologie est niée, la politique consistant à renvoyer au front la majorité d'entre eux. À certains poilus, un « torpillage électrique » va même être administré dans le but d'enlever un choc par un autre choc ! Les Britanniques vont avoir une approche plus psychologique en ouvrant notamment des hôpitaux spécialisés.

James Edward Ackroyd, de mère mauricienne, s'engage dans la Légion étrangère puis rejoint l'armée britannique en 1918. D'abord enrôlé dans les *Royal Fusiliers*, il passe ensuite au service de renseignements du *Suffolk Regiment*. Juste avant la fin de la guerre, alors qu'il était connu pour sa jovialité, il souffre de troubles psychologiques sévères, suite très certainement à un choc. Il est interné à *Latchmere House*, un des hôpitaux londoniens spécialisés dans le traitement des *shell shocks* des officiers. Il y est réformé puis touche une pension d'invalidité de 40 %, augmentée ensuite à 100 %. Gaston Toulorge évoque aussi dans son journal personnel cette maladie temporaire de son fils Jean, engagé dans l'armée française : « Nous revint Jean frappé d'un mal extraordinaire qui nous avait fait bien craindre pour sa vie. De tous les médecins qui l'avaient vu seul Duvivier avait déclaré avec raison que ce n'était qu'un choc de guerre, mal tout à fait nerveux qui devait céder un beau matin ce qui se produisit en effet ».

LES MALADIES DU FRONT

Les soldats souffrent non seulement de blessures mais aussi de maladies causées par les mauvaises conditions hygiéniques dans les tranchées, les changements climatiques et l'exposition aux nombreux virus et bactéries. Les maladies les plus fréquentes touchent l'appareil respiratoire comme la bronchite, la grippe, la tuberculose, la pleurésie ou la pneumonie. Les Mauriciens semblent particulièrement sensibles aux mauvaises conditions météorologiques, que ce soit les longs et froids hivers du front Ouest ou les forts changements de températures sur le front d'Orient et de Mésopotamie. Six soldats mauriciens engagés dans l'armée australienne vont être réformés, entre autres, pour bronchite chronique: Anthony, Forbes, Labeska, Rontaunay, Smith et Caroillon de Villecourt. Beaucoup souffrent aussi de maladies de l'appareil digestif comme la diarrhée, la dysenterie ou l'entérite. Les soldats sont aussi atteints de maladies sexuellement transmissibles comme la syphilis ou la gonorrhée, probablement en raison de leurs relations avec des prostituées.

Un grand nombre de soldats souffrent de la « fièvre des tranchées » (ou pyrexie) caractérisée par une fièvre récurrente, des maux de tête et des douleurs articulaires. Les poux qui se logent dans les vêtements sales des soldats en sont la cause.

Le paludisme, ou malaria, transmise par l'anophèle, un moustique, est aussi une maladie très fréquente parmi les soldats mauriciens qui ont pu la contracter avant l'enrôlement, à Maurice, La Réunion ou Madagascar. Marcel Dumat, du 9^e régiment d'artillerie à pied, est classé « service auxiliaire » par la commission de réforme de Versailles d'octobre 1916 pour « paludisme ancien et entérite chronique ». Prosper Ozoux, du 1^{er} régiment de zouaves, meurt, au début de la guerre, en novembre 1914, dans un hôpital à Alger. Cette maladie est parfois attrapée sur le front africain, en Mésopotamie ou sur le front d'Orient. L'armée française, après de nombreux cas de paludisme en Macédoine grecque en 1916, distribue des moustiquaires de tête et de lit, de la quinine et assèche les marais de la région.

Les armées déploient d'autres actions de prévention pour limiter épidémies et maladies. Durant la Première Guerre mondiale, le typhus, la fièvre typhoïde et le choléra sont, grâce à des campagnes de vaccination obligatoire, moins fréquents qu'aux guerres précédentes, sauf pour les soldats de l'Empire ottoman. Les Canadiens, Australiens et Britanniques engagés en Mésopotamie et les Français envoyés sur le front d'Orient sont inoculés contre ces maladies.

MÉDECINS ET INFIRMIERS MAURICIENS

Les services de santé des armées alliées comptent une soixantaine de médecins mauriciens, majoritairement dans l'armée française et dans le *Royal Army Medical Corps*, unité médicale de l'armée britannique.

Sur le front Ouest, des Mauriciens exercent dans l'armée française, le D^r Joseph de Robillard suit le 5^e corps d'armée, le D^r Marius Bruneau est à Verdun et le D^r Eugène Ducomet dans la Somme. Le D^r Louis Rathier du Vergé porte, lui, l'uniforme anglais et son courage dans des situations difficiles lui vaudra la Croix de guerre. Les D^{rs} James Brown, Mourchide Camal-Boudou, Raoul Leblanc, Roger Chevreau de Montléhu et Évariste de Robillard soignent eux aussi des blessés dans des « autochirs » britanniques. Ces ambulances chirurgicales, mises en service dès novembre 1914, permettent de soigner ou d'opérer les blessés en urgence sur le front. La salle d'opération se démonte, les instruments se rangent, la structure est autonome et transportable par camion. Sur le front d'Orient, les D^{rs} Fernand Cassiau, Jean-Renaud Suzor et Maurice Coutanceau sont dans l'armée française et sur le front de Mésopotamie, les D^{rs} André Aubergé, Raoul Bigaignon, Arthur Célestin, Clifford Mayer et le D^r Raoul Leblanc sont dans l'armée britannique. Les médecins n'échappent pas aux blessures; ils reprennent souvent leur service dès leur guérison. Les D^{rs} Évariste de Robillard, Abel Célestin, Roger Chevreau, Emmanuel Némorin sont blessés sur différents fronts. Le D^r Raoul Bétuel, évacué vers l'hôpital de Verdun en juin 1915, reprend du service en septembre dans la Marne. Lors de violents combats sur le front d'Orient, le D^r Cassiau, blessé, est évacué sur l'hôpital de Florina situé en Macédoine.

Les Mauriciens, surtout en France, soignent aussi les blessés dans les hôpitaux à l'arrière. La plupart ont été naturalisés français après leurs études et vivent à Paris ou en province quand la guerre éclate. Diplômés français de médecine alors qu'ils auraient dû l'être en Angleterre comme sujets britanniques, ils ont bénéficié d'une dérogation que la France accordait à la fin du XIX^e siècle aux Mauriciens, en validant leur diplôme de fin d'études secondaires pour l'inscription en médecine et la présentation au doctorat d'État.

Boleslas et France Slaweski, deux frères d'origine mauricienne, s'engagent dans le corps médical de l'armée australienne et sont tous les deux brancardiers pendant la campagne de Gallipoli. Dans une lettre adressée au journal de son collègue, France Slaweski décrit son quotidien: « J'ai réussi à éviter les tirs, les obus, les bombes lâchées par les avions, les mines, les sous-marins et les épidémies ». Avant la guerre, les deux frères suivent les

cours de l'*Australian Massage Association* de l'université de Melbourne. Après Gallipoli, ils sont intégrés dans les mêmes conditions que les infirmiers au service médical de l'armée australienne. Ils y servent comme masseurs, d'abord en Égypte, dans les hôpitaux militaires d'Abbasia et d'Alexandrie puis, en Angleterre, dans ceux d'Aldershot, de Dartford et de Londres. Ils secondent les premiers physiothérapeutes, découvrant une discipline encore à ses débuts en 1914 mais appelée à s'imposer pour la rééducation des blessés.

Au côté des médecins, infirmiers et infirmières jouent un rôle important. Rien que pour la France et sur toute la durée de la guerre, on en dénombre 100 000 dont 70 000 bénévoles rattachées à trois associations sous la tutelle de la Croix-Rouge : la Société de secours aux blessés militaires, les Dames de France et l'Union des femmes françaises. À l'automne 1914, les hôpitaux sont dépassés par le nombre de blessés arrivés du front et les infirmières de métier, peu nombreuses, ne suffisent pas. Un appel est lancé auprès de

la population. À Paris, des bénévoles mauriciens offrent leurs services dans les hôpitaux accueillant des blessés : Alix et Napoléonne de Rochecouste, Lucie Hein, Gaston Delafaye, Robert de Rochecouste ainsi que M. et M^{me} Édouard Ducasse. Et Thérèse Lavoipierre s'occupe des blessés dans deux hôtels parisiens transformés en hôpital, l'*Elysée Palace* et le *Beau Site*. Comme les soldats, des Mauriciennes sont sur plusieurs fronts. Suzanne de Chazal est infirmière major à l'hôpital militaire d'Épinal proche du front Ouest. Suzanne Suzor, avec son père, le D^r Suzor, est sur le front d'Orient comme Jeanne Antelme qui y est affectée en 1915. Cette dernière publie, en 1916, *Notes d'une infirmière à Moudros*. M^{me} Dubruel de Broglio exerce, elle, à l'hôpital de Meknès, au Maroc. Dans l'armée britannique, Blanche Gunningham est engagée dans le *Voluntary Aid Detachment* et les sœurs Lily et Daisy Anderson sont infirmières auxiliaires.



Le D^r Cassiau, photographié en 1916 dans un hôpital à Corfou, avait émigré à Tahiti avant-guerre

LES PROGRÈS DE LA MÉDECINE

La guerre fait évoluer la médecine qui doit faire face à des blessures de guerre inédites. Pour diagnostiquer, soigner, réparer et rééduquer les victimes, de nouvelles spécialités vont se développer comme la médecine d'urgence, la radiologie, la chirurgie maxillo-faciale et la physiothérapie.

Quand la guerre éclate, Marie Curie, déjà prix Nobel de physique et de chimie, met ses travaux sur la radioactivité au service des armées alliées pour développer la radiologie médicale. Elle conçoit des unités mobiles en équipant près de deux cents camions d'appareils radiologiques permettant des diagnostics dès l'évacuation des blessés du champ de bataille. On appellera ces véhicules les « P'tites Curies ».

Dans chaque camion il y a un médecin, un manipulateur et un chauffeur, tous civils. Des salles de radiologie sont aussi installées dans les hôpitaux français. Les radiographies, estimées à plus d'un million, ont permis de localiser balles et éclats d'obus avant d'opérer et d'identifier les fractures. En 1914, le docteur mauricien Walter Hart de Keating est déjà connu à Paris pour ses publications sur l'utilisation des rayons X pour soigner, entre autres, le cancer. Au front, il est un des premiers en charge d'une unité de radiologie et reçoit après guerre la Légion d'honneur pour son courage lors de l'évacuation des blessés des champs de bataille encore sous les bombardements et pour son dévouement constant auprès d'eux.

Maurice Fromont, d'abord chef de service de radiographie dans des hôpitaux parisiens, termine la guerre dans le service médical de l'armée britannique comme technicien en radiologie. Le D^r Gustave Leclézio exerce, lui, en radiologie au front.

De son côté, le D^r Joseph Rivière pratique la physiothérapie, nom d'une nouvelle technique de soins qu'il a mise au point et qui précède la physiothérapie. Il la pratique dans son institut à Paris dont il ouvre les portes aux blessés de guerre. De nombreuses machines dans sa salle de rééducation sont utilisées pour diffuser de l'électricité, de la lumière ou des rayons X pour soigner les malades. Fort de son expérience en nouveaux traitements, le D^r Rivière se rend aussi régulièrement au Grand Palais, transformé en hôpital, pour assurer la rééducation de mutilés et de blessés présentant des problèmes moteurs.

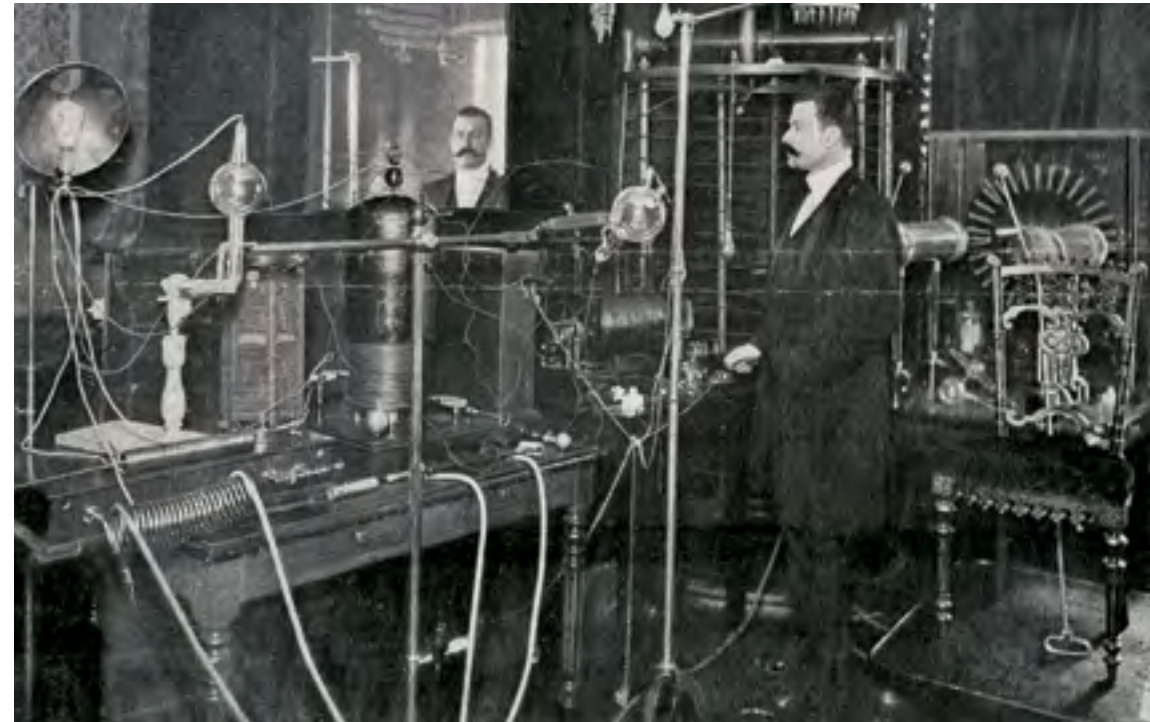
Philippe de Foïard, opérateur télégraphique au Canada, enrôlé en janvier 1918 dans l'armée canadienne, est un exemple des blessés profitant des progrès de la médecine en orthopédie et en radiologie. Il est blessé le 2 septembre 1918 près d'Arras d'une balle



Maurice Fromont, troisième à partir de la gauche, radiographiant un blessé au lycée parisien Janson de Sailly transformé en hôpital pour accueillir des blessés arrivant du front

dans le tibia. Il subit une première opération près du front, à la *Casualty Clearing Station*, avant d'être évacué dans un hôpital londonien où il bénéficie d'une attelle Thomas, une nouvelle pratique pour traiter les fractures. Puis deux radiographies, en février 1919, permettent d'envisager avec plus de précision une greffe musculaire au niveau du tibia. Il est ensuite dirigé vers un hôpital de convalescence à Vancouver, au Canada.

Une autre spécialité médicale, la dentisterie, est de plus en plus recherchée pendant la guerre. Le dentiste soigne les soldats présentant des infections bucco-dentaires par manque d'hygiène et par carences alimentaires. Le chirurgien-dentiste mauricien Raymond Mackie, beau-frère des deux Marion de Procé engagés dans l'armée britannique, quitte Maurice peu de temps après son mariage en avril 1915 pour s'engager volontairement dans le *Royal Army Medical Corps*. Il est envoyé à Rouen, en France, pour soigner les blessés. Henri Laval, étudiant en dentisterie à Paris au début de la guerre, tente de se faire incorporer dans l'armée française mais, après la visite médicale, il n'est pas jugé physiquement apte au service. N'abandonnant pas son idée de combattre, il est incorporé en 1917 dans l'armée britannique. Il est envoyé dans les ambulances au front.



Le Dr Joseph Rivière dans une salle de son institut de physiothérapie où il accueille des blessés pour leur rééducation au 25, rue des Mathurins à Paris

Les dentistes mauriciens assistent aussi les chirurgiens qui opèrent les nombreux soldats blessés au visage. Les plus touchés, qu'on appellera après guerre les « gueules cassées », ont perdu une partie de leur visage par les éclats d'obus et les grenades. Ces blessés sont à l'origine du développement de la chirurgie réparatrice maxillo-faciale. Juges, mâchoires, nez ont été arrachés ou déchiquetés.

Les blessures sont dévastatrices tant sur le plan physique que psychologique. Les regards, y compris parfois ceux de leur famille, se détournent sur le passage de ces soldats atrocement défigurés. Ils ont honte de se montrer et la reconstruction de leur visage peut nécessiter plusieurs années. Ces victimes de la guerre dans leur chair n'ont même pas droit à une pension d'invalidité car leur blessure n'est pas considérée par les autorités militaires comme une infirmité. C'est pour clamer leur humanité dans cet abîme de détresse que le 21 juin 1921, à l'initiative de deux grands mutilés, Bienaimé Jourdain et Albert Jugon, une quarantaine de soldats blessés au visage créent l'Union des Blessés de la Face, surnommée les « Gueules Cassées » avec pour devise « Sourire quand même » et pour arme une solidarité sans faille entre eux.

DES BLESSÉS ÉVACUÉS OU RÉFORMÉS

Les blessés reçoivent les premiers soins d'urgence au front. Ils se rendent eux-mêmes ou sont évacués en civière jusqu'au poste de premier secours, souvent un simple abri rudimentaire en zone de combat. Ils y reçoivent des soins sommaires : pansements, huile de camphre pour apaiser la douleur, garrots pour juguler une hémorragie.

Les blessés sont ensuite évacués juste derrière la ligne de front vers des ambulances de campagne qui sont des unités médicales mobiles ou dans des postes de secours. De là, ils rejoignent, généralement par camion sanitaire, à 15-20 km du front, un hôpital d'orientation des étapes appelé aussi *Casualty Clearing Station* (CCS). En fonction de la gravité de leur blessure, ils y sont traités ou non : opérés sur place dans une autochir quand la blessure est très grave, envoyés vers des ambulances spécialisées, ou évacués vers des hôpitaux à l'arrière, souvent en trains sanitaires ou par voie maritime sur des navires-hôpitaux. Ces bateaux, pour éviter d'être la cible de croiseurs ennemis, sont éclairés et portent une croix rouge sur un fond blanc, signes de reconnaissance prévus par la convention de Genève. Sur le front occidental, des Mauriciens engagés dans l'armée française rejoignent des hôpitaux à l'arrière comme Henri Égal et Philippe Dabbadie qui sont soignés dans le sudoOuest de la France.

Les blessés du Commonwealth sont, eux, souvent dirigés vers le littoral Nord français puis à Londres. Ainsi Henry Boucherat, de l'armée canadienne, est évacué après avoir été blessé par balles en août 1918 dans la Somme. Le jour même il rejoint la *4^e Canadian Field Ambulance* puis le CCS le plus proche, il transite ensuite par le *1st Australian General Hospital* à Rouen avant de rejoindre dix jours plus tard Londres où il est hospitalisé pendant quatre mois. Après une semaine de convalescence au *King's Canadian Red Cross Special Hospital* à Bushy Park, près de Londres, il reste en Angleterre jusqu'à sa démobilisation en mai 1919.

Sur le front d'Orient, c'est vers Mudros, l'Égypte, voire l'Europe, que les blessés les plus graves sont évacués. Le capitaine McGuire, engagé dans l'armée australienne, blessé le jour du débarquement à Gallipoli, est évacué vers l'Égypte où il est admis au *Bombay Presidency Hospital*; il y meurt le 7 mai 1915. Sur le front de Mésopotamie ou d'Afrique orientale, les malades et les blessés sont parfois dirigés vers des hôpitaux en Inde.

Une trentaine de Mauriciens vont être réformés ou versés dans les services auxiliaires étant donné la gravité de leurs blessures ou de leur état de santé.



Émile Toulorge, blessé à la main à Verdun, est affecté au service auxiliaire

L'ÉVACUATION DES BLESSÉS



La Croix-Rouge française à la bataille de la Somme



Poste de secours britannique sur le front Ouest



Blessé australien aux Dardanelles



Dortoir souterrain transformé en infirmerie



Blessé américain recevant les premiers soins



Évacuation de blessés par train sanitaire



Leslie Adrian Cadet de Fontenay, décédé à 22 ans et enterré en Belgique

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Sur les 2300 Mauriciens identifiés comme engagés, environ 170 Mauriciens sont morts pendant la Grande Guerre, la plupart sur le coup, au champ de bataille. Leslie Adrian Cadet de Fontenay, dans l'armée australienne, meurt sur le front Ouest en décembre 1917. Georges Daniel et son ami Emmanuel Cadet, qui avaient embarqué à Maurice sur le même bateau pour Bordeaux, meurent le même jour, à la même bataille, dans l'Aisne le 3 juin 1918. Atteint d'une balle à la poitrine, à Gallipoli, le 25 avril 1915, George McGuire, est évacué vers l'hôpital d'Alexandrie en Égypte où il décède quelques jours plus tard. Joseph Brousse de Gersigny meurt, lui, le 3 octobre 1917, dans le bombardement du train sanitaire en route vers Rouen.

Les offensives sont de plus en plus meurtrières. Ainsi, le 1^{er} août 1918 dans l'Aisne, le bilan de la journée pour le 234^e régiment d'infanterie est lourd : 457 blessés, 60 portés disparus et 192 tués dont Gaston Avrillon. Des fratries mauriciennes sont aussi particulièrement affectées par la guerre comme celle des Malet engagés dans l'armée française : René disparaît dans la Somme le 20 juillet 1916 à l'âge de 20 ans. Roger et Sylvio meurent le même jour, le 19 septembre 1917 dans la Marne, lors de la bataille de Brimont, à respectivement 28 et 29 ans.

Au lendemain des grands assauts, de nombreux soldats manquent à l'appel et sont notés « disparus » ; la mort n'est pas attestée, leurs corps ayant pu être ensevelis ou littéralement éparpillés par les obus. Des Mauriciens ont ainsi été portés disparus comme Herbert Brown, André Félix Chénier, Roger Chevreau, Joseph Josset, René Malet ou Maurice Tuffier.

Pour les familles, c'est une période difficile d'incertitude où reste l'espoir que le soldat a été fait prisonnier par l'ennemi. Certaines demandent une enquête notamment auprès de la Croix-Rouge qui est autorisée à entrer dans les camps de prisonniers. Après six mois d'enquête infructueuse, le « disparu » est déclaré officiellement mort au jour même de sa disparition. Marguerite Tuffier, née de Chazal, vit à Paris pendant la guerre et déploie de nombreux efforts pour retrouver son fils Maurice, sous-lieutenant dans le 50^e régiment des chasseurs à pied, et disparu le 30 août 1914 dans les Ardennes, à 22 ans. Sa mère s'adresse alors à la Croix-Rouge pour le retrouver dans les camps de prisonniers. Frank de Chazal Mayer évoque cette disparition dans ses lettres : « On est sans nouvelles de Maurice. Tante Marguerite est bien inquiète ». M^{me} Tuffier est informé par la Croix-Rouge que son fils n'est pas prisonnier. Il sera déclaré mort quelque temps plus tard.

L'ANNONCE AUX FAMILLES

Les familles mauriciennes sont souvent inquiètes face à une absence persistante de nouvelles d'un proche parti au front ou face au retour de leur courrier. Vient alors parfois l'annonce de la mort par les autorités civiles ou militaires. Les télégrammes officiels ne sont souvent pas de bon augure. Ils signifient généralement, pour les gradés, un avis de décès, de blessures graves ou de disparition. *Le Radical*, en mai 1917, évoque un, envoyé par les autorités françaises : « Un télégramme reçu ce jour de France annonce à M^{me} Ducler des Rauches la mort sur les champs de bataille de l'aîné de ses fils, l'adjudant Edgard Ducler des Rauches. Nous nous associons du fond du cœur à la douleur de Mme Ducler et de ses enfants ». Pour les Mauriciens engagés dans les armées britannique ou des dominions, le *War Office* expédie aussi un télégramme à la famille. Ainsi, la femme de Charles La Nauze reçoit un câble l'informant de la mort de son mari 5 jours seulement après l'événement. Une phrase, brutale : « Le Capitaine Charles Andrew La Nauze, 11^e bataillon, 1^{re} division australienne, a été tué au combat, Gallipoli, 28 juin 1915. » Six mois plus tard, elle recevra le certificat de décès par voie postale. En cas de mort après blessures, ce sont parfois des proches résidant à Londres et à Paris qui communiquent la triste nouvelle. Ainsi, Jules Avrillon reçoit une dépêche en octobre 1918 de son beau-frère, le D^r Philippe Boullé, lui annonçant la mort de son fils Gaston, grièvement blessé au combat. La famille Pierrot reçoit un télégramme de M. Pitot qui habite à Londres les informant que leur fils Georges est mort d'une chute d'aéroplane.

Les aumôniers militaires se chargent aussi d'annoncer les décès aux familles. Présents dans toutes les armées, ils accompagnent les blessés et les mourants et organisent, quand cela est possible, les funérailles. L'aumônier du bataillon de Raymond Chevreau de Montléhu, disparu en mars 1918, écrit à la mère de ce dernier : « J'ai pris soin de mener l'enquête la plus approfondie possible sur votre fils courageux et, bien que j'espère sincèrement qu'il soit blessé ou fait prisonnier, j'ai le regret de vous dire que les espoirs sont très faibles. Il a été vu pour la dernière fois à Caulaincourt, à 2 km au sud de la route principale venant d'Amiens, à l'est de Péronne ».

Pour les non gradés, l'annonce de la mort se fait, un peu plus tard, par une lettre officielle comme évoqué dans *Le Radical* en janvier 1918 : « La malle française a porté à M. et M^{me} Paul Marion de Procé la douloureuse nouvelle de la mort de leur fils cadet, tombé à l'ennemi le 27 août dernier, dans un des gigantesques combats devant Verdun. »

LE TEMPS DU DEUIL

Les deux frères Couve, Alan et Thomas Henry, engagés dans l'armée australienne sont morts à Gallipoli à deux semaines d'intervalles, en avril-mai 1915. Cette double mort est insoutenable pour la famille restée en Australie qui ne peut même pas se consoler sur les corps, qui ne sont jamais rapatriés. Leur sœur, Eileen Couve, demande en 1920 l'ouverture d'une enquête car elle espère que l'un de ses deux frères, Alan, dont les circonstances de la mort sont troubles, ait en fait été capturé par les Turcs. En effet, dans le contexte d'après-guerre, les journaux du monde entier évoquent des soldats encore internés en Europe. En envoyant des photographies d'Alan et des membres de sa famille, elle demande qu'on vérifie, dans les camps en Suisse, qu'il ne soit pas un de ces nombreux soldats souffrant de pertes de mémoire et ne connaissant plus leur identité. La réponse est négative et des preuves lui sont fournies de sa mort à Gallipoli.

L'identification des corps n'ayant pas été toujours possible, le nombre de tombes de soldats inconnus est important. En 1939, en France, on procède à une exhumation des corps dans un cimetière de l'Aisne dans l'espoir de les identifier. Le Mauricien Norman Douglas Wemyss, décédé le 27 juillet 1916, est authentifié grâce à une boîte à cigarettes marquée N. D. Wemyss. En 2009, des scientifiques identifient Victor Momplhait grâce à des tests ADN réalisés sur le corps exhumé d'une fosse commune creusée par les Allemands en 1916. Cet Australien, Mauricien par son père, embarque avec l'ANZAC d'abord pour l'Égypte puis vers le front occidental. Il participe à la bataille de Fromelles dix jours à peine après son arrivée en France. Sur les 250 corps exhumés de la fosse commune, 97 soldats australiens sont identifiés : ils ont le droit à une deuxième sépulture, individuelle cette fois-ci, dans le nouveau cimetière militaire de Fromelles.

Quand Eugène Duponsel de la Haye quitte l'Argentine, où il réside, pour rejoindre le front en Europe, il fait promettre à son père de donner son violon au Conservatoire de Paris s'il lui arrivait de mourir au combat. Après le décès de son fils, le 3 octobre 1915, le violon est, comme promis, envoyé au consul de France à Londres. Ce dernier contacte le directeur du Conservatoire, Gabriel Fauré, puis l'expédie par bateau vers Paris. Lors de la traversée de la Manche, en mars 1916, le bateau qui le transporte, le *Sussex*, est torpillé par un sous-marin allemand ; une cinquantaine de personnes périssent dans ce naufrage mais le violon est miraculeusement sauvé et remis au Conservatoire. Ce violon, fabriqué par un atelier parisien de luthiers, Caressa et Français, fait encore partie aujourd'hui des collections de l'établissement.

Infirmière sur le front d'Orient

Pendant l'offensive des Dardanelles, les nombreux malades et les blessés légers des forces alliées sont évacués par navire-hôpital vers le port de Moudros sur l'île de Lemnos, base arrière de ces opérations militaires. Jeanne Antelme, sœur de Fernand Antelme, fait prisonnier en Allemagne, est infirmière d'août 1915 à janvier 1916 à Lemnos. Dans son livre *Avec l'armée d'Orient*, notes d'une infirmière à Moudros, publié en 1916, elle décrit son quotidien: le camp des 1500 malades dont elle s'occupe, les enterrements, les couchers de soleil, sa vue sur la rade et ses nombreux bateaux, ses allers-retours jusqu'à Seddul-Bahr à bord d'un navire-hôpital pour aller chercher les évacués... Le tout imprégné d'une très forte religiosité. Extraits.

Moudros, août 1915

Oh cette poussière qui nous a aveuglés, nous a fait faire volte-face. Les yeux brûlent et la bouche en est toute remplie. Elle s'écrase entre les dents. Elle vous pénètre dans le cou, vous glisse entre les épaules. C'est une journée d'excessive chaleur et, comme le vent souffle, la poussière poursuit une danse échevelée. Elle est bousculée, soulevée, elle monte, elle grimpe haut, elle se précipite sur vous, vous fouette comme une furie. Et de quelque côté que l'on aille, sous les marabouts ou dans les baraques, elle vous poursuit, vous hante. Oh! Cette poussière, je gage que vous n'en avez jamais vue de pareille. Pensez donc la rade elle-même a disparu sous le nuage jaune qui s'attache à elle. On ne voit plus les bateaux. On ne voit que la grande poussiéreuse qui a l'air d'insulter le ciel. C'est la pire misère que ces journées de poussière. Elle charrie avec elle tous les germes mauvais et c'est une semence de la mort. Ajoutez à cela les mouches innombrables qui, pour la fuir un peu, emplissent les baraques et les tentes. Comme elles sont terribles ces mouches, comme elles vous en veulent. Il y en a partout, elles recouvrent les moindres boiseries, les moindres bouts de toile, tout ce qui offre une superficie. Et elles se serrent si étroitement entre elles qu'on ne sait plus sur quoi elles reposent. Elles grouillent, elles grognent, elles se soulèvent en masse et vous poursuivent, vous tenaillent. Elles se posent sur vos lèvres, sur vos yeux, elles entrent dans la bouche. Oh! Elles sont intolérables. C'est une vraie souffrance.

J'oubliais de vous parler d'un autre insecte aussi odieux qu'entêté. Sa qualité me choque et j'ai presque honte de vous le dire. Je veux parler des puces. Oui des puces qui sont aussi innombrables que les mouches et qui, elles aussi, montent à l'assaut. Nous nous les attrapions mutuellement tout en soignant nos malades ou tout en causant. [...] Nous n'avions pas une place de la peau qui fut indemne d'une piqûre. La nuit on les sentait rôdant toujours. On était réveillé vingt fois, et vingt fois, inutilement d'ailleurs, on essayait de les pourchasser. [...] Mais ce qui était le plus dur, c'étaient nos pauvres malades qui devaient lutter la nuit avec les puces et le jour avec les mouches. Surtout les pauvres grands malades! Il fallait voir toutes

ces mouches qui leur entraient dans la bouche et qui sortaient en masse tout en bourdonnant lorsqu'on les en chassait. Leurs yeux en étaient tout remplis. Les typhiques détenaient le record. On avait beau mettre des moustiquaires, cela n'y faisait rien. Allez donc lutter contre une pareille invasion. Il n'y fallait point songer. Les mouches, on les retrouvait partout. Dans les moindres récipients couverts ou pas couverts, car à peine enlevait-on le couvercle qu'elles s'y jetaient aveuglément. Je ne vous parlerai pas des autres malades, les dysentériques, d'abord parce que cela vous dégoûterait et ensuite aussi parce que vous auriez mal. [...]

Ajoutez à cela une pénurie d'eau absolue. Et encore, nous étions au mois d'août, à une époque où tout déjà s'était amélioré. Mais deux mois auparavant, on était resté trois jours sans faire de soupe et les malades tendaient leur quart dans un geste désespéré.

Voyez-vous, c'était un peu une vision d'enfer que ce camp-là en plein été. Il fallait voir ces grands squelettes décharnés qui brûlaient de fièvre et qui vous sortaient, dans un mouvement inconscient, des jambes et des bras qui étaient moins que des os. Tout cela était sous des tentes, mêlé aux poussières, aux mouches et aux puces. Ah! Cette odeur qui s'en dégagait! [...]

Ah oui! Notre hôpital, malgré sa misère, c'était encore lui qui était le mieux de tous. Les Anglais eux-mêmes n'en revenaient pas...

Et pourtant, si vous étiez entré sous un de nos marabouts, vous auriez vu, sur ces paillasses défoncées, salies, des tas d'hommes qui grelottaient la mort. Notre camp avait certainement le meilleur emplacement de l'île. Il était immense. Le camp des prisonniers turcs lui faisait suite. Puis venait le camp des zouaves. Nous étions perchés au flanc d'une colline et nous avions toute la rade à nos pieds. Des camps se perdaient dans le lointain, en face de nous.

Moudros, octobre 1915

Drôle de voyage tout de même, celui que je fis de Seddul-Bahr à Moudros. La *Jeanne-Antoinette* jaugeait un peu plus de cent tonnes et à peine avions-nous quitté la jetée qui abrite le *River Clyde* qu'un violent vent du sud se mit à souffler... Diable ce ne fut plus si amusant... Notre bateau, plus léger qu'un bouchon à cause de son manque de lest, sautait au-dessus des vagues avec un tel plaisir qu'on en restait étonné. Le pont était encombré. Une centaine de malades avec quelques blessés, car de cabines il n'en fallait point parler. Il y avait tout juste au-dessous de nous la cale où d'habitude l'on entassait les fûts de vins. Quoique bon marin, je ne trouvais pas la valse très drôle. À chaque coup de mer, et ils étaient nombreux, l'eau embarquait. Les hommes hurlaient. Quelques Sénégalais roulaient des yeux tout blancs en faisant d'incommensurables efforts. Ce n'était qu'un concert de plaintes et de gémissements.

Moudros, le 25 décembre 1915

Notre arbre de Noël a été un vrai succès. On avait battu toute l'île pour trouver de quoi composer cet arbre. Avec toutes sortes de branchages, on est arrivé à le confectionner, et bien qu'il fût de trois différentes essences, il avait encore assez bonne mine. On fit des nœuds de papier bleu, blanc et rouge que l'on piqua un peu partout. Il était ainsi tout habillé

sans compter les oranges et les lots qui l'ornaient. Haut sur pattes, on le voyait loin. Chaque malade reçut un paquet contenant quelques souvenirs et chacun eut aussi une belle orange d'or et une grosse mandarine. Ce n'était pas beaucoup, mais c'est toujours ça, une pensée, une façon un peu de se rappeler la famille. Un chanteur de complaisance entonna *La Marseillaise*, après qu'un des soldats nous eût lu une trop touchante adresse. On reprit tous en chœur le chant national et l'amiral Jaurès arriva sur ces entrefaites. Cela donna plus de cœur aux chanteurs. Il salua longuement, l'amiral, et son œil était humide. Il salua l'hymne et les hommes. Puis, il alla à chacune de nous et nous remercia. Cet amiral-là était rudement populaire, parce qu'on le savait très fort et puis aussi parce qu'en dehors du service, il s'attachait à effacer toute distance entre lui et ses subordonnés. Ce n'était plus l'amiral mais l'ami.

Un blessé dans l'armée australienne

Charles Armadale Anderson, d'origine mauricienne et vivant en Tasmanie, s'engage dans l'armée australienne en 1915 à l'âge de 38 ans. Incorporé dans le 26^e bataillon, il est envoyé sur le front Ouest. Le Radical du 4 mars 1918 publie une lettre du père d'Armadale Anderson, révérend à Maurice, qui décrit de manière détaillée et héroïque le parcours de son fils et ses blessures en mai 1917. Peu après son retour au front, le major Armadale Anderson est hospitalisé pour pleurésie et empoisonnement au gaz, il est évacué à nouveau vers l'Angleterre. Déclaré invalide, il prend un bateau pour retourner définitivement en Australie en mars 1918.

Notre cher fils Armadale est retourné sur la ligne de feu. Il a déjà été blessé à la bataille de Bullecourt, le 2 mai. Un morceau de H[igh] E[xplosive] lui est entré dans l'épaule gauche, tombant d'un avion, en est sorti par le haut du bras, et est allé frapper un officier qui causait avec lui, et enleva la mâchoire de l'officier *clean off*. Armadale est tombé à la renverse et s'est senti très mal pendant quelques minutes, l'ambulance est arrivée avec une civière pour l'emporter, et il a refusé; on lui a bandé l'épaule et le bras, il a repris son commandement et a tenu bon pendant deux heures, lorsqu'il ne voyait plus clair, il a envoyé un ordre d'expédier un officier pour le remplacer et il s'est retiré lorsque ce dernier est arrivé en toute hâte: il a marché un mille et demi pour arriver à la *Dressing Station*, de là, transporté à différentes stations d'ambulance, ensuite dans le train sur Boulogne, où il a été mis à bord de l'*Hospital Ship* pour Folkestone, quelques jours après il était *safe in bed* à Londres où il a passé 2 mois dans 3 hôpitaux; en dernier lieu il a réussi à avoir quatorze jours de congé qu'il a passés avec plaisir chez son oncle (D^r Anderson). Il est maintenant retourné au front. Dieu veuille protéger notre cher fils!

Mort sur le front occidental

Édouard Gallet, enrôlé dans l'infanterie française, est tué le 14 mai 1918 à la bataille de la Marne. Le maréchal des logis d'Auray de Saint Pois, du 74^e régiment d'infanterie, lui rend hommage dans une lettre publiée dans Le Radical du dimanche 8 décembre 1918.

Suippes, 14 mai 1918

Monsieur,

C'est un triste mais juste devoir que je veux remplir en venant vous apporter au nom de nombreux camarades le tribut d'estime et de pieux souvenir que nous devons à votre cher fils disparu. Devant vous, je ne puis avoir qu'un seul droit, celui de dire l'exceptionnelle figure qu'eut Édouard à la guerre. Il avait une personnalité qui a toujours brillé du plus vif éclat: sa haute culture intellectuelle aidée d'une prodigieuse mémoire et mise en valeur par une parole facile et impeccable, faisait qu'au régiment il n'avait pas de grade. Il était un bel émule pour les meilleurs esprits et un maître incontesté pour le grand nombre. Le charme de son maintien, la correction proverbiale de ses rapports avec quiconque, son humour toujours à fleur de lèvres, ajoutaient encore à cela; aussi j'ai vu des généraux et bien des officiers supérieurs lui accorder une attention qu'on ne prête qu'aux gens qui captivent. Ceux qu'il côtoyait journellement n'étaient plus à conquérir, en fait ils étaient dirigés par lui.

Je note simplement que dans le petit bagage de choses indispensables qu'il portait le jour de la triste relève se trouvait un régal intellectuel, *La correspondance de Flaubert*. Mais sa bonté, son immense bonté, sa bonté même exagérée, domine tout. Pour faire le bien, il savait charmer, amuser, donner, se priver; il a même su se priver à en être incommodé, à manquer de l'indispensable et à tout supporter sans mot dire. Il fallait que l'un de nous sût ce qui se passait pour y mettre un juste terme. Il s'est penché avec cœur sur toute cette humanité souffrante qu'est un régiment qui monte, qui redescend des lignes ou qui reste des 60 jours de suite dans le même trou sans rien voir d'autre que la misère du front. Il est allé à la guerre avec une générosité inouïe. Non seulement il voulait faire sa part mais il recherchait les choses les plus pénibles. Le projectile qui l'a frappé a frappé sa tête sans la faire baisser. Au départ, quand il entendit le bombardement, il alluma sa pipe et le sourire aux lèvres, se mit en route. Je ne lui ai jamais connu un moment de défaillance. Il a apporté à la guerre plus que cette équité qui est le critère des gens bien nés; il a amené une générosité de vieux sang, de vieille race, de vieille France. Il fut généreux, équitable, intègre, scrupuleux lorsqu'il s'agissait de l'homme de rang. Mes fonctions me permettent d'affirmer que ce sont des centaines de poilus qui lui doivent plus que de la reconnaissance car il en a sauvé un grand nombre de peines terribles. Il ne voulait pas de malheureux auprès de lui, il a fait beaucoup d'heureux.

Lui-même après avoir guéri les blessures savait prêcher l'exemple et entraîner. Sa vie et sa mort parlent plus éloquemment que tout le reste. Depuis qu'il n'est plus il y a un grand vide au régiment. Ses amis et moi le pleurons. C'est un voisinage de sympathie et d'affection qui a cessé; parmi les hommes il y a un consolateur et un conciliateur de moins; tous ceux de l'atelier comme ceux de la ferme sentent qu'ils ont perdu un ami, celui de onzième heure, le plus précieux. Je m'incline Monsieur, très respectueusement devant votre douleur ainsi que devant celle de Madame Gallet; je suis une unité parmi le grand nombre mais je veux parler pour mes camarades et moi qui fûmes les compagnons des meilleurs jours. Il fallait qu'hommage fût rendu et il ne pouvait être placé en d'autres mains que les vôtres. Vous voudrez bien accueillir ces justes lignes comme une couronne de souvenirs qui orneront sa tombe et vous me croirez quand je dirai que sa mémoire ne périra pas. Je suis respectueusement uni à votre malheur.

Mort sur le front de Mésopotamie

Amédée Rouillard, officier dans l'armée indienne, meurt au combat le 18 décembre 1916 en Irak. Sa famille est informée de son décès par un télégramme : « Mort splendide – Tombe marquée – Recommandé pour la Victoria Cross » suivi d'un message officiel : « Le Roi et la Reine regrettent profondément la perte que vous et l'armée avez éprouvée par la mort de votre frère au service de la patrie. Leurs Majestés sympathisent sincèrement avec vous dans votre chagrin ». Sa femme reçoit aussi deux lettres en décembre 1916 d'officiers ayant connu son mari, et sa sœur. Françoise Dickson, en reçoit une du colonel Griffiths.

Décembre 1916

Chère Madame Rouillard,

Je ne peux vous dire combien nous sommes très désolés de la mort de votre mari. Il était en action avec moi et sa conduite a été magnifique. Nous tenions une position contre un grand nombre d'ennemis et nous nous retirions quand quelques hommes furent blessés. Il devint nécessaire de tenir l'ennemi à distance et votre mari resta jusqu'à la fin et donna sa vie pour eux. Il était près de moi quand il est tombé, il pensait à tous mais pas à lui-même. Je l'ai recommandé pour la *Victoria Cross* et j'espère qu'il l'aura. Il était le plus énergique et le plus courageux officier que j'ai jamais connu. J'espère que vous accepterez notre profonde sympathie dans votre grand chagrin.

Major Keogh

21 décembre 1916

Chère Madame Rouillard,

Comme ami de M. Rouillard il faut que je vous écrive un mot. Je n'étais pas à la rencontre dans laquelle il a été tué mais je sais qu'il a été tué sur le coup et qu'il est mort en se battant très courageusement. Il a été enterré dignement de façon convenable et ceux de ses effets qui sont ici en ce moment vous seront renvoyés. Tout le régiment le regrette, il n'y est d'homme qui l'a connu qui ne l'aimait et le respectait et sans lui nous sentons un vide parmi nous. C'était un véritable soldat, un bon officier et un gentilhomme.

Votre dévoué

Major M. C. Pollock

Le 12 février 1917

Chère Madame Dickson,

J'ai reçu votre lettre par la malle dernière.

Votre frère était avec une aile du régiment qui opérait sur le flanc opposé à celui où sont les *headquarters*, et l'aile avec laquelle je suis, je n'étais pas présent à l'occasion de sa mort. Major Keogh qui commandait cette aile, a parlé en termes les plus élogieux de la conduite et de l'acte de votre frère et il a été recommandé par les Commandants du Corps et de la Division pour la *Victoria Cross*.

Au moment de sa mort, ils se battaient contre les Arabes au milieu de profonds lits de rivière. Votre frère avec quelques hommes défendait la position entre deux de ces canaux et quelques Arabes se sont jetés sur eux et il a été tué d'une balle par l'un d'eux. Deux des hommes avec lui ont aussi été tués. Il couvrait la retraite des mitrailleuses que nous emportons à l'arrière. Il a été tué instantanément n'a pas souffert, et ne peut même pas avoir su ce qui devait arriver. Il n'y a pas beaucoup de chances d'être enterré ici mais le Major Pollock a trouvé moyen de le faire enterrer là où il est tombé, le Major Keogh étant blessé.

Un officier indien et d'autres hommes qui sont aussi tombés ont dû être laissés car les Arabes au nombre d'un millier environ avaient envahi les canaux et tout l'escadron aurait été entouré et détruit. Je ne peux vous exprimer combien la perte de votre frère est ressentie non seulement par les officiers européens du régiment mais aussi par les officiers indiens et les hommes.

En lui nous perdons un homme en qui tous les rangs avaient confiance et qu'ils appréciaient et nous le considérons comme faisant partie du régiment quoiqu'il fût dans l'*Indian Army Reserve*. Sa place sera des plus difficiles à remplir et nous avons été bien heureux de l'avoir en attaché au régiment.

Colonel Griffiths

UNE ÎLE ENGAGÉE

Pendant quatre ans, la guerre suscite à Maurice. plusieurs formes d'engagements. Si les Mauriciens répondent à différents appels du gouvernement pour défendre l'île ou s'engager dans le bataillon de travailleurs, les Mauriciennes œuvrent surtout pour soutenir le moral des troupes au combat. Les élus, les journalistes et les artistes soutiennent aussi les forces alliées en exprimant régulièrement leurs sentiments patriotiques et en encourageant la générosité des Mauriciens envers les victimes de la guerre.



Parade de la *Mauritius Volunteer Force* à Curepipe

LA MAURITIUS VOLUNTEER FORCE (MVF)

Présentée en août 1914 comme une affaire de trois mois, la guerre donne rapidement des signes d'enlisement. Pour résister sur tous les fronts, les belligérants ont sans cesse besoin de combattants. L'Empire britannique rappelle alors des troupes installées dans ses colonies, dont l'*Essex Regiment*, en garnison à Maurice, qui quitte la colonie le 7 novembre 1914. Si en temps de paix les Mauriciens ne leur manifestent pas d'empathie particulière, le jour de leur départ, une foule assiste à leur embarquement et les ovationne.

Deux jours avant le départ des forces britanniques, un régiment de cipayes, soldats indiens, débarque à Port-Louis pour suppléer à la défense de l'île, une mission que la milice mauricienne espérait assumer dès le lendemain de la déclaration de guerre et qui se voit encore une fois reléguée à des tâches d'auxiliaire de police.

L'attente des Mauriciens pour défendre activement leur pays ne sera comblée que le 24 février 1916, date de la création de la *Mauritius Volunteer Force* (MVF), bataillon de presque 600 hommes que la population et la presse continueront, jusqu'à 1918, de surnommer « la milice ». Le recrutement se fait par district. Des volontaires ayant entre 17 et 45 ans s'inscrivent auprès d'un comité présidé par le député de la région puis sont convoqués pour une visite médicale. S'ils ne sont pas réformés, les volontaires s'entraînent, s'exercent au tir et effectuent des parades. Quelques députés s'enrôlent pour donner l'exemple, avec grade d'officier : à l'artillerie le lieutenant Maurice Martin, à l'infanterie les lieutenants Adolphe Duclos et Édouard Nairac.

Passé l'engouement des premiers temps, le recrutement ralentit au point que le gouverneur envisage début 1918 un service obligatoire. L'idée provoque un certain émoi dans la colonie, les députés et les journaux somment les jeunes Mauriciens d'être volontaires pour éviter la conscription. Impopulaire, le projet reste au stade de menace.

Peu de temps après, le gouvernement annonce la formation d'un contingent de 400 Mauriciens pour le front. Des hommes de la MVF se présentent comme volontaires. Mais ordres et contre-ordres du gouvernement colonial se succèdent et le contingent n'ira jamais au feu. Des déceptions s'expriment, rouvrant la blessure d'une colonie n'ayant pas la confiance de sa métropole pour rallier les troupes combattantes.

En mai 1917, *Le Radical* s'étonne que la MVF, sous-entendant l'origine européenne de ses hommes, soit logée dans la partie réservée au bataillon de travailleurs et aux cipayes et non dans les locaux réservés aux soldats britanniques. Un autre entrefilet



Revue de la *Mauritius Volunteer Force* devant l'Hôtel du Gouvernement à Port-Louis en 1916

regrette que le pays fournisse peu d'hommes à la MVF « au regard du chiffre de notre population, même après élimination des éléments indiens et étrangers ». Les patronymes des recrues, régulièrement publiés dans la presse, confirment aussi que les volontaires sont majoritairement franco-mauriciens.

Après un passage par la MVF, plusieurs Mauriciens quittent l'île pour d'autres fronts. Edmond de Chazal, Max Giraudeau et Christian Souchon ainsi que Frédérick Feuillerade et Joseph de Gersigny, financés par le comité de Chazal, rejoignent l'armée britannique. Pour le départ de Philippe Dabbadie dans l'armée française, un banquet est organisé au mess de la caserne. La salle est décorée de fleurs et d'oriflammes, un repas est servi par le restaurant *La Flore Mauricienne* à une quarantaine de convives et l'orchestre de la milice assure la partie musicale. Différents orateurs louent la valeur de Philippe Dabbadie et saluent sa détermination patriotique. Mais la guerre va arriver à sa fin sans que



André Le Coultre, lieutenant engagé dans la *Mauritius Volunteer Force*

jamais les hommes de la MVF ne soient considérés par les autorités coloniales comme des soldats à part entière. Peu d'entre eux seront d'ailleurs décorés. En février 1919, Sir Hesketh Bell remet au capitaine britannique Tremlett les insignes de l'Ordre de l'Empire britannique pour son engagement dans la MVF et le MLB. Huit mois plus tard, quatre officiers de la MVF sont décorés: le lieutenant-colonel Godfrey, le lieutenant Hitchcok et les lieutenants mauriciens Martin et Nairac.

Le Radical plaide – sans succès – pour que les volontaires du génie et de l'artillerie, postés à la surveillance des côtes, le soient aussi en concluant: « Qui sait si ce n'est pas la certitude d'un fâcheux accueil du Fort George qui a tenu les Boches à l'écart de notre île ». Et ce n'est qu'en 1922 que le lieutenant mauricien Le Coultre a droit aux honneurs tardifs d'une nomination alors qu'il n'est plus sous les drapeaux.

Les volontaires de la MVF sont affectés à quatre unités: 447 hommes à l'infanterie, 56 à l'artillerie, 28 au génie et 33 au corps médical. Une fanfare est aussi constituée. Au total 572 volontaires sont sous l'autorité de 26 officiers. En cas d'attaques de croiseurs ennemis, des artilleurs et des hommes du génie sont postés, avec canons et munitions, au Fort George pour défendre l'île. L'infanterie patrouille les villes et les villages. Les fantassins ont aussi autorité pour rechercher et arrêter les hommes qui ne se présentent pas à l'entraînement, considérés alors déserteurs.

L'entraînement est consacré aux exercices physiques et au tir. Les hommes du génie sont formés aussi au signalement électrique et à la maintenance des infrastructures stratégiques; les artilleurs s'entraînent au maniement des armes et des instruments optiques. C'est par voie de presse que la MVF informe des entraînements, des parades en ville et sur les propriétés sucrières, et des répétitions ou sorties de la fanfare. Ces avis rendent compte aussi d'un mouvement continu d'enrôlements, de démissions et de réformes pour raison de santé. Deux avis publiés le même mois en 1917 donnent une idée du renouvellement des effectifs de la MVF: le 12 février est annoncé l'enrôlement de neuf volontaires et la démission de douze autres; le 17 février, onze enrôlements et six démissions. Après quelques mois, les démissions de volontaires se succèdent. *Le Radical* s'en fait l'écho le 17 février 1917 et pointe du doigt l'industrie sucrière et le gouvernement, la première parce qu'elle ne donne pas de congés à ses employés pour les entraînements, le second parce qu'il ne rappelle pas à l'ordre la première. Cette situation perdure sur toute la durée de la guerre et s'étend à tous les secteurs. Les entreprises préfèrent ne pas embaucher des hommes devant s'absenter régulièrement.

Des raisons économiques freinent aussi l'enrôlement. Les frais de l'uniforme, par exemple, sont à la charge du soldat qui doit se présenter portant une chemise kaki, un short ou pantalon kaki, des bandes molletières ou grandes chaussettes, des bottes à lacets marron ou noires, une ceinture en cuir et un casque colonial. Un autre obstacle constitue un manque à gagner quotidien: l'allocation journalière attribuée à chaque volontaire lors de l'entraînement est inférieure au prix que doit payer le volontaire pour son repas.

LE MAURITIUS LABOUR BATTALION (MLB)

La Grande Guerre, première guerre totale de l'histoire, nécessite une importante logistique, avec des hommes qui participent à l'efficacité militaire sans être soldats. Comme dit le proverbe « Une armée marche à son estomac », les soldats doivent être ravitaillés non seulement en nourriture mais aussi en armes et en équipement. Ils doivent aussi être transportés ou évacués du front. Le Royaume-Uni se contente au départ d'insérer un bataillon de pionniers dans chaque division d'infanterie puis, au vu du besoin, des bataillons de travailleurs sont créés en janvier 1917, le *Labour Corps*. Au total, environ 700 000 hommes y serviront dont environ 300 000 viennent des territoires de l'Empire (Inde, Égypte, Afrique du Sud, Antilles, Seychelles...) ou de Chine. Le bataillon mauricien est envoyé en Mésopotamie, l'actuel Irak, où le Royaume-Uni mène des combats contre l'Empire ottoman. En janvier 1917, le Royaume-Uni commence à recruter des Mauriciens pour former un bataillon de travailleurs, le *Mauritius Labour Battalion* (MLB). Il est aussi appelé « le bataillon doré », rappelant la couleur de son uniforme kaki tirant sur le jaune, ou encore le *Coloured Labour Contingent* dans des correspondances officielles entre Londres et Port-Louis. Pour être enrôlés, les hommes doivent être en bonne santé, avoir entre 19 et 40 ans et être prioritairement ouvriers qualifiés ou artisans. Les hommes qui s'engagent sont pour la grande majorité d'origine modeste, attirés par la promesse d'un salaire de 0,56 roupie par jour, de rations gratuites et d'une pension de séparation accordée à leur femme. Ils sont créoles et indo-mauriciens avec quelques-uns portant des patronymes sino-mauriciens.

Les nouvelles recrues reçoivent d'abord un entraînement aux casernes de Vacoas pour tester leurs capacités physiques et leur résistance à l'effort. En attendant le départ, les hommes sont logés dans des baraquements aux casernes de Vacoas et employés, selon leurs compétences, à diverses tâches comme coudre des sacs et des uniformes pour le bataillon ou charger du charbon sur les bateaux. Quelques hommes sont réformés pour des incidents sur la voie publique ou pour insubordination. La presse, choisissant souvent un ton condescendant à l'égard du bataillon de travailleurs, évoque des « mauvaises têtes » ou des « fainéants, des ivrognes nés qui s'imaginaient qu'on allait les gaver de choses succulentes et leur donner à boire sans leur demander de travailler ». Le gouvernement annonce que le premier bataillon comptera 1 050 hommes mais l'enrôlement ne se fait pas aussi facilement que prévu. Les premiers à se présenter sont surtout chômeurs ou employés de maison. Les autorités envoient fin février 1917 dans



Un régiment britannique en Mésopotamie, près de Bassora, où sont envoyés les travailleurs mauriciens

les différents districts un officier mauricien, le lieutenant Le Meur, accompagné du major César. À leur arrivée dans les différentes localités, ils sonnent le clairon et informent la population de la création du bataillon de travailleurs. Le 25 février, ils recrutent quelques hommes à Souillac, Rose Belle et vingt-cinq à Mahébourg ; ils sont tous conduits le même jour par train aux casernes de Vacoas. Malgré ces appels, le recrutement n'atteindra pas le nombre annoncé.

Le gouvernement colonial peine aussi à trouver un médecin à Maurice pour accompagner le bataillon. Quelques jours avant le départ des travailleurs, il recrute le D^r Aubergé qui revient de France où il a fait ses études. Plus tard, plusieurs médecins mauriciens déjà engagés dans le *Royal Medical Army Corps* en Angleterre seront envoyés en Irak pour rejoindre le MLB comme les D^s Leblanc, Célestin, Le Clézio, Delaitre et Barbeau.

Le 9 mai 1917, 954 hommes et 10 officiers quittent l'île Maurice à bord du *Benefactor*. Un mois plus tard, le bataillon débarque dans le port de Bassora, au sud de l'Irak. À leur arrivée, les travailleurs mauriciens sont répartis dans différentes unités. Du fait de leurs compétences, beaucoup sont employés sur les chantiers navals de Bassora pour construire



Travailleurs recrutés, entre autres, dans les colonies britanniques réparant des bateaux en Mésopotamie

ou réparer des bateaux. Certains travaillent pour l'*Inland Water Transport*, acheminant par bateau les troupes britanniques et le ravitaillement sur le Tigre ou l'Euphrate. Plus de 200 hommes vont aussi être affectés en 1919 au nord de l'Irak, au Kurdistan, dans la *Mauritian Ford Van Company* comme chauffeurs ou mécaniciens. Les autres sont par exemple dockers, charpentiers, cuisiniers ou ouvriers dans des usines d'armement.

Dès le premier recrutement, le départ des travailleurs a laissé quelques postes vacants dans la colonie. Sous le titre « Le féminisme aux fourneaux », on peut lire dans un quotidien : « Il a été recruté pour le bataillon de travailleurs tant de cuisiniers que les cuisinières sont à prime. On se les arrache, notamment à Curepipe, au double des gages courants il y a seulement un mois ».

Du fait d'un effort de guerre croissant, le gouvernement annonce un nouvel exercice de recrutement. Environ 500 hommes rejoignent l'Irak en septembre-octobre 1917. Un entrefilet dans *Le Radical* en décembre en apporte des nouvelles : « En règle générale tous sont contents de leur sort. L'été a été très pénible, mais voilà qu'on entre en hiver et que la vie va y être moins pénible. Les autorités militaires sont satisfaites des

hommes qui se montrent actifs, intelligents, laborieux et respectueux de la discipline. Le dernier contingent y est arrivé dans d'excellentes conditions mais ceux qui les avaient précédés, nous écrit-on, ont été déçus de ne recevoir aucune douceur de leurs compatriotes de Maurice ». À cette attente, les travailleurs ajoutent le désir de recevoir un gramophone et des disques pour le jour de l'an afin « d'atténuer la tristesse de l'exil ». Le recrutement du troisième et dernier bataillon d'environ 300 hommes qui embarqueront en juin 1918 a été difficile d'autant que l'industrie sucrière, comme pour la MVF, essaie de retenir son personnel qualifié et particulièrement ses artisans – mécaniciens, charpentiers, maçons, menuisiers ou ferblantiers – tant convoités par le gouvernement colonial pour le MLB.

Si le départ des travailleurs n'est signalé que par des brèves dans la presse, celui des officiers fait, lui, l'objet d'entrefilets personnalisés : « Un de nos plus charmants jeunes compatriotes, le lieutenant Claude Gautier, fils du secrétaire de la Chambre de Commerce, est parti à la tête de trois cents nouvelles recrues pour le bataillon de travailleurs. Intelligent, instruit, aimant beaucoup le métier des armes, nous sommes certains que Claude Gautier ne tardera pas à faire parler de lui ». Les officiers sont britanniques ou mauriciens d'origine européenne.

À leur arrivée en Mésopotamie, les travailleurs du troisième bataillon écrivent au journal *Le Radical* pour dire qu'ils ont fait bon voyage et ont été bien traités à bord. Ils remercient aussi le lieutenant Nairac responsable de leur encadrement avant leur départ.

Les informations sur le comportement des hommes en Irak – exceptées quand elles sont positives – ne parviennent pas au pays. Le journal des opérations du bataillon rapporte pourtant quelques cas de désobéissance dont une mutinerie le 6 janvier 1919. Les hommes de la compagnie A refusent de se mettre au travail ce jour-là en arguant que, la guerre étant terminée, ils doivent retourner chez eux. Sept hommes sont arrêtés et placés en détention. Cinq d'entre eux sont ensuite condamnés à quatre-vingt-quatre jours de prison et les deux autres respectivement à un an et deux ans de travaux forcés. Les travailleurs mauriciens sont finalement démobilisés fin 1919 et rapatriés en janvier 1920. En Mésopotamie, les travailleurs souffrent de paludisme, de fièvre typhoïde ou d'insolation. Ils sont alors hospitalisés en Inde ou rapatriés à Maurice. On dénombre 251 travailleurs inaptes au service en octobre 1917 et 180 en 1918. Faute de témoignages sur la vie des hommes du MLB en Mésopotamie, ces chiffres illustrent par défaut leurs difficiles conditions de vie.

Un tiers des hommes du MLB sera rapatrié avant la démobilisation. Accusés d'être porteurs d'un virus provoquant la « fièvre de Mésopotamie », leur retour en octobre 1918 crée une panique sanitaire, les médecins mauriciens ne parvenant pas à identifier les symptômes qui diffèrent de ceux de la malaria. Le malade a de la fièvre, des rhumatismes, voire des paralysies. On la rapproche d'une épidémie qui sévit en Inde où les hommes du bataillon transitent avant leur retour à Maurice.



Le Rodriguais Manuel Arpadom Antony, travailleur en Mésopotamie

Un document officiel confirme à la fin de la guerre qu'une centaine de Rodriguais a rejoint le bataillon des travailleurs. Sur la liste des 1 500 hommes du MLB figurent des patronymes fréquents à Rodrigues dont plusieurs André, Agathe, Augustin, Bègue, Jolicœur, Perrine, Prosper ou Roussety. Mais l'identification de ces hommes est difficile, leur nom n'étant précédé que d'une initiale, voire d'aucune.

Aujourd'hui, grâce à la mémoire de certaines familles rodriguaises, quelques prénoms ont pu être associés au patronyme: Edmé Lévêque, matricule 1301, Bergeon Agathe, matricule 1201 et William Tolbize, matricule 1377. Il y a une seule photographie connue d'un homme du bataillon de travailleurs, celle du Rodriguais Manuel Arpadom Antony, orthographié Anthony par les Britanniques, en uniforme du bataillon doré.

Une fiche de la *Commonwealth War Graves Commission* précise que E. Augustin, né à Port-Mathurin, décédé le 2 novembre 1919, matricule 1250, est enterré au cimetière de Phœnix. Il est sans doute un des hommes revenus malades d'Irak. La plupart des patronymes rodriguais sont associés à des matricules allant de 1200 à 2300, indication d'un recrutement pour les deuxième et troisième départs.

Soixante-huit hommes du MLB sont morts pendant leur temps d'engagement: la grande majorité d'entre eux est morte de maladie et enterrée au cimetière militaire de Bassora. Le journal des opérations du bataillon précise que seuls deux hommes sont morts pour d'autres raisons: R. Agathe, mort de brûlures, et J. Bardeau, mort de noyade, à l'issue d'une bagarre. Certains meurent en Inde après une hospitalisation comme Maurice Matelot, mort de pyélite le 16 juin 1918, à l'âge de 26 ans, et enterré au cimetière de Deolali. D'autres meurent au cours du voyage en bateau comme Étienne Juddoo, du 3^e bataillon, mort à 23 ans, le 8 août 1918, et enterré au cimetière de Suez en Égypte. Fait exceptionnel pour un travailleur, sa tombe est ornée d'une épitaphe écrite par ses parents, Edgard Juddoo et Emma Grenade, habitant à Curepipe Road: « *Sacred to his memory, not lost but gone to peace, perfect peace* ».

Quelques tombes à Maurice rappellent aussi l'engagement des Mauriciens dans le MLB comme celle de Loïs Sarangue au cimetière de Phœnix, décédé quelques jours après le retour définitif du bataillon ou encore celle de Maxime Aliphon au cimetière de Port-Louis Ouest, mourant après son rapatriement sanitaire. Deux autres recrues ne sont jamais parties, décédées avant le départ de leur bataillon: le sergent Chaperon dont le nom est gravé sur le mémorial de Phœnix, et Raphaël Mayeur, dont le matricule 47 révèle qu'il avait été un des premiers à s'engager.

Aucun homme du MLB ne figure sur le monument aux morts de Curepipe où ne sont gravés que des noms de combattants contrairement au mémorial de Bassora où se côtoient les noms de travailleurs et de soldats mauriciens. Le *Mauritius Labour Battalion*, comme le *Labour Corps*, constitue un pan méconnu de l'histoire. Les sources manquent: contrairement aux soldats, il n'existe pas de rapports détaillés de leurs activités et les archives familiales sont quasiment inexistantes.

DONS AUX SOLDATS ET AUX ARMÉES

Les Mauriciens se mobilisent, dès les premiers jours d'août 1914, pour soutenir les armées alliées en lançant des souscriptions et des appels à la générosité pour les victimes de la guerre. Les œuvres charitables adressent leurs dons aux blessés français, anglais et belges. Des quêtes sont aussi organisées pour la Croix-Rouge.

En août 1914, le député Émile Sauzier assure la présidence de la souscription nationale lancée pour aider les victimes anglaises et françaises de la guerre. Le député Adolphe Duclos exhorte les planteurs à contribuer largement à cette souscription, leur rappelant qu'ils ne peuvent rester insensibles au sort des soldats alors qu'ils vont largement profiter de la hausse du cours du sucre en temps de guerre.

La presse publie régulièrement les noms des donateurs et le montant de leurs contributions: des plus importantes comme notamment les Rs 20 000 du planteur Robert de Rochecouste aux plus modestes comme les Rs 100 des ouvriers de la *Mauritius Workmen Association*. Le gouvernement colonial et les planteurs envoient aussi régulièrement des dons de sucre aux armées alliées. Pour remplacer les avions accidentés, comme pour développer la flotte des premières armées de l'air, les belligérants encouragent leur population à fournir un effort de guerre. Des pilotes mauriciens, tels que Bertie Anderson ou Raymond Tyack, vont être aux commandes d'avions offerts à l'armée britannique par l'île Maurice. Trois appareils sont achetés grâce à une levée de fonds de Rs 101 250 en 1916 et, quelques mois plus tard, l'industrie sucrière finance l'achat d'une quinzaine d'avions pour un montant de Rs 500 000. Au total, la colonie offre trente avions.

Les Mauriciennes sont aussi très actives pour recueillir des dons et les envoyer aux soldats sur le front et aux blessés à l'arrière. Elles fondent des associations comme *L'Œuvre du goûter du soldat dans la tranchée* et organisent des fêtes, des concerts et des ventes aux enchères. *Le Mauricien* évoque en novembre 1915 la « brillante fête » de M^{me} Martin à l'Hôtel de Ville de Curepipe qui a permis d'envoyer sur le front belge un don de Rs 700 pour acheter un appareil à distiller l'eau. M^{mes} de Caila et Ferrat coordonnent la confection en tissu de brancards-hamacs légers pour le transport rapide des blessés dans les boyaux et tranchées.

M^{me} Simon, l'épouse du vice-consul de France, participe aussi à la collecte de dons. Elle reçoit en 1915 une lettre de M^{me} Delcassé, épouse du ministre français des Affaires étrangères, accusant réception de plusieurs caisses d'effets arrivées de Maurice.



Avion portant l'inscription *Presented by the Colony of Mauritius No 13*

EDITH CAVELL ET LORD KITCHENER

Le 24 janvier 1916, la rue du Rempart à Port-Louis devient la rue Édith Cavell. Au cours du XX^e siècle, quatre-vingt villes dans le monde rendent hommage à l'héroïsme de cette infirmière britannique en donnant son nom à des espaces publics. Édith Cavell est fusillée le 12 octobre 1915 par les Allemands pour avoir permis l'évasion de centaines de soldats alliés de la Belgique alors sous occupation allemande. Pendant la guerre, la rue Moka de Port-Louis change aussi de nom pour prendre celui de Kitchener, ministre britannique de la Guerre en 1914. Des affiches de recrutement avec son portrait encouragent les volontaires à s'enrôler aux côtés de l'armée de métier britannique. Un appel auquel des Mauriciens ont répondu.



Edith Cavell

« Vous êtes ainsi que ces infatigables Mauriciennes animées d'une ardeur et d'une adresse qui font mon admiration. Avec ma fille, nous distribuons dans les hôpitaux les plus pauvres, au front aussi pour les chemises d'hommes, dans les maternités et les écoles enfantines tous les trésors contenus dans vos caisses, ne nous lassant jamais d'admirer l'ingéniosité comme le labeur qui ont présidé à leur confection ».

L'Œuvre de la Cigarette est fondée en janvier 1915 et c'est Lady Chancellor, l'épouse du gouverneur colonial, qui la préside. Jusqu'à la fin de la guerre, des cigarettes sont envoyées aux soldats dans les tranchées, entre autres 54 200 en mai 1915 et 28 000 début 1917. Les colis portent la mention « Aux soldats aimés, envoi de l'île Maurice ». Une autre association, *L'Œuvre des Mauriciens à la Guerre*, recueille des dons, plus particulièrement pour les combattants mauriciens dont elle demande dans un avis de presse que les familles lui communiquent tous les noms. Dans les colis, les Mauriciens envoient, entre autres, des lainages et du thé pour les soldats ou des jouets et des vêtements pour les orphelins de guerre auxquels la communauté sino-mauricienne adresse aussi en 1918 des fruits cristallisés. La majorité des colis sont envoyés sur

UNE LITTÉRATURE ENGAGÉE

De 1914 au début des années 20, paraissent de nombreux ouvrages adhérant sans réserves à la cause alliée. Ainsi, les poètes ont surtout glorifié, dans un registre lyrique, l'engagement patriotique et l'horreur des champs de bataille. Robert-Edward Hart a écrit, entre autres, *Neuf poèmes pour un soldat inconnu*, Henri Antelme a signé *Sous le soleil de l'île de France*, Clément Charoux a composé *L'aube sanglante* et *Les jours héroïques*. D'autres auteurs ont préféré le théâtre pour mettre en scène la vie au front et à l'arrière dont Max Moutia avec *L'infirmière*, Arthur Martial avec *Amour et Patrie*, Raoul Ollivry avec *Le revenant*. Clément Charoux a aussi écrit la pièce de théâtre *L'ambulance*.

Pour compléter le catalogue de la littérature mauricienne de guerre, il faut ajouter des ouvrages publiés sur, par ou pour les volontaires. Au début de la guerre, le journaliste Édouard Laurent publie *Chants patriotiques et chant du départ des Franco-Mauriciens pour la guerre européenne de 1914* et offre un exemplaire aux volontaires mauriciens partant au front.

Après la guerre, le père d'Henri Laval publie *De Maurice à Paris via le Natal*, lettres de son fils mort au combat et Cyril Blackburn publie en 1919 *Experiences of a gunner officer, being a tale of world war*. Enfin, Robert-Edward Hart publie en 1919 *Les volontaires mauriciens aux armées*, retraçant l'itinéraire de 520 combattants, publication devenue ouvrage de référence sur les Mauriciens dans la Première Guerre mondiale.

le front occidental. Le souci d'améliorer l'ordinaire du soldat et l'envie de manifester son patriotisme mobilisent aussi des familles autour d'actions modestes comme celle relatée par André Boullé dans ses mémoires : « Bien souvent j'étais invité chez Maxime Boullé. Nous avons formé parmi les amis que Max et Irène recevaient une société du drapeau pour offrir quelques douceurs aux soldats combattants. Chaque membre avait un petit drapeau épinglé et avait à payer une amende à chaque fois qu'il ne le portait pas sur lui ». Musiciens, chanteurs et comédiens participent aussi à l'effort de guerre, donnant des concerts à l'Hôtel de Ville de Curepipe ou des représentations au théâtre de Port-Louis. Leurs recettes sont destinées à des œuvres pour les soldats et leurs familles.

La générosité des Mauriciens se prolonge après guerre. En 1920, *L'Œuvre de la Cigarette* devient *L'Œuvre anglo-franco-mauricienne* pour venir en aide aux orphelins de guerre. La même année, à l'initiative du philanthrope Goolam Mahomed Issac, Port-Louis participe à un grand élan de solidarité internationale de reconstruction des villes et villages sinistrés par la guerre, et adopte Landifay et Blérancourt, deux communes dévastées, dans l'Aisne au nord de la France.

UN PAYS QUOTIDIENNEMENT INFORMÉ

En 1914, la presse mauricienne a déjà une longue histoire et, au début de la guerre, au moins neuf journaux paraissent quotidiennement : *La Croix*, *La Dépêche*, *Le Cernéen*, *Le Journal de Maurice*, *Le Mauricien*, *La Patrie*, *Le Petit Journal*, *Le Radical*, *The Planters' and Commercial Gazette*. Loin des fronts, l'île Maurice n'échappe pas aux échos quotidiens des combats. Un privilège réservé aux colonies britanniques qui se trouvent sur le réseau de la *All Red Line*, câble sous-marin que l'Empire a achevé d'installer en 1902 pour relier certains de ses territoires. Dans la région de l'Océan Indien, seules l'Afrique du Sud, l'Inde, les îles Keeling, l'Australie et Maurice sont reliées à l'Angleterre par la *All Red Line*. Grâce à ce moyen de communication, la population mauricienne est informée au jour le jour du déroulement des combats par les télégrammes de l'agence *Reuters* reçus à Port-Louis. Ils sont placardés aux Casernes centrales et diffusés à la presse après l'aval du bureau de la censure institué au début de la guerre. Malgré le coût du papier, les rédactions informent sans relâche. Plusieurs titres publient aussi, les dimanches et jours fériés, des éditions exclusivement consacrées à la guerre.

Dès septembre 1914, *Le Petit Journal* publie sa première édition dominicale et précise « quand on a lu *Le Petit Journal* on sait tout ce qui s'est passé à la colonie et à l'étranger ». À la une, sont publiées les dépêches sur les derniers combats, des comptes rendus du Conseil du gouvernement et des brèves sur les Mauriciens au combat. En pages deux et trois, les journaux privilégient l'information sur la vie quotidienne mauricienne : faits divers, arrivées et départs des bateaux, épidémies, courses de chevaux, spectacles, prix des denrées alimentaires, horaires de trains, appels de dons pour les soldats. La page quatre est consacrée presque exclusivement à la publicité évoquant quelquefois directement la guerre : la *Société Coopérative des Familles* a reçu « du pâté Militaire de Potin » ou le magasin *La Triple-Entente* annonce l'arrivée de tissu. D'autres enseignes proposent des « allumettes patriotiques », des bagues tricolores ou des bandes de papier collant pour tuer les « Boches de l'air », soit les mouches porteuses de fièvre typhoïde.

Si les journaux assurent régulièrement leur loyauté au roi George V, des articles critiquant le gouvernement de Sa Majesté n'en valent pas moins à Anatole de Boucherville, rédacteur en chef du journal *La Croix*, une menace de déportation ou à Édouard Laurent, rédacteur en chef de *La Patrie*, une suspension temporaire de son journal. Mais lorsqu'il s'agit de la guerre, les journaux font chœur pour la présenter comme une croisade de la civilisation portée par les forces alliées contre la barbarie imputée aux Empires centraux.

ARRESTATIONS ET DÉPORTATIONS

Les Allemands, les Autrichiens et les militants du mouvement indien Ghadar, résidant à Maurice, sont considérés ennemis de l'Empire britannique de 1914 à 1918.

La Patrie suggère en avril 1915 que les Allemands de la colonie doivent être arrêtés et leurs biens vendus aux enchères pour financer la guerre des Britanniques. Trois mois plus tard, une lettre en allemand adressée à M. Rose, le propriétaire du magasin *English Stores* à Vacoas, provoque une enquête établissant que le nom du commerçant est Rosenberg. Il est alors arrêté le 26 juillet 1915 tout comme M. Draeger père, de nationalité allemande, M. Dvorak et M. Klein, tailleurs autrichiens.

Le Radical du 27 juillet 1915 évoque une autre arrestation : « L'Autrichien Eishner, qui est dans la colonie depuis plusieurs années, y exerçant la profession de cinématographe [...], était à Labourdonnais hier quand il fut arrêté par le sous-inspecteur Coombes et l'un de nos policiers anglais. [...] Le dernier train étant parti à ce moment, le fidèle sujet de l'Increvable François-Joseph fut mis en auto et conduit au Port-Louis, à la police centrale, puis amené au *Glanneur* où il dina philosophiquement mais avec un appétit féroce. Quand il se fut restauré, les deux policiers le reconduisirent à Labourdonnais où une perquisition eut lieu dans la case qu'il habitait, après quoi il fut dirigé sur les casernes de Vacoas où il arriva à rejoindre ses camarades de captivité vers minuit ».

Quant au frère Ignace Adrien, Johan Schmitz à l'état civil, religieux enseignant au collège St-Joseph à Curepipe depuis 1913, il est interrogé suite à une lettre adressée à sa mère en Allemagne pour avoir des nouvelles des siens. Après avoir pris l'engagement de ne rien entreprendre contre les intérêts du Royaume Uni, il fut autorisé à rester à Maurice, moyennant qu'il ne quitte pas le district des Plaines-Wilhems et qu'il se présente, tous les lundis, au poste de police de Curepipe.

Le début de l'action pour l'indépendance de l'Inde vaut aussi à quelques Mauriciens et ressortissants indiens, gagnés aux idées du mouvement Ghadar en faveur de l'union politique des hindous et musulmans indiens, d'être considérés ennemis de l'Empire britannique. M. Naudeer, rédacteur en chef du journal *The Indo-Mauritian*, est condamné en novembre 1915 à cinq ans de servitude pénale.

Le journaliste avait pourtant proposé, un an plus tôt de constituer une milice d'Indo-Mauriciens pour la défense de l'île, proposition alors poliment repoussée par le gouverneur par intérim. Plusieurs commerçants d'origine indienne et partageant les idées du mouvement Ghadar sont, eux aussi, déportés en décembre 1915.

MARRAINES ET FILLEULS DE GUERRE

En 1915 est créée *La famille du soldat*, première association française des marraines de guerre dont la mission est de soutenir moralement des soldats souvent jeunes, célibataires ou orphelins. En écrivant des lettres et en envoyant des cadeaux aux combattants, les femmes participent indirectement à l'effort de guerre.

Le Radical du 22 janvier 1917 évoque le large soutien épistolaire des Mauriciennes : « Les marraines de guerre sont très nombreuses et chacune a plusieurs soldats qu'elle réconforte. On raconte que les filles d'un des hommes les plus influents de la colonie adoptent chaque jour un nouveau filleul si bien qu'elles seraient presque arrivées à la centaine ».

Des lettres de filleuls français et belges adressées à leurs correspondantes mauriciennes sont publiées dans la presse. Dans une de ses lettres, un soldat sur le front de l'Ouest souligne son étonnement de recevoir une lettre provenant d'une destination inconnue et lointaine : « Je vous demande, chère marraine, de m'écrire le plus souvent possible car c'est mon seul plaisir ici aux tranchées de recevoir une petite lettre. Je vous remercie de bien vouloir vous occuper de moi bien que vous soyez loin car votre lettre a mis plus de deux mois pour me parvenir, vous jugez de mon étonnement de recevoir une aussi réconfortante lettre. J'ai cherché après une carte afin de savoir où l'île Maurice se trouve mais impossible de savoir où ma marraine habite ».

Un soldat belge, Joseph Peten, blessé dès le début de la guerre, doit, sur les conseils de son médecin, choisir un pays chaud pour sa convalescence. Il choisit l'île Maurice, pays natal de sa marraine de guerre, Germaine Le Clézio, qui partage son temps entre Paris et Moka. Lors de son séjour à Maurice, Joseph Peten rencontre une Mauricienne, Marie-Germaine Tyack, qu'il épouse; il passe le restant de sa vie à Maurice. Les descendants de Joseph Peten ont conservé ses poèmes évoquant la guerre et son carnet de voyage de Belgique à l'île Maurice.

Germaine Le Clézio a d'autres filleuls comme un soldat du génie à qui elle adresse, le 4 septembre 1915, une carte postale représentant sa maison familiale située sur le domaine d'Eurêka à Moka : « Cher soldat, cette carte représente notre demeure à l'île Maurice, je vous l'envoie pour que vous vous fassiez une idée des maisons de là-bas. Je repars le mois prochain, le 14. Donnez-moi de vos nouvelles, ma cousine sera contente de savoir comment vous vous portez. Avez-vous reçu ma dernière lettre? Je vous serre cordialement la main ».

Hommage à Mademoiselle Anna in THURN.

BONNE MARRAINE

Paroles & Musique de Edouard DELORME.

Très doux.

Marraine, en écri-vant ce mot, Je
suis trem-blant comme un mar-mot, Devant sa ma-man qui le
gronde, Mais nous au-tres, pau-vres poi-lus, Vi-
-vant tou-jours sous les o-bus, Ne som-mes guère hom-
-mes du mon-de! Vous al-lez pa-nir l'in-dis-cret Qui
-veut dé-vi-ler le se-cret Ca-chant vo-tre bon-té so-
-reine; Tant pis, si je fais mon mal-heur! Je veux con-
-naître vo-tre coup, Bon-ne Mar-rai-ne.

Paris, E. BENOIT, Éd., 15 St. Martin 45. — Tous droits de repro-d., de trad., et d'ins-criptions, E. B. 1917.

Prochainement... Mon cher Filleul... Réponse à "Bonne Marraine" (Du même Auteur)

Chanson composée en l'honneur des marraines de guerre

Lettres à des marraines mauriciennes

Pendant la guerre, Le Radical publie des lettres de soldats envoyés à leurs marraines mauriciennes. Deux d'entre elles, l'une d'un soldat français, l'autre d'un soldat belge témoignent de la vie dans les tranchées. Le cadeau du premier à sa correspondante rappelle que les soldats fabriquent, à leurs heures perdues, des objets avec des matériaux de fortune.

Samedi soir 6 janvier 1917

Chère marraine,

Votre lettre du 13 novembre m'est parvenue dans les derniers jours de décembre et m'a rappelé vivement l'engagement que j'avais pris de vous expédier un souvenir de guerre; c'est fait, le petit colis est parti déjà pour Curepipe. Laissant là toute autre occupation, je me suis mis à jouer de la lime, de la toile émeri, du poinçon et le même jour je remettais le paquet au soin du vaguemestre. Vous n'y chercherez pas une œuvre d'art, mais le petit coupe-papier est un souvenir authentique de la guerre. J'ai ramassé moi-même le culot d'obus 77 allemand, sur le champ de bataille; j'en ai arraché la ceinture de cuivre à l'aide d'une pointe; j'ai battu le métal avec un marteau sur un bout de rail, j'ai limé, découpé, poli et gravé à votre intention le petit instrument. Je serais heureux qu'il vous fasse plaisir tel qu'il est avec ses qualités et ses défauts. Vous me demandez si nos chapelles de guerre seront détruites? Non, je ne le crois pas, mais elles tomberont vite d'elles-mêmes, car elles sont bâties en bois blanc, les plus solides avec une carcasse de pied de pin, les planches taillées dans du bois vert et très minces ne tarderont pas à tomber en pourriture; quand elles cesseront d'être entretenues, elles deviendront la proie de l'humidité et des intempéries; la guerre est un travail de destruction, il ne faut pas en attendre la construction de monuments durables. Un an ou deux après la guerre, il pourrait bien ne rester de nos sanctuaires qu'un bon souvenir dans notre mémoire et quelques photographies entre nos mains. Tant pis! Du moment qu'elles auront procuré le résultat qui les avait fait édifier, aider les soldats à prier, à servir Dieu, à pratiquer leur religion, il importera moins qu'elles demeurent pour devenir un objet de curiosité. Bien volontiers, je vous accorde toutes les autorisations pour reproduire mes notes dans les journaux de chez vous, en français ou en anglais, si vous les jugez capables d'intéresser les lecteurs. Si par hasard elles paraissaient en langue étrangère, vous seriez bien aimable de m'en adresser un exemplaire.

Depuis six mois, nous n'avons pas bougé d'un pas et cependant à toutes les lunes, presque régulièrement, se répand mystérieusement la nouvelle d'un prochain départ; ces jours-ci les inventeurs de canard annoncent que nous serons envoyés... au Maroc... mais probablement nous resterons à admirer les sites bouleversés par les obus. Si j'étais resté

au groupe de brancardiers, j'aurais maintenant quitté le front; deux de ma classe ou de classe plus ancienne sont renvoyés, depuis la fin de novembre, à la réserve du personnel sanitaire, à 100 kilomètres en arrière de la ligne de front. Mais je ne regrette rien car je n'ai rien demandé et j'ai accepté toutes les situations que l'on m'a offertes. Le jour de Noël mon commandant chef était au nombre de ceux que j'ai confessés et communiés; c'est vous dire que je puis m'appuyer sur lui avec confiance. D'autre part, il m'a invité à déjeuner, le midi du jour de l'an avec lui et les officiers de l'état-major. Deux jours plus tard, mon capitaine qui sait à merveille allier les procédés les plus bizarres et les plus opposés (sa dame m'a offert une nappe d'autel pour ma chapelle, lui-même m'a prodigué les plus belles affirmations de bienveillance, m'a prêté son appareil à photographier pour prendre les vues de ma chapelle, d'où sont sorties les cartes postales que vous avez reçues) d'autre part, il m'a chargé une première fois de nettoyer toutes les saletés d'un village... m'a obligé en cours de route à faire disparaître une bicyclette... récemment encore, en l'absence du commandant, il me désignait pour les nobles fonctions de désinfecter tous les cabinets du régiment et... à la suite de tout cela m'invitait à déjeuner mercredi à sa table. J'ai accepté bien entendu, mais je fus tellement suffoqué d'un volte face aussi déconcertant qu'une fois seul je ne pus m'empêcher, pendant plusieurs minutes, de m'esclaffer de rire. Quand finiront ces petites misères et la grande misère? Quand Dieu voudra et lui seul connaît la date. Les hommes pensent que l'Allemagne a besoin de la paix immédiate et qu'elle va manœuvrer sans répit jusqu'à ce qu'on veuille la lui accorder. Que la situation économique devient intenable et que d'ici quelques semaines elle peut être réduite à faire faillite. En tout cas, nous continuerons à travailler et à accepter les sacrifices comme si tout dépendait de nous, et à prier parce que tout dépend de Dieu.

Front belge, le 21 juillet 1917

Ma chère Marraine,

Je m'empresse à répondre à votre gentille lettre que j'ai reçue ce matin. J'accepte de bon cœur d'être votre filleul de guerre et vous promets de vous écrire souvent afin de vous raconter un peu la vie que nous menons aux tranchées depuis bientôt trois ans. N'ayant pas été soldat en temps de paix, je me suis engagé à la déclaration de la guerre et depuis lors je suis au front. J'ai eu jusqu'à présent beaucoup de chance car jamais je n'ai été blessé et, pourtant, je vous dirai que j'ai beaucoup souffert, et ce qui est triste pour la plupart de nous, c'est de n'avoir jamais de nouvelles de nos vieux parents qui sont restés en pays envahi, vous comprendrez que cela est encore plus pénible que le service, aussi je souhaite vivement la fin de cette maudite guerre et avoir le bonheur de retrouver ceux qui doivent souffrir parmi ces maudits boches. [...] Pardonnez-moi mon écriture, je suis dans un abri de terre comme un lapin et comme bureau une vieille planche, jugez que ce n'est pas facile, aussi je vous prie d'avoir un peu d'indulgence à ce sujet.

Votre filleul Émile, 3^e compagnie, une armée belge en campagne

LA PAIX RETROUVÉE

Si l'armistice en 1918, comme le traité de Versailles en 1919, a été l'occasion de nombreuses réjouissances officielles célébrées avec faste dans les villes et villages de l'île, le retour des soldats mauriciens qui s'est étendu sur plusieurs mois en 1919 et 1920 est, en revanche, peu fêté par les autorités britanniques. Cela provoque une certaine amertume dans la population qui attendait un peu plus de reconnaissance pour l'engagement des fils du sol. Le bataillon de travailleurs ne retourne, lui, qu'en janvier 1920 à Maurice.



L'armistice provoque des scènes de joie partout dans le monde

LE TEMPS DE LA LIESSE

L'armistice est signé en France au petit matin du 11 novembre 1918. Les représentants des belligérants se réunissent, en forêt de Compiègne, dans un wagon du train d'état-major du maréchal Foch. Les conditions imposées à l'Allemagne sont sans concession: la remise d'une grande partie de son armement ainsi que de son matériel de transport, l'évacuation de tous les territoires occupés et la démilitarisation d'une zone de 10 km de la frontière hollandaise à la frontière suisse.

Les signataires de l'armistice sont le maréchal Foch, commandant suprême des forces alliées, l'amiral Wemyss, représentant britannique, le général Weygand, chef d'état-major du maréchal Foch et Mathias Erzberger, représentant plénipotentiaire civil du gouvernement allemand. Le cessez-le-feu est effectif ce jour-là à onze heures sur les champs de bataille mettant fin à une guerre mondiale, meurtrière et totale.

Dans la soirée du 11 novembre 1918, le gouverneur de Maurice informe par téléphone les journaux que l'armistice a été signée quelques heures plus tôt. Comme une traînée de poudre, l'information circule dans les villes et les Mauriciens commencent à manifester leur joie. Un peu plus tard, à Port-Louis, la dépêche de *Reuters* annonçant le cessez-le-feu est affichée aux Casernes centrales devant une foule enthousiaste. Brandissant

des drapeaux alliés et accompagnée d'une fanfare, la foule se rend au pied de la statue du roi Édouard VII au Champ-de-Mars où elle entonne les hymnes anglais et français.

À Curepipe, les cloches de Sainte-Thérèse sonnent le départ d'un cortège entonnant les hymnes français et britannique. Des automobilistes pavoisent leur voiture, transportant des jeunes gens agitant les drapeaux alliés. Les Curepipiens se dirigent vers la résidence du consul de France qui exprime, très ému, sa gratitude aux manifestants qui l'ovationnent. La foule se rend ensuite là où habitent Raoul Ferrat et Pierre Pous, deux jeunes Mauriciens revenus du front d'Orient réformés pour cause de graves blessures. Se



Les signataires de l'armistice



Foule dans Port-Louis le 12 novembre 1918 pour fêter l'armistice

présentant devant la foule, ils sont portés en triomphe et acclamés sur leur passage. La procession s'arrête sous les fenêtres de M^{me} Guillemain, dont les deux fils, André et René, ne sont pas encore rentrés du front. Le lendemain à Port-Louis, l'Hôtel de Ville, les Casernes centrales, les magasins et les bureaux du centre-ville sont pavoisés de drapeaux alliés, les cloches de la capitale carillonnent, une fanfare reprend les hymnes et les chants patriotiques à la mairie, et des musiciens jouent *God Save* et * de bureau en bureau. Les Mauriciens se rendent à l'Hôtel du Gouvernement puis au consulat de France pour applaudir les discours du gouverneur et du vice-consul de France. Au Conseil de gouvernement, les députés mauriciens Eugène Laurent et Henri Leclézio saluent la victoire des Alliés. L'assemblée vote ensuite une allocation de Rs 10 000 pour les pauvres et le gouverneur annonce une allocation de guerre à tous les fonctionnaires. Le financement par la colonie du monument à la mémoire des Mauriciens tombés au champ d'honneur est aussi voté ce jour-là; le député Laurent est le seul à voter contre, il aurait préféré l'option d'une souscription publique. Le soir, les bateaux dans le port lancent des fusées sous les ovations d'une belle foule. Le 16 novembre, presque tous les bureaux et magasins sont fermés à Port-Louis pour célébrer la victoire alliée. La journée commence par un *Te Deum* à la cathédrale Saint-Louis suivi d'un déjeuner officiel à la mairie de Port-Louis puis de rencontres sportives au Champ-de-Mars, se terminant par un concert. Le lendemain, les effigies de Guillaume II, le Kaiser, et de son fils Guillaume de Prusse, sont brûlées au Champ-de-Mars.



Le gouverneur Hesketh Bell annonçant l'armistice au balcon de l'Hôtel du Gouvernement

UN BANQUET POUR LA FRANCE

Le 1^{er} février 1919, le banquet en l'honneur de la France victorieuse à l'Hôtel de Ville de Port-Louis est aussi l'acte fondateur du mouvement que l'on appellera « la rétrocession ». Les D^{rs} Maurice Curé, Edgar Laurent et Jules Pépin ainsi que MM. Mathieu, Esnouf, Grancourt, Rochecouste, de Boucherville sont membres de son comité organisateur. Une centaine de convives participent à cette réception; le vice-consul de France s'excuse et invoque des « engagements antérieurs ». A-t-il perçu l'enjeu politique de cet événement et invoqué diplomatiquement un empêchement ?

Le comité a vu grand: l'escalier de l'Hôtel de Ville et ses balustrades sont décorés d'immenses drapeaux français dont un habille la statue de Paul et Virginie installée sur le grand palier, des gerbes de fleurs et des arbustes sont posés de chaque côté des marches menant à la salle du banquet, les tables sont décorées de bouquets et des pétales de roses sont éparpillées sur une couche de fougères. Les fenêtres sont encadrées de tentures rouges et blanches.

L'allocution d'ouverture du D^r Curé donne le ton de la soirée: « Nous sommes ici réunis aujourd'hui pour la solennelle affirmation de nos sentiments d'amour pour la France. Nous aimons la France comme nous l'avons toujours aimée, pour les liens du passé, la beauté resplendissante de son histoire, les forces morales qu'elle représente, la noble devise *Liberté, Égalité, Fraternité* qu'elle inscrit à chaque étape de sa marche en avant ».

L'homme de lettres Léoville L'Homme prend longuement la parole, rappelant l'histoire de la France et celle de la colonie. À l'intention, précise-t-il, de ses contradicteurs déclarés, il assure qu'il n'y a pas de paradoxe à être à la fois créole et présent à ce banquet, le poète revendiquant la langue et la devise française comme héritages.

Loïs Dabbadie, blessé de guerre, prend la parole au nom des Mauriciens qui se sont engagés sous le drapeau français: « On sait en France que beaucoup de Mauriciens sacrifièrent maintes ressources afin de défendre leur grande patrie; on sait même qu'ils imposèrent le silence à quelques scrupules, ne songeant qu'au devoir: on sait qu'en tombant sur le champ de bataille les Mauriciens voulurent mourir pour la France ».

Anatole de Boucherville salue les colonies françaises qui ne font qu'une seule famille avec Maurice, les lointaines Guadeloupe et Martinique ainsi que Madagascar et La Réunion. Le dernier orateur, M. Grimaud remercie le D^r Curé pour l'organisation du banquet et confie au jeune médecin qu'il est « plein d'avenir », observation prémonitoire quant au futur fondateur du Parti travailliste.

LES FÊTES DE LA PAIX EN JUIN 1919

C'est en pleine épidémie de grippe espagnole, alors que l'on dénombre les morts chaque jour par dizaines, qu'arrive à Maurice l'annonce du traité de Versailles, signé le 28 juin 1919 entre l'Allemagne et les Alliés dans la galerie des Glaces du château de Versailles. Il est signé à la date anniversaire de l'attentat de Sarajevo en 1914 qui a été le déclencheur de la Première Guerre mondiale. Le traité annonce la création de la Société des Nations (SDN) et impose à l'Allemagne de lourdes réparations économiques, d'importantes restrictions de sa capacité militaire et l'ampute de ses colonies. En Afrique, le Royaume-Uni, la France, la Belgique et l'Afrique du Sud qui sont riveraines des possessions allemandes se partagent le Cameroun, le Togo, la Namibie ainsi que l'Afrique orientale allemande aujourd'hui la Tanzanie, le Rwanda et le Burundi.

Le 1^{er} juillet, les cloches des églises carillonnent et les artilleurs de la *Mauritius Volunteer Force* (MVF) tirent 101 coups de canon. Dans *Le Radical*, on peut lire que « la capitale qui était restée endeillée depuis la meurtrière épidémie d'influenza, se mit immédiatement à prendre un air de fête. Pavillons et oriflammes flottèrent gaiement sur tous les édifices publics et dès 10 heures l'animation commença dans les rues pour aller crescendo bien que le gouvernement, dans un communiqué, eut demandé à la population d'attendre pour se réjouir les fêtes officielles qui commenceront le 2 août pour se terminer le 5, selon le désir de sa majesté le roi ». Mais sans attendre les célébrations de l'Empire, un comité des fêtes annonce un calendrier de célébrations courant sur juillet et août: 6 juillet, *Te Deum* aux cathédrales Saint-James et Saint-Louis, 14 juillet, cérémonie au consulat de France, 19 juillet, journée des célébrations de la colonie, 5 août, bal du gouverneur et 14 août, bal organisé par le *Turf Club*. La communauté chinoise annonce une danse du dragon, un banquet offert aux autorités coloniales et une distribution de vivres aux pauvres.

Le 14 juillet, la réception du consul de France est qualifiée de grandiose par *Le Radical*. Outre des discours de circonstance, M. Girieud remet à Prosper Bathézat la Médaille militaire et la Croix de guerre, un soldat dont on ignore la ou les nationalités dont on peut lire dans le compte rendu de la remise de décorations qu'il a été « engagé volontaire » pour la durée de la guerre dans le 77^e régiment d'infanterie comme agent de liaison.

Le 19 juillet, dans les villes et les villages de l'île, des gâteaux, des bonbons, des limonades et des séances de cinéma sont offerts aux enfants. Dans la matinée, une parade de scouts et des enfants des écoles de Port-Louis défilent à la place d'Armes. Puis la MVF exécute au Champ-de-Mars des manœuvres. En soirée, les villes sont illuminées et des feux



La *Mauritius Volunteer Force* défile lors des grands événements de l'après-guerre à Port-Louis

d'artifice sont tirés sur le port de la capitale. Des feux de joie sont aussi allumés sur les hauteurs du pays comme à Montagne des Signaux, Montagne Longue, Piton de la Grande Rivière Noire, Mont Piton ou Mont Candos. On danse aussi dans les villages. Le 19 juillet est une journée de réjouissances populaires.

Le 2 août en soirée, un défilé de voitures élégamment décorées, transportant des jeunes filles habillées aux couleurs des nations alliées, part de l'Hôtel du Gouvernement et se rend au Champ-de-Mars où un grand feu d'artifice est tiré. Le 3 août, un square de la Victoire est inauguré à Pamplermousses.

Les notables de la colonie se retrouvent le 5 août au bal du Réduit qui est organisé par le gouverneur par intérim John Middleton, le gouverneur Hesketh Bell étant parti en Angleterre pour quelques semaines de congé. Le décor est somptueux : des lanternes vénitiennes multicolores suspendues aux grands arbres éclairent le chemin menant au château, le grand salon est transformé en salle de bal, on se repose au petit salon décoré de bouquets ou dans le jardin où des bancs ont été installés près d'une fontaine illuminée au milieu de la pelouse. Le château du Réduit a des allures de « Palais de fées » pour *Le Radical*. Après avoir dansé au rythme de l'orchestre de la MVE, les invités passent à minuit dans la salle à manger où est servi un souper au champagne.

LE RETOUR DES SOLDATS

La presse rend compte en 1919 du retour de quelques soldats mauriciens et donne des nouvelles de ceux encore loin du pays. Sur les douze fonctionnaires mauriciens engagés dans l'armée britannique, le premier rentré au pays natal est Charles Antony O'Connor mais il repart peu de temps après à Zanzibar où il a obtenu un emploi sur une propriété sucrière. En août, *Le Radical* regrette que le gouvernement colonial ne communique pas sur le retour des onze autres fonctionnaires et, grâce à des recoupements d'informations glanées auprès des familles, le journal annonce que Wallace Hanning, Armand de la Roche du Ronzet, Xavier Kœnig et William Argent sont encore sous les drapeaux. Certains d'entre eux sont stationnés en Allemagne à partir du 3 décembre 1918 dans la force d'occupation britannique.

Le vendredi 29 août 1919, un banquet organisé par le député-maire Jérôme Tranquille se tient à l'Hôtel de Ville de Port-Louis en l'honneur de cinq Mauriciens revenus de la guerre : le capitaine et médecin Abel Célestin, le capitaine Gaston Bonnet, le sous-lieutenant Marcel Sinassamy, le capitaine Robert Sidonie du *Mauritius Labour Battalion* et un des frères de Guardia. Le 30 octobre de la même année, le lieutenant Noël Couve descend du *Cran Morrison* accompagné d'Henry Scott et de Xavier Koenig. Et le 16 novembre, de l'*Orénoque* débarquent André et Maxime Lacoste, deux frères traducteurs dans l'armée américaine. Jean Toulorge arrive par le même bateau.

La discrétion de ces retours, voulues par les autorités, blessent les Mauriciens. Ils expriment leur amertume dans la presse en soulignant l'absence de reconnaissance officielle pour leurs compatriotes engagés volontaires dans l'armée britannique. Un geste de Sir Hesketh Bell leur met un peu de baume au cœur de la colonie. Mi-novembre, le gouverneur, revenant de son congé en Angleterre, télégraphie au secrétaire colonial que le 17 novembre il débarquera officiellement du *Comrie Castle* à Port-Louis avec Jules Colin et Octave Delisse, deux fonctionnaires partis en 1916 ainsi qu'avec Michel Montocchio dont le départ à la guerre a été financé par le comité de Chazal. Le gouverneur colonial demande aussi que les familles de ces soldats mauriciens soient invitées pour les accueillir à la descente du bateau.

Il y a aussi ceux qui ne reviendront pas, mourant en 1919 des suites de leurs blessures. Philippe Dabbadie, soldat dans un régiment d'infanterie, décède en France le 22 mai 1919 à l'hôpital de Caudéran en Gironde. Son décès est annoncé en juillet dans *Le Radical*. En octobre, le quotidien donne aussi des nouvelles du lieutenant Joseph de Mazérieux



Xavier Kœnig, à gauche, est avec son régiment en Allemagne après l'armistice

qui suit des études de droit à Paris après avoir abandonné ses études de médecine à cause de son bras gauche paralysé, suite à une blessure au front. On apprend aussi que le lieutenant Cyril Anderson-Blackburn a fait un séjour à Maurice où il a fait paraître un livre sur son expérience de la guerre avant de retourner en Europe. Son ouvrage, *Experiences of a gunner officer, being a tale of the World War*, décrit de façon détaillée sur 420 pages les différentes batailles auxquelles il a participé avec son régiment.

Fin janvier 1920, c'est le retour de tous les hommes engagés dans le bataillon de travailleurs dont un petit contingent était revenu en 1919, la plupart réformés pour cause de maladie. Si la presse avait occulté leur départ trois ans plus tôt, elle accueille avec un peu plus d'enthousiasme leur retour à Port-Louis. C'est à bord du vapeur *Ackbar* venant de Bombay qu'arrive à quai dans l'après-midi du 21 janvier les travailleurs du bataillon. Les 1 009 hommes ne débarquent que le 22 au matin et sont dirigés vers la Place d'Armes pavoisée pour les accueillir. Une estrade a été installée près de la rue La Reine d'où le maire de Port-Louis leur souhaite la bienvenue et leur suggère, précise *Le Radical*, « qu'il leur faudrait dans l'avenir se conduire d'une façon correcte car une faute serait une tare et assombrirait la gloire conquise par eux ». Après les discours, le bataillon est dirigé vers les Casernes centrales où une fête est organisée en leur honneur. Le soir du débarquement des travailleurs, un grand nombre de policiers sont mobilisés pour prévenir d'éventuels débordements. *Le Radical* précise que des hommes ne sont pas revenus du front de Mésopotamie car ils ont trouvé de l'emploi dans les pays où ils ont séjourné. Le journal ajoute que les lieutenants Joseph O'Connor et Claude Gautier ainsi que le sergent-major Eugène Maulgué ont eux aussi trouvé « de belles situations » à l'étranger.

Dans un article du *Radical* quelques jours après le débarquement du *Mauritius Labour Battalion*, malgré l'habituelle condescendance à l'égard des travailleurs, le rédacteur s'inquiète de leur avenir en déplorant que les autorités coloniales n'aient pas encore annoncé de mesures de reconnaissance pour les récompenser de leur engagement auprès de l'armée britannique : « Les hommes du bataillon des travailleurs sont de retour dans la colonie depuis huit jours. On les rencontre se baladant de par la ville avec femmes, mamans, enfants, amis, fiers de leur uniforme et des rubans qui ornent leur poitrine. Depuis leur arrivée, ils sont bien placides et bien calmes. Un bon point pour eux, et pour leurs chefs aussi, car cela prouve qu'ils ont été bien formés à la discipline. À peine en rencontre-t-on quelques uns en état d'ivresse, et en tous les cas, que voulez-vous, la joie du retour au pays leur fait prendre, avec les nombreux amis, de nombreux petits verres. [...] Plusieurs d'entre eux portent de tout petits galons au bas des manches, ce sont dit-on, des insignes du bon travail fait et du zèle à l'ouvrage. Et maintenant qu'on n'a plus besoin de leurs services, que le temps de la guerre est heureusement fini, le gouvernement va-t-il se contenter de leur donner deux ou trois mois de gratifications et puis les livrer à leur sort ». Le journal suggère ensuite au gouvernement colonial de les embaucher, entre autres, dans la police.

Journal d'une Mauricienne dont deux fils sont à la guerre

Gabrielle Toulorge, née Koenig, et son mari Gaston Toulorge ont vu leurs deux fils aînés, Émile et Jean, français par leur père, partir vers la France afin de servir sous le drapeau tricolore. Jean quitte Maurice début 1915, Émile suit le 21 mai de la même année. Réformé, Jean rentre à Maurice mais repart en 1916 pour servir de nouveau en France. Le journal de M^{me} Toulorge garde la trace de ces années de séparation. Extraits.

13 novembre 1916, dimanche

Reçu lettre de France par le *Crimée* et *El Kantara*. Émile blessé à Verdun au poignet gauche le 6 septembre. Opération chirurgicale sous chloroforme dans une ambulance 12/8 à l'arrière, de là dirigé par chemin de fer spécial pour l'hôpital temporaire de Troyes. Blessure en voie de guérison. Pas de fièvre.

Jean a bien failli partir pour Salonique, départ renvoyé ou raté. Il veut passer l'examen d'aspirant et a fait une application dans le but d'être admis à composer.

Lundi 20 novembre 1916

Arrivée de l'*Océanien* – lettres de France – tout va bien; Émile va être envoyé à un centre de mécano, pour suivre un traitement de mécano-thérapie. Par suite de la suture du nerf cubital, il a 2 doigts de la main gauche paralysés, et sa main ne peut se fermer. Le traitement sera long, paraît-il, et il se réjouit de passer l'hiver hors des tranchées. Louise Déglos l'invite pour quelques jours à Paris et a mille attentions pour lui. Jean toujours à Pau. Visite les environs à ses heures libres et est enthousiasmé des merveilles du Château Henri IV.

Dimanche 26 novembre

Le *Yarra* est arrivé, nous attendons nos lettres de France avec impatience.

Dimanche, 2 heures

Plusieurs lettres de Jean. D'Émilien, que des cartes à ses sœurs; il adresse son courrier au Crédit Foncier, c'est donc demain que nous aurons ses lettres. Jean très bien, toujours à Pau, mais il parle de partir pour le front fin octobre peut-être. J'espère bien que non! Les Chazal sont toujours charmants pour lui et le gâtent tant et plus. Par les cartes d'Émile, nous voyons qu'il est parti pour Troyes le 13 octobre pour se rendre à Tarbes! D'où il doit repartir au bout de 6 jours pour Bordeaux où il commencera son traitement. Jean attendait son arrivée là pour aller le rejoindre à la Toussaint pour 48 heures.

Mardi 28 novembre 1916

Reçu 2 lettres d'Émile par la ville hier soir. Il est bien et en traitement à Séméac, près de Tarbes. Hôpital tenu par la femme d'un général Allenou et un médecin civil. Jean devait le dimanche suivant le rejoindre, tous deux se faisant une fête de se revoir.

Tous les deux parlent du prochain départ de Jean pour le front... Faudra-t-il toujours craindre et trembler mon Dieu!

Dimanche 3 décembre 1916

Le gramophone joue pendant que j'écris. Comme cela me renvoie loin! Il y a un an aujourd'hui, 3 décembre, que Jean revenait de France réformé et que je croyais le tenir pour toujours! Depuis, que d'événements! Le voilà reparti, et peut-être retourné au front une 2^e fois! Ah! La vie vous en réserve, des surprises et des épreuves...

Gaston a acheté un superbe drapeau français et un mât qu'il a fixé à la maison. Nous l'avons hissé hier soir pour essayer et les serviteurs de Jamet en passant ont dit: « Mais guette Missié Toulorge! Sans doute so garçons finent gagnent ène bataille là-bas! »

Les nouvelles de la guerre sont bien mauvaises pour la pauvre Roumanie. Voilà les Boches à Bucarest... Mais les Alliés sont toujours sûrs de la victoire et le blocus de la Grèce va donner un peu de répit de ce côté. Ah! Les monstres!

Samedi 16 décembre 1916

Une belle victoire à Verdun. Les Français ont fait plus de 9000 prisonniers et 200 officiers. Ils ont percé le front allemand sur plusieurs points et regagné toute la partie perdue depuis l'offensive de Verdun. C'est par un télégramme reçu très tard ce soir qu'on a appris cela. Nous étions à Rose Hill, Marie et moi, et Emmanuel a porté une petite note jaune annonçant la victoire de la France.

En arrivant ici j'ai rencontré Gaston sur le chemin de la gare, allant à la recherche d'un *Radical*. Mon petit bout de télégramme est arrivé à propos – il est allé porter la bonne nouvelle au Père P. Planeux et au Vieux Frère, qui ont été ravis – et demain, il va hisser le drapeau français au haut du mât!

Dimanche 24 décembre 1916

Reçu les nouvelles de France par le *Calédonien*. Jean était à Paris depuis 8 jours, peloté, amusé, gâté, logé par les Chazal et tante Lucie. Émile toujours à Séméac, suivant son traitement, mais encore bien peu avancé quant à la main inerte. Jean et lui se sont vus pendant un jour entier, ils ont déjeuné ensemble, promené ensemble et Jean nous dit qu'il a été obligé de lui couper sa viande à table – que la blessure de son poignet est affreuse, et qu'il a 4 doigts absolument morts! Pauvre enfant! Pourvu que ça revienne! Je suis bien aise qu'il passe l'hiver à l'hôpital, c'est autant de pris sur le danger de leur affreuse vie!

Tous les mois pour ainsi dire, on annonce la mort d'un nouveau Mauricien à la guerre! Jean nous dit que son capitaine l'a nommé mitrailleur d'office et qu'il va aller faire un stage à Bayonne – de ce côté, nous avons donc encore un peu de calme, avant qu'il soit apte à se servir de sa nouvelle arme, la paix a le temps d'être signée.

Les Boches commencent à n'en plus pouvoir – ils demandent la paix, mais les alliés ne veulent pas d'une paix boiteuse – et s'ils ne sont pas plus coulants, on les écrasera tout à fait!

1^{er} janvier 1917

Que va-t-elle nous porter cette nouvelle année? Un seul désir, un seul vœu sort du fond de mon âme. La Paix! La fin de la guerre, la victoire enfin! Je pense que mes deux soldats sont à l'abri pour quelque temps encore. Tous autour de moi se portent bien! Donc je ne pense qu'à une chose la fin de cette guerre qui ronge notre vie, nous cause des soucis de toutes les minutes, nous absorbe enfin en nous faisant trembler.

Vendredi 5 janvier 1917

Gaston a appris par Monsieur de Pitray que Jean est à Salonique depuis le 18 ou le 20 décembre. C'est un câble d'Ernest à Franck qui a dit cela. Nous autres nous sommes sans nouvelles, parce que sans bateau, et nous le croyions à Bayonne en train d'apprendre le métier de mitrailleur! Cela me fait un drôle d'effet de penser que des étrangers sont au courant avant nous de ce qui arrive à nos enfants. Mon Dieu où qu'il soit protégez mon cher garçon, ne permettez qu'il ne lui arrive rien de mal!

Lundi soir 8 janvier 1917

Nous sommes sans cuisinier, sans domestique! Le gouvernement lève un bataillon de travailleurs qui vont aller en Égypte et en Mésopotamie remplacer ceux qui vont à la guerre. Augustin et le boy sont allés s'enrôler et je me trouve sans personne.

Le Kaiser a demandé la paix sur tous les tons, mais les alliés ne pouvant accepter ses conditions, la guerre va redoubler d'intensité! Et Jean à Salonique! Mon Dieu que de terreurs perpétuelles dans notre vie depuis 2½ ans, que de chagrins, de soucis, de séparations. Enfin!

Mardi 13 février 1917

Le dernier courrier, il y a près d'un mois, nous a porté la photo de Jean en costume de l'armée d'Orient, avec le bonnet de police orné du croissant et de l'étoile. Il est très bien, un peu amaigri. Émile est vaguement triste à Séméac. Il meurt de froid, il y a une neige si épaisse quand il se rend à son lieu de poste que toutes les 5 minutes, il s'arrête pour gratter une semelle de neige épaisse de 10 cm à ses chaussures.

Mercredi 21 février

Jean est à Salonique depuis le 1^{er} janvier. Il a passé par l'Italie dans toute sa longueur, voyage si intéressant! À Salonique au milieu de la poussière et de la chaleur, il campe sous la tente. Quand aurons-nous d'autres nouvelles? Émile toujours à Séméac à l'abri, lui, du moins.

Jeudi 5 avril

Émile arrive, en permission! Reçu un câble ce matin ainsi conçu « Envoie 300 francs Ernest, arrive, permission ». Quelle joie!

Vendredi 6 avril 1917

Hier nous avons eu la surprise de voir arriver par le *Calédonien* non attendu encore, un monceau de lettres et de cartes de nos soldats. Émile envoie sa photographie, avec sa capote de soldat et un béret basque. C'est lui, c'est bien notre Émile de jadis, mais avec un autre air... Quelle hâte j'ai de le voir!

Les lettres sont remplies d'espoirs et de déceptions au sujet de cette permission qui en fin de compte lui a été accordée, puisqu'il nous câble qu'il arrive. Il est allé à Lourdes, a prié à la grotte, mais ne nous dit pas s'il a trempé sa main dans l'eau miraculeuse! Quant à mon pauvre Jean, il mène la vie la plus dure qu'on puisse imaginer en Macédoine. Où il souffre horriblement du froid intense, de la neige perpétuelle, exposé aux bombardements bulgares, faisant les patrouilles de nuit jusqu'aux avant-postes ennemis, essuyant la fusillade et rampant sur la neige. Je tremblais déjà en lisant dans les dépêches de Salonique les moindres actions françaises et maintenant, je le vois sans cesse, jour et nuit, exposé à tous les dangers. Mon Dieu! J'ai confiance que vous nous le garderez et que vous ferez tourner en bien pour lui toutes ces souffrances et cette horrible campagne. Il est dans la brousse, loin de tout village, dans les montagnes et les ravins sous la pluie diluvienne ou la neige glaciale! Mais Dieu le garde!

Mercredi 16 mai 1917

Pas d'Émile encore! De jour en jour on annonce la Malle, mais rien! Enfin on nous dit, maintenant, pas avant le 26. Je suis bien tourmentée! Et surtout d'être sans nouvelles de Jean depuis le 20 février. Bientôt 3 mois! Oh Dieu si je ne vous priais nuit et jour de me conserver mes 2 soldats, je deviendrais folle de ce manque de nouvelles. Émile au moins est en route pour Maurice, et comme le bateau est signalé aux Seychelles, c'est qu'il n'a pas coulé. Mais Jean! Depuis 3 mois que lui est-il arrivé là-bas en Macédoine où on se bat intensément depuis quelque temps? Il était avec un gros rhume, dans ces montagnes, sous la neige ou la pluie. Dieu les garde, tous les 2.

24 mai 1917, jeudi

On a annoncé la Malle pour demain. Pourvu qu'Émile soit à bord! Je suis si anxieuse!

25 mai 1917

La Malle est mouillée. J'attends un télégramme de Gaston pour savoir si Émile est à bord – il est 9½ heures – et rien encore! Tout est prêt, sa chambre, un bon déjeuner, le dessert qu'il aimait!

Même jour, 10 heures du soir.

Ce n'est pas Émile qui est arrivé, mais Jean... Ai-je été saisie... Mais si heureuse de revoir mon cher garçon que je croyais si loin, sous les obus bulgares. Blessé, malade, peut-être! C'est un soulagement de le voir là, au milieu de nous, engraisé, gai, content. Mais mon pauvre Emile! Mon cœur se serre en pensant à lui!

Mon cher fils aîné, quand aura-t-il son tour de permission? Sa lettre nous montre qu'il n'a pas perdu tout espoir, et Jean pense qu'il a encore de la chance si son certificat de loyalisme est arrivé en France. Ah! Qu'il puisse venir! Nous avons autant besoin que lui de nous revoir!

Jean a été torpillé dans la Méditerranée. Il avait pris passage à bord de l'*Ernest Simon*, qui a coulé en 17 minutes! Ils ont eu juste le temps de sauter dans les radeaux. Jean a perdu toutes ses affaires, il est arrivé avec un costume, et une pièce de chaque vêtement, ce qui était sur lui enfin, plus un petit paquet de linge sale (5 pièces) sauvé au dernier moment! Il est avec nous pour 25 jours!

7 juin, jeudi

Un câblogramme hier annonce que le *Yarra* a été coulé dans la Méditerranée et avec lui tous les papiers du Consulat pour la permission d'Emile.

21 juin 1917, mercredi

Jean est reparti! Déjà finis ses 25 jours. Je suis toute découragée! Et la perspective même de voir peut-être Émile bientôt ne me remonte pas! C'est affreux ces perpétuelles séparations! Vivre toujours sur le « Qui-Vive », ne rien savoir de précis. Cette guerre interminable aura empoisonné mes dernières années! Émile arrivera aussi peut-être, et à peine aura-t-on eu la joie de l'avoir, qu'il faudra lui dire adieu aussi...

10 août 1917

Le *Caucase* nous porte des nouvelles de nos soldats. Jean encore à Bourbon ne repartira que par le *Djemnah*, et peut-être pour s'arrêter quelques semaines à Madagascar! Tant mieux. Plus longtemps il restera en dehors de cette infernale guerre, plus je serai heureuse! Emile, lui, est rendu à son dépôt. Privas, dans l'Ardèche. Il nous dit qu'il est

proposé pour le Service Auxiliaire et passera au conseil de Réforme à la fin du mois de mai. Déjà 2 mois révolus! Dieu fasse qu'il obtienne de ne plus aller au front! Sa main n'est pas guérie! Il parle de prochaine permission. Quand?...

Dimanche 19 août 1917

Le *Djemnah* nous est arrivé le... sans Emile! Mais il nous écrit qu'il attend un certificat de loyalisme. Il est attaché à la Compagnie Hors Rang et à la garde des prisonniers de guerre à Lafarge, près de Privas, il espère être nommé interprète de langue anglaise. Pour cela il a passé un examen que ses chefs ont qualifié d'excellent. Le voilà donc dans le service auxiliaire. J'en suis bien heureuse! Mais quand le reverrons-nous?... Par le même bateau, nous avons eu des nouvelles de Jean; il était encore à La Réunion et doit repartir le 20 par le *Djemnah* – demain donc... Quelles aventures ne va-t-il pas encore courir.

Un de ses camarades – Guigné – lui a adressé à Quatre-Bornes une lettre que son papa a ouverte et qui nous tourmente excessivement. Ce jeune camarade semble lui dire qu'il n'a pas eu une permission bien en règle, et que ses chefs ont tout fait pour l'arrêter avant son départ sans y réussir. Qu'est-ce que cela veut dire! Nous lui écrivons à Bourbon pour qu'il nous rassure et qu'il nous explique... Dieu fasse qu'il n'ait pas commis quelque étourderie! J'ai si peur de la discipline militaire! Hélas! Quand est-ce que je cesserai de craindre et de trembler pour Jean... C'est mon continuel souci...

Lundi 27 août 1917

Malle française (*Ispahan*) arrivée hier dimanche. Pas de trains, pas de poste! Nous avons attendu nos lettres ce matin et, depuis le premier train, rien encore, 11 heures! Pas un mot de Jean! Et Dieu sait si nous étions anxieux de sa réponse à la lettre de Guigné. Peut-être par le train de la journée nous aurons une lettre!

Ce serait la première fois depuis la guerre qu'un bateau arriverait sans nouvelle de lui. Et Émile que nous attendons en vain depuis tant de mois! Mais lui, ses lettres sont toujours adressées au Crédit Foncier. Gaston les portera ce soir.

Les Harel ont reçu un câble du *War Office* leur annonçant que depuis le 14 Octobre a disparu! Pauvre garçon! Il était aviateur sur le front en France! J'espère vivement qu'on le retrouvera, et que sa maman n'aura pas trop longtemps l'angoisse de se demander s'il est mort ou vivant...

Mardi 28 août 1917

Reçu des nouvelles de Jean et Émile par *Ispahan*. Émile versé dans le service auxiliaire définitivement et même espère être nommé interprète pour l'armée anglaise. Jean parti de Bourbon le 22 au soir, à destination de l'Europe. Il ne séjournera pas à Diego, comme il l'avait espéré. Il a été choqué, nous écrit-il, de notre impression sur la lettre de Guigné.

Mais sa permission est bien en règle, et il n'a rien à craindre. Quel soulagement! Il est chagrin de repartir. Ces 2 mois de séjour à Bourbon lui ont été très agréables, on l'a bien gâté. Il nous écrit qu'il est à la veille de ses 26 ans et qu'il sent l'âge entrer. J'ai trouvé un peu triste le ton de sa lettre et mon chagrin de le voir regagner Salonique, la guerre, l'hiver dans les neiges de la Macédoine, s'en est accru! Il dit que ses misères vont recommencer, et nous recommande de penser à notre gosse et il signe « Votre petit Jean »!

Cora est venue me rejoindre hier et nous sommes allées chez Jeanne Harel. Reçues par Jeanne la fille, très aimable, et Jeanne la mère est arrivée ensuite. Elle est pleine de courage et aussi pleine d'espoir. Ils attendent! Pauvres gens! Les Mauriciens partis dans l'armée anglaise n'ont pas de chance! Ils y restent tous...

9 novembre 1917

Enfin des nouvelles de Jean et d'Émile hier par le *Sydney*.

La santé est bonne pour tous deux mais la lettre d'Émile est du 8 septembre et celle de Jean, de Port-Saïd, du 20 septembre. Bientôt 2 mois; et nous n'avons pas reçu le câble annonçant son arrivée à Marseille... Où est-il? J'ai eu un affreux cauchemar à son sujet cette nuit et me suis réveillée toute tremblante! Émile toujours à Lafarge! Il dit qu'on l'a oublié! Il a été versé définitivement dans le service auxiliaire, mais on lui avait annoncé un poste d'interprète de l'armée anglaise et depuis 3 mois il ne voit rien venir. Il ne parle de permission que pour parler du mois d'octobre où elles reprendront. Quand le verrons-nous?

Et cette guerre! Après les Russes, voilà les Italiens qui trahissent et se rendent en masse! Les Alliés envoient des contingents à leur secours – encore un arrêt, encore un retard à la paix, hélas! Je voudrais tant en avoir fini! Quelle croix que cette séparation, cette angoisse du jour et de la nuit.

Mercredi 28 novembre 1917

Toujours sans nouvelles de nos soldats et il n'y aura aucun bateau avant fin décembre, dit-on. Il paraît que c'est le *Djemnah* qui revient! Donc Jean est arrivé à bon port! Mais pourquoi pas de câble? Hélas nous vivons dans l'incertitude, l'ignorance de tout ce qui leur arrive et je me sens à bout de patience.

Avant-hier j'ai terminé une neuvaine pour obtenir la fin de la guerre... Les Italiens se sont ressaisis! Mais la Russie est finie!

Finie pour les alliés du moins – on se tue, on se bat dans les rues, on incendie les villes. La Révolution complète, quoi! 93. Mais les alliés ont toujours le dessus en France, dans le moment une offensive anglaise du côté de Cambrai – près de 10 000 prisonniers – tout de même, il y en a encore de ces Allemands, pour tenir tête partout!

Quand cela finira-t-il?

20 décembre 1917

Il fait chaud depuis 2 jours; l'été se fait sentir, il faut espérer que nos soldats ont bénéficié du temps exceptionnel que nous avons eu jusqu'ici. Nous n'avons pas eu chaud avant le 20 décembre, eux n'auront pas eu froid! Pourtant Jean nous dit qu'il a froid, sa lettre est du 22 octobre et il ne sait que faire de ses pieds... Il était à Lorient (son dépôt) en Bretagne, une épidémie de dysenterie retardait son départ pour les Sables d'Olonnes qui est leur station de départ. Il espérait et croyait même que c'était certain, qu'il ne repartirait pas pour Salonique et irait même sur le front français. Où est-il maintenant et depuis 2 mois! Il avait fait une bonne traversée et avait traversé toute la France pour se rendre à Lorient, séjournant 3 jours à Paris, où il avait revu Pierre, Alix, tante Lucie Robert et même Élise. Emile, lui, était encore à La Farge, mais ayant passé un nouvel examen médical, et reconnu apte à la zone des armées, par tous les majors, il attendait son ordre de départ... Pour où? Comme quoi? Comment? Sa lettre aussi est datée du 22 octobre, ils étaient bien portants tous deux, Dieu Merci, et nous n'avons qu'à les confier à Dieu, et à attendre!

Dimanche 23 décembre 1917

Nous voici à la veille de Noël. Où sont nos fils à l'heure actuelle? Blessés, malades, exposés à coup sûr! Mais Dieu est là et j'ai mis en lui ma confiance entière. Mes soldats seront épargnés. Pas de très grands mouvements militaires sur le front français, ces jours-ci. Je ne pense pas qu'Emile, ni Jean soient en Italie où l'on se bat rudement. Si nous pouvions avoir un bateau nous portant quelque nouvelle rassurante pour notre jour de l'an! Pauvre jour de l'an! Et les petits ne comprennent pas bien, et s'étonnent de nous voir si anxieux, si attristés, en cette fin d'année!

26 janvier 1918, samedi

Un câble d'Emile: « Arrive *Océanien* ». Ah Dieu! Enfin!... En même temps la Malle, mouillée à 2 heures de l'après-midi. Aurons-nous nos lettres ce soir? Et demain dimanche, pas de trains! Je peux à peine croire que dans quelques jours nous reverrons enfin notre cher soldat après 3 ans!

Dimanche 27

Plusieurs lettres de Jean par le dernier train hier soir. Il est bien, était en permission à Paris, chez Robert de R. et pensait partir pour l'Italie à son retour aux Sables, après ses 14 jours de permission. Il ne parle que de promenades, de plaisirs, de bamboches... Quand aurons-nous d'autres nouvelles? Et où sera-t-il alors? On nous dit que l'*Océanien* peut être ici dans 2 jours; mercredi peut-être! Je vais arranger tout de suite la chambre d'Emile, et avec quelle joie!

Mardi 29 janvier 1918

Émile est arrivé ce matin vers 10 heures! Beau et joli garçon, gras, rose, frais, grandi! Quel plaisir j'ai eu à le revoir! Et son papa! Il avait tant attendu ce fils-là! Nous avons eu une descente de parents, d'amis, tout le monde l'a admiré, questionné, etc. Le soir, Léon, mes sœurs, Vincent et Eugène ont dîné avec nous. Nous avons bu du champagne pour le fêter.

Samedi 9 mars 1918

Il est probable qu'Émile ne reparte que vers le 20, par le *Sydney*. M. de Guigné a fait un peu de difficultés parce que le *Louqsor* s'en va avant, le 11 – mais le commandant du *Sydney* ayant affirmé que son bateau arrivera avant le *Louqsor* à Marseille, le brave consul a l'air de se laisser persuader, d'après une lettre express qu'il a écrite à Émile hier soir. Ce soir au Club de Quatre-Bornes il y a grande réunion *At home* avec invitation sur carte pour fêter « Émile Toulorge et Léon Thévenau qui retournent au front ».

21 mars 1918

Émile est reparti ce matin à 9 heures! Ces presque 2 mois ont passé si vite, que c'est à peine si j'ai eu le temps de le voir! Dieu le garde! Il s'en va par le *Sydney*. Lucien lui a payé un passage de 3^{ème} classe, ce qui fait qu'il aura une cabine de seconde classe par amabilité du commandant Cocher auquel il a été présenté et les recommandations qu'il a eues pour les officiers du bord et le commissaire lui assurent une agréable traversée. Il a été comblé de cadeaux, de douceurs par tous. Lucien lui a envoyé 500 francs, André lui a donné plus de 150, et Édith lui a fait remettre par son mari un bracelet-montre qui lui a fait bien plaisir. Léon a réuni son papa, Vincent et lui dans un déjeuner à la Flore où il paraît que c'était très ordinaire, malgré le prix. Enfin, voilà encore un sacrifice! Un nouveau départ, de nouveaux adieux! Quand le reverrons-nous... Pas de nouvelles de Jean depuis le 11 janvier! Où est-il maintenant? Son papa a chargé Émile de lui faire parvenir 50 francs. Mes pauvres soldats! Maintenant je sais ce qu'ils ont à souffrir, et les dangers qu'ils courent, hélas!

23 mars 1918

La grande offensive a commencé le 21 mars. Les Allemands ont bousculé les Anglais, et bombardent Paris de ¼ d'heure en ¼ d'heure! Les Français sont arrivés à leur secours, à ces Potish... et la situation est sauvée d'après un officiel du Général Haig – où est Jean là-dedans? Mon Dieu! Quelle anxiété, pour nous, les nouvelles sont encore si graves... Ces Boches avancent, avancent toujours. Les villes et villages sont pris les uns après les autres; ils sont rendus à leurs anciennes lignes de 1916!

Dimanche 23 juin 1918

Pas de nouvelles de France! Depuis le câble reçu de Marseille en date du 12 mai nous disant qu'Émile y était arrivé, nous ne savons rien d'eux. Où est Jean? Nous sommes à la 3^{ème} grande offensive allemande! Cette fois ils sont rentrés à Château-Thierry et veulent arriver à Compiègne! Il y a depuis quelques jours une grande offensive autrichienne! Mais les Italiens ne lâchent pas pied et les Franco-Anglais les aident à repousser les avances autrichiennes. Quand en aurons-nous fini? Aucune nouvelle de Jean et d'Émile. C'est le plus dur! Je ne cesse de rêver à eux, de voir Jean blessé. Pour Émile même, je ne me sens plus aucune sécurité!

Mardi 16 juillet 1918

On avait parlé de l'arrivée du *Sydney* pour hier. Mais non, ce sera pour la fin du mois! Il y aura eu 5 mois de la dernière lettre de Jean! Qu'est-il devenu pendant ce temps, par quelles souffrances, quelles misères n'aura-t-il pas passé? Voici 2 mois aussi qu'Émile est en France, de lui non plus pas de nouvelles! Pourvu qu'il n'invente pas de s'engager dans l'armée active et de partir pour le front. Avec sa main inerte, il serait si exposé!
Dieu les garde!

Mercredi 14 août 1918

Enfin le *Sydney* est arrivé ce matin. J'étais agitée, anxieuse depuis ce matin, enfin, à 2½ heures les premières lettres sont arrivées portées par Jamin qui était allé à la gare attendre le train. J'ai presque pleuré d'attendrissement en voyant l'écriture de Jean. La 1^{ère} lettre ouverte était datée du 14 juin. À peine lue, j'ai envoyé Jamin téléphoner à Gaston qu'il était en bonne santé, mais au front, hélas! Depuis le 4 avril! Où? Bon Dieu! Émile bien, à Lafarge.

Jeudi 22 août 1918

Nous recevons encore des lettres restées de l'arrière. Il y a eu un bateau japonais acheté par les Messageries Maritimes qui, en quittant Port-Louis, a pris feu, la correspondance a été très abîmée. Le *Sydney* a recueilli son courrier au passage et cela nous a fait un monceau de lettres dont le dépouillement dure encore!
Hier soir nous avons eu mot de Jean encore, daté du 1^{er} mai. Il écrit, de la tranchée, tout couvert de boue! Il n'a même pas le temps de se laver les mains! Pauvre cher! Il nous dit que si nous voyons l'enfer où il est nous aurions pitié de notre gosse! Il parle des environs de Reims, de la pluie de fer et de feu qui leur tombe dessus, il en est, dit-il, épouvanté! 7 000 obus en un jour! Ensuite il change de lieu, même de secteur, même de régiment! Le dernier est le 101^{ème} d'infanterie, le secteur postal 38 et dans la Section des Mortiers 85 m/m. Il parle de son beau canon que toutes

les grosses légumes du ministère viennent admirer. Il parle du canon « stop » toujours en 1^{ère} ligne dont il est ! Nous avons reçu de lui, sans compter les cartes postales à ses sœurs, 19 lettres du 29 mars au 14 juin. Il y a une ou deux lacunes, ce qui fait que j'attends encore des lettres qui traînent par là. M. Lavers, le *Colonial Post Master* que j'ai vu chez Lucien deux fois, me disait qu'il avait encore un fort dépouillement à faire.

Jeudi 17 octobre 1918

Pas de nouvelles de France depuis le 7 juillet. Jean toujours au front. Où ? En Champagne sans doute toujours. Émile à Lafarge. Par un navire anglais *The Governor* nous avons eu une vieille lettre de Jean datée du 6 juin dans laquelle il nous dit qu'il vit avec son masque sur la figure à cause des obus à gaz qui pleuvent autour d'eux. Il parle toujours de son fameux canon (la pièce des as) que les ministres viennent admirer de Paris. Son régiment et lui, dit-il, ressemblent à un troupeau de porcs avec leur museau pointu.

Même jour (17 octobre)

M^{me} Colin au téléphone nous annonce que Gaston vient de lui téléphoner que le Kaiser a abdiqué et que les Allemands se sont rendus sans conditions ! Elle ajoute que Port-Louis a pavoisé partout et qu'à Quatre-Bornes c'est un délire !

Mais Rivaltz nous refroidit un peu en nous disant que c'est un télégramme d'Amsterdam. Tout de même, arrivée à Passy, je fais hisser le drapeau français. À 4 heures, en arrivant de la ville, Gaston nous apprend que la nouvelle a été démentie !

1^{er} novembre 1918

La Turquie s'est rendue sans condition ! L'Autriche veut faire une paix séparée. Les Allemands vont rester seuls avec leur déshonneur ! Pas de nouvelles de mes soldats depuis le 7 juillet !

Mardi 12 novembre 1918

L'armistice est signé ! Finie la guerre. Toutes les cloches ont sonné hier soir vers 10h. C'était émouvant. Gaston a envoyé un câble à Ernest pour avoir des nouvelles de nos soldats. On pavoise partout. Notre drapeau français flotte sur Passy.

23 novembre 1918

Reçu la réponse d'Ernest au câble du 12. Un seul mot : « Bien ». Le *Sydney* arrive ce même jour avec beaucoup de lettres. Jean a été intoxiqué par les gaz le 26 juillet. Depuis le 14, il subissait en Champagne les derniers assauts boches, d'abord sur le Mont Cornillet, puis un peu plus loin, il a été fait prisonnier pendant une demi-heure... Sa lettre est très intéressante ! Une vraie page d'histoire. Émile a eu l'influenza espagnole. Dieu merci le câble vient tout corriger !

Noël 1918

La guerre est finie ; la pensée des soldats Émile et Jean ne nous angoisse plus.

Lundi 28 décembre 1918

La Cordillère est arrivée si tard hier, que nous avons vu se succéder tous les trains sans recevoir une seule lettre de France. Mais après 6½ heures, M. M., que Dieu bénisse, nous a envoyé les lettres de Jean qu'il a eu la bonne idée de prendre à la poste en ville. Mon cher garçon est tout à fait remis de son intoxication et était au 17 novembre à Fontenay-le-Comte (en Vendée) d'où il devait partir pour le Midi. Il a fait valoir ses droits de colonial et ira hiverner au chaud. Il parle même de l'Algérie. Émile écrivant ses lettres au Crédit Foncier, ce n'est que ce soir que nous les avons eues.

Gaston un peu malade a envoyé Jo les chercher. Lui aussi est bien. Toujours à Lafarge, mais espérant n'y plus rester longtemps. Il s'agissait d'un poste de professeur d'anglais dans l'armée. Ça n'est pas tout à fait la même chose qu'interprète, mais enfin c'est toujours du changement, c'est ce qu'il désirait par-dessus tout ! Leurs lettres sont bien intéressantes ! Émile surtout cette fois, parce que sa dernière lettre est après l'armistice et il nous parle de l'enthousiasme universel qu'il partage, du beau rôle de l'armée française, des illuminations, pavoisements, des cloches sonnantes à toute volée, de la plus petite chapelle à la plus magnifique cathédrale. Il nous parle aussi d'un projet qu'il veut soumettre à Robert de R. Il s'agit de suivre les cours à l'école de Grignon et de prendre le brevet d'ingénieur agronome, pour cela il lui faut deux ans d'internat. Jean aussi a l'air de vouloir chercher à se caser en France. C'était inévitable ! Et nous ne devons voir que leur intérêt.

Mercredi 1^{er} janvier 1919

Nous recevons toute la famille à déjeuner. C'est la 1^{ère} réception du jour de l'an depuis celle qui a précédé de si peu le départ de Jean, puis d'Émile pour la guerre. Les années qui ont suivi, nous avons voulu être seuls...

Maintenant, la guerre finie, nos soldats guéris, et sains et saufs, nous reprenons les vieilles traditions. Retrouverons-nous jamais sur la terre la réunion complète ?... Si mes 2 fils aînés restent en France ?

Samedi 1^{er} mars 1919

La *Queen Mary*, arrivée de La Réunion hier soir, nous porte le courrier de *La Ville d'Alger*. Une seule lettre jusqu'ici de Jean, nous annonçant qu'il a été décoré de la Croix de guerre ! Sa lettre est datée du 22 décembre, et c'est le mardi précédent qu'on la lui a remise, solennellement à une prise d'armes. Nous sommes tout fiers et voudrions bien apprendre qu'on a enfin décoré Émile aussi. Jean nous parle de lui et nous raconte que son frère le Professeur est à Paris et habite les Champs-Élysées. Lui, Jean, est en service

à Bordeaux où il a un service de patrouille de nuit de 10h à 1h du matin, ce qui fait qu'il travaille dans une brasserie où il gagne 11 francs par jour. Je suis impatiente d'avoir des lettres d'Emile, peut-être par un train de l'après-midi.

3 mars 1919, lundi

Avant-hier, au moment où nous finissions de lire les lettres de Jean, arrive un homme de la Poste nous portant un câble d'Ernest H. nous disant « Jean parti Constantinople ». Que va-t-il faire là-bas! Mon Dieu! Nous comptons sur d'autres lettres plus explicatives ou bien laissant prévoir un projet de changement de garnison, mais rien! Rien d'Emile, rien du tout. Je cherche dans tous les ouvrages de la bibliothèque ce qui a rapport à Constantinople! Jean est parti à Bordeaux et, en se mettant devant la carte d'Europe, on voit les 2 extrémités de l'Europe. Bordeaux sur l'océan Atlantique et Constantinople sur la mer Noire! S'il a fait le voyage par mer, c'est 5 jours de traversée et à peu près la même route qu'il a suivie pour aller à Salonique en 1916. Mais s'il est parti en chemin de fer, que de pays a-t-il traversés? En aura-t-il vu des pays!

La Poste! C'est un *express delivery* du Crédit Foncier nous portant une lettre d'Emile. Une seule! Du 12 décembre. Il est à Paris, il est affecté à la 20^e Section des Secrétaires d'État-Major et de Recrutement à Paris et est détaché au ministère de l'Armement et des Fabrications de Guerre (actuellement ministère de Reconstruction Industrielle) pour faire des cours d'anglais aux employés des deux sexes de ce ministère. Il dit qu'il apprécie fort ce nouveau poste. Moi je crois qu'il ne sera pas bien récréatif!

Dimanche 9 mars 1919

Ouf! Gaston est parti, emmenant le courrier pour la France. Il y a un bateau quelconque, et nous en profitons pour féliciter Jean de sa Croix de guerre et Émile de sa promotion qui le fixe à Paris. Et pas de bateaux! Depuis La Cordillère, en décembre, il n'y en a pas eu un seul. Nos lettres nous sont venues de La Réunion par le *Queen Mary*, qui nous a porté le courrier d'un navire français arrivé récemment à Bourbon. On nous annonce une seconde occasion par la même voie ces jours-ci. Que j'ai hâte de savoir quelque chose encore de mes soldats. Émile dit qu'ils ne seront pas démobilisés de sitôt! Et Jean est si loin!

Mardi 18 mars 1919

Le *Queen Mary* est revenu encore une fois de La Réunion, mais ne nous a rien porté de nos soldats, bien que l'on ait reçu les lettres, des journaux provenant d'un bateau français arrivé à Bourbon la semaine dernière. Il y a quatre jours, nous avons reçu une lettre de Jean datée du 12 janvier. Il nous parle de son émotion de la veille, quand on a annoncé au Rapport, que tous les coloniaux devaient se présenter au bureau le surlendemain pour faire valoir leurs droits à la démobilisation; il attendait avec impatience le résultat du

mouvement, et nous dit: « Un câble vous préviendra aussitôt, si la chose a lieu. Émile profitera comme moi du privilège ». Ce câble, n'est-ce pas celui que nous a envoyé Ernest le 23 février? Jean serait alors parti à bord du *Constantinople*, et non pas pour Constantinople? Comment savoir?

Depuis ce moment l'idée de son retour me poursuit, et hier Agnès est encore venue me donner un nouvel espoir, en me racontant que Léon avait saisi en chemin de fer une phrase d'un voyageur à son compagnon qui avait l'air de dire qu'ils attendaient quelqu'un par le *Constantinople*!

Gaston a téléphoné chez Blyth qui lui a répondu qu'il n'y avait aucun bateau des Messageries Maritimes portant ce nom. Je reste en suspens! Et n'ose espérer. Ce serait si bon, ce retour! Jean semble en avoir bien envie aussi; il nous dit « il y a près de 2 ans que je suis en France, et je n'ai pas l'habitude de rester si longtemps loin des miens ». Pauvre chou! Nous aussi nous trouvons bien dur de les avoir toujours loin de nous, tous les deux.

Mercredi 19 mars 1919

Gaston a envoyé interviewer ce M. Rambert qui en chemin de fer a parlé du *Constantinople* devant Léon. Celui-ci a mal compris, il s'agissait de lettres arrivant de Constantinople. Mes espérances sont à vau l'eau ou peu s'en faut. Attendons!

Lundi 7 avril 1919

L'anniversaire de Gaston. 59 ans.

Où sont nos fils? Que de fêtes, d'anniversaires, sans eux, les aînés. Dieu permettra-t-il que nous soyons réunis tous un jour sur cette terre? Nous les avons revus, certainement pendant ces 4 ans, mais pas ensemble. On attend l'*Orénoque* le 12. Il a quitté Marseille le 8 mars. Aurons-nous des lettres de Jean? L'Europe est toujours sens dessus dessous! Malgré l'armistice. Du reste, les Boches ne veulent pas en remplir honnêtement les conditions. Ce sont des tricheries, des regimbements. Le bolchevisme se répand partout et partout les alliés envoient des troupes pour mettre l'ordre. Cela nous explique un peu le départ de Jean pour Constantinople. Alors! La guerre n'est pas finie pour nous. On se tue et s'entre-tue toujours, en Allemagne et ailleurs.

Pourtant les câblogrammes disent que les préliminaires de la paix seront signés vers le 15 avril.

Lundi 14 avril 1919

Pas de Malle encore, c'est pour demain dit-on. Pas de grandes nouvelles politiques dans le moment, sauf que M. Wilson boude parce qu'on ne se tient pas à ses 14 points. J'espère que la France ne se laissera pas intimider! Malheureusement, quel pauvre gouvernement elle a!

16 avril 1919

Une lettre d'Émile. Rien de Jean. Pas de Malle encore. Cette lettre d'Émile nous est arrivée par un bateau anglais. Il venait de recevoir la nouvelle de la suppression de ses cours d'anglais et en semblait tout abattu! Il se plaint de l'hiver, de la pluie, de la neige! Il rêve des pays chauds et a le spleen en pensant au soleil et aux fleurs. S'il est démobilisé bientôt, il reviendra à Maurice pour nous revoir, puis cherchera dans une colonie plus clémente une situation proportionnée à ses justes ambitions.

Vendredi 18 avril

À notre retour de St-Jean ce matin, nous avons eu une carte de Jean. Une seule, nous disant qu'il n'est pas parti pour Constantinople. Pas beaucoup de détails. Nous attendons ses autres lettres avec impatience.

Dimanche 27 avril 1919

Rien n'est arrivé de plus! Pas un mot d'Émile, pas autre chose que sa carte du 24 février. Gaston et moi en sommes tout tracassés. Pourquoi Émile a-t-il manqué la Malle? Cet *Orénoque* avait 11 cas de maladie espagnole à son bord. On ne lui a pas donné la pratique et, 3 jours après son arrivée, il est allé débarquer ses passagers à l'Île Plate. Voilà ce fléau à nos portes! On ne parle plus que de cela à Maurice, et les journaux, qui noircissent du papier depuis des mois à ce sujet, provoquent l'alarme et font peur à tout le monde. Est-ce la cause du mutisme d'Émile aussi? Mais Jean écrivait à ses tantes, il y a 3 mois, qu'Émile avait eu la grippe espagnole.

Lui, n'en parle pas, mais depuis quelque temps nous recevons si peu de lettres!

Samedi 14 juin 1919

Pendant ce temps le câble est rompu, pas un télégramme! Que devient la paix? Et mes pauvres soldats là-bas? Quand les reverrons-nous, mon Dieu?

Lundi 16 juin 1919

Ce matin, le cuisinier arrivant du village m'annonce que la paix est signée depuis le 13! Si c'était vrai! Avant-hier soir vers 10 heures, j'ai entendu des cris, des hurrahs, des chants du côté du Board, et me suis demandée si c'était une noce chez un Anglais par là, ou bien si un télégramme quelconque était arrivé annonçant la signature de la paix! C'étaient peut-être les marins russes de l'*Orel* qui se réjouissaient d'une nouvelle privée!

J'attends un câble, une lettre n'importe quoi de mes soldats! La Paix! Si c'était vrai!

Vendredi 20 juin 1919

Pas de paix! On leur a donné jusqu'au 18 pour se décider à signer ou bien Foch marche sur Berlin!

Mardi 24 juin 1919

Il circule des bruits de paix. Dieu fasse que cela soit vrai! À ma rentrée à la maison, je vois des pavoisements à droite et à gauche et croise un cortège de bambins accordéon en tête et chantant *La Marseillaise* et, à Passy, Gaston rentré avant moi, a hissé son drapeau français et je remercie Dieu qui a épargné mes fils pendant ces 5 années!

Samedi 19 juillet 1919

C'est aujourd'hui la date officielle pour les réjouissances publiques en l'honneur de la paix. Joseph et Jamin sont du matin au soir hors de la maison, décorant, pavoisant etc. Nous avons hissé notre drapeau, et ajouté un autre au bout d'un long bambou sous le pavillon dit La Broderie, et de même au-dessus du bureau de Gaston. Il fait un temps radieux, à cinq heures nous sommes allés au Club, gentiment décoré, où le *Rejoicing Committee* organisait des jeux, des courses (avec prix). À la nuit nous sommes rentrés pour dîner, après avoir assisté à la plantation de l'Arbre de la Victoire, un pauvre petit pin qui aurait pu être mieux choisi! Le gouverneur par intérim y assistait (Middleton), pas de musique! Une réunion assez animée par l'entrain des enfants, mais rien de remarquable. Ce soir, promenade à travers les rues, pour voir la maigre illumination place de la gare, et au Board. Agnès et les enfants voulaient aller à Rose-Hill où l'on annonçait des merveilles mais Gaston et moi avons trouvé peu prudent, et Julie s'y opposant aussi, il a fallu renoncer.

Et voilà la paix signée, ratifiée! Mais pas de nouvelles d'Émile et de Jean! Ont-ils passé sous l'arc de Triomphe le 14 juillet, faisant partie des 85 000 poilus défilant avec Foch à leur tête! Comme les illustrations vont être intéressantes à voir! Et les lettres des enfants! Que je voudrais avoir de leurs nouvelles. Il me semble qu'ils sont perdus. Depuis le 16 avril, pas de bateaux et leurs lettres dataient de janvier et février! Quand la démobilisation?

Vendredi 25 juillet 1919

Avant-hier, nous avons eu plusieurs lettres de Jean. Mais rien absolument d'Émile. Du 19 mars au 1^{er} juin, Jean était en Alsace, presque sur la frontière suisse, à Altkirch, Montreux-Vieux etc. Mais Émile? Jean nous dit qu'il est démobilisé! Et depuis longtemps! Alors? Pas de lettre, pas de câble, rien? Attendons le prochain courrier. Quand?

Lundi 4 août

On annonce le *Kuang-Li* pour mercredi 6. Aurons-nous des lettres d'Émile enfin?

Jeudi 14 août 1919

Vendredi dernier le *Kuang-Li* est arrivé; nous avons vu le pavillon à la gare et, de train en train, j'ai envoyé chercher mes lettres. Ce n'est que vers 5 heures du soir qu'elles sont

arrivées et c'est Gaston qui les a prises à la poste en passant. Rien d'Émile, rien! Une douzaine de lettres et cartes de Jean. Émile est, dit Jean, démobilisé depuis les premiers jours d'avril! Mais que sont devenues les lettres d'Émile? Je ne puis croire qu'il soit resté de janvier à juin (dernière lettre de Jean) sans nous écrire un mot. Tout cela traîne par là! Vendredi même, 8 août, nous avons reçu un câble: « Envoie 400 francs, Houlgate, Civil, T. » Le câble est daté du 5 août, Houlgate. Lequel des deux l'expédie?

Mercredi 27 août 1919

Jean était sur les bords du Rhin, au 2 juillet, l'arme au poing, quelques jours avant, attendant le signal pour envahir l'Allemagne à la suite de Foch. Il avoue qu'il était nerveux, anxieux. Aussi quel délice à la nouvelle de la signature de la paix! Il pensait être démobilisé le 10 juillet à Paris et serait tout rendu pour les fêtes de la Paix le 14. Il ne pense pas trouver quelque chose à faire en France, et semble bien décidé à nous revenir. Oh! Qu'il revienne, lui au moins! Et que notre vieillisse ne soit pas privée de la présence de nos deux fils aînés. Quelle hâte de les revoir! Quelle impatience anxieuse!

1^{er} octobre 1919, mercredi

Les jours passent, nous ne recevons rien de nos fils, ils disent tous deux qu'un câble nous avertira de leur embarquement, et rien n'arrive. Patience! Celui qui sait attendre verra se réaliser son espoir. Attendons.

29 octobre 1919

Émile est à Tamatave depuis le 16 septembre. Une lettre de lui, reçue par le *Louqsor*, et qu'il avait confiée à un démobilisé comme lui, W. A., nous l'apprend.

4 novembre 1919

Tout à l'heure, Alfred C. m'a envoyé un câble reçu ce matin de Paulin: « Embarqué aujourd'hui (*Orénoque*) Jean est à bord, préviens oncle Gaston ». Le télégramme est daté du 1^{er} novembre. Encore quelques jours, et nous le tenons enfin! Je ne puis croire à tant de joie!

5 novembre 1919

Autre câble de Paulin. Ils quittent La Réunion à seize heures aujourd'hui, et seront à Maurice demain jeudi. Nous irons tous à bord! Claire et Roger Lacoste attendent leurs frères aussi, et Roger est venu nous voir hier soir pour causer de l'*Orénoque*. Il me promet de téléphoner au point du jour au bureau du port pour savoir si la Malle est signalée, parce qu'il paraît que l'on aurait télégraphié à Bourbon pour lui dire de remettre son arrivée à vendredi à cause de l'encombrement de la rade.

Dimanche 16 novembre 1919

Jean est rendu, nous sommes allés en auto le chercher et le ramener. Enfin le voilà *at home*, *Deo Gratias!* Il a vu son frère Émile et a passé trois jours à Tamatave. C'est un chagrin au milieu de notre joie, que l'absence de notre fils aîné. Quand pourra-t-il nous arriver pour une visite au moins? Je suis allée à bord avec Gaston et tous les enfants. Dieu soit béni, nous tenons notre poilu, et l'autre est en sûreté!

Le retour du bataillon de travailleurs

Le 22 janvier 1919, lors de la réception aux Casernes centrales organisée par les autorités coloniales en l'honneur du retour du bataillon de travailleurs, l'adjoint au maire de Port-Louis, M. Goolam Mahomed Issac leur adresse un discours au nom de la population mauricienne.

Chers compatriotes,

[...] Vous avez aidé les héroïques cohortes du bon droit, et par votre dévouement, votre abnégation, vous avez ajouté une nouvelle page de gloire à l'Histoire de notre petite patrie. Aussi vos chefs, ceux-là j'entends qui ont été près de vous, rendent un éclatant hommage à votre endurance, à votre bonne volonté et à votre discipline à quelque travail que vous ayez été employés. Partout le même zèle, la même intelligence qui a permis à ceux qui vous ont vus à l'œuvre d'apprécier le Mauricien.

[...] Les Mauriciens saluent avec plaisir votre retour après les durs jours d'épreuves passés sous un climat meurtrier. Soyez heureux. Il ne faut pas oublier de joindre à ce salut fraternel les noms de M. le Capitaine Tremlett qui s'est dévoué à former votre bataillon et dont la conduite a été si belle, qu'il a plu à sa majesté de lui accorder l'ordre très distingué de l'Empire britannique et du lieutenant Hitchcock qui l'a si puissamment aidé. Vos officiers également sont dignes de nos éloges, de notre admiration, ils ont été tout le temps à vos côtés, luttant et souffrant avec vous. Ils appartenaient comme vous à la vaillante phalange des braves hommes du bataillon des travailleurs. Ils ont comme vous le front ceint de la couronne de la gloire et à eux aussi vont nos souhaits de bienvenue. Nous saluons également avec bonheur le capitaine Coombes si avantageusement connu de tous, de votre médecin le Dr Arthur Célestin, fils d'un vétéran du service civil dont la carrière a été si belle que Sa Majesté le roi l'a décoré de l'ordre du Service Impérial.

Port-Louis fête votre retour avec plaisir. Vous allez retrouver les êtres qui vous sont chers, respirer l'air de votre patrie, après avoir servi la plus grande et sainte des causes: celle de la Justice et de la Liberté. [...]



SE SOUVENIR

Les monuments aux morts de Curepipe et de Port-Mathurin ainsi que les mémoriaux de Phœnix et de l'ambassade de France à Port-Louis rendent hommage aux Mauriciens morts pendant la Grande Guerre.

À l'étranger, leurs noms sont aussi gravés sur plusieurs sites mémoriels rappelant le caractère mondial du conflit. Cependant, ces monuments ne rendent honneur qu'à une partie des engagés mauriciens de la Première Guerre mondiale. La contribution du bataillon des travailleurs est quasiment occultée de la mémoire officielle mauricienne.

HOMMAGE AUX FILS DU SOL

Sir Hesketh Bell exprime pour la première fois, lors d'une remise des prix en 1916 au Collège royal de Curepipe, son souhait d'ériger un monument à la mémoire des Mauriciens morts au combat. Quelques anciens élèves de cet établissement sont au front et, même certains, déjà tombés au champ d'honneur. Sans attendre la fin de la guerre, le gouverneur entre en contact avec le sculpteur anglais James Alexander Stevenson pour lui proposer de réaliser un bronze symbolisant l'engagement des Mauriciens dans les armées alliées. Le sculpteur ne le réalisera que quelques années plus tard, étant lui-même mobilisé en 1917. James Alexander Stevenson rencontre le gouverneur de Maurice en 1919 dans son atelier à Londres lors d'une séance de pose pour le modelage de son buste. Le dévoilement du monument devant le Collège royal de Curepipe a lieu le matin du samedi 15 avril 1922. Après l'arrivée de Sir Hesketh Bell, en tenue d'apparat, la cérémonie débute par une prière dite par l'évêque catholique, M^{gr} Murphy. Des militaires et des hommes de la *Mauritius Volunteer Force* présentent les armes et des enfants chantent le *God save* et *La Marseillaise*. Puis le gouverneur dévoile le monument recouvert des drapeaux britannique et français alors qu'est jouée la sonnerie aux morts. À son tour, l'évêque anglican, M^{gr} Whiting, dit une prière avant le dépôt de gerbes au pied du monument. Le gouverneur Hesketh Bell prend la parole en premier, insistant sur le sacrifice des Mauriciens: « Pour rendre un honneur spécial à la glorieuse mémoire des vaillants fils de Maurice qui, au cours de la Grande Guerre, ont sacrifié leurs jeunes existences à la défense de tout ce que nous avons de plus cher. Le monument n'est pas seulement un souvenir élevé aux morts, mais aussi une expression de gratitude aux vivants ». Il déclare que les noms des Mauriciens du *Mauritius Labour Battalion* morts en Mésopotamie seront bientôt inscrits sur le monument, une promesse jamais tenue. Le gouverneur offre ensuite à M^{me} Maillard la Médaille militaire décernée au caporal Lisis Maillard, son beau-fils, mort en 1915 en soulignant en français: « J'ai été prié par les autorités militaires françaises de remettre en vos mains cette décoration si grandement prisée qui est le symbole du dévouement sublime et de la bravoure de votre fils ». Le vice-consul de France et le député Émile Sauzier font aussi l'éloge des disparus et c'est le recteur du Collège royal, M. Eyre, qui prend la parole en dernier, rappelant que des noms gravés sur le monument sont ceux d'anciens élèves: « Je prélèverai deux noms parmi ceux qui se trouvent inscrits ici, comme symbolisant tout ce qu'il y a de mieux parmi la jeunesse mauricienne: celui d'un Anglo-Mauricien et celui d'un Mauricien



Inauguration sous la pluie du monument aux morts à Curepipe le 15 avril 1922

de descendance française, Anno Baylis et Maurice Pitot naquirent l'un et l'autre à l'île Maurice; l'un et l'autre firent leurs classes au Collège royal; l'un et l'autre étaient dans le meilleur sens du terme des *gentlemen* plein de tenue, d'honneur et de droiture ». Le bronze du monument aux morts de Curepipe répond aux attentes de son commanditaire qui souhaitait glorifier la présence des Mauriciens dans les deux grandes armées alliées: deux soldats, côte à côte, un *tommy* dans l'uniforme anglais, un poilu dans l'uniforme français, de même stature, ne devant suggérer aucune supériorité de l'un sur l'autre. Dans son discours, le vice-consul de France, Yves du Courthial, souligne que les deux guerriers par « leurs voix de bronze » clament au ciel qu'ils ont remporté la victoire. Trois plaques de cuivre sont apposées sur le piédestal. Faisant face à la rue, la première présente le blason et la devise de Maurice et les deux autres, à l'identique, répètent les noms gravés des hommes morts à la guerre sous le titre *A la mémoire glorieuse des Mauriciens qui, dans la Grande Guerre, donnèrent leur vie pour la liberté et la justice*. Les quarante-huit soldats, cités par ordre alphabétique, sans distinction d'armée, avec pour certains la

mention de leur grade et de leur Croix de guerre, sont : Adler, Avrillon, Barlett-Barfoot, Baylis, Boucherat, Bouic, Brown H. F. F., Brown H. J. G., Cadet, Caltaux, de Chazal, Chevreau de Montléhu, Cugnet, Dabbadie, Daniel, D'Avray, Brousse de Gersigny, de Rochecouste, Dick, Ducler des Rauches, Duponsel de la Haye, Edwards, Gallet, Hardy, Harel, Josset, La Nauze, Lauret, Laval, Le Fèvre, Le Maire, Lindop, Loyseau, Maillard, Malet R., Malet S., Marion de Procé, Mayer de Chazal, Mazery, Mercier, Pétricher, Pierrot, Pitot, Raynal, Rigondaud, Rouillard, Tostée, Wemyss.

Depuis 1922, chaque 11 novembre la commémoration mauricienne de l'armistice se déroule aux pieds du monument aux morts de Curepipe en présence des autorités mauriciennes, des représentants des ambassades des pays alliés et des représentants de l'association des anciens combattants.

Le monument aux morts de Curepipe est aussi un rappel de l'histoire coloniale. Au moins quatre des morts n'ont pas de parents mauriciens. Samuel Bartlett-Barfoot, Anno Baylis, Charles La Nauze, Erskine Lindop sont nés et/ou ont grandi à Maurice où leur père était en poste comme fonctionnaire ou militaire de l'Empire britannique. Trois

d'entre eux ont été élèves au Collège royal de Curepipe, comme d'autres Mauriciens du monument, critère décisif pour le choix du lieu, devant l'établissement. Outre ceux associés aux armées britannique et française, le monument réunit aussi les noms de Mauriciens morts en portant l'uniforme des armées alliées. Ulysse Adler et Herbert Brown portaient l'uniforme canadien, Gabriel Alexandre Le Fèvre et Roger Raynal le sud-africain, Amédée Rouillard, Samuel Bartlett-Barfoot, William d'Avray et Maurice Mazery l'indien. Aujourd'hui, la liste des Mauriciens morts est supérieure à celle de 1922, avec soixante-quatre morts pour le *Mauritius Labour Battalion*, douze pour la marine marchande britannique, vingt-et-un pour l'armée française, six pour l'armée britannique, deux pour l'armée sud-africaine et neuf pour l'armée australienne.



Stevenson modelant le buste de Sir Hesketh Bell

Les oubliés du monument sont :

R. Agathe, R. Anna, M. Antoine, J. Arnaud de Foïard, C. Assen, E. Augustin, G. Aza, A. Azie, C. Azie, H. Baptiste, J. Bardeau, R. Bizarre, H. C. Beaugeard, A. Bergue, R. Bertin, R. Bessenger, F. Blanchard, M. Blanchard, A. C. Bonnefin, L. Boze, J. Brown, A. Bru, L. A. Cadet de Fontenay, H. Caïez d'Épinay, H. Capeyron, M. A. Carriman, C. Casimir, M. Cassim, D. Céline, P. Chaperon, F. A. Chénier, M. Clarisse, C. Corby, A. Couve, H. Couve, T. H. Dale, C. Daniel, L. Delphine, A. Dominique, B. C. Doual, L. Douriet, J. L. Dubourg, G. Dubruel, R. Dumat, L. Dunham, A., Égal, H. Égal, R. d'Emmerez de Charmoy, J. Esther, J. H. Fraser, M. Gallanty, J. Gamille, L. Gellé, G. Genave, M. Gibson, X. Grenade, P. Hall, A. Henriette, L. Hilarion, O. Hortense, L. d'Hotman de Villiers, D. Houna, I. Jacques, J. Jardine-Dobie, J. Jasmia, E. Jeanne, J. Jeena, M. Joseph, E. Jouany, E. Juddoo, P. Koenig, A. Labonté, J. Labonté, L. Lagesse, A. Laide, F. Lanier, M. X. F. Le Gour, R. Ludovic, A. Mac Donald, R. Malet, P. Mangal, J. E. J. Marsh, M. Matelot, L. Raphaël Mayeur, G. McGuire, V. Momplhait, G. Noirette, P. A. Olivier, P. Ozoux, M. Paul, E. Perrine, J. Pierre, L. Polizine, L. A. Polizine, I. Puchna, G. Radegonde, S. Ramgoolam, W. Rangasami, A. Rouge, A. Ryapen, J. L. Sarangue, C. Second, E. P. Sénèque, S. Sinasamy, C. Souris, V. Stevens, M. Tuffier, D. Urbain, J. Villemain, R. Vincent Georges, L. Volcy, P. Vythilingum, R. Williams, S. Wingden.

À l'île Maurice, outre le cénotaphe de Curepipe, plusieurs lieux rappellent les morts de la Grande Guerre. À l'entrée du cimetière de Phoenix un mémorial rend hommage à quelques Mauriciens morts lors des deux guerres mondiales. Neuf soldats de la Première Guerre mondiale y sont cités : Paul Chaperon pour le *Mauritius Labour Battalion* et André, Boule, Couve, Descubes, Dupont, Jauffret, Lenferna, Macquet et Melotte pour la *Mauritius Volunteer Force*. C'est devant ce mémorial que chaque année, le 25 avril, le haut-commissariat australien à Maurice organise la cérémonie de l'*Anzac Day*, journée commémorant l'engagement des Australiens et des Néo-Zélandais dans la Première guerre mondiale. Des gerbes y sont déposées par les représentants des pays alliés à Maurice et par l'association mauricienne des anciens combattants

Le nom du sous-lieutenant William Septimus d'Avray engagé dans l'armée indienne est gravé sur une plaque commémorative à l'église anglicane Saint-Paul de Vacoas.

À Rodrigues, il y a un monument aux morts à Port-Mathurin dont le piédestal a été recouvert récemment de plaques portant les noms des engagés volontaires rodriguais de la Seconde Guerre mondiale. Au pied du socle, une plaque portant l'inscription « Aux engagés volontaires rodriguais, 1914-18, 1939-45 » évoque les morts engagés dans la Première Guerre mondiale. Le socle est surmonté de trois fusils et le monument est encadré de deux canons.



Le nom de Victor Momplhait est gravé sur le mémorial de Canberra

HONORÉS À L'ÉTRANGER

À l'image de leurs engagements dans les armées alliées déployées sur plusieurs fronts, plusieurs noms de Mauriciens figurent sur des mémoriaux et monuments aux morts à l'étranger. Certains sont gravés sur plusieurs sites de mémoire comme les noms des soldats inscrits au monument aux morts de Curepipe, à l'instar du nom du soldat Pétricher aussi inscrit en Turquie et en Écosse.

Les lieux où sont inscrits de nombreux Mauriciens :

- En Angleterre, le capitaine Anno Baylis au mémorial de Chalvey et les marins de la marine marchande disparus pendant la guerre au mémorial de Tower Hill, à Londres.
- En Belgique, le lieutenant James Howie Fraser, le sous-lieutenant William Mercier et Herbert Brown, au mémorial de la Porte de Menin d'Ypres et Joseph Josset au mémorial néo-zélandais de Messines Ridge.
- En Égypte, Henry Brown au mémorial de Chatby et les travailleurs Gamille et Juddoo au mémorial de Suez et Antoine au mémorial d'Héliopolis.
- En France, le lieutenant Hippolyte Hardy, Roger Boucherat et Maxime Le Maire au mémorial de Thiepval, le lieutenant Raymond Chevreau de Montléhu au mémorial de Pozières, Lewis Dunham au mémorial de Villers-Bretonneux et Prosper Sénèque au mémorial d'Arras.
- En Inde, le travailleur Jeena au mémorial de Kirkee.
- En Irak, le sous-lieutenant William d'Avray, le capitaine Robert de Chazal, les lieutenants Alfred Edwards et Amédée Rouillard, les travailleurs Céline, Jasmia et Vythilingum au mémorial de Bassora.
- En Turquie, le lieutenant Thomas Henry Couve au mémorial d'Helles et Charles Bonnefin au mémorial de Lone Pine.
- En Australie, Victor Momplhait au mémorial de Canberra et Louis Rontaunay au mémorial d'Adélaïde.

Le nom de l'adjudant-chef Edgard Ducler des Rauches est inscrit au monument aux morts de Quinsac en Gironde et celui du lieutenant Henri Cugnet au monument aux morts dédié aux victimes de l'explosion de l'usine Vandier & Despret dans le cimetière de la Rossignolette à La Rochelle. À Paris, Édouard Gallet est inscrit sur une plaque commémorative à l'église Saint-Augustin et le sergent Hippolyte Loyseau à l'église de Notre-Dame de Clignancourt. À l'île de La Réunion, le caporal Donatien Marion de Procé est inscrit sur la plaque commémorative au Lycée Leconte de Lisle à Saint-Denis.

LIEUX DE MÉMOIRE



Monument aux morts de Port-Mathurin



Le mémorial de Thiepval en France



Cimetière de Kirkee en Inde



Mémorial de Phoenix en hommage aux Mauriciens morts lors des deux guerres mondiales



Le mémorial de Helles, à Gallipoli, en Turquie

À L'HONNEUR AU CONSULAT FRANÇAIS

En octobre 1919, Frédéric Girieud, vice-consul de France, invite par voie de presse les Mauriciens à se rendre à la cathédrale St Louis le 4 novembre pour une messe de requiem à la mémoire des Français morts à la guerre, puis au consulat pour le dévoilement d'un tableau d'honneur. Sont présents ce jour-là l'aide de camp du gouverneur, des officiers de la MVF et MM. Bathézat, Coutanceau, Daniel, Ferrat, soldats de l'armée française démobilisés, ainsi que des familles de soldats morts au combat. L'assistance découvre le tableau d'honneur surmonté d'un drapeau tricolore encadrant les noms calligraphiés des soldats de Maurice morts côté français. C'est une œuvre provisoire annonce le vice-consul qui en promet une autre en marbre ultérieurement.

Les noms et prénoms déclinés par ordre alphabétique sont: Avrillon Gaston, Bertin Raoul, Caltaux Maxime, Cugnet Henri, Dabbadie Philippe, Daniel Georges, Ducler des Rauches Edgard, Gallet Édouard, Lanier France, Lauret Damon, Loyseau Hippolyte, Maillard Lisis, Malet Sylvio, Malet Roger, Malet René, Marion de Procé Donatien, Rigondaud Henri.

Les noms et prénoms de Mayer Frank de Chazal et Cadet Emmanuel sont rajoutés l'année suivante sur le bas-relief inauguré un an jour pour jour après le premier tableau d'honneur et que l'on peut encore voir aujourd'hui à l'ambassade de France à Port-Louis. Le 4 novembre 1920 est dévoilé au consulat en présence de Sir Hesketh Bell une œuvre en marbre, signée Quillivic et financée par une souscription auprès des Mauriciens.

René Quillivic (1879-1969) est un sculpteur et céramiste français qui a réalisé, à partir de 1919, plusieurs monuments aux morts en France dont une quinzaine en Bretagne. Sous le titre *À la mémoire des Français de l'île Maurice morts pour la France 1914-1918*, le bas-relief représente une cariatide de profil personnifiant « La France reconnaissante », elle couronne la liste des noms d'une branche de gui, symbole d'immortalité. L'œuvre est aussi enchâssée dans un panneau de bois où sont sculptées les lettres RF, pour République française, et une couronne de laurier.

L'éloge des morts est confié au capitaine Huillard, Français démobilisé et marié à la mauricienne Marthe Ulcoq. L'officier français salue d'abord les officiers britanniques présents en ces termes: « Nos uniformes ont été si intimement liés pendant quatre ans et demi sur les champs de bataille qu'ils semblent aujourd'hui être ceux de deux grandes divisions de la même armée ». La cérémonie se termine par un sobre appel des noms des soldats gravés dans le marbre, ponctué d'un « Mort au champ d'honneur ».



Cadre offert par la France à la famille Gaston Avrillon

Esquisse du monument

Hesketh Bell, le commanditaire du monument aux morts, a fait appel au sculpteur anglais James Alexander Stevenson dont certains bronzes sont aujourd'hui dans les prestigieuses collections de la Tate Gallery et du British Museum. La plupart de ses sculptures, dont des monuments aux morts en Afrique, portent la signature de Myrander, un pseudonyme qui est une contraction de Myra, le prénom de son épouse, et d'Alexander, son second prénom. Si le monument aux morts de Curepipe ne figure pas dans les notes biographiques de Stevenson, il n'en demeure pas moins son auteur, comme le prouve sa correspondance avec le gouverneur de Maurice qui définit déjà avec précision en 1916 ce que sera le monument aux morts de Curepipe.

Hôtel du Gouvernement
29 décembre 1916

Cher M. Stevenson,

Le mémorial devrait, je pense, prendre la forme d'un groupe de bronze, se tenant sur une base ferme sur laquelle les noms des morts devraient figurer. Le monument serait érigé sur une petite place ou dans un jardin et il n'est pas nécessaire qu'il excède une taille modérée.

Il m'apparaît qu'un mémorial approprié serait quelque chose qui illustrerait les sympathies tant des Britanniques que des Français, étant représentatif des deux nations.

Voici deux semaines, j'ai vu, dans *Punch*, un touchant dessin de Partridge, d'un poilu français et d'un *tommy* britannique chargeant, au coude à coude, s'encourageant l'un l'autre. Il me semble que quelque chose dans cet esprit plairait aux Mauriciens et serait approprié.

Je me demandais si vous seriez disposé de vous charger du projet; s'il en était ainsi, je vous saurais infiniment gré de me faire parvenir une esquisse du modèle que je pourrais soumettre au comité responsable du projet.

Il serait souhaitable de fournir des précisions pour la conception du mémorial que vous proposerez; les dimensions, les matériaux et une estimation du coût total, franco à bord en Angleterre. Nous serions aussi heureux de savoir, approximativement, combien de temps prendra l'exécution de la commande.

Je m'adresse à vous parce que j'admire beaucoup votre travail et que j'ai la certitude que vous pourriez produire un mémorial que serait une source de fierté pour les Mauriciens.

H. Hesketh Bell

St-Oswald
8 novembre 1917

Cher Sir Hesketh,

Avant que vous ne receviez ceci, vous aurez reçu, si tout s'est bien passé, des photos du projet que j'ai conçu comme mémorial de la guerre.

L'un à côté de l'autre, le poilu français et le soldat anglais, ou plutôt britannique, avancent sur un terrain accidenté, tenant ensemble devant eux les symboles de la Paix et de la Victoire, rameau d'olivier et lauriers entrelacés.

Nous avons tenté d'illustrer les principaux traits de chaque soldat et de chaque nationalité, chez le Français, l'exubérance et l'esprit, chez le Britannique, la détermination obstinée et la solidarité d'intention. Les descriptions littéraires viennent plus spontanément à un écrivain, un sculpteur dépend davantage de sa glaise et de la mobilité pour traduire l'atmosphère ou le « sentiment » et je ne doute pas que les deux sujets pourraient être décrits de manière plus appropriée. Les uniformes ont été mis à jour et seront historiquement justes.

La composition est assez nouvelle. Je n'ai jamais auparavant vu un arrangement semblable ou les personnages des groupes sont carrément côte à côte – avançant ensemble en accord parfait, nul en avance sur l'autre ou en retrait. Un assemblage de deux sujets dans une composition est considéré par les sculpteurs comme un des problèmes les plus difficiles à résoudre; presque invariablement le traitement employé est d'avoir un des personnages debout et l'autre accroupi ou incliné. J'ai délibérément évité cette manière évidente et bien connue d'obtenir des différences et je me suis appuyé sur les poses et attitudes suggérées par le caractère de chacun; en abordant le problème audacieusement je crois que j'ai réussi à le résoudre et, outre cela, de produire aussi quelque chose d'original et d'unique, particulièrement adapté au bronze.

Néanmoins, je vous le soumets en sollicitant votre critique dont je tiendrai compte pour l'améliorer. [...] Une colonne centrale dotée de quatre faces portera les noms des hommes qui ont fait de la victoire pour la civilisation et une paix durable leur but.

Le temps requis sera d'environ un an, pas plus.

Naturellement, je ne pourrai pas faire de sculptures jusqu'à ce que la guerre ait pris fin, le temps de faire ma part est arrivé. En raison de mon âge, j'ai été choisi pour l'*Army Service Corps* et dans ce service j'aurai de très bonnes chances de retourner un jour chez moi.

Je suis certain de votre sympathie vis-à-vis de cet éloignement du cours ordinaire de ma vie et que, tout service que je serai en mesure de rendre par rapport au mémorial pour Maurice, vous me permettrez de le renvoyer pour après le retour de la Paix.

J. A. Stevenson

Amertume patriotique

Dix jours avant l'inauguration du monument aux morts, un Mauricien, sous le pseudonyme de Jean-Jacques, manifeste dans les colonnes du Radical son amertume quant au choix du sculpteur, un Anglais et non un Mauricien. Contestant le jour et l'heure choisis pour l'inauguration, il s'insurge aussi que la colonie doive assumer le coût d'une œuvre décidée par le gouverneur. Sans doute pour donner tort au chroniqueur qui présage peu de monde à la cérémonie, le gouvernement proclame le 15 avril 1922 jour férié et met des trains supplémentaires à la disposition du public. Extrait.

On annonce pour samedi l'inauguration du monument aux morts élevé à la mémoire des Mauriciens morts dans la dernière guerre. Son Excellence le gouverneur présidera la cérémonie qui commencera à 10 heures 30. Il n'était pas possible de choisir un moment moins propice. C'est l'heure où on déjeune partout, même à Curepipe. Il est vrai que la colonie anglaise déjeune plus tôt. Nous autres, créoles, nous sommes habituellement moins pressés.

Il se peut donc qu'il n'y ait pas grand monde autour de ce monument. On a sans doute jugé que, dès l'instant qu'il y aura là les principaux officiels, tout sera pour le mieux. Oui les principaux puisque le menu fretin sera encore dans les bureaux, à Port-Louis comme dans les districts. Qu'ont-ils besoin, d'ailleurs, d'assister à l'inauguration d'un monument qui est l'œuvre d'un Anglais.

Car c'est un statuaire de la métropole qui a été choisi. Si notre mémoire est bonne, il a nom Stevenson. Il a été publié dans le temps que c'est Sir Henry Hesketh Bell lui-même qui l'avait choisi. On nous a donné alors une idée de ce que serait ce groupe. Il paraît que nous verrons deux soldats courant en élevant une couronne, à moins que cela ne soit une branche de laurier. Un critique naguère écrivait dans un de nos journaux qu'il ne voyait là rien qui fût spécialement mauricien. Deux soldats? Mais ce sera avant tout deux uniformes! À quoi donc reconnaîtra-t-on le créole, particulièrement le créole de Maurice?

Il est remarquable que tout, de ce monument, le bronze, le socle, sera d'un caractère britannique. Si notre souvenir est bon, aucun projet, aucun devis, aucune photographie, n'auront été soumis à un comité, à un cercle quelconque. Peut-être en a-t-on parlé au « sein » du Conseil du gouvernement, ou au Réduit, dans quelque petit groupe privilégié, qui a dû s'extasier, en contemplant quelque esquisse au crayon, sur le génie d'un statuaire et la hauteur de l'inspiration.

« Un nom des nôtres »

La nouvelle Il était une vieille mère de l'écrivain Clément Charoux évoque la mère d'un soldat mauricien regardant la médaille de son fils mort à la guerre. Les informations données par l'auteur dans le texte permettent d'identifier le personnage principal comme la mère d'Ulysse Adler, Mauricien engagé dans l'armée canadienne, envoyé sur le front occidental et réformé en avril 1917 pour maladie, rapatrié à Montréal où il meurt de tuberculose le 1^{er} mars 1918. Extrait.

La vieille dame, en face de moi, dans le train qui roulait vers Curepipe, était une mère de la guerre. Elle parlait d'une voix basse et chevrotante. Et, tout à coup, d'un sac où s'entassaient des objets les plus divers, elle sortit, avec des gestes attentifs, un écrin.

Une croix d'argent reposait là, sur du velours rouge, rouge comme le sang qui devait couler de la plaie mortelle, sur la poitrine du soldat, dans l'horreur de la bataille.

Quelle admirable et juste coutume de décerner à la mère le tribut mérité par l'enfant!

Un nom était gravé sur le rayon du métal. Un nom des nôtres. Un nom que je ne divulguerai pas, car vous ne savez pas toute la modestie, toute la sainte pudeur des mères de héros... J'ai peur de froisser un cœur de mère.

J'ai compris que ce soldat mauricien vivait au loin, au Canada. Il avait quarante-cinq ans, peut-être, et rien ne l'obligeait d'aller au feu que le sentiment d'un secret devoir. Il était parti, il avait lutté, et il était mort.

Et la poste, le paquebot de là-bas avait porté à sa mère, ces jours-ci, ce petit colis, en apparence ressemblant à tous les autres, qui contenait cette petite chose infiniment précieuse: la Croix d'honneur.

Où gît la dépouille du « petit »? On ne sait pas, quelque part dans les zones de guerre, dans quelque cimetière improvisé sous le ciel de France.

Pour en garder aux doigts un peu de frisson de la gloire, j'ai touché l'objet sacré, et puis pour rendre un hommage à ce soldat que je n'ai vu jamais, et à sa vieille mère inconnue.

Elle ne savait pas que j'étais journaliste. Si elle lit ces lignes, qu'elle me pardonne d'avoir parlé d'elle et de lui. Qu'elle me pardonne en songeant que j'ai fait mon devoir en les citant, elle et lui, à l'ordre du pays. Il y a d'autres mères aussi, sans doute, qui consolent leurs yeux brûlés à la lumière de Croix de guerre; c'est tous les fils de Maurice tués à l'ennemi que j'exalte dans la vôtre, Madame, c'est toutes les mamans meurtries de notre pays qu'avec pitié et respect, je salue en vous.

Les horreurs de la guerre

En 1920, au consulat français, le capitaine Maurice Huillard rend hommage aux soldats mauriciens morts pour la France lors de l'inauguration de la plaque les commémorant. Un long passage de son discours est consacré à l'horreur de cette guerre où il fut lui-même blessé et gazé. Il offre un témoignage glaçant sur les supplices vécus dans les tranchées. Extrait.

À aucune époque et dans aucune contrée, des soldats n'ont eu à supporter des épreuves aussi effroyables que pendant cette guerre. Jamais, pour surmonter des fatigues et des dangers qui semblaient dépasser les limites de résistance de l'organisme humain, il ne leur a fallu porter à un niveau aussi haut ces forces morales qui élèvent l'homme au-dessus de lui-même et rendent possibles tous les prodiges. Les armes nouvelles, fusils à répétition, canons à tir rapide, mitrailleuses automatiques semaient la mort avec une rapidité foudroyante, capable de souffler la terreur aux cœurs les plus fermes. On voyait, sous la faux invisible des balles, tomber les rangées d'hommes comme les épis mûrs oscillent et s'affaissent devant le geste du moissonneur. Puis vinrent la lutte contre le froid, l'enlèvement dans la boue, la guerre de mines souterraine qui créait des volcans ensevelissant des compagnies entières, et la grenade meurtrière, et la bombe traîtresse de l'avion. Notre sauvage agresseur ne devait pas s'arrêter là, et, reniant sa signature mise au bas des actes internationaux les plus solennels, il faisait appel à toutes les découvertes de ce qu'on a nommé d'une expression si forte et si juste : la Barbarie Scientifique. Et ce furent les lance-flammes et les gaz suffocants et vésicants. Il faut avoir vu pour comprendre ce que sont une sainte colère et le désir d'une légitime vengeance, il faut avoir vu, dans le lacs des tranchées et des boyaux, descendre, sous la conduite d'un infirmier, accrochés les uns aux autres comme une chaîne de forçats, les lamentables théories de vingt ou trente vigoureux jeunes hommes, devenus subitement aveugles sous l'action de l'ypérite. Et comme les masques, d'abord rudimentaires, puis de plus en plus perfectionnés, préservaient, au moins partiellement, les combattants plongés dans les nuages délétères, le diabolique génie inventif du boche imagina la diphénylarsine, gaz presque inoffensif par lui-même, mais portant en suspension de minuscules cristaux d'arsenic ; ceux-ci, capables par leur finesse de traverser les tissus les plus serrés, pénétrer dans les muqueuses du nez et de la gorge, occasionnant une violente irritation. Si le patient, pour y échapper, cédait à la tentation de soulever le masque protecteur et supplieant, c'était la mort qu'il respirait, car les obus chargés en diphénylarsine étaient naturellement mélangés à un bombardement empoisonné. Et cela se passait dans un paysage de cauchemar où enclos, bois, routes, villages avaient peu à peu disparu de la surface du sol, sous le bélier tenace des obus pour faire place à des champs d'entonnoirs ; où l'aspect aimable et riant de notre belle campagne française était remplacé par une vision chaotique et lunaire, par quelque chose de livide et de terrifiant, véritable cadavre de terrain !

Ode à la mémoire de Lisis Maillard

Lisis Maillard, dont le nom est inscrit sur le monument aux morts de Curepipe, est un des premiers Mauriciens morts au combat. Engagé dans l'armée française dès 1912, le caporal Maillard est tué le 16 février 1915 sur le front Ouest, à Perthes-lès-Hurlus, dans la Marne. Deux auteurs mauriciens lui rendent hommage : Edgar Janson publie en 1915 un livret de trente-deux pages À la mémoire de Lisis Maillard et Lucien Lebret écrit le poème Ode à la mémoire de Lisis Maillard à l'occasion du dévoilement du monument aux morts, jour où est remis à sa belle-mère une décoration à titre posthume par le gouverneur Hesketh Bell. Extrait du poème de Lucien Lebret.

Son foyer menacé, tout patriote est fort,
Il s'arme et court offrir son bras à la patrie ;
Il entend dans son cœur une voix qui lui crie :
« Enfant ! le devoir ou la mort ! »

Mais toi pour le pays ancestral et lointain
(Quel feu sacré, Maillard, dévorait ta jeune âme !)
Tu donnas sans regret dans l'ardeur de ta flamme
Ta belle vie à son matin

Tu tombas pour la France à Perthes-lès-Hurlus !
Mort en baisant les plis du drapeau tricolore
Loin de ceux qui t'aimaient, qui te pleurent encore
Et ne te verront jamais plus !

Dors dans le sanctuaire auguste de la mort,
Au milieu des héros dans leur majesté sainte ;
La gloire sur ton front dans l'immortelle enceinte
Jette son auréole d'or

Nous n'avons pas ici, frère, de Panthéon ;
Nos morts n'ont même pas leur page dans l'Histoire ;
Mais nous saurons graver dans du marbre ta gloire
Et dans nos poitrines ton nom [...]



La sculpture du monument aux morts à Curepipe

CONCLUSION

P eu après l'armistice, le 19 novembre 1918, l'effort de guerre de la colonie est salué par Walter Long, secrétaire d'État britannique aux Colonies; il exprime « à l'île Maurice la profonde reconnaissance du gouvernement de Sa Majesté pour l'appui loyal qu'elle lui a donné et qui a contribué à amener la fin victorieuse de la lutte que nous soutenions pour défendre la cause commune ». Il remercie aussi la colonie d'avoir mis ses ressources à la disposition du gouvernement britannique et rend hommage aux Mauriciens engagés au sein des armées alliées en se gardant de réveiller la frustration de la colonie de ne pas avoir vu les fils du sol appelés sous le drapeau britannique.

Si le gouverneur Hesketh Bell souligne, lui, dans un discours à l'occasion de la fin du conflit que « la Grande Guerre a plus étroitement uni l'île Maurice au glorieux Empire britannique », c'est à la France que des Mauriciens comme Léoville L'Homme et le jeune Raoul Rivet manifestent leurs sentiments patriotiques dans l'immédiat après-guerre.

Les attachements linguistique et culturel exprimés par quelques personnalités mauriciennes à l'occasion de l'armistice vont se transformer en 1919 en un mouvement politique, « La Rétrocession », qui prône le retour de Maurice à la France. Les journalistes mauriciens Anatole de Boucherville et Philippe Galéa soutiennent ce courant et les Mauriciens installés à Paris le relaient auprès de la presse française. En octobre 1920, le gouverneur colonial menace de poursuites quiconque détournerait les habitants de Maurice de leur serment d'allégeance au roi. Ne cédant pas à cette menace, les partisans du rattachement de Maurice à la France continuent leur campagne et font de la rétrocession l'enjeu des élections au Conseil de gouvernement en janvier 1921. Mais les résultats du scrutin annoncent la fin du mouvement mené par les candidats Maurice Curé, Edgar Laurent et Amand Esnouf qui ne sont pas élus au profit, entre autres, d'Adolphe Duclos, Édouard Nairac et Jérôme Tranquille qui ont mené campagne pour que Maurice reste une colonie britannique.

La Première Guerre mondiale est aussi le point de départ de mutations économiques, sociales et politiques dans la société mauricienne. Si pendant les quatre années du conflit, l'augmentation du prix du sucre sur le marché mondial profite à l'oligarchie sucrière mauricienne, des planteurs indo-mauriciens, bien que modestes propriétaires de champs de canne, en bénéficient aussi. Cet enrichissement va leur permettre d'envoyer leurs enfants à l'école secondaire et, dans certains cas, de financer des études universitaires à l'étranger. C'est cette nouvelle génération de diplômés qui va, dans les années 30, s'engager dans la vie politique et écrire, en remettant en cause l'ordre colonial, une nouvelle page de l'histoire mauricienne.

RÉPERTOIRE

Grâce aux journaux mauriciens de 1914 à 1919, aux listes publiées à Maurice ou archivées par les pays alliés, environ 2400 Mauriciens ont pu être réunis dans ce répertoire se rapprochant du nombre des 3000 engagés dans la Grande Guerre régulièrement évoqué par les historiens. L'armée, et parfois le régiment, de ces Mauriciens ont pu être identifiés. Les noms manquants sont surtout ceux des hommes de la *Mauritius Volunteer Force* dont aucune liste officielle n'a été retrouvée. Les initiales des prénoms sont dans l'ordre indiqué sur les fiches officielles des soldats, la première est celle du prénom usuel pour les Français et la dernière celle du prénom usuel pour les sujets britanniques.

ARMÉE BRITANNIQUE

- ACKROYD G. V., Royal Navy Reserve
- ALLAN L. W., Royal Navy
- ANDERSON C., major
- ANDERSON D. D., capitaine,
Royal Garrison Artillery
- ANDERSON D.E., aide-soignante
- ANDERSON J. G. A, major
London Scottish Regiment, Royal Flying Corps
- ANDERSON L., lieutenant
- ANDERSON L. B. M., aide-soignante
- ANDERSON R. J. B., lieutenant
Royal Garrison Artillery
- ANDERSON W. H.
- ANTELME M., Queen's Westminsters
- ANTELME P., matricule 106557
Machine Gun Corps
- ANTELME R., lieutenant
5th Northumberland Fusiliers
- ARGENT W., sous-lieutenant
- d'ARIFAT LABAUVE A. (D^r), Croix-Rouge
- d'AVRAY A. D., capitaine
Royal Army Medical Corps
- BAILLACHE J. H., matricule 29553
Hampshire Regiment, Wiltshire Regiment
- BAPTISTE E., Royal Navy
- BARBEAU B.
- BARTLETT-BARFOOT G., lieutenant
- BAURISTHÈNE R.
- BAYLIS A., Royal Navy
- BAYLIS A. J., capitaine, matricule 708,
8th South Lancashire Regiment
† 13 juin 1917,
- BEAUBOIS R., Royal Navy
- BEAUGEARD H. C., matricule 222917,
Royal Navy, Royal Air Force
† Décembre 1918,
- BEAUGEARD H. S., matricule S/33943
Rifle Brigade
- BEAUGEARD M. A. G, matricule M1/648
Mechanical Transport



Parade de la *Mauritius Volunteer Force* à Vacoas en 1916

- BÉCHARD R., Royal Navy
- BLACKBURN J.N. (D^e), Royal Navy
- BLACKBURN J. S.A. C., lieutenant
Royal Garrison Artillery
- BOLTON L. D., lieutenant,
Royal Flying Corps
- BONNET G., capitaine
- BOUCHERAT J., Royal Flying Corps
- BOUCHERAT R., matricule 5270,
Royal Fusiliers, 1st London Regiment,
† 16 septembre 1916,
- BOUIC J. A. A., lieutenant,
Royal Flying Corps,
† 24 mars 1917
- BOULLE E.
- BOULLE J., matricule 184497
Royal Flying Corps
- BOULLE V.
- BRITTER B. A., London Scottish Regiment
- BROUARD R.
- BROWN H. J. G., matricule Z/1112
Royal Navy, Hawke Battalion
† 29 juin 1915
- BROWN J. E. M. (D^e), lieutenant,
Royal Army Medical Corps
- BROWN J.J.. (D^e), capitaine,
Royal Army Medical Corps
- BRUCE W., London Irish Rifles
- BUSWELL F. E., capitaine
Royal Army Ordnance Corps
- BUTLER A.
- CADET DE FONTENAY R.
- CAMAL BOUDOU (D^e)
- CASANOVE M., matricules 18548 et 548678,
Manchester Regiment
- CASTEL A., Royal Navy
- CÉLESTIN L. A. (D^e), capitaine
Royal Army Medical Corps
- CHAMNEY C. E., Croix-Rouge
- de CHASTEAUNEUF G., Royal Navy
- CHATTON J., matricule 900
Royal Army Service Corps
- de CHAZAL A., Croix-Rouge
- de CHAZAL E., lieutenant
- de CHAZAL G.
- de CHAZAL P. E., capitaine,
7th King's African Rifles,
Royal Army Service Corps
- de CHAZAL R.
- de CHAZAL R., capitaine, 11th Loyal North
Lancashire Regiment
† 9 avril 1916
- CLARK J. H.
- COLIN A. J. B., Royal Flying Corps
- COLIN B. J., Artists Rifles, Royal Flying Corps
- COLIN P., 14th Middlesex Regiment
- COLIN PIAT G., sous-lieutenant,
Royal Flying Corps
- COLLINS D.
- CONSTANTIN H., Royal Engineers
- COOMBES E. S., Royal Flying Corps
- COUACAUD P. (Dr), lieutenant, Royal Navy
- COUVE N., sous-lieutenant, matricule 264
King Edward's Horse Regiment,
Royal Flying Corps
- COX G. H. L., lieutenant,
North Staffordshire Regiment
- CUNINGHAM, sergent
- DAGORNE J., lieutenant, Royal Engineers
- DAUBAN R. R., lieutenant, Royal Artillery
- DELISSE O., Royal Army Ordnance Corps
- DENNEMAN (D^e)
- DESBLEDS L. E., Service à l'arrière
- DESBLEDS BLIN L., Service à l'arrière
- DESCOMBES A., Service à l'arrière
- DESCOMBES M., lieutenant,
Régiment d'artillerie
- DESMARAIS R., lieutenant, Royal Garrison

- DICK G., sous-lieutenant
1st Nottinghamshire and Derbyshire Regiment
† 9 mai 1915
- DUPONSEL de LA HAYE E.,
2nd Queen's Royal West Surrey Regiment
† 3 octobre 1915
- DUPONSEL de LA HAYE M.,
Royal Field Artillery
- DUPRÉ G. C., Royal Navy
- DUPRÉ J. S., Service à l'arrière
- DUPRÉ W. R., Service à l'arrière
- DURAND G., Royal Navy
- DURAND DESLONGRAIS G.,
Royal Fusiliers, Intelligence Service
- EBBELS W.
- EDWARDS A., lieutenant, 3rd Royal Scots
Fusiliers, 6th Loyal North Lancashire Regiment
† 10 avril 1916
- EDWARDS E. A., lieutenant, Royal Scots
- EDWARDS E. L., 9th Durham Light Infantry
- EMTAGE W.L., lieutenant
British West Indies Regiment
- FERRAT M.
- FOKER R. C., sous-lieutenant
Egyptian Expeditionary Force
- FRANCIS B. A.
- FRASER J. H., lieutenant, Gordon
Highlanders
† 29 octobre 1914
- GARREAU, 9th East Surrey Regiment
- GARREAU R., Royal Navy
- GARRIOCH H.,
King Edward's Horse Regiment
- GARRIOCH EA., sergent,
King Edward's Horse Regiment,
Royal Fusiliers
- GAUD J., King Edward's Horse Regiment
- GAUD R., matricule 8664,
East Surrey Regiment
- de GAYE A. A.,
27th London Regiment, 1st Surrey Rifles
- de GAYE A. G., lieutenant, matricule 80853,
Royal Flying Corps
- de GAYE A. J., matricule E/1836
17th Royal Fusiliers, Royal Flying Corps
- GIBSON C. A. M., capitaine,
Women's Army Auxiliary Corps
† 17 septembre 1918
- GILAN L. G., matricule 2616,
Motor Machine, Gun Service, Royal Artillery
- GIQUEL P., Service à l'arrière
- GUNNINGHAM B., infirmière
Voluntary Aid Detachment
- HALL J.,
Royal Army Medical Corps, Croix-Rouge
- HALLETT H., lieutenant-colonel,
Royal Irish Rifles
- HARDY H. A. F., lieutenant
Royal Fusiliers, Machine Gun Corps
† 4 septembre 1916
- HAREL O., sous-lieutenant, matricule 762076,
London Regiment, Royal Flying Corps
† 18 août 1917
- HEIN L., matricule 767577, Artists Rifles
- HILL H. W., Royal Navy
- HOBBS F. B.,
King Edward's Horse Regiment
- d'HOTMAN de VILLIERS L.,
Durham Light Infantry
† *date inconnue*
- HUMBERT L.
- INNES L.
- INNES L. W.
- JARDINE-DOBIE J., capitaine
3rd King's Own Hussars
† 30 septembre 1918
- JOLY M.
- KENNEDY E. S., Royal Navy

- KIDSON S. B. N, sous-lieutenant
3rd Connaught Rangers
- KOENIG X.,
King's Royal Rifle Corps, Royal Engineers
- LAGESSE C. H. R., lieutenant
Artists Rifles, Royal Flying Corps
- LAGESSE J. M., lieutenant, matricule
GR/44813, Royal Fusiliers, Royal Flying Corps
- LANGLOIS R.
- de LA ROCHE du RONZET T. A., lieutenant,
Royal Engineers
- LAROQUE R., capitaine, Royal Engineers
- LAURENT E. W., Royal Navy
- LAURENT J. E., Royal Navy
- LAVAL H., matricule 2871
3rd Wiltshire Regiment,
1st King Shropshire Light Infantry
† 30 octobre 1918
- LAVERS H. H., sous-lieutenant,
Royal East Kent Regiment
- LAVOUIPIERRE I. (D^e)
- LAVOUIPIERRE J. F.
- LAVOUIPIERRE L.
- LECLÉZIO E. (D^e),
Royal Army Medical Corps
- LEGRAS A., Royal Engineers
- LE MAIRE M., Royal Air Force
- LE MERLE T.
- LE MERLE de CHAPUISET R. P.,
London Scottish Regiment, Royal Flying Corps
- LE MIÈRE N., Royal Navy
- LENFERNA de LA MOTTE G.,
Royal Flying Corps
- LENFERNA de LA MOTTE R.,
Machine Gun Corps
- L'ESTRANGE J., Royal Engineers
- L'ESTRANGE R., Royal Engineers
- L'ETANG C. (Dr)
- LEVOFF-TAYLER C., Régiment d'artillerie
- LINDOP E. R., matricule 170174,
11th East Surrey Regiment,
The Royal Inniskilling Fusiliers
- LINDOP E. V, capitaine,
Prince of Wales's Leinster Regiment,
Royal Flying Corps
- LUCAS A., capitaine, Royal Engineers
- MACDONALD K.
- MACDONALD L., lieutenant,
Royal Engineers
- MAC GREGOR G., Royal Flying Corps
- MACKIE L. R., matricule 84077,
Royal Army Medical Corps
- MAIGROT T., Royal Navy
- MANCINI A., lieutenant
- MANÈS A., lieutenant, régiment d'artillerie
- MANÈS E., Service à l'arrière
- MANÈS L., capitaine, régiment d'artillerie
- MARSH J. E. J., sous-lieutenant,
1st Cambridgeshire Regiment
† 24 septembre 1917
- MARTIN L. C. (Dr), lieutenant,
Royal Army Medical Corps
- MASSON A., sous-lieutenant,
King's Royal Rifle Corps,
1st London Scottish Regiment,
Royal Flying Corps
- MATHÉ E., lieutenant, Royal Engineers
- MAYER N., 10th Royal Fusiliers
- MAYER R. G., caporal, 10th Royal Fusiliers
- MELLISH Y. R. R., Royal Air Force
- MERCIER V. W., sous-lieutenant,
1st 3rd Royal Scots Fusiliers
† 25 septembre 1915
- MONTOCCHIO M., lieutenant, Royal Air Force
- NOËL V., matricule 206243,
Royal Horse Artillery
- O'CONNOR A. C.,
Artists Rifles, Royal Munster Fusiliers

- O'CONNOR D.,
Artists Rifles, service à l'arrière
- O'CONNOR R., lieutenant,
Staffordshire Regiment
- OLIVIER A.
- OLIVIER R., lieutenant
- PADDLE K., Royal Garrison Artillery
- PADDLE H. L., sous-lieutenant,
Royal Flying Corps
- PENDAVIS H. V., lieutenant,
Infantry, Royal Flying Corps
- PERDRAU J. A. (D^e)
- PERDRAU J. R. (D^e)
- PÉRIL R.,
Royal Hampshire Regiment, Royal Flying Corps
- PÉTRICHER J. O., Royal Navy
† 13 juillet 1915
- PIERROT A. G., Royal Flying Corps
† 1917
- PITOT A. M., lieutenant, matricule 25815,
Grenadier Guards, Royal Engineers,
Royal Flying Corps
† 8 octobre 1918
- PITOT E. G., Royal Air Force
- PIVETEAU L., lieutenant,
Loyal North Lancashire Regiment
- POILLY G.
- POILLY J., sergent, Royal Army Pay Corps
- POMMEROL J. G. L., lieutenant-colonel,
19th London Regiment
- POUINET J. M. B, lieutenant, Royal Navy
- POUPINEL de VALENCÉ A.,
Middlesex Regiment
- POUPINEL de VALENCÉ M.
- POWELL, Royal Navy
- RAE H. L., Royal Navy
- RATHIER DU VERGÉ L. (Dr), lieutenant,
Royal Army Medical Corps
- RAVET R., caporal, Middlesex Regiment
- RAVET R. (D^e), caporal, matricule G/96176,
Royal Engineers, Royal Fusiliers
- REGNARD H., Royal Navy
- REGNARD F., commandant, Royal Engineers
- REGNARD M. J., lieutenant,
Queen's Own Royal West Kent Regiment
- REGNARD P., sous-lieutenant,
4th Dragoon Guards
- RENNIE E., Royal Navy
- DE ROBILLARD J. E. E. (D^e), capitaine,
Royal Army Medical Corps
- ROBINSON W. A., général,
Royal Horse Artillery, Royal Field Artillery
- ROLANDO J. L.,
Régiment gallois, service à l'arrière
- ROSS-BAIN C. A., sous-lieutenant, Royal Navy
- ROSS-BAIN G. M., capitaine,
7th Manchester Regiment
- ROUILLARD P., service à l'arrière
- ROZAN M.
- de SAINT-FÉLIX de MAURÉMONT P.,
Royal Flying Corps
- SAUZIER R., sous-lieutenant, Royal Navy
- SCHMIDT J.
- SCOTT H., lieutenant, Royal Air Force
- SÉNÈQUE E. P., matricule 15670,
Hampshire Regiment
† 28 mars 1918
- SHIPP G., sergent
- SHIPP P., lieutenant, Royal Navy Reserve
- SHIPP V., Royal Navy
- SMITH P. A. J.
- SMITH R.
- SNELLING L. E. sergent,
Royal Army Ordnance Department
- SOUCHON G., capitaine,
Middlesex Regiment, King's Royal Hussards
- SOUCHON H. G., matricule 767184,
London Regiment, Royal Air Force

- SOUCHON M., Régiment d'infanterie
- STANDLEY H. D., lieutenant, Royal Navy
- STANDLEY W. D. (D^e), lieutenant,
Royal Army Medical Corps, Croix-Rouge
- SWEET-ESCOTT B., Royal Field Artillery
- TAYLOR D., lieutenant,
20th London Regiment, Machine Gun Corps,
Royal Horse Artillery, Royal Garrison Artillery
- TAYLOR G., Royal Arsenal
- TAYLOR G., lieutenant, Royal Navy
- THOMPSON J. A., lieutenant,
8th Duke of Cornwall's Light Infantry
- TOSTÉE A. C., matricule 3208,
East African Pioneers
† 4 juin 1917
- TRÉAL L., capitaine, Royal Navy
- TYACK R., lieutenant,
King's Royal Rifle Corps,
Artists Rifles,
Royal Flying Corps
- Vandermeersch M. A., sous-lieutenant
Royal Flying Corps
- Wemyss D. N., sous-lieutenant,
1st Bedfordshire Regiment
† 27 juillet 1916
- Wemyss G. A.
- Wemyss B. C., Royal Engineers
- Wemyss L. C., sous-lieutenant,
Royal Regiment of Scotland
- Wiché

ARMÉES AUSTRALIENNE ET NÉO-ZÉLANDAISE

- ANDERSON A. R., Royal Australian Navy
† 26 avril 1915
- ANDERSON C. A., major, 26th Battalion
- ANTHONY J., matricule 4056
20th Battalion, 10th Reinforcements
- BEARE F. H. (D^e), capitaine
Army Medical Corps, 5th Field Ambulance
- BEARE W. L. H., matricule 20942
5th Australian Division Signals Company
- BERTRAM L., matricule 50011, 21st Battalion
- BLONDEL E. F., matricule 9308
4th Field Artillery Brigade, 1st Reinforcements
- BLOORE F. W., matricule 65953, 4th Battalion
- BONNEFIN A. C., matricule 1111,
2nd Battalion, 1st Reinforcements
† Août 1915
- CADET de FONTENAY L. A., 7th Battalion
† 29 décembre 1917
- CASIMIR C.
- CHAMNEY G. W.
- COUVE C. A., lieutenant, 8th Battalion
- COUVE T.L., sous-lieutenant, 8th Battalion
† 8 mai 1915
- DALAIS A. J. A., caporal, matricule 2003
6th Battalion, Anzac Provost Police Corps
- DESPLACE A. S., matricule 1480
15th Battalion, 3rd Reinforcements
- DESPLACE W. J., matricule 3038
6th et 48th Battalions, 4th Machine Gun Battalion
- DREDGE J. F., matricule 4791, 14th Battalion
- DUBOIS H., matricule 11955
Army Medical Corps, 9th Field Ambulance
- DUBOIS L., matricule 2558, 33rd Battalion
- DUNHAM L., matricule 4103, 17th Battalion
† 13 août 1917
- EALES H. J., matricule 2797, 41st Battalion
- FORBES A. S., matricule 7735, 16th Battalion
- GALLANTY J. L. M., matricule 3505,
7th Battalion, 7th Field Ambulance
† 5 mai 1917

- GIRAUD A. O. C., matricule 1673
3rd Field Artillery Brigade
- GIRAUD V. J. A., matricule 32848
11th Field Artillery Brigade
- HALL H. N., matricule 15869, caporal
Army Medical Corps, 8th Field Ambulance,
Electrical Mechanical Mining Company
- HALL M. Régiment d'artillerie
- HALL W. P., matricule 3796, 29th Battalion
† Septembre 1917
- JEFFREYS W. J., matricule 5404
12th Battalion, Graves Regiment Detachment
- JONES R., matricule 3234,
Field Artillery Brigades
- JOSSET J., matricule 24275,
Otago Infantry Regiment, 1st Battalion
† 7 juin 1917
- KELSEY A. J. (D^e), major
Army Medical Corps, Field Ambulance
- LABESKA L., caporal, 5th Battalion
- LA NAUZE C. A., capitaine, 11th Battalion
† 28 juin 1915
- McGUIRE A. J. J. G., capitaine, 1st Battalion
† 7 mai 1915
- MOMPLHAIT A. R., matricule 39802
2nd Field Artillery Brigade
- MOMPLHAIT A. V., matricule 3282,
50th, 32nd Battalion
† 19 juillet 1916
- NAIRN G., matricule 634, Army Service Corps
- NICHOLLS E. H., matricule 3343
3rd Pioneer Battalion
- RAGOBIER B. B., matricule 6557,
1st Battalion
- RONTAUNAY M. L., 5th Pioneer Battalion
† *date inconnue*
- SAINTOU A. J., matricule 54774
- SLAWESKI B., matricule 7637
Australian Army Medical Corps
- SLAWESKI J. J. F., matricule 113
1st Light Horse Field Ambulance
- SMITH A. M. E., matricule 2652, Flying Corps
- SMITH J., matricule 156, Army Medical Corps
- STUBER H. L., matricule 965, 1st Remount Unit
- THÉVENAU G. A., matricule 13117
Auxiliary Mechanical Transport Company
- TOSTÉE G., caporal, matricule 347
10th, 32nd Battalions
- VAN ASSCHE H. P. A., lieutenant, 39th Battalion
- de VILLECOURT F., matricule 864
39th Battalion
- WARTON J. B., matricule 3657, 30th Battalion,

ARMÉE CANADIENNE

- ADLER U., matricule 33313,
Army Medical Corps, 1st Field Ambulance
† 1^{er} mars 1918
- ARNAUD de FOÏARD J. P., 72nd Battalion
- BLANCARD R. L., 47th Battalion
- BOUCHERAT W. H., matricule 161151
Princess Patricia's Canadian Light Infantry
- BOYER de LA GIRODAY E., matricule 428622
30th Reserve Battalion
- BOYER de LA GIRODAY E., matricule 790058
104th, 131st Battalions
- BROWN F. H., matricule 73550, 28th Battalion
† 6 juin 1916
- BROWN M., matricule 474034
12th Garrison Regiment
- de CORIOLIS J., lieutenant
2nd Entrenching Battalion, 10th Reserve Battalion
- SCOTT W., régiment d'artillerie

ARMÉE INDIENNE

- d'AVRAY W. S., sous-lieutenant,
32nd Sikh Pioneers
† 22 novembre 1915
- BARTLETT-BARFOOT C., commandant
Royal Indian Navy
- BARTLETT-BARFOOT S., lieutenant,
Royal Indian Navy
† Août 1916
- CREED G. C., Royal Indian Navy
- EDWARDS H., capitaine,
Calcutta Light Horse
- HAMLEY W. A., lieutenant
32nd Lancers, 20th Deccan Horse
- LEFÉBURE R., Royal Indian Navy
- LINDOP E. E., capitaine,
41st Dogras Regiment
† 30 janvier 1916
- Mac GREGOR F. H., lieutenant
Rangoon Port Defence Group,
Garrison Artillery Indian Defence
- MAZERY J. L. M., Royal Indian Navy
† en 1916
- MOMPOULLAN A. E., Royal Indian Navy
- REGNARD A., lieutenant
United Provinces Indian Labour Company
- ROUILLARD A., lieutenant, 32nd Lancers
† 18 décembre 1916
- SOUCHON G. H., lieutenant, 17th Lancers

ARMÉE SUD-AFRICAINE

- ALLAN J. F.
4th South African Infantry Regiment
- ARDÉ M., régiment d'infanterie
- d'AVRAY F.
Durban Light Infantry,
2nd South African Infantry Regiment
- BESNARD M.
- BONIEUX F. P., Durban Light Infantry
- BOULLE E.
- BOULLE J.
- BOUR A., Light Horse Regiment
- BOUR C.
- BRABANT A.
- BRADSHAW J. H., capitaine
East African Veterinary Corps
- BRADSHAW P., matricule 13867
South African Horse,
2nd South African Infantry Regiment
- BRADSHAW T. C.
- BROUARD A.
- BRUN J., matricule 3917
3rd South African Infantry Regiment
- COUVE E.
- DANIEL J. M.,
Nyasaland Rhodesia Field Forces
- DANIEL R., South African Horse
- DICK R. W.
- DUBOISÉ de RICQUEBOURG J. H. G.
- FLORENS J. W., régiment d'infanterie
- FOUQUEREAUX DE FROBERVILLE L.
1st, 2nd South African Infantry Regiment
- GAUTIER J.
- GIBLOT DUCRAY M., lieutenant
- HALLOT A.
- HOBBS M. B.
Durban Light Infantry,
2nd South African Infantry Regiment
- HOUBERT C.

- JOHNSON A.
- JOHNSON A., Cape Cycle Corps
- KOENIG P.,
2nd Durban Light Infantry
† 7 septembre 1917
- DE LA ROCHE du RONZET F. G.
Mounted South African Police
- LAVERS L.
- LAVOIEPIERRE J.
3rd South African Infantry Regiment
- LE FÈVRE G. A., sergent, matricule C/354,
South African Veteran Reserve
† 18 octobre 1918
- MAUJEAN L. M.
Durban Light Infantry, South African Horse
- DE MONTILLE C.
- MORGAN B.
- O'CONNOR H.
- OLIVIER P. A., matricule 21112,
1st South African Infantry Regiment
† 10 juin 1918
- PITOT H.,
South African Light Horse
- POUUNET V., lieutenant,
Régiment d'infanterie
- POUPINEL DE VALENCÉ G.,
Régiment d'infanterie
- RAE J. P.
Régiment d'infanterie, service à l'arrière
- RAYNAL L. R., matricule 14884,
2nd South African Infantry Regiment
† 10 octobre 1918
- RAYNALD J.
- REY O.
- ROGERS D. K., régiment d'infanterie
- ROGERS E. R., régiment d'infanterie
- ROUILLARD L. A. J. (D^e)
- ROUILLARD M. J., régiment d'infanterie
- SHEPPARD C. A.
- SOUCHON L., régiment de cavalerie
- THOMÉ M., Pretoria Regiment
- TOSTÉE G., régiment d'infanterie

ARMÉE FRANÇAISE

- ACHARD J. (D^e)
- ACHARD M. (D^e)
- ADAM G.,
Service sanitaire automobile russe
- ANTELME S.,
Service à l'arrière, Aéronautique
- ANTELME J., infirmière
- ARMAND J.
- ARMAND L.
- ARNAUD DE FOÏARD L. J., adjudant,
57^e régiment de chasseurs alpins
† 11 mai 1915
- AUBERT A.
- AVIRAGNET P. E. (D^e)
- AVRILLON G., matricule 5532,
144^e, 234^e régiment d'infanterie
† 1^{er} août 1918
- AVRILLON R., matricule 3534
144^e, 234^e régiment d'infanterie
- BATHÉZAT P., 77^e régiment d'infanterie
- BAX J., service à l'arrière
- BERLIOZ J. M. J.
- BERTIN J. R.,
4^e régiment d'infanterie coloniale
† 16 juillet 1916
- BÉTUEL G. M. R. (D^e)
- BIGAIGNON L. F. (D^e)
- BLACKBURN O., Infanterie coloniale

- BLANCHARD F., lieutenant,
2^e régiment de zouaves
† 16 novembre 1914
- BLANCHARD M., capitaine,
6^e régiment mixte d'infanterie coloniale
† 4 mai 1915
- BONNEFIN (D^r)
- BONNEMAISON J. E. (D^r)
- BOSVIEL A. J., 4^e régiment de zouaves
- de BOUCHERVILLE C. A., capitaine
22^e régiment d'infanterie
- BOUFFÉ (D^r)
- BOULANGER A.
- BOULLÉ J. P. (D^r)
- BOUQUILLARD A. E., caporal, matricule 94
Bataillon malgache
- BOURAYNE E., matricule 845
Bataillon malgache
8^e, 54^e régiments d'infanterie coloniale
- BOYER de LA GIRODAY F., capitaine
- BRANDI L. J., matricule 100
Bataillon malgache,
3^e, 56^e, 22^e régiments d'infanterie coloniale
- BRANDI A. V., sergent-major, matricule 26
Bataillon malgache,
21^e, 24^e, 33^e, 8^e régiments d'infanterie coloniale
- BRUNAUD E. A., sergent, Bataillon malgache
- BRUNEAU H. M. (D^r)
- CADET E., matricule 5449,
6^e, 144^e régiments d'infanterie
† 3 juin 1918
- CAÏEZ d'EPINAY H., capitaine, matricule 368,
234^e régiment d'infanterie
† 5 juin 1916
- CALTAUX J. M., matricule 5070,
2^e régiment de zouaves,
58^e, 88^e régiments d'infanterie,
6^e régiment des tirailleurs algériens
† 17 mars 1916
- CAMPENON J., capitaine, matricule 451
Régiment d'artillerie coloniale
- CANTIN F. (D^r)
- CAPEYRON M. H., matricule 1690,
360^e régiment d'infanterie
† 22 juin 1916
- CARIÉ P., service à l'arrière
- CARIÉ P., 33^e régiment d'artillerie
- CASSIAU F. (D^r), capitaine
117^e régiment d'infanterie territoriale
de Chasteauneuf A., service à l'arrière
- de CHAZAL G.
- de CHAZAL J. C., service à l'arrière
- de CHAZAL O. A., service auxiliaire
- de CHAZAL S., infirmière
- CHÉNIER F. A., matricule 2408,
23^e régiment d'infanterie coloniale
† 25 septembre 1915
- de COULHAC MAZÉRIEUX A. E.,
57^e, 18^e régiments d'infanterie
- de COULHAC MAZÉRIEUX J., lieutenant,
2^e, 47^e régiments d'infanterie
- COUTANCEAU H., général de division
- COUTANCEAU M. (D^r), adjudant-chef
- COUTANCEAU P., matricule 4993
144^e, 57^e régiments d'infanterie
- CUGNET M. H., lieutenant, service à l'arrière
† 1^{er} mai 1916
- CUGNET M. G., service à l'arrière
- CUGNET M. R., service auxiliaire
- CUPIDON C. E., matricule 16,
service auxiliaire
- DABBADIE J. P. P., matricule 4566,
7^e, 144^e régiments d'infanterie coloniale
† 22 mai 1919
- DAGINCOURT-MARTIN E. (D^r),
- DALAIS R. J., matricule 181, Service auxiliaire
- DANIEL F. J., matricule 1656
5^e dépôt des équipages de la flotte

- DANIEL J. G., matricule 5463,
57^e régiment d'infanterie
† 3 juin 1918
- DARUTY de GRAND PRÉ J. G., sergent,
Légion étrangère
- DAVID R. (D^r), Croix-Rouge
- DEGLOS F. J. E. (D^r)
- DELAÏTRE-SALIÈRE A. (D^r)
- DESBLEDS A. V., matricule 395
141^e régiment d'infanterie
- DESCOMBES V. (D^r)
Régiment de chasseurs alpins
- DINNEMATIN G. S. (D^r)
- DOGER de SPÉVILLE C. G. (D^r)
- DROUIN R. L., sous-lieutenant
16^e bataillon de chasseurs à pied
- DUBOURG J. L., matricule 2037,
Bataillon malgache,
24^e, 57^e, 7^e régiments d'infanterie coloniale
† 27 avril 1919
- DUBRUEL G.,
† 1916
- DUBRUEL de BROGLIO, infirmière
Croix-Rouge
- DUCASSE E., infirmier
- DUCASSE E., infirmière
- DUCLER DES RAUCHES E., matricule 4859,
15^e régiment de dragons,
57^e, 418^e régiments d'infanterie
† 20 avril 1917
- DUCOMET E. (D^r)
- DUMAT J. R., matricule 4433,
46^e régiment d'infanterie
† 22 septembre 1916
- DUMAT M., matricule 50
22^e régiment d'artillerie de campagne,
Artillerie à pied, atelier aéronautique
- DUPOUY J. M., matricule 5262
88^e, 5^e, 106^e régiments d'infanterie
- DUPOUY M. E., matricule 5467
7^e, 3^e régiments d'infanterie coloniale
- DUPRÉ J. E., matricule 66
Bataillon malgache,
24^e régiment d'infanterie coloniale
- DUPUY E. (D^r), Croix-Rouge
- DURUT R. J., matricule 930
Bataillon malgache,
4^e régiment d'infanterie coloniale
- DURUT E. A., matricule 981
Bataillon malgache
- DUVAL S., matricule 1327
- ÉGAL A., matricule 687,
8^e régiment de marche des zouaves
† 6 juin 1915
- ÉGAL H., matricule 4861,
78^e, 58^e, 56^e régiments d'infanterie
† 25 septembre 1918
- EHRMANN C. P., sous-lieutenant,
4^e, 111^e, 121^e, 117^e régiments d'artillerie lourde
- EHRMANN J. R., matricule 655
5^e dépôt des équipages de la flotte
- d'EMMEREZ de CHARMOY R.,
Bataillon malgache,
7^e régiment d'artillerie à pied
† 25 février 1917
- d'EPINAY A. G., capitaine
13^e régiment de dragons
- ERNY J. (Dr), matricule 242
- FAUVETTE A. R. (D^r)
- FÉLIX R. (D^r)
- FERRAT J. R., matricule 5218
105^e régiment d'artillerie lourde
- FIBICH E. (D^r)
- FRAISE E. L., caporal, matricule 23
Bataillon malgache,
3^e, 4^e régiments d'infanterie coloniale
- GABIOU C. V., matricule 1293
Bataillon malgache

- GABIOU A. C., matricule 790,
Service auxiliaire
- GALLET V. E., matricule 2428, caporal,
74^e régiment d'infanterie
† 14 mai 1918
- GÉBERT M. F., matricule 1693
15^e régiment d'infanterie
- GIRAUD J. M., matricule 5414
12^e, 18^e, 122^e régiments d'infanterie
- GODARD J. L., matricule 5075,
Bataillon malgache
- GONARD G. (D^e)
- GONTRAN E., matricule 5472
12^e, 18^e, 415^e régiments d'infanterie
- GUARDIA DE PONTÉ J. A., matricule 4849
20^e, 168^e régiments d'infanterie
- GUARDIA DE PONTÉ J. F., matricule 4999
18^e, 369^e régiments d'infanterie
- GUARDIA DE PONTÉ L. G., matricule 4843
20^e, 168^e régiments d'infanterie
- GUÉNOT H. A., matricule 330
5^e bataillon d'infanterie coloniale, 19^e train
- GUÉRARD P. J., caporal, matricule 3581
23^e, 233^e bataillons des chasseurs à pied,
Service aéronautique
- GUÉRARD P., 8^e régiment de génie
- GUILLEMIN A.,
46^e régiment d'infanterie de ligne
- GUILLEMIN R.
- GUIMBEAU J. A.
- GUIMBEAU L.,
Légion étrangère, régiment d'artillerie
- GUIMBEAU L.
- GUIRAUD E. G., matricule 367
- GUYADER E. E., matricule 100
40^e, 28^e, 45^e, 71 régiments d'infanterie
- HART DE KEATING V. W. (D^e)
- HEIN L. H., sergent, 67^e régiment d'infanterie
- HEIN L., infirmière
- HEIN, infirmière
- HEIN R., caporal, régiment d'infanterie
- HILARION L. E., matricule 117,
Bataillon malgache
† 4 mars 1916
- HODOUL C. A., matricule 14
Bataillon malgache
- d'HOTMAN DE VILLIERS C. A. (D^e)
- HUGUENIN J.
- KOENIG L., infirmière; Croix-Rouge
- LABAT L. G. (D^e)
- LACAZE J.
- LACAZE R.
- LACMAL J. R., matricule 236, Service auxiliaire
- LAISNÉ de LA COURONNE F. M.
- LANIER F. M., matricule 4968,
34^e, 418^e régiments d'infanterie
† 15 décembre 1915
- LAROQUE L. M., service auxiliaire
- LASSIME C. E. P. (D^e), capitaine
- LAURET E.
- LAURET G.
- LAURET J. T. E., matricule 4846
8^e régiment d'infanterie
56^e bataillon de chasseurs
- LAURET L. H. D., matricule 5474,
123^e, 114^e régiments d'infanterie
† 15 septembre 1918
- LAVICTOIRE C. J. A., matricule 238
Bataillon malgache,
4^e, 3^e, 22^e, 24^e régiments d'infanterie coloniale
- LAVOPIERRE A., infirmière
- LAVOPIERRE M., infirmière
- LAVOPIERRE T., infirmière
- LECLÉZIO G. (D^e)
- LECLÉZIO R.
- LECONTE L., matricule 4864
123^e, 267^e, 155^e régiments d'infanterie
- LE GALL E. (D^e)

- LE GOUR F. M., caporal, matricule 2
1^{er} régiment colonial de campagne
- LE GOUR X. F., lieutenant, matricule 123,
22^e, 3^e régiments d'infanterie coloniale
† 26 février 1916
- LEGRAS R.
- LENFERNA DE LA MOTTE A., caporal
Régiment d'infanterie, aéronautique
- LENFERNA DE LA MOTTE L. (Dr),
37^e régiment d'infanterie
- LENOIR M., brigadier, matricule 5307
88^e, 127^e régiments d'infanterie,
82^e régiment d'artillerie lourde
- LETOURNEUR M.
- LETOURNEUR P.
- LIONNET G.
- LIONNET G., capitaine
- de LONGEVIALLE G.
- LOYSEAU H., sergent, matricule 3275,
265^e régiment d'infanterie
† 20 juillet 1916
- LUCAS C., sous-lieutenant
- MACÉ H., matricule 536, Service auxiliaire
- MAILLARD F., matricule 5482
2^e, 9^e régiments de génie,
56^e régiment d'artillerie
- MAILLARD L., caporal, matricule 1214,
14^e régiment d'infanterie
† 16 février 1915
- MAINGARD M.
- MAINGARD de LA VILLE-ÈS-OFFRANS M.,
Légion étrangère
Régiment d'artillerie
- MALET O. R., matricule 89,
23^e, 24^e bataillons d'infanterie coloniale
† 20 juillet 1916
- MALET O. S., matricule 4867
63^e, 363^e régiments d'infanterie
† 19 avril 1917
- MALET L. R., matricule 4868,
63^e, 363^e régiments d'infanterie
† 19 avril 1917
- MARION de PROCÉ C. D., caporal,
107^e, 16^e régiments d'infanterie
† 27 août 1917
- MARION de PROCÉ D. P., matricule 4865
Service à l'arrière,
63^e, 84^e, 107^e régiments d'infanterie
- MARTIN H.
Légion étrangère et régiment d'infanterie
- MAYER L., Régiment d'infanterie
- MAYER de CHAZAL F., caporal, matricule 380,
52^e régiment d'infanterie
† 22 septembre 1915
- NÉMORIN E. (D^e), major
140^e régiment d'infanterie
- NICAULT M., Régiment d'infanterie
- ORMIÈRES L. A. B. E., matricule 1093
133^e régiment territorial d'infanterie, 19^e train
- OZOUX P. L., Bataillon réunionnais
- OZOUX L. G., matricule 399
Bataillon malgache,
5^e groupe d'artillerie de campagne d'Afrique
- OZOUX F. G., matricule 5
Bataillon malgache,
52^e régiment d'infanterie coloniale
- OZOUX F. R., Bataillon réunionnais
- OZOUX P., caporal, matricule 588,
8^e régiment d'infanterie coloniale
† Novembre 1914
- de PALMAS A. J., matricule 4848
123^e régiment d'infanterie
- PAYA O., matricule 15
Bataillon malgache,
32^e, 54^e, 24^e régiments d'infanterie coloniale
- PAYET E. M., caporal, matricule 44
7^e groupe d'artillerie à pied de Bizerte,
8^e régiment d'infanterie coloniale,

- PELLEREAU G.,
1^{er} régiment de chasseurs à cheval
- PÉLICIER G. M., matricule 160
Bataillon malgache,
Régiment d'infanterie coloniale du Maroc,
Service aéronautique
- PÉPIN A. E. (D^r)
- PÉRIL F. (D^r)
- PEZZANI M., 17^e, 244^e régiments d'artillerie
- PIGNOLET de FRESNE G. matricule 4991
Bataillon malgache,
78^e bataillon de tirailleurs sénégalais
- de PITRAY E.
- PLANTAZ V. J.,
123^e, 144^e régiments d'infanterie
- PLANTAZ V., 133^e régiment d'infanterie
- PONCELET D.
- POUS J. P., matricule 5489
7^e régiment d'infanterie coloniale
- RAMPAL G. matricule 5490
112^e, 83^e régiments d'artillerie lourde
- RAMPAL P. matricule 5491
34^e, 107^e, 144^e régiments d'infanterie
- RANDABEL E. (D^r)
- RAOUL P., Légion étrangère
- de RAUVILLE V.
4^e régiment d'infanterie coloniale
- de RAUVILLE du HECQUET E. M.,
8^e régiment d'infanterie coloniale,
10^e régiment d'artillerie à pied
- RAYEROUX G., matricule 1692
Régiment d'infanterie de marine
- RIGONDAUD L. H., matricule 4998,
49^e, 276^e régiments d'infanterie
† 11 octobre 1916
- RIVIÈRE A. J. (D^r)
- RIVIÈRE R., lieutenant, aéronautique
- RIVIÈRE J.,
155^e régiment d'infanterie
- RIVIÈRE L. E. F., matricule 3081
34^e, 144^e régiments d'infanterie, 19^e train
- de ROBILLARD J. P. (D^r)
- de ROCHECOUSTE A., infirmière
- de ROCHECOUSTE P.,
13^e régiment d'artillerie
† 1^{er} mai 1917
- de ROCHECOUSTE M., lieutenant
229^e régiment d'infanterie
- de ROCHECOUSTE N., infirmière
- de ROCHECOUSTE R., infirmier
- ROCHER A.
- ROCHERY A., brigadier, Régiment d'artillerie
- de SAINT-PERN GOUREL L., matricule 5494
12^e, 18^e régiments d'infanterie
- de SAINT-PERN GOUREL E., caporal,
230^e régiment d'infanterie
- SINASSAMY M., sous-officier
- SUZOR J.-R. (D^r)
- SUZOR P.-L., sous-lieutenant
59^e bataillon du régiment des chasseurs à pied
- SUZOR S., infirmière
- TALBOT E.
- TAOCHY J.
- THÉVENAU J. L., matricule 5235
59^e, 14^e, 86^e régiments d'infanterie,
Service aéronautique, 13^e train
- TOULORGE E., matricule 4137
34^e, 158^e, 261^e régiments d'infanterie
- TOULORGE J., matricule 4967
138^e, 84^e, 45^e, 93^e, 144^e régiments d'infanterie
- TRÉAL E. E., sergent, matricule 126
Bataillons malgaches,
4^e régiment d'infanterie coloniale
- TRÉAL F. G., matricule 18
Bataillon malgache,
24^e, 112^e régiments d'infanterie coloniale,
- TRÉAL M. T., matricule 8, bataillon malgache,
3^e, 8^e, 1^{er} régiments d'infanterie coloniale

- TRIME J.-B. A., sergent, matricule 220
Bataillons malgaches et de tirailleurs sénégalais,
54^e régiment d'infanterie coloniale
- TUFFIER M., sous-lieutenant, matricule 2629,
58^e bataillon de chasseurs à pied
† 30 août 1914
- VINCENT-GEORGES D. (D^r), matricule 4346
36^e régiment d'infanterie territoriale
- VINCENT-GEORGES R., matricule 1669,
170^e, 407^e régiments d'infanterie
† 25 septembre 1915
- VITRY R. (Dr)
- WILMANN T. (Dr), Légion étrangère,
105^e régiment d'infanterie
- WILSON A., sous-lieutenant,
Régiment d'artillerie

ARMÉE AMÉRICAINE

DESMARAIS E., interprète

LACOSTE A., interprète

LACOSTE M., interprète

MAURITIUS LABOUR BATTALION

- ABBAYE K., matricule 562
- ABDOOL A., matricule 2032
- ABDOOL M., matricule 139
- ABDOOLAH T., matricule 1143
- ACANTHE J. L., matricule 255
- ADÈLE R., matricule 2331
- AFFOQUE R., matricule 569
- AGATHE B., matricule 1201
- AGATHE E., matricule 1281
- AGATHE G., matricule 1123
- AGATHE G., matricule 1203
- AGATHE G., matricule 1202
- AGATHE J., matricule 1252
- AGATHE R., matricule 1253,
† 1^{er} octobre 1918
- AGATHE W., matricule 1124
- AGATHE Y., matricule 1384
- AGRÉABLE A., matricule 1025
- AH-HIM J.H., matricule 1048
- AH-KAN E., matricule 1023
- AH-KAN L., matricule 33
- ALETTE A., matricule 860
- ALIPHON A., matricule 626
- ALIPHON A., matricule 797
- ALIPHON M., matricule 492
- ALLA L., matricule 813
- ALLAM S., matricule 720
- ALLAS J., matricule 1205
- ALLET, matricule 728
- ALLETTE A., matricule 860
- ALLMEL P., matricule 2088
- ALLY M., matricule 522
- ALMELL P., matricule 1083
- AMADIS L., matricule 528
- AMDALLA J.-B., matricule 579
- AMÉDÉE P., matricule 602
- AMEER A., matricule 15
- AMEER D., matricule 1119
- AMICE V., matricule 2255
- AMRAZ S., matricule 2161
- ANDORE F., matricule 352
- ANDRÉ B., matricule 1255

- ANDRÉ E., matricule 1256
- ANDRÉ G., matricule 937
- ANDRÉ G., matricule 2286
- ANDRÉ L., matricule 2079
- ANDRÉ L.S., caporal, matricule 285
- ANDRÉ N., matricule 1206
- ANDRÉ W., matricule 1207
- ANNA R., matricule 706,
† 17 juin 1917
- ANOIT A., matricule 976
- ANTHA C., matricule 2306
- ANTHONY J., matricule 227
- ANTHONY J., matricule 621
- ANTHONY L., matricule 610
- ANTHONY M., matricule 13
- ANTHONY M., matricule 787
- ANTHONY M., matricule 2325
- ANTHONY M.E., matricule 18
- ANTOINE H., matricule 679
- ANTOINE J., matricule 1146
- ANTOINE J., matricule 2021
- ANTOINE M., matricule 2104,
† 18 juillet 1918
- ANTOINE R., matricule 880
- ANTOINETTE A., matricule 363
- APAJEE S., matricule 2099
- APPADOO N., matricule 995
- APPAJEE N.R., matricule 2186
- APPAJEE S., matricule 209
- APPANAH G., matricule 1036
- APPANAH M., matricule 313
- APPASAMY C., matricule 682
- APPAVOO N., matricule 948
- APPAVOU G., matricule 2201
- APPAYA G., matricule 361
- ARCHANK R., matricule 137
- ARÉKION L., matricule 163
- ARÉKION M., matricule 2100
- ARÉKION N., matricule 2100
- D'ARGENT C., matricule 721
- ARGOT W., matricule 898
- ARISTIDE P., matricule 1009
- ARJJOON B., matricule 957
- ARLANDA E., matricule 1129
- ARLANDA F., matricule 895
- ARMAND J., matricule 1148
- ARMEL, matricule 747
- ARMEL L.D., sergent, matricule 105
- ARTHEMISE O., matricule 355
- ARTHIDORE L., sergent, matricule 321
- ARTHUR G., matricule 837
- ARTHUR L., matricule 924
- ASSEN C., matricule 1038,
† 27 octobre 1917
- ASSOUNE L., matricule 680
- AUGUSTE A., matricule 950
- AUGUSTIN A., matricule 1005
- AUGUSTIN A., matricule 1257
- AUGUSTIN E., matricule 1208,
† 2 novembre 1919
- AUGUSTIN F., matricule 2103
- AUGUSTIN J., matricule 773
- AUGUSTIN J., matricule 791
- AUGUSTIN J., matricule 1258
- AUGUSTIN L., matricule 1209
- AUGUSTIN L., matricule 1304
- AUGUSTINE A., matricule 538
- AUGUSTINE C., matricule 882
- AUREL L., matricule 1101
- AWEN A., matricule 1040
- AYAPA K., matricule 2048
- AYOU A., matricule 2206
- AZA A., matricule 282
- AZA A., matricule 303
- AZA E.A., matricule 239
- AZA G., caporal, matricule 1116,
† 27 juin 1918
- AZIE A., matricule 2050

- AZIE A., matricule 1261,
† 28 octobre 1917
- AZIE C., matricule 1259,
† 29 décembre 1917
- AZIE D., matricule 1210
- AZIE E., matricule 1259
- AZIE F., matricule 1211
- AZIE F., matricule 1260
- AZZIZE A., matricule 190
- BABA A., matricule 14
- BABET, capitaine, matricule 290
- BABET R., caporal, matricule 794
- BABOO M., matricule 525
- BACCUS H., matricule 369
- BACKARRY J., matricule 1020
- BADIN B., matricule 686
- BAHADOOR C.Z., matricule 778
- BALAM J., matricule 935
- BALANCY J., matricule 2290
- BALARAM R., matricule 437
- BALARAM T., matricule 442
- BALARAM W., matricule 354
- BALBARTREM S., matricule 609
- BANCAL C., caporal, matricule 737
- BAOTISTE W. J., matricule 833
- BAPTISTE B., matricule 1212
- BAPTISTE C., matricule 1262
- BAPTISTE H., matricule 1263,
† 10 novembre 1917
- BAPTISTE J., matricule 758
- BAPTISTE J., matricule 1213
- BAPTISTE M., matricule 921
- BARATH O., matricule 490
- BARDEAU J., matricule 19,
† 15 mars 1919
- BARDEAU L., matricule 1043
- BAROSY S., caporal, matricule 166
- BARRY W., matricule 1089
- BASNUTH R., matricule 2062
- BASSA T. F., matricule 647
- BASSOORA J., matricule 911
- BATHUSARDI A., matricule 209
- Bayun S., matricule 574
- BAZIRE F., matricule 267
- BAZIRE R., matricule 586,
† 24 juillet 1918
- BEAUBOIS E., matricule 28
- BEAUBOIS E., matricule 509
- BEECHARY R., matricule 2071
- BEECHORY R., matricule 2173
- BEEHARRY B., matricule 571
- BEEKAH E., matricule 2146
- BEEKIA S., matricule 764
- BEGUE A., matricule 320
- BEGUE A., matricule 1214
- BEGUE A., matricule 1264
- BEGUE A., matricule 1387
- BEGUE D., matricule 1215
- BEGUE F., matricule 1265
- BEGUE J., matricule 1266
- BEGUE J. N., matricule 1216
- BEGUE L. J., matricule 1267
- BEGUE L. R., matricule 1217
- BEGUE O., matricule 1218
- BEGUE R., matricule 1268
- BEGUINOT R., matricule 743
- BÉGUINOT R., matricule 980
- BENJAMIN J., matricule 360
- BENOIT W., matricule 716
- BERGUE A., matricule 2327,
† 18 novembre 1919
- BERGUE L. G., matricule 1087
- BERGUE R., matricule 138
- BERJEAM E., matricule 753
- BERNARD E., matricule 713
- BERNARD E., MATRICULE 969
- BERNARD O., matricule 1219
- BERNARDIN L., matricule 165

- BERTIN T., matricule 2197
- BERTRAM J. V., lieutenant
- BERTRAND A., matricule 772
- BERTRAND R., matricule 2171
- BETSY A., matricule 481
- BETSY C., matricule 620
- BETSY J. A., matricule 238
- BETSY S., matricule 2176
- BHEEKUN L., matricule 6
- BHEENICK M. A., matricule 172
- BIEN AIME L. A., matricule 670
- BIGNOUX G., matricule 2271
- BIGNOUX J., matricule 812
- BIMALLE H., matricule 2080
- BISSAC L., matricule 726
- BISSESSUR C., matricule 279
- BISSESSUR O. M., matricule 277
- BISSOO A., matricule 224
- BLIN F., matricule 379
- BON G., matricule 22
- BON L. R., matricule 68
- BONAMALLY R., matricule 547
- BONNE A., matricule 251
- BONNE M., matricule 507
- BONNEFIN E., matricule 913
- BONNIER H., matricule 1115
- BONTEMPS G., matricule 284
- BOODHOOD R., matricule 367
- BOODHUN R., matricule 45
- BOODIAH L., caporal, matricule 271
- BOOLAKEE R., matricule 892
- BOOTHLA M. A., matricule 2229
- BOTLAR F., matricule 326
- BOTLAR J., matricule 1269
- BOTRAVE J. R., matricule 614
- BOTTE A., matricule 1220
- BOTTE A., matricule 1221
- BOTTE J., matricule 2149
- BOTTE N., matricule 1222
- BOTTE VEAU, matricule 1382
- BOTTIEUX P., matricule 283
- BOZE L., matricule 638,
† 22 janvier 1918
- BRASSE E., matricule 1223
- BRASSE J., matricule 1224
- BRIGITTE J., matricule 901
- BRIGITTE J. P., matricule 8
- BRIGITTE W., matricule 198
- BROWN J., caporal, matricule 947,
† 2 juin 1917
- BRU A., caporal, matricule 35,
† 28 juin 1917
- BRUNET P., matricule 824
- BRUNET S., matricule 2051
- BUAN F. R., matricule 558
- BUCKTORA L., matricule 2260
- BUTTIE M., matricule 735
- BUTTIE O., matricule 2198
- BYROO D., matricule 259
- CABINA L., matricule 1094
- CABON F., matricule 357
- CABOT L., matricule 136
- CAETANE E., matricule 2303
- CALCUTE E., matricule 121
- CALEECHARAN R., matricule 1049
- CALEKHAN A., matricule 962
- CALLEECHARAN P., matricule 753
- CALLEECHARRAN S., matricule 266
- CAMAYA A. M., matricule 972
- CANAGASAMY G., matricule 1050
- CANARAPEN K., matricule 870
- CANDASSAMY K., matricule 197
- CAPHANE E., matricule 2078
- CAPHANE M., matricule 2334
- CAPTIEUX E., matricule 446
- CAREY M. J., sergent, matricule 858
- CARLOS W., matricule 2160
- CAROSIN E., matricule 340

- CARPE J., matricule 666
- CARPENEN H. V., matricule 216
- CARRE W., matricule 1099
- CARRIMAN M. A., matricule 2102,
† 25 janvier 1920
- CARRUCK R., matricule 765
- CASIMIR C., matricule 559,
† 22 juillet 1917
- CASIMIR J., matricule 1225
- CASPATY A., matricule 750
- CASSE
- CASSIM M., matricule 1138,
† 7 juin 1918
- CASSIM T., matricule 533
- CASSY R., matricule 1082
- CASTEL B., caporal, matricule 1226
- CASTORI M., matricule 806
- CATAN R., matricule 568
- CATHERINE
- CATIN
- CATTAN M., matricule 1053
- CÉCILE A., matricule 106
- CÉCILE P. W., matricule 591
- CÉLINE A. E., matricule 793
- CÉLINE D., matricule 775,
† 9 octobre 1918
- CERCLAY L., matricule 1133
- CÉSAR D., matricule 1232
- CÉSAR E., sergent-major, matricule 633
- CÉSAR E., matricule 1227
- CHAMARANDY L., matricule 2092
- CHAMMOO M., matricule 415
- CHANDOO E., matricule 63
- CHANGER W., matricule 2094 •
- CHANGLEE M., matricule 2259
- CHANGLEE N.
- CHAN KAN M., matricule 347
- CHAPERON M. P., sergent, matricule 949,
† 2 mars 1917
- CHARLES L. A., matricule 598
- CHARLES L. J., matricule 26
- CHARLIE J., matricule 2055
- CHATEAU E., matricule 2054
- CHATON N., matricule 601
- CHAVRIMOOTOO L., matricule 158
- CHAVRYAPA J. L. D., sergent, matricule 351
- CHEEKOOREE D., matricule 642
- CHEENEEGADOO R., matricule 2256
- CHELIN V., matricule 1233
- CHEVATIAN L., matricule 1026
- CHEVERY O., matricule 1229
- CHEVERY V., matricule 1228
- CHILLOO P., matricule 256
- CHINAYAH V., matricule 451
- CHINFEGADOO G., matricule 235
- CHINON A., caporal, matricule 341
- CHINTAMOONEE R., matricule 359
- CHRISTINE J., matricule 606
- CIRE M., matricule 998
- CLAIR B., matricule 1230
- CLARANCE G., matricule 815
- CLARISSE M., matricule 762,
† 3 janvier 1918
- CLÉMENTINE A., matricule 2041
- CLÉOPATRE R., matricule 2123
- CODABACCUS M. C., matricule 325
- COLLET A., matricule 118
- COLLET L., matricule 204
- COLMAR A., matricule 719
- COMARMOND
- COMERASAMY J., matricule 498
- COMPASSY J., matricule 660
- COMPTY L. L., matricule 390
- CONSTANCE A. L., matricule 2111
- CONSTANCE E., matricule 2121
- CONSTANCE E. W., matricule 420
- CONSTANT E., matricule 1057
- COOMBES H.J., capitaine

- COOTOOPERMAL N., matricule 997
- COOTOOPERMAL S., caporal, matricule 160
- CORET
- CORNET H. E., matricule 2265
- CORNET M., matricule 386
- CORNET M., matricule 2125
- CORRET J. D., matricule 236
- CORSON E., matricule 910
- COSMO F., matricule 1136
- COTTE B., matricule 48
- COTTE E., matricule 245
- COTTE P. A., matricule 592
- COTTE R., matricule 2298
- COULON W., matricule 2209
- COURRIER J. C., matricule 478
- COUSIN A., matricule 669
- CROUCHE E., matricule 2345
- CUPIDON A. F., matricule 1234
- CUPIDON E., matricule 184
- CURÉ, caporal
- CURÉ A., matricule 1027
- CYRIL W., matricule 678
- DACOA M., matricule 17
- D'ALBERT, matricule 1204
- D'ALBERT, matricule 1254
- DAMALEE H., matricule 111
- DANIEL C., matricule 249,
† 15 décembre 1917
- DANIEL L., matricule 249
- DANSANT L., matricule 1046
- DANTER F., matricule 180
- DANTU J., matricule 193
- DAPHNIS M., matricule 1235
- DAPSAN J., matricule 667
- DASMAN L., matricule 2227
- DASRUTH A., matricule 2081
- DASRUTH K., matricule 724
- DAUGUET L., matricule 1030
- DAURAT J. L. H., matricule 117
- DAVID A., matricule 2339
- DAVID D., matricule 272
- DAVID E., matricule 151
- DAVID E., matricule 1110
- DAVID H., matricule 46
- DAVID J. M., matricule 2254
- DAVID S., matricule 802
- DAVID S., matricule 965
- DAWJEE M. H., matricule 954
- DAWSON P., matricule 845
- DE N., matricule 469
- DEENMAMODE J., matricule 499
- DEENMAMODE O., matricule 495
- DEENMAMODE S., matricule 494
- DELAIT R., matricule 24
- DELETTE S., matricule 796
- DELPHINE L., matricule 636,
† 5 août 1917
- DEMONTY W., matricule 741
- DENIS A., matricule 2336
- DESCOMBES C., matricule 2086
- DÉSIRÉ J. A., matricule 1147
- DESIRM X., matricule 324
- DESPOGES
- DHUNDEE R., matricule 224
- DIACNO R., matricule 2106
- DIALAVA O., matricule 2128
- DICK R., matricule 535
- DIEUDONNE A., matricule 157
- DINGO B. C., matricule 83
- DIOLE P., matricule 2315
- DIORY R., matricule 651
- DODIN R., caporal, matricule 1078
- DOLAIS J.A., matricule 337
- DOLPHINE L., matricule 636
- DOMINIQUE A., matricule 919,
† 30 octobre 1917
- DOOBALL M., matricule 2211
- DOOBORAGE R., matricule 989

- DOOKEE R., matricule 2311
- DOOLALL M., matricule 2211
- DOOMANE T., matricule 856
- DORCY J., matricule 304
- DORCY L., matricule 1068
- DORSAMY, matricule 477
- DOUAL B. C., matricule 677,
† 9 octobre 1918
- DOUCE W., matricule 1019
- DOUGLAS H., matricule 786
- DOURAYE A., matricule 883
- DOURIET L., matricule 1142,
† 22 novembre 1919
- DOURIKA R., matricule 2233
- DUBILLON L., matricule 2215
- DUCASSE M., sergent, matricule 890
- DUCASSE P., caporal, matricule 2070
- DUCASSE W., caporal, matricule 2185
- DUPLISSIS C. G., matricule 493
- DUPORT E., matricule 630
- DUPORTAIL R., matricule 619
- DUPORTAIL S., matricule 2147
- DUSSOTY W., matricule 820
- DUVAL, matricule 723
- DUVAL B., matricule 677
- DUVAL C. F., matricule 475
- DUVAL E., matricule 2280
- DUVERGÉ O., matricule 996
- DYKES A. J.
- EDGAR J., caporal, matricule 879
- ÉDOUARD B., matricule 1231
- ÉDOUARD F., matricule 1236
- ÉDOUARD G., matricule 2136
- ÉDOUARD M., matricule 2204
- ELÉONARD J., matricule 581
- ELÉONORE A. A., matricule 2300
- ELÉONORE E., matricule 232
- ELIAS J., matricule 746
- ELIAS L., matricule 916
- ELISH C., matricule 50
- ELYSÉE C., matricule 344
- EMBREZA E., matricule 608
- ÉMILE E., matricule 435
- EMILIEN E., matricule 70
- EMILIEN L. E., matricule 1237
- EMILION L., matricule 2154
- EMILLION R., matricule 817
- EMMANUEL L., matricule 834
- EMMANUEL L., matricule 2016
- ERNEST E., matricule 244
- ERNESTINE E., matricule 788
- ESPIÈGLE D., matricule 1238
- ESTELLE M., matricule 2184
- ESTHER J., matricule 472,
† 2 novembre 1918
- ESTHER M., matricule 59
- ESTHER P., matricule 872
- ÉTIENNE N., matricule 1239
- ÉTIENNE N., matricule 1240
- ETIENNETTE T. I., matricule 1088
- EUGÈNE G., matricule 274
- EULALIE J. T., matricule 1153
- EXAVIER L. F., matricule 563
- FADARBACCUS A., matricule 603
- FANGAZOUNA H., matricule 896
- FANJOO H., matricule 2025
- FAQUIR G., matricule 1093
- FARLA L., matricule 1241
- FARON L., matricule 873
- FAVORI A., matricule 585
- FAVORI A., matricule 830
- FAVORI L., matricule 57
- FAYD'HERBE A., matricule 292
- FÉLICITÉ A., matricule 1242
- FÉLIX J., matricule 1244
- FÉLIX J. R., matricule 1243
- FÉLIX L. C., matricule 2302
- FERDINAND E., matricule 2069

- FERDINAND M., matricule 7
- FÉVRIER G., matricule 2060
- FIDÈLE F., matricule 1004
- FIDÈLE J., matricule 254
- FIDÈLE T., matricule 335
- FIGARO F., matricule 635
- FILLOT A., matricule 322
- FIN X., matricule 1090
- FLORE L., matricule 783
- FLORIGNY E., matricule 66
- FLUET V., matricule 466
- FOIRET J. A., matricule 373
- FOKER J. F., sergent, matricule 604
- FONTAINE L. G., matricule 884
- FOOLCHAND M., matricule 397
- FOOLCHAND R., matricule 1121
- FORTUNE R., matricule 2042
- FORTUNO T., matricule 316
- FOX J., matricule 305
- FRAISE J., matricule 1105
- FRANCIS F., matricule 699
- FRANCISCO N., matricule 211
- FRANÇOIS A., matricule 622
- FRANÇOIS A., matricule 899
- FRANÇOIS A., matricule 2319
- FRANCOIS E., matricule 424
- FRANCOIS E., matricule 1271
- FRANÇOIS E. G., matricule 612
- FRANÇOIS F., matricule 124
- FRANÇOIS G., matricule 1272
- FRANÇOIS H., matricule 1245
- FRANÇOIS N., matricule 1273
- FRANÇOIS P., matricule 974
- FRANÇOIS V., matricule 1246
- FRANÇOISE P., matricule 693
- FRAPPIER F., matricule 1064
- FREYNEAU E., matricule 1028
- FULCHER J., matricule 77
- FURCY A., matricule 968
- FURCY J., matricule 29
- FURLONG A.
- FUYARD
- GABRIEL L. A., matricule 27
- GABRIEL L. O., matricule 540
- GADEE L., matricule 79
- GADOUR R., matricule 698
- GAGJADHUR M., matricule 940
- GAITON E., matricule 146
- GALAIS E. J., matricule 312
- GAMILLE J., matricule 2232,
† 21 juillet 1918
- GANEERAM H. S., matricule 658
- GANESHI S., matricule 408
- GANGAH M., matricule 2241
- GANGARAM G., adjudant, matricule 881
- GANTTT
- GASPARD E., matricule 1247
- GASPARD E., matricule 1274
- GASPARD E., matricule 1275
- GASPARD J., matricule 1248
- GASPARD R., matricule 1249
- GENAVE G., matricule 1276,
† 18 novembre 1919
- GENAVE L., matricule 1381
- GENAVE S., matricule 1386
- GENEVIÈVE G., matricule 392
- GENTIL T., matricule 1277
- GEORGE V., matricule 942
- GEORGES G., matricule 661
- GÉRARD L., adjudant, matricule 838
- GÉRÔME A., matricule 2091
- GOINDASAMY J., matricule 220
- GOINSAMY T., matricule 448
- GOODVADOO B., matricule 467
- GOOKAIAH D., Matricule 74
- GOOLAH J., matricule 576
- GOOLAM M., Adjudant
- GOOLAMALLY A., matricule 1122

- GOOLAMSING J. M., matricule 2163
- GOPAL A., matricule 2044
- GOPAL C., matricule 777
- GOPAL M., matricule 407
- GORHAM J. M.
- GORKUL G., matricule 688
- GOVINDEN C., matricule 483
- GOVINDEN C. M., matricule 917
- GOVINDEN R., matricule 994
- GOVINDEN S., matricule 2170
- GRANCOURT J., matricule 1250
- GRANDCOURT M., matricule 1278
- GRANDPAUL H., matricule 893
- GREEN L. H., matricule 2156
- GRENADE X., matricule 2200,
† 4 octobre 1918
- GROSSIERNEZ J., matricule 605
- GUILLARD E., matricule 2175
- GUILLAUME G., MATRICULE 2083
- GUILLAUME J., matricule 1270
- GUILLAUME M. F., MATRICULE 987
- GUIOT F., matricule 75
- GUIRAMDEL E., matricule 2235
- GUIRAMDEL J., matricule 291
- HAAVE E., matricule 2076
- HAND A. F.
- HANNING W. J., lieutenant
- HANOOMANTHA J., matricule 843
- HARAKSING, matricule 414
- HAREL H., matricule 1066
- HAREL L. L., matricule 869
- HARKOO L., matricule 973
- HARRIS E., matricule 1279
- HARRISON G., matricule 2276
- HARVEY N., matricule 43
- HARY R., matricule 946
- HEERAH G., caporal, matricule 53
- HEERAMEN R., matricule 645
- HEEROOLANDEN S., matricule 515
- HÉLÈNE A., matricule 2305
- HENRI R., matricule 161
- HENRI R., matricule 958
- HENRI R., matricule 2307
- HENRIETTE A., matricule 1280,
† 18 novembre 1919
- HENRIETTE R., matricule 2097
- HENRY E., matricule 2193
- HENRY L. E., matricule 2190
- HERRY J., matricule 1150
- HERVY J., matricule 1150
- HEUREUSE P., matricule 692
- HIGGINSON W., matricule 2089
- HIPPOLYTE A., matricule 1281
- HIPPOLYTE A., matricule 1283
- HIPPOLYTE E., matricule 1286
- HIPPOLYTE J., matricule 1282
- HIPPOLYTE M., matricule 1287
- HIPPOLYTE W., matricule 1284
- HOREL L., matricule 1101
- HORTENSE C. S., matricule 1285
- HORTENSE J. E. S., matricule 1288
- HORTENSE O., matricule 893,
† 10 juillet 1917
- HORTENSE P. S., matricule 1289
- HORTENSE R., matricule 889
- Hossene A., matricule 2341
- HUET A., matricule 727
- HUMBERT A., matricule 1084
- HYDE F. W., capitaine
- IMAMALLY M. A., matricule 2181
- INAFFE I., matricule 656
- INGRAM R., matricule 389
- INTREPIDE L. F., matricule 10
- INYNATE T., matricule 927
- ISABELLE M., matricule 685
- ISIDOR G., matricule 992
- ISRAËL L., matricule 854
- ISSOP M., matricule 391

- ISSUR B., matricule 2335
- ITTOO V., matricule 1290
- JACKDEO J., matricule 299
- JACOB A., matricule 244
- JACQUES C., matricule 596
- JACQUES E. C., matricule 1128
- JACQUES I., matricule 596,
† 2 décembre 1917
- JACQUETTE, matricule 336
- JAGHALL M., matricule 2035
- JALIME, matricule 808
- JAMEN H., matricule 78
- JANVIER E., matricule 697
- JASMIA J., matricule 674,
† 22 août 1917
- JAVREE L., matricule 65
- JEAN D. P., matricule 652
- JEAN M. K., matricule 1072
- JEAN LOUIS D., matricule 2101
- JEAN LOUIS G., matricule 2066
- JEAN LOUIS G., matricule 2159
- JEAN LOUIS J., matricule 40
- JEANNE C., matricule 177
- JEANNE E., matricule 88,
† 15 juin 1919
- JEANNE H., matricule 2189
- JEANNE L. M., matricule 711
- JEANNETON A., matricule 1139
- JEAN-PIERRE C., matricule 2316
- JEAN-PIERRE G. M., matricule 1044
- JEENA J., matricule 939,
† 17 décembre 1919
- JEENA L. E., matricule 938
- JÉRÉMIE E., matricule 2323
- JÉRÉMIE L., matricule 534
- JERMIDOR L., matricule 2207
- JHABINISSUR M., matricule 1383
- JIROUX A., matricule 491
- JOCELIN A., matricule 2322
- JOËL M., matricule 2023
- JOHN A., matricule 2052
- JOHN J. C., matricule 230
- JOLICOEUR B., matricule 925
- JOLICOEUR F. P., matricule 1299
- JOLICOEUR J., matricule 1291
- JOLICOEUR J., matricule 1293
- JOLICOEUR P., matricule 1296
- JOLICOEUR R., matricule 1292
- JOLICOEUR S., matricule 1294
- JOLICOEUR W., matricule 1295
- JOLY G., matricule 133
- JOLY L. E., matricule 2157
- JONES
- JOOKOO J., matricule 944
- JOOMAN G., matricule 1097
- JOSEPH C., matricule 831
- JOSEPH E., sergent, matricule 546
- JOSEPH J. J., matricule 2277
- JOSEPH L., matricule 116
- JOSEPH L., matricule 1051
- JOSEPH L. E., matricule 349
- JOSEPH M., matricule 2119
- JOUANIS, matricule 331
- JOUANY E., matricule 1054,
† 19 juillet 1917
- JUDDOO E., sergent-major, matricule 2137,
† 8 août 1918
- JULES E., matricule 2191
- JULIE C., matricule 2116
- JULIEN H., matricule 589
- JULIEN J., matricule 229
- JULIUS G., matricule 319
- JULIUS J., matricule 985
- JULLUKEEA R., caporal, matricule 329
- JUPIN M., matricule 763
- JUSTE E. S., matricule 80
- JUSTE N., matricule 566
- JUSTIN L., matricule 853

- KALLE
- KALLEE A., matricule 179
- KANARADAY J., matricule 665
- KAROOLANDEN S., matricule 270
- KELLY H., caporal, matricule 628
- KELLY L., matricule 600
- KHAN A. I. J., matricule 366
- KISNAPPA K., matricule 1300
- KISSING L. J., caporal, matricule 530
- KISTNASAMY, matricule 715
- KISTNEN M., matricule 394
- KOONJEAN E., matricule 99
- LABAVARDE G., matricule 800
- LABEL J., matricule 453
- LABELLE A., matricule 2061
- LABELLE L., matricule 374
- LABONNE E., matricule 675
- LABONNE M., matricule 413
- LABONTÉ A., matricule 140
† 16 juin 1917
- LABONTÉ T., matricule 405
- LABONTÉ X., matricule 2279
- LABOUR A., matricule 334
- LABOUR N., matricule 990
- LABRANCHE J., matricule 2059
- LABROCHE B., matricule 2003
- LABUTTE L. H., matricule 69
- LACASSAGNE L., matricule 2127
- LACKNAH H., matricule 524
- LACLEE J. C., matricule 362
- LACRÉOLE E., matricule 705
- LADOUCE A. H. A., matricule 134
- LADOUCEUR J., matricule 908
- LAFLEUR G., matricule 866
- LAFLEUR R., matricule 876
- LAFORD J. L., matricule 186
- LAFORTUNE H. P., matricule 432
- L'AFRICAIN A., matricule 821
- LAGROSSE E., matricule 436
- LAGROSSE R., matricule 572
- LAHURE J., matricule 449
- LAHURE L. P., matricule 223
- LAHURRE A., matricule 551
- LAIDA A., matricule 681,
† 18 juillet 1917
- L'AIGUILLE N., matricule 263
- LAJEUNE A., matricule 2268
- LAJEUNE I., caporal, matricule 269
- LAJOIE J., matricule 2333
- LAJOYEUSE G., matricule 930
- LALANDE B., matricule 1104
- LALANDE D., matricule 1297
- LAMARQUE A., matricule 181
- LAMARQUE L., matricule 952
- L'AMOUR H., matricule 663
- LAMOUREUX E., matricule 450
- LAMOUREUX O., matricule 2038
- LAMOUREUX R., matricule 34
- LANFRAY G., matricule 2134
- LAPLANCHE J., matricule 730
- LAPOMMERAIRE M., matricule 849
- LAPROVIDENCE H. P., matricule 380
- LARHUBARBE P. E., matricule 2318
- LAROSE J., matricule 1298
- LAROSE P. J., matricule 1301
- LAROSÉE G., matricule 2145
- LASAUCE A., matricule 704
- LASCAR G., matricule 745
- LASCAR M., matricule 176
- LASCARY L., matricule 2297
- LASSEMILLANTE J. H., matricule 983
- LATOUR A., matricule 114
- LATOUR J., matricule 1140
- LAURE L. A., matricule 311
- LAURENT F., matricule 827
- LAURENT F., matricule 1001
- LAURENT R.
- LAURETTE R., matricule 418

- LAURICOURT L., matricule 60
- LAVAL V., matricule 657
- LAVIGILANTE A., matricule 580
- LAVIGILANTE L., matricule 2012
- LAVIOLETTE A., matricule 1011
- LAVIOLETTE L., matricule 2039
- LAVIOLETTE M., matricule 147
- LAXADE A., matricule 841
- LAZARRE E., matricule 82
- LAZARRE G., matricule 643
- LAZARRE P., matricule 511
- LAZERRE V., matricule 306
- LEBOEUF C., matricule 39
- LEBOEUF J. A., matricule 986
- LEBON J. B., matricule 458
- LEBON T., matricule 201
- LEBRASSE A., matricule 2045
- LEBREUX E., matricule 2122
- LECONSTANT B., matricule 690
- LEFRANC C., caporal, matricule 11
- LEGENTIL L., matricule 993
- LEGENTIL M., matricule 1302
- LEGRAND A., matricule 125
- LEGRAND G., matricule 1135
- LEGRAND J., matricule 64
- LEGRAND M., matricule 171
- LEGRIS J., matricule 1077
- LEGRIS J., matricule 2120
- LEGRIS L., matricule 508
- LEJEUNE E., matricule 785
- LEMARIN O., matricule 275
- LE MENU
- LE MEUR A. C., capitaine
- L'ENTÊTÉ A., matricule 945
- L'ENTÊTÉ G. A., matricule 253
- L'ENTÊTÉ M., matricule 1052
- LÉONARD A., matricule 452
- LÉONCE M., matricule 350
- LÉOPOLD A., matricule 1303
- LEROUX L., matricule 2087
- LESOURD L. G., matricule 2072
- L'ETANG, sergent
- LETENDRIE E., matricule 918
- LETOAH C., matricule 441
- L'ETOILE E., matricule 956
- LÉVEILLÉ L., matricule 2264
- L'EVÊQUE, matricule 182
- LÉVÊQUE E., matricule 1305
- LEVREUX C., caporal, matricule 502
- LINDOLENT M., matricule 848
- LINGOO L. J., matricule 202
- LIPAPOU L. A., matricule 631
- LISETTE G., matricule 463
- LISETTE P., matricule 1315
- LISIS M., matricule 971
- LO-FONG A. L., matricule 840
- LOISEAU J., matricule 840
- L'OLIVE A., matricule 42
- LOLIVE J. T., matricule 131
- LOLOTTE P. E., matricule 906
- LOUIS A., matricule 1304
- LOUIS C., matricule 1316
- LOUIS E., matricule 1002
- LOUIS F. E., matricule 1306
- LOUIS H., matricule 1317
- LOUIS J., matricule 429
- LOUIS J. D., matricule 333
- LOUIS J. N., matricule 891
- LOUIS J. P., matricule 243
- LOUIS L., matricule 617
- LOUIS L., matricule 1307
- LOUIS M. J., matricule 32
- LOUIS N., matricule 1388
- LOUIS P., matricule 877
- LOUIS R., matricule 454
- LOUIS R., matricule 7308
- LOUIS R. P., matricule 461
- LOUIS V. J., matricule 92
- LOUISE R., matricule 400
- LOUISE R., matricule 2139
- LOUISSON A. L., matricule 655
- LUDOVIC L., matricule 819
- LUDOVIC R., matricule 2004,
† 21 décembre 1918
- LUXIMUN M., matricule 49
- MACOTTE J. D., matricule 1145
- MADARBACCUS S. H., matricule 2245
- MADELON J. L., matricule 412
- MADELON L. J., matricule 471
- MADRASSY C., matricule 2109
- MAGALLY M., matricule 402
- MAGASIN A., matricule 268
- MAGASIN D., matricule 668
- MAGASIN M., matricule 264
- MAGESSE T., matricule 489
- MAGLOIRE G., matricule 2194
- MAGNE E., matricule 2177
- MAHOMET M., matricule 187
- MALABAR A., matricule 1071
- MALBROOK J. P., matricule 1309
- MALLET E., matricule 755
- MALVOISIN J. P., matricule 653
- MAMODE S., matricule 516
- MANGA T. A., matricule 440
- MANGAL P., matricule 23,
† 23 juillet 1918
- MANIC P. R., matricule 339
- MANICK M., matricule 2239
- MANIQUOIS L., matricule 242
- MANKOO M., matricule 594
- MANNAC A., matricule 217
- MANON F., matricule 428
- MANON L., matricule 178
- MANOOVELLOO M., caporal, matricule 129
- MANUEL G., matricule 2293
- MAPOU M., matricule 262
- MARAYE P. W., matricule 859
- MARC L. H., major, matricule 323
- MARCEL L., matricule 278
- MARCELAIN J., matricule 529
- MARCELLIN M., matricule 565
- MARCHAND L., matricule 301
- MARCHAND P., matricule 903
- MARDAY G., matricule 828
- MARDAY L. E., matricule 2073
- MARDAY R., matricule 2242
- MARDAYMOOTOO, matricule 281
- MARDAYMOOTOO A., matricule 1045
- MARDAYMOOTOO S., matricule 712
- MARDI R., matricule 410
- MAREEMOOTO S., matricule 556
- MAREEPA V., matricule 671
- MARENA G., matricule 152
- MARIANE G., matricule 500
- MARIANNE B., matricule 1310
- MARIANNE J., matricule 1313
- MARIE A., matricule 2043
- MARIE G., matricule 309
- MARIE J. J., matricule 387
- MARIE M., matricule 2065
- MARIE R. F., matricule 2301
- MARIE S., matricule 814
- MARIE T., matricule 233
- MARIE T., matricule 722
- MARIE W., matricule 951
- MARIEMOOTO S., matricule 1035
- MARIUS M., matricule 553
- MARLAH J., matricule 1311
- MARS L., matricule 541
- MARS W., matricule 416
- MARTHE E., matricule 2140
- MARTHE L., matricule 237
- MARTIAL J. L., matricule 623
- MARTIAL L., matricule 228
- MARTIN M., matricule 207
- MARTIN W., matricule 1312

- MASSANDY J., matricule 809
- MATADEEN H., matricule 90
- MATELOT M., matricule 212,
† 16 juin 1918
- MATONGAH J., matricule 2275
- MAULGUÉ E., lieutenant, matricule 811
- MAULGUÉ J., major, matricule 864
- MAUTAIENT A., matricule 560
- MAYER C. (Dr), capitaine
- MAYEUR L. R., matricule 47,
† 3 mai 1917
- MCKAY C. D., caporal, matricule 318
- MCKAY E., matricule 113
- MEETALLY J., matricule 1007
- MEETOO N., matricule 2329
- MELAIN G., matricule 850
- MENTHE E., matricule 1073
- MERCURE L. J., matricule 1314
- MERLE P., matricule 1069
- MERTILE C., matricule 468
- MEUNIER K., matricule 195
- MÉYÉPA M., caporal, matricule 597
- MICHEL A., matricule 977
- MICHEL J. B., matricule 2046
- MICHEL L., matricule 1000
- MILAZARRE A., matricule 1319
- MILAZARRE M., matricule 1320
- MILAZARRE R., matricule 1321
- MILLIEN E., matricule 2212
- MINEUR E., matricule 836
- MOIKEENAH D., matricule 584
- MOÏSE M., matricule 570
- MOMPLE L., matricule 650
- MOMUS G., matricule 1323
- MONIQUE R., matricule 2294
- MONNIC L., matricule 554
- MONPLE J., matricule 564
- MONTY H., matricule 58
- MOOKEENAH D., matricule 155
- MOONEESAMY V. V., matricule 780
- MOONIEN M., matricule 86
- MOONIEN M., matricule 399
- MOONIEN P., matricule 203
- MOONIEN S., matricule 695
- MOONOGADDOO S., matricule 2056
- MOONOO G., matricule 173
- MOONSAMY G., matricule 629
- MOONSAMY M., matricule 1016
- MOONSAMY S., matricule 219
- MOORAH W., matricule 241
- MOOTOO P., matricule 2340
- MOOTOO S., matricule 465
- MOOTOOKISTIEN S., matricule 2002
- MOOTOOSAMY C., matricule 2141
- MOOTOOSAMY F. R.
- MOOTOOSAMY P., matricule 984
- MOOTOOSAMY P. E., matricule 417
- MOOTOOSAMY S. R., matricule 2126
- MOORGHEN J., matricule 607
- MOORGUSSEN R., matricule 839
- MORIN G., caporal, matricule 1079
- MORIN W., matricule 225
- MORINERE L., matricule 273
- MORTIMER T., matricule 2179
- MOUSSA L., matricule 1324
- MOUTHOU E., matricule 247
- MOUTIA J. C., matricule 72
- MOUTOO E., matricule 247
- MOUTOU A. A., matricule 168
- MOUTOU L. A., matricule 122
- MOUTOU T., matricule 2144
- MOUTOU T., matricule 2188
- MOWDEEN A., matricule 537
- MOWLAH T., matricule 297
- MYRTILE G., matricule 1015
- NACKCHADEE M., matricule 1033
- NADAL A. G., matricule 2216
- NADAL L. E., matricule 368

- NADALIE A., matricule 953
- NADOO R., matricule 308
- NAGARMOOTOO J., matricule 484
- NAGLOU J., matricule 999
- NAIKEN P., matricule 85
- NANCO G. S., matricule 169
- NANDOO T., matricule 2262
- NANECK G., matricule 519
- NANKOO N., matricule 933
- NARAINAH M., matricule 759
- NARAINSAMY L., matricule 826
- NAREIN A., matricule 798
- NARSOO J., matricule 542
- NASSIBE T., matricule 768
- NATCHIGADDOO S., matricule 2312
- NATONKAH M., matricule 774
- NAZIR A., matricule 2337
- NEEAMODE C., matricule 2282
- NEGATHE P. M., matricule 2328
- NELSON J., matricule 624
- NEMOURS R., matricule 1322
- NEPAL, matricule 545
- NEVEU R., matricule 915
- NICLAIRE H., matricule 2053
- NIOLE G., matricule 1325
- NOËL A., matricule 2218
- NOËL B., matricule 2058
- NOËL F., matricule 1076
- NOËL J. R., matricule 135
- NOËL M., matricule 2273
- NOËL N. S., matricule 959
- NOIRETTE E., matricule 2221
- NOIRETTE G., matricule 725,
† 15 juillet 1917
- NONCHALENCE J., matricule 2214
- NONCHALENCE Q. L., matricule 2224
- NOYAU J. M., matricule 766
- OLIVIER J., matricule 1098
- ORIEUX M., matricule 710
- PALMYRE L., matricule 496
- PANCHOO P., matricule 111
- PANCHOO R., matricule 2001
- PANCHOO S., matricule 488
- PANDOO L., matricule 520
- PANGLOSE E., matricule 865
- PANGLOSE E. E., matricule 1149
- PAPAYAH M., matricule 2034
- PAPET A., matricule 409
- PAPILLON A., matricule 1024
- PAQUET L., matricule 548
- PARGASS S., matricule 470
- PARIS P. T., matricule 218
- PARISIEN E., matricule 98
- PARMANSING M., matricule 2110
- PARMASSE J. L., matricule 1337
- PARSAD B., matricule 784
- PARSAD B., matricule 804
- PARSAD L., matricule 518
- PARSOORAMEN A., caporal, matricule 71
- PARTAB G., matricule 673
- PARYD R., matricule 485
- PASCAL E., matricule 2289
- PASNIN A., matricule 1326
- PATTE G., matricule 801
- PAUL E., matricule 782
- PAUL F., matricule 448
- PAUL F., matricule 2343
- PAUL G., matricule 1061
- PAUL J., matricule 874
- PAUL L. D., matricule 480
- PAUL M., caporal, matricule 505
- PAUL M., matricule 684,
† 25 septembre 1917
- PAUL N., matricule 2344
- PAUL R., matricule 115
- PAUL T., matricule 1032
- PAYEN A., adjudant, matricule 3
- PAYEN D., caporal, matricule 907

- PAYENDEE V., matricule 641
- PAYNE A., caporal, matricule 257
- PÊCHEUR J. E., matricule 2183
- PEM R., matricule 298
- PERMAL G., matricule 2220
- PERMAL M., matricule 1151
- PERMAL R., matricule 966
- PERREAU E., matricule 37
- PERRINE A., matricule 1327
- PERRINE A., matricule 1338
- PERRINE B., matricule 1339
- PERRINE E., matricule 1328,
† 2 octobre 1918
- PERRINE E., matricule 1330
- PERRINE E., matricule 1340
- PERRINE E. C., matricule 1329
- PERRINE J., matricule 1331
- PERRINE J., matricule 1341
- PERRINE J., matricule 1342
- PERRINE L., matricule 1333
- PERRINE L. R., matricule 1332
- PERRINE M., matricule 1334
- PERRINE R., matricule 1335
- PERRINE R., matricule 1336
- PERYAGH S., matricule 920
- PETIT E., matricule 377
- PETITFILS E., matricule 2143
- PHILIPPE E., matricule 709
- PHILIPPE M., matricule 16
- PHILLIPS J., caporal, matricule 445
- PHILOGÈNE E., matricule 70
- PIERRE A., matricule 1367
- PIERRE A. J., matricule 1003
- PIERRE C., matricule 1343
- PIERRE J., matricule 1344,
† 31 mai 1918
- PIERRE L. A., matricule 1345
- PIERRE M., matricule 952
- PIERRE LOUIS A., matricule 1346
- PIERRE LOUIS D., MATRICULE 1347
- PIERRE LOUIS H., matricule 1348
- PIERRE LOUIS J., matricule 1349
- PIERRE LOUIS J., matricule 1350
- PIERRE LOUIS O., matricule 1351
- PIERRE LOUIS P., matricule 1352
- PIERRE LOUIS R., matricule 461
- PIERRE LOUIS V., matricule 1353
- PIERRETTE R., matricule 164
- PIERROT L., matricule 376
- PILLAY M., matricule 691
- PILLAY S., matricule 411
- PILOAN, matricule 2338
- PITCHVADEE M., matricule 676
- PITTOIS J., matricule 1141
- PITTOIS O., matricule 1065
- PLANEL X., matricule 988
- POINTU M., matricule 531
- POLA E., matricule 847
- POLIDORE T., matricule 231
- POLIMON L., matricule 1359
- POLIMON N. J., matricule 1354
- POLIZINE, matricule 5
- POLIZINE A. E., matricule 384
- POLIZINE L., matricule 734,
† 24 novembre 1917
- POLIZINE L. A., caporal, matricule 4,
† 7 mars 1918
- POMPEY C., matricule 112
- POMPON C., matricule 672
- POMPON L. G., matricule 206
- POMPON M., matricule 205
- PONIN G., matricule 851
- PONTON E., matricule 729
- PONTON I., matricule 2040
- POOLAY P., matricule 861
- POTERON B., matricule 1355
- POUNIÈRE J., matricule 1058
- PRAYAG R., matricule 934

- PRINTEMPS W., matricule 265
- PROSPER A., matricule 222
- PROSPER G., matricule 2090
- PROSPER L., matricule 2118
- PROSPER M. J., matricule 961
- PROSPER O., matricule 246
- PROVENCE L., matricule 226
- PRUDENCE D., matricule 1360
- PUCHNA I., matricule 332,
† 15 août 1917
- PYDAMAH A., matricule 2192
- PYNDIA N., matricule 2272
- QUINCY J. W., matricule 634
- RABAUD R., matricule 2105
- RABAUDE J., matricule 1361
- RABOTIN T., matricule 536
- RABOUDE F., matricule 936
- RABOUDE L., matricule 419
- RABOUDE M., matricule 590
- RADAPERSAD J., matricule 497
- RADEGONDE G., matricule 611,
† 12 juillet 1917
- RADHAYLALL M., matricule 632
- RADOOSING J., matricule 769
- RADOOSING L., matricule 757
- RAGOO G., matricule 2115
- RAGOO M., matricule 731
- RAGOO M., matricule 2138
- RAGOONAUTH P., matricule 549
- RAGOTIN L., matricule 1095
- RAHIM A., matricule 9
- RAMAH W., matricule 2165
- RAMAIN T., matricule 2309
- RAMARAH C., matricule 1021
- RAMBAJANE R., caporal, matricule 779
- RAMBARAN D., matricule 286
- RAMCHAND L. A., matricule 20
- RAMDAMY M., matricule 587
- RAMDEE M., matricule 521
- RAMGOOLAM S., matricule 1096,
† 9 octobre 1918
- RAMIAD S., matricule 929
- RAMJANE M.H., matricule 923
- RAMNARAIN C., matricule 119
- RAMNARAIN R., matricule 61
- RAMPERSAD R., matricule 539
- RAMRATTAN M., matricule 2285
- RAMRUTTEN M., matricule 2285
- RAMSAMY M., Matricule 867
- RAM SARAN K., matricule 327
- RAMTAHALL R., matricule 1118
- RAMTHOL M., matricule 2247
- RAMTHOL N.
- RANGASAMY M., matricule 557
- RAOULT G., matricule 2330
- RAPHAËL E., matricule 21
- RAPHAËL N., matricule 1356
- RASALFE L., matricule 2133
- RATEAU J., matricule 967
- RATIFIAN T., matricule 732
- RATNA A. G., matricule 2158
- RAVINA A., matricule 1362
- RAVINA H., matricule 1357
- RAVINA I., matricule 1363
- RAVINA O., matricule 1358
- RAVOOTHEN K., matricule 404
- RAYEN S., matricule 644
- RAYMOND G., matricule 807
- RAZZIE L., matricule 2139
- REEDAYE P., matricule 474
- REFFORD J., caporal, matricule 38
- RÉMY A., matricule 696
- RÉMY W., matricule 748
- RENÉ A., matricule 749
- RENÉ E., matricule 770
- RENEL A., matricule 792
- RENELLE E., matricule 835
- RENELLE G., matricule 1034

- RENELLE J., matricule 2095
- RETTI G., matricule 573
- RICHELIN L., matricule 183
- RINGAIN G., matricule 926
- RIOMALLY, matricule 196
- RIOUX A. S. J., matricule 1114
- RIOUX E., matricule 401
- RITA B., matricule 1067
- RIVIÈRE M., matricule 799
- RIVIÈRE R., matricule 2117
- ROBERT O., matricule 479
- ROBERTSON B., matricule 1074
- ROBETTE J. A., matricule 1131
- ROBINSON J., matricule 5774
- ROCHECOUSTE S., matricule 2142
- ROGER A., matricule 740
- ROGER E., matricule 932
- ROSE A., matricule 2096
- ROSE B., matricule 1100
- ROSE C. A., matricule 683
- ROSE F., matricule 2148
- ROSE H., matricule 1365
- ROSE J. A., matricule 888
- ROSE M., matricule 18
- ROSE R., matricule 825
- ROSE T., matricule 550
- ROSE T., matricule 555
- ROSE V., matricule 914
- ROSELMOUR A., matricule 922
- ROSEMEND J. E., matricule 701
- ROSIDOR R., matricule 287
- ROSS J., matricule 756
- ROSS L., matricule 288
- ROSSE G., matricule 902
- ROSTONE O., matricule 395
- ROUGE A., matricule 857,
† 17 novembre 1917
- ROUGE W., matricule 2308
- ROUSSEAU R., matricule 422
- ROUSSELIN O., matricule 2195
- ROUSSET J., matricule 981
- ROUSSEY R., matricule 1364
- ROUSSEY S., matricule 1366
- ROUSSEY T., matricule 1368
- ROUTE E., matricule 434
- RYAPEN A., matricule 2113,
† 2 janvier 1919
- RYAPEN G., matricule 689
- SABLIN H. C., matricule 406
- SADIEN M., matricule 2074
- SAHEBDIT B., matricule 1022
- SAIDOO S., matricule 145
- SAINT-MÉDARD E., matricule 2326
- SAINT-PIERRE G., matricule 1369
- SALDER G. S., matricule 844
- SALLE L., matricule 970
- SALOMON E., matricule 738
- SALOMON F. J., matricule 44
- SALOMON M., matricule 315
- SALON C. A., matricule 561
- SALVA P., matricule 739
- SAMALOO G., matricule 102
- SAMANNE R., matricule 307
- SAMINADEN R., matricule 1055
- SAMOISY D., matricule 1371
- SAMOISY E., matricule 1370
- SAMUEL A., matricule 215
- SAMUEL M., matricule 2225
- SAMUEL M., matricule 2270
- SAMY K., matricule 517
- SAMY S., matricule 905
- SANASSEE V. K. R., matricule 148
- SANDONON A., matricule 527
- SANEEVASSEN J., matricule 694
- SARAH J. N., matricule 143
- SARAH L. J., matricule 1106
- SARANGUE J. L., matricule 2228,
† 14 février 1920

- SARANGUE R., matricule 2223
- SASSAIGNE E., matricule 2174
- SAULEEK S., matricule 823
- SAVON R., matricule 2068
- SAVRIMOOTOO N., matricule 1091
- SCIPION W., matricule 703
- SECADER M. A., matricule 447
- SECOND C., matricule 12
† 31 janvier 1918
- SEEBOO H., matricule 1075
- SEEBOO H., matricule 2082
- SEEGOOLAM C., matricule 2208
- SEEGOOLAM F. T., matricule 248
- SEEGOOLAM R., matricule 425
- SEENATAMBY R., matricule 1144
- SEENEEVASSEN E., matricule 383
- SEENVOODUTH R., matricule 862
- SEEPERMAL R., matricule 886
- SEERUNGHEN, matricule 194
- SÉNÈQUE F., matricule 504
- SERRE M., matricule 625
- SERRET F., matricule 348
- SERSING L., matricule 955
- SEVATHIEN J., matricule 613
- SEVENRAIDOO M., matricule 127
- SHAKADAM P. G., matricule 175
- SIDONIE J. R., lieutenant
- SIMON J., matricule 595
- SIMON M., matricule 637
- SINAPEN M., matricule 909
- SINAPIN E., matricule 909
- SINASAMY G., matricule 894
- SINASAMY L., matricule 975,
† 21 août 1917
- SINISKA E., matricule 1103
- SIVANCE J., matricule 1092
- SIVETHEAN S., matricule 15
- SMITH E., matricule 328
- SMITH J., matricule 1373
- SMITH L., matricule 460
- SOLIGNE P., matricule 2036
- SONGOR A. L., matricule 2067
- SOOKNAH M. R., matricule 662
- SOOKOO, matricule 648
- SOONDRON L., matricule 393
- SOONDRON S. S.
- SOOPRAYEN G., matricule 382
- SOOPRAYEN O., matricule 528
- SOOPRAYEN V., matricule 616
- SOORAH R., matricule 646
- SOPHIE A., matricule 1080
- SOPHIE E., matricule 89
- SOPHIE E., matricule 403
- SOPHIE E., matricule 1063
- SOPHIE E. J., matricule 396
- SOUCIANT P., matricule 618
- SOUCIANT V., matricule 55
- SOUPEN S., matricule 1056
- SOURIS C., matricule 2320,
† 16 novembre 1918
- SPÉVILLE J., matricule 1372
- STEPHAN G., matricule 1374
- STEVENS V., matricule 1374,
† 8 décembre 1918
- SURIGNON E. F., matricule 754
- SYLVIA C., matricule 2234
- TAFFI H., matricule 822
- TAGOO D., matricule 430
- TAMBY E., matricule 30
- TANAGADOO A., matricule 640
- TANIN A., matricule 2030
- TANNER L., matricule 240
- TAPSY A., matricule 280
- TARAH T., matricule 110
- TAYAPA B., matricule 2164
- TAYLOR S., matricule 260
- TEENABASS J., matricule 2013
- TELESFORT T., matricule 192

- THANEN P., matricule 364
- THEELUCK R., matricule 714
- THÉODORE A., matricule 501
- THÉODORE E., matricule 510
- THÉODORE H. E., matricule 1085
- THÉODORE L. F., matricule 128
- THÉRÈSE G., matricule 532
- THÉRÈSE J., matricule 2292
- THÉRÈSE M., matricule 2295
- THOLASSE H., matricule 487
- THOMAS G., matricule 846
- THOMAS J., matricule 338
- TINDECK M., matricule 1008
- TIRVINGODON M., matricule 2210
- TOIDAND T., matricule 700
- TOLBIZE D. V., matricule 1375
- TOLBIZE J. R., matricule 1376
- TOLBIZE W., matricule 1377
- TONTAH M., matricule 486
- TOOLSY C., caporal, matricule 314
- TOUANGAN A., matricule 2182
- TOUCOURT E., matricule 805
- TOULOUSE B., matricule 388
- TOUR B., matricule 2169
- TOURETTE M., matricule 2203
- TOUSSAINT A., matricule 371
- TOUSSAINT J., matricule 2324
- TOUT G., matricule 875
- TOUT DEMÊME E., matricule 767
- TRITON E., matricule 462
- TRITON L., matricule 141
- TRITON U., matricule 51
- TROUBAT J. B., matricule 250
- TROUSQUIN H., matricule 2202
- TURKEY D., matricule 2299
- TUYAN A., matricule 375
- TYAPAH G., matricule 300
- TYLAMEN T., matricule 372
- UNCHOORSING R., matricule 370
- URBAIN D., caporal, matricule 1086,
† 24 octobre 1917
- VALAYDON C., matricule 687
- VALÈRE L. F., matricule 2084
- VALÈRE W., matricule 2108
- VALÉRY J., matricule 234
- VALICE J., matricule 2314
- VALICE L., sergent, matricule 2057
- VEERAMALLAY R., matricule 1010
- VEERAMALLAY R., matricule 2167
- VEERAPATREN, matricule 526
- VEERAPIN R., matricule 789
- VEERASAMY J., matricule 627
- VEERASAMY J. A., matricule 431
- VEERASAMY O., matricule 733
- VEERASAMY P., matricule 2085
- VEERASAMY R., matricule 2007
- VEERASAMY R., matricule 2332
- VELLIN A., matricule 2037
- VELLIN M., matricule 2321
- VELLOO S., caporal, matricule 149
- VELLOO V., matricule 543
- VENCATASALON A. V., matricule 421
- VENCATASAMY N., matricule 544
- VENDAME A., matricule 353
- VENDAME A., matricule 1062
- VENGLASALON, matricule 2217
- VENGRASAMY J., matricule 185
- VERLOPPE V., matricule 132
- VERRIÈRE S., matricule 97
- VETIVELLOO I., matricule 1013
- VICTOIRE E., matricule 790
- VICTOIRE M., matricule 130
- VICTOR A. R., matricule 142
- VICTOR P., matricule 761
- VICTORINE A., matricule 162
- VIEILLESSE E., matricule 427
- VIEILLESSE W., matricule 455
- VIGOUREUX A., matricule 381

- VIGOUREUX D., matricule 2135
- VILLE P. L., matricule 964
- VILLEMMAIN J., matricule 982,
† 15 juillet 1917
- VINCENT C. J., matricule 736
- VINCENT H., matricule 289
- VINGTA G., matricule 904
- VIRGILE J., matricule 978
- VISSENJOUX P., matricule 1017
- VOLCY L., matricule 664,
† 24 janvier 1919
- VOLINY L., matricule 256
- VYTHILINGUM L., matricule 513
- VYTHILINGUM P., matricule 1029,
† 31 octobre 1917
- VYTHILINGUM T., matricule 744
- WALTER J., matricule 1041
- WALTER R., matricule 154
- WATERSTONE S., matricule 1378
- WHUNOUS A., caporal, matricule 2006
- WILLIAMSON W., matricule 832
- WILLS C., matricule 1060
- WINDROSS P., capitaine
- YAGALUM C., matricule 1042
- ZACHARIE C. N., matricule 776
- ZAMIRE C. A., matricule 1379
- ZAMIRE F., matricule 1380
- ZAMIRE O., matricule 1385
- ZÉPHIR E., matricule 123
- ZÉPHIRE A., matricule 979
- ZOEL L., matricule 1112
- ZOEL V., matricule 2274

MAURITIUS VOLUNTEER FORCE

- ADLER F.
- ADAM F. H.
- ADAM P., lieutenant
- ALIPHON R., matricule 975,
† 16 janvier 1918
- ALLARD P.
- ANDRÉ M., matricule 337,
† 5 avril 1917
- ANTELME A.
- ANTELME J. A. F.
- ANTELME L. R.
- ANTELME P. J.
- d'ARIFAT F.
- d'ARIFAT LABAUVE J. L. A.
- ARNULPHY M.
- AUDIBERT H.
- AUDIBERT P.
- BARBEAU L. G. (Dr), lieutenant
- BATHFIELD W. C. E.
- BAYLIS A. H.
- BEATLEY F.
- BEEWA B.
- BÉGUINOT R.
- BÉRENGER A. E.
- BIJOUX B. H. H.
- BIJOUX J. C. R.
- BIRKINSHAW F.
- BOUCHERAT F.
- BOUCHERAT L.
- BOUCHERAT M.
- BOULLE R., matricule 655,
† 21 mai 1921
- BOUR E. F, CAPITAINE
- BRITTER
- BROUARD M.
- BRUNEAU M.
- CAMAL BOUDOU F. H.
- CAMOIN G.

- CANTIN P.
- CANTIN P. R. J.
- CAREY M.
- CERCLAY E.
- CHARLTON L., matricule 145,
† 30 juin 1916
- de CHAZAL A.
- de CHAZAL E.
- de CHAZAL R.
- CHEVREAU P.
- CHINIAH G.
- COMTY M. E. H., caporal, matricule 87,
† 19 mai 1919
- CORNIL P. H.
- COUVE E., matricule 480,
† 26 mars 1920
- COUVE M.
- COUVE P.
- COUVE R.
- DALAIS G.
- DANIEL L.
- DAVID G.
- DELAFAYE L.
- DESCROIZILLES F.
- DESCUBES E., matricule 900,
† 23 mai 1919
- DESVAUX R.
- DESVAUX de MARIGNY M. A.
- DRIVER H.
- DUCASSE M.
- DUCLER DES RAUCHES P.
- DUCLOS J. A., lieutenant
- DUPONSEL G.
- DUPONSEL P.
- DUPONT J. O. G., matricule 808,
† 23 mai 1919
- DUVAL A.
- EDWARDS N.
- EDWARDS R.
- EDWARDS W. H.
- FAUQUE M.
- FAYD'HERBE P.
- FAYOLLE M.
- FÉLIX A.
- FOX T.
- FRANÇOIS P.
- FURLONG M.
- GALLET N.
- GANACHAUD L., caporal, matricule 217,
† 30 juin 1916
- GARREAU W. R.
- GAUCHET M.
- GAUD R.
- DE GAYE C. C.
- GÉBERT G., matricule 916,
† 31 mars 1921
- GENEVE F. P.
- GENEVE H.
- HADDON E.
- HALBWACHS J. G.
- HALL A.
- HARDY A.
- HARDY A.
- HARDY J. F.
- HARDY P.
- HARDY R.
- HAREL H., lieutenant
- HENRISON, caporal
- HERCHENRODER P. H.
- HITTEA R.
- HOUBERT G.
- HUGHES E. B.
- HUGNIN A. H. P.
- HUGON J. L.
- HUMBERGER F., matricule 917,
† 22 janvier 1918
- JAUFFRET G., matricule 644,
† 9 juillet 1916

- JAUFFRET L.
- JOLLIVET C.
- LAGESSE G.
- LALONDE F.
- LANGLOIS M. A. E., sergent
- LANGLOIS P.
- LARCHER L.
- DE LATOUR L. V.
- LATTER F.
- LAURENT M.
- LAVERS H. W. J., lieutenant
- LEBLANC O.
- LEBLANC W. J.
- LECLÉZIO A. A. J., lieutenant
- LECLÉZIO G. A. (D'), sous-lieutenant
- LECLÉZIO L.
- LECLÉZIO R.
- LE COULTRE A., lieutenant
- LEJEUNE N.
- LEMAIRE R.
- LE MERLE M.
- LEMEUR A. C.
- LENFERNA A., matricule 659,
† 23 mars 1920
- LETOIT L.
- LIONNET R.
- LORANS M.
- MACQUET N. A. G., matricule 503
† 28 novembre 1919
- MAINGARD de LA VILLE-ÈS-OFFRANS J.
- MARGÉOT R.
- MARIE A.
- MARION L.
- MARTIN J. A. M., Capitaine
- MAUREL L.
- MAYA M.
- MELOTTE J. H., matricule 67,
† 14 mai 1919
- MESNIL
- MÉYÉPA F.
- MILLIEN E.
- MONPOULLAN J.
- MONTOCCHIO A.
- MONTOCCHIO P., lieutenant
- MOTTET A.
- MOUTOU J. N., matricule 23,
† 14 septembre 1916
- NAIRAC G. E., capitaine
- NOËL A. †
- NOËL J. H. M.
- OFFMAN
- PASQUET M.
- PAUL A., capitaine
- PAYA L., matricule 858,
† 12 mars 1919
- PEARMAIN E. D., lieutenant
- PELTE H.
- PHILOGÈNE R., caporal
- PIAT R.
- PIERROT J. P. P.
- PIERROT M.
- PILOT G.
- POILLY A.
- POMMEROL A.
- POTIÉ G., sergent, matricule 117,
† 6 mai 1920
- POUPARD A.
- POUPARD P., lieutenant
- RAFFRAY J.
- RAFFRAY P.
- RANDABEL
- RAMDOO M.
- RAMEANCAR M.
- RAULT M., lieutenant
- REGNARD G.
- RENAUD
- RENNIE G. L. R.
- RITTER E.

- ROBERT C.
- de ROBILLARD E.
- ROBINSON H. G., lieutenant
- de ROCHECOUSTE G.
- de ROCHECOUSTE J.
- ROLANDO F. A.
- ROSETTE M.
- ROUILLARD A.
- ROUILLARD T.
- ROUSSET R.
- ROUXELIN F., MATRICULE 612,
† 9 janvier 1921
- ROZAN A.
- ROZAN G. J., lieutenant
- ROZAN U.
- dDe SAINT-PERN N.
- SAUZIER L. E.
- SAUZIER M.
- SAUZIER P.
- SERRET N. V.
- SIBALY A.
- SINGERY P.
- SMITH F.
- SMITH G.
- SMITH J.
- SOODEN
- de SORNAY L.
- STOCKDALE H., lieutenant
- TERNEL L. W.
- TERRIÈRE F.
- THENET
- TOSTÉE E.
- TOUREAU F.
- TOURETTE R. F.
- TREMLIN T.
- VALLET A.
- VIAL E.
- WALTER A.

ENGAGÉS DANS DEUX ARMÉES

Mauritius Volunteer Force
et armée britannique

- BROUSSE de GERSIGNY E. J.,
matricule 515638,
14th London Scottish Regiment
† 3 octobre 1917
- de CHAZAL M. E.,
Régiment d'artillerie
- CREED P., Royal Navy
- FEUILHERADE G. F., matricule 172179
Royal Garrison Artillery, East Kent Regiment
- GIRAUDEAU M.
- GRÉGOIRE M. E., lieutenant
Régiment d'infanterie
- SOUCHON C.,
Irish Guards

Mauritius Labour Battalion
et armée britannique

- BIGAIGNON R. F. (D^r), matricule 039568
Royal Fusiliers, Royal Army Ordnance Corps
- CÉLESTIN L. A. (D^r), capitaine
Royal Army Medical Corps
- HANNING J. W., lieutenant
- LEBLANC R. F. (D^r), capitaine
Royal Army Medical Corps

Mauritius Volunteer Force
et Mauritius Labour Battalion

- AUBERGÉ A. A. D. (D^r)
- BONNEMAISON
- FIARD E., matricule 41
- GAUTIER C., lieutenant

- HITTIÉ H., caporal, matricule 342
- LALONDE E. E., lieutenant
- LE MERLE de CHAPUISET H. C., lieutenant
- MARTINET G., caporal, matricule 156
- NOËL J., lieutenant
- O'CONNOR J. J., lieutenant
- PULLING R. J. C., capitaine
- RAVEL F., matricule 54
- RIACA E., sergent, matricule 252
- ROGER M., matricule 567
- UPTON G. H. M.

Mauritius Volunteer Force *et armée française*

- CAROILLON de VILLECOURT. R.
Régiment d'infanterie coloniale

Armées française et britannique

- ACKROYD E., lieutenant
Légion étrangère, Royal Fusiliers,
Intelligence Corps of the Suffolk Regiment
- ANTELME F. P., lieutenant
52^e régiment d'infanterie,
Royal Flying Corps
- CADET de FONTENAY P., lieutenant
Légion étrangère, Artists Rifles,
Royal Flying Corps
- de CHAZAL R. C., matricule 084603
Légion étrangère,
Royal Army Service Corps
- CHEVREAU DE MONTLÉHU R., lieutenant,
Légion étrangère, Coldstream Guards,
1st, 4th Northumberland Fusiliers
† 22 mars 1918

- CHEVREAU DE MONTLÉHU P. (D^{rs}),
Légion étrangère,
Royal Army Medical Corps, Croix-Rouge
- EHRMANN P. F., lieutenant, matricule 3286
6^e régiment d'artillerie,
1st King Edward's Horse Regiment
- FROMONT L. J. M., matricule 140014
Royal Army Medical Corps
- LAURENT R. E., matricule 66648
Légion étrangère, Royal Army Medical Corps
- LEGRAS H., maréchal des logis
141^e régiment d'infanterie, Royal Flying Corps
- LE MAIRE M., matricule 128841,
† 1^{er} juillet 1916
Légion étrangère, Royal Engineers,
- RIBET M.,
Légion étrangère,
15th King's Royal Rifle Corps

Armées indienne et britannique

- LAURENT L. A.
Royal Indian Navy, service à l'arrière
- LINDOP H. E. A., lieutenant
39th Dogras Regiment, Royal Flying Corps

Armées française et américaine

- DABBADIE L., matricule 5073
Bataillon malgache,
141^e, 115^e régiments d'infanterie, 19^e train
- NÉMORIN E.

Armées britannique et américaine

- DESCHAMPS M., maréchal des logis

CONJOINTS DE MAURICIENS

- HUILLARD M., capitaine, armée française
- PETEN J., armée belge, régiment des Carabiniers
- RAMET A., armée française, infanterie
- TAYLOR M., Volunteer Aid Detachment

MARINE MARCHANDE BRITANNIQUE

- BACHELOT R.
- BAUCARY S.
- BÉRICHON J. G.
- BESSENGER R.,
† 24 février 1917
- BOOTSAY J.
- BOTH J.
- CASTEL H. T.
- CHARON G. P.
- CHÉNIER L.
- COLLINS R., commandant
- CORBY C.,
† 9 mars 1915
- DALE T. H., †
- D'AVOINE J. E.
- DESVAUX DE MARIGNY P.
- EMMANUEL A.
- GELLÉ L., capitaine,
† Juin 1917
- HADDON L. V.
- HENRISON J. R., capitaine
- HOUNA D.
† *Date inconnue*
- IVANOFF F.
- JOLICŒUR H.
- JOSEPH M.,
† 11 mars 1917
- LABONTÉ J.,
† 2 mai 1917
- LAGESSE L.,
† 14 février 1918
- LATOUR J.
- LEGRAS L.
- MAC DONALD A.
† 24 août 1918
- MARTIN J. D.
- MOIS E.
- MORGAN A. E. H.
- PERDREAU E.
- RANGASAMI W.
† 9 janvier 1919
- RAOUL C.
- SEEVATIANE W. H.
- SIMMONS A.
- VOLMAR J.
- WILLIAMS R.,
† 15 AVRIL 1917
- WINGDEN S.,
† 1^{er} mai 1918

ARMÉE NON IDENTIFIÉE

- ADLER L.
- d'AVOINE (D^s)
- BAISSAC L.
- de BARRAU G.
- de BARRAU R.
- BASCHET G. (D^s)
- BONNET M.
- BOUFFÉ G.
- CATTO H. (D^s)
- COLLINS F.
- COLLINS L.
- COLLINS V.
- DAGORNE R.
- DAUBAN E.
- DAUBAN G.
- DAUBAN R. D.

- DAURÉ J. E.
- DELAFAYE L. R.
- DELAFAYE, infirmière
- DESCOMBES
- DUCRAY G. M.
- DUPONT L. R.
- DUPONT M.
- D'ÉPINAY A.
- FARLA L. S.
- FREELAND C.
- GARREAU H. K.
- GOILOT M. (D^s)
- GONARD L.
- GREEN
- GREIGH M.J.W.
† *Date inconnue*
- HOAREAU R.
- HULLARD J. A.
- JEAN-BAPTISTE J. L.
- LARCHER (D^s)
- LARCHER H.
- LAURE L. C.
- LECLÉZIO M. (D^s)
- LELONG D.
- LEVIEUX J.
- MAC GREGOR R.
- MALLAC R.
- MARTIN D'AGINCOURT E. (D^s)
- MCGAW A.
VMCGAW R.
- MÉNAGÉ H. (D^s)
- MERCIER W. (D^s)
- de PIERRES A.
- de PITRAY J.
- PONCELET P.
- PISTON D'EAUBONNE
- RAMPAL M.
- RIVALLAND F.
- RIVET M.
- ROUHIER L. A.
- ROUSSELET L.
- ROUSSELET M.
- ROUSSELET R.
- SÉRIÈS J.
- TALBOT M. A.
- VÉRON E.
- VÉRON M.
- WALLACE, infirmière

BIBLIOGRAPHIE & SITOGRAPHIE

LIVRES

- À la mémoire des Français de l'île Maurice morts pour la France 1914-1918, The General Printing and Stationery Cy, Port-Louis, 1920
- ANTELME Henri, *Sous le soleil de l'île de France*, Ed. Jouve et Cie, Paris, 1923
- ANTELME Jeanne, *Avec l'armée d'Orient, Notes d'une infirmière à Moudros*, Ed. Emile-Paul frères, Paris, 1916
- ANTELME Jeanne, *Soldats de France : simples esquisses*, Nabu Press, USA, 2012
- Anzacs in the Indian ocean, Mauritian-Australians in the First World War*, Australian High Commission, Port-Louis, 2015
- d'ARVOY J.-G., *La Grande Guerre*, imprimerie La Patrie, Port-Louis, 1916
- BENOÎT Norbert, *Le théâtre de Port-Louis de ses origines à 1922*, Ed. Vizavi, Port-Louis, 1994
- BLACKBURN Cyril Anderson, *Experiences of a gunner officer, a tale of World War*, The General Printing & Stationery Cy, Port-Louis, 1919
- Centenaire de la Première Guerre mondiale, le Front d'Orient, 1915-1918*, Ambassade de France à Skopje, 2014
- CHAROUX Clément, *Les Jours héroïques*, The General Printing and Stationery Cy, Port-Louis, 1922
- CHELIN Antoine, *Maurice : une île et son passé*, Ed. du CRI, La Réunion, 1989
- Dictionnaire de biographie mauricienne*, Société d'Histoire de l'île Maurice, 1941-2018
- DUMORA Jacques, *Mémoire Mauricienne. La Grande Guerre*, Ed. du Mahot, La Réunion, 2016
- FRANKS Norman, *Nieuport Aces of World War 1*, Osprey publishing, 2000
- GIBLOT-DUCRAY Charles, *Histoire de la ville de Curepipe, notes et anecdotes*, The General Printing & Stationery Cy, Port-Louis, 1957
- Glimpses of XXth century Mauritius, Maurice, images d'un siècle*, Ed. Vizavi, Port-Louis, 1999
- HART Robert-Edward, *Les volontaires mauriciens aux armées (1914-1918)*, The General Printing & Stationery Cy, Port-Louis, 1919
- HART Robert-Edward, *Poèmes choisis*, La typographie moderne, Port-Louis, 1930,
- JACKSON Ashley, *War and Empire in Mauritius and the Indian Ocean*, Palgrave MacMillan, UK, 2001
- La Réunion et les Réunionnais pendant la Grande Guerre*, ONAC, 2017
- LAVAL Henri, *De Maurice à Paris en passant par le Natal*, The General Printing & Stationery Cy, Port-Louis, 1920
- LE CLEZIO Jean-Marie, *Le Chercheur d'or*, Gallimard, Paris, 1985
- de L'ESTRAC Jean-Claude, *Mauriciens, enfants de mille combats*, tome 2, Ed. Le Printemps, Maurice, 2007
- LUCAS Charles, *The Empire at War*, volume 4, Oxford University Press, UK, 1925

- MARTIAL Yvan, de KERVEN André, *Ile Maurice, 500 cartes postales anciennes*, Ed. du Pacifique, Paris, 2012
- MCMILLAN Allister, *MAURITIUS ILLUSTRATED: Historical and Descriptive, Commercial and Industrial, Facts, Figures and Resources*, Ed. Collingridge, Londres, 1914
- MNEMOSYNE Rachel, *Les soldats réunionnais dans la Grande Guerre, 1914-1918*, Thèse de doctorat, 2006
- MOUTOU Benjamin, *Ile Maurice : récits de son histoire contemporaine*, Ed. Alfran Co-Riche Terre, Maurice, 2000
- MUCKE Hellmuth von, *The Emden*, Ed. Ritter & Company, Boston, 1917
- NAGAPEN Amédée, *Histoire de la Colonie: Isle de France – Ile Maurice (1721 – 1968)*, Ed. de l'océan Indien, Maurice, 2010
- NORTH-COOMBES Frederick, *Mes champs et mon moulin*, Ed. de l'océan Indien, Maurice, 1950
- Private papers of F. de Chazal Mayer*, Imperial War Museum, 1914-1915
- PROSPER Jean-Georges, *Histoire de la littérature mauricienne de langue française*, Ed. de l'océan Indien, Maurice, 1994
- de RAUVILLE Hervé, *Le Retour de l'île Maurice à la France*, Paris, 1919
- Rotulus militaris, Royal College*, The General Printing and Stationery Cy, Port-Louis, juin 1916
- STARLING John et LEE Ivor, *No labour, no battle: military labour during the First World War*, The History Press, Stroud 2009
- TAYLOR Donald, *They met in Mauritius, A history of the Taylor-Smith-Macdonald firms and families, 1848 to 2008*, Ed. Elgin Limited, Maurice
- TAYLOR Virginia, *Two families of Ile de France, a story of the Rouillards and de Chazal*, Durban, 1989
- TOUSSAINT Auguste, *Histoire de l'île Maurice*, PUF, Paris, 1974
- TOUSSAINT Auguste, *Port-Louis, deux siècles d'histoire, 1735-1935*, Ed. Vizavi, Port-Louis, 2013

PRESSE

- L'Almanach de Maurice* de 1914 à 1918
- La Croix* de 1914 à 1918
- La Dépêche* de 1914 à 1918
- La Gazette du Gouvernement* de 1914 à 1918
- La Patrie* de 1914 à 1918
- Le Cernéen* de 1914 à 1918
- Le Mauricien* de 1914 à 1918
- Le Petit Journal* de 1914 à 1918
- Le Radical* de 1914 à 1918
- Planters and Commercial Gazette* de 1914 à 1918
- The London Gazette* de 1914 à 1918
- « Histoire d'un évadé d'Allemagne » (pp.2-4), Jeanne Antelme, *La Renaissance politique, économique, artistique et littéraire, Paris*
- « Le violon du héros mauricien » (p. 1), *Le Petit Parisien*, 3 mai 1916
- « Ode à la mémoire de Lisis Maillard », Lucien Lebret, *L'Essor*, mai 1922

« Août 1914, il y a 75 ans l'île Maurice entrain en guerre », *La Gazette des îles*, n° 27, juin 1990
 « L'Île Maurice pendant la Première Guerre Mondiale », *Week-End*, 7 août 1994
 « L'épopée des soldats mauriciens dans la Campagne de Mésopotamie », *Week-End*, 13 avril 2003
 « The Mauritians in Sydney », Edward Duyker, *Sydney Journal*, juin 2008
 « L'inauguration du monument aux morts », *Week-End*, 14 novembre 2010
 « The Wolf that ravaged the Pacific », R. Guilliat, P. Hohnen, *Wall Street Journal*, 10 avril 2010
 « WAACs: crossing the line in the Great War », Claire Bowen, *Miranda*, 2010
 « WWI centenary, tribute to the Anderson et Blackburn family ancestry of Mauritius », J. A. Blackburn, *Mauritius Mag*, 2014
 « La Première Guerre mondiale à l'île Maurice » (pp.9-26), Manorama Akung, *Revue Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 255, PUF, 2014

SITES

Armée britannique

Imperial War Museum, www.iwm.org.uk, 2018
 Histoires de vie de l'Imperial War Museum, www.livesofthefirstworldwar.org, 2018
 Registres militaires des hommes de l'armée britanniques, www.forces-war-records.co.uk, 2018
 Archives Nationales britanniques, www.discovery.nationalarchives.gov.uk, 2018
 The Commonwealth War Graves Commission, www.cwgc.org, 2018
 Long long trail, the British army in the Great War of 1914-1918, www.longlongtrail.co.uk
 BBC History pages about WWI, www.bbc.co.uk/programmes/p01nb93y
 Photographies de soldats dans l'armée britannique, www.ww1photos.com, 2018
 Photographie des tombes de soldats, www.twgpp.org, 2018
 Photographie de mémoriaux et tombes, www.findagrave.com, 2018
 Forum 14-18, www.greatwarforum.org
 Buckinghamshire remembers, www.buckinghamshireremembers.org.uk
 King Edward's Horse, The king's Oversea Dominions Regiment, www.kingedwardshorse.net
 The Scottish Military Research Group.- Commemorations project, www.warmemscot.s4.bizhat.com
 The Empire Called and I Answered, the volunteers of Essendon and Flemington, www.empirecall.pbworks.com
 The Dandenong and District Historical Society, www.ddhs.squarespace.com
 Hastings and St Leonards Chess Club, www.hastingschess.club/edward-ackroyd
 Cité de la Musique Philharmonique de Paris, www.collectionsdumusee.philharmoniedeparis.fr/doc/MUSEE/0159736

Armées australienne et néo-zélandaise (ANZAC)

Registres militaires des hommes de l'Anzac, www.discoveringanzacs.naa.gov.au
 Archives australiennes, www.naa.gov.au/collection/explore/defence/service-records/army-wwi.aspx
 Australian War Memorial, www.awm.gov.au/atwar/ww1

The AIF Project, www.aif.adfa.edu.au/index.html
 National library of Australia, www.nla.gov.au
 RSL Virtual War Memorial, www.rslvirtualwarmemorial.org.au
 WWI pictorial honour roll of Australians, www.ww1.gravesecrets.net
 New Zealand War Graves Project, www.nzwargraves.org.nz

Armée sud-africaine

South Africa War Graves Project, www.southafricawargraves.org, 2004-2017

Armée canadienne

Bibliothèque et Archives Canada, www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/patrimoine-militaire/premiere-guerre-mondiale/dossiers-personnel/Pages/Recherche.aspx
 Anciens Combattants Canada, Mémorial virtuel de guerre du Canada, www.veterans.gc.ca/fra/remembrance/memorials/canadian-virtual-war-memorial
 Musée canadien de la guerre, www.museedelaguerre.ca

Armée française

Mémoire des hommes, www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr
 Le Grand Mémorial, www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial
 Mission du Centenaire, www.centenaire.org
 Chemins de mémoire, www.cheminsdememoire.gouv.fr
 Mémorialgenweb, www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/index.php
 Parcours de régiments français en 14-18, www.chtimiste.com
 Registres matricules numérisés, www.francearchives.fr/fr-map/1f0a583a7ea9430d8708d1962579cedb
 Forum pages 14-18, www.pages14-18.mesdiscussions.net
 Base Léonore, www2.culture.gouv.fr/documentation/leonore
 « Poilus tahitiens » www.poilustahitiens.com
 Histoire-Généalogie, www.histoire-genealogie.com/En-route-vers-Salonique-avec-Elie

Aviation

Air History, Royal Flying Corps, www.theaerodrome.com
 Air War 1, The Royal Flying Corps, www.airhistory.org.uk/rfc/index.html; <http://www.airwar1.org.uk>
 Bertie Anderson, <https://www.greatwarforum.org/topic/139588-fe2d-colony-of-mauritius-no-15/>

Généalogie

Ancestry, www.ancestry.co.uk
 Nos ancêtres dans la Grande Guerre, www.geneanet.org/14-18
 Find my past, www.findmypast.co.uk
 Aide Maurice Archive, www.amamu.org

Cercle de généalogie Maurice-Rodrigues, www.cgmr-genealogie.org/actes
 Geneanet, gw.geneanet.org/hmaurel
 Families in British India society, www.search.fibis.org
 Famille Taylor Smith, www.theymetinmauritius.info
 Famille de Chazal, www.chazfest.com
 Famille Chasteaunef, www.chasteaunef.org.za
 Famille Thevenau, www.robertthevenau.wordpress.com/author/bthevenau
 Famille Finnis, Dick et Wemys, www.finnistree.co.uk
 Famille Montocchio, www.montocchiojp.canalblog.com
 Famille Slaweski-Biberon, www.origines.server101.com

Prisonniers de guerre

International Committee of the Red Cross, www.grandguerre.icrc.org

Transports

L'encyclopédie des Messageries Maritimes, <http://www.messageries-maritimes.org>
 The British and Commonwealth shipping companies, www.bandcstaffregister.com

Médecins

Bibliothèque Inter-Universitaire Santé, www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/biographies/index.php

Généralités

Le front occidental de 1914 à 1918, www.cndp.fr/entrepot/index.php?id=31
 Les fronts d'Europe et du Moyen Orient, www.larousse.fr/encyclopedie/images/Les_fronts_dEurope_et_du_Moyen-Orient/1011237
 La carte d'Afrique, idsa.in/africatrends/indian-army-east-african-campaign-world-war-i_pkgautam_1215

SOURCES & CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Collection Sandragassen Anthony: page 158
 Collection Gaston Avrillon: pages 82, 211
 Fonds Cassiau, Famille Daniel Palazc, *courtesy* Jean-Christophe Shigetomi: page 130
 Collection de Chazal: page 28
 Collection Daniel: pages 42, 56, 100
 Collection Ducler des Rauches: page 38
 Collection Patrick Ferrat: pages 90, 92, 93
 Collection Jacques Maurice Feuilherade: page 32
 Collection de Grivel: page 97
 Collection Guimbeau, Les Aubineaux: pages 10, 102, 106, 178
 Collection Le Coultre: page 152
 Collection Rivière - Salze: page 62
 Collection Louis Joseph Georges Rouillard: page 94
 Collection St. Paul's: photo de couverture
 Collection Taylor: page 54
 Collection Henriette Valentin: page 200

Collection privée: pages 33, 36, 107, 135, 180

© Australian War Memorial: pages 35 (C1761), 76 (C1230316), 87 (P02321.022), 138 (C1115224), 206 (C73718)
 © BIU Santé, Paris: page 133
 © Bibliothèque nationale de France: pages 16-17, 18, 50, 57, 59, 92, 102, 103, 122, 132, 137, 167
 © Conseil départemental de La Réunion: page 40 Diego-Suarez - Revue des Troupes de la garnison FRAD974_5FI8.271
 © Imperial War Museum: pages 22, 98, 156, 161
 © Janus, *reproduced by kind permission of the Syndics of Cambridge University Library*: pages 151, 174-175, 203, 204, 220

REMERCIEMENTS

Aux comités de direction, chefs d'établissement, directeurs, conseillers pédagogiques, enseignants, parents et élèves de l'école du Centre et du lycée La Bourdonnais qui ont porté le projet pédagogique *L'île Maurice et la Grande Guerre* ;

À la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale et à ses mécènes, à l'Institut français de Maurice, à la Bibliothèque interuniversitaire de santé (BIU Santé), à la Bibliothèque nationale de France et aux Archives Départementales de La Réunion qui ont facilité l'édition de cet ouvrage ;

À la Bibliothèque nationale et aux Archives nationales mauriciennes et à la Société d'histoire de l'île Maurice ;

Aux passionnés d'histoire et à toutes les familles mauriciennes qui ont partagé leurs documents et leurs photographies pour l'élaboration de cet ouvrage, en particulier Jeanne-Marie Amat, Alain Antelme, Sandragassen Antony, Sylvie Arnulphy, Gaston Avrillon, Pierre-André Boullé, Mildred Carmagnole, Jean-Pierre de Chazal, Philippe Ducler des Rauches, Patrick Ferrat, Jacques Maurice Feuilherade, Astrid Goupille, François et Bruno de Grivel, Virginie et Jean-François Guimbeau, Cader Kalla, Louis-Denis Kœnig, Christophe Leroux, Philippe Lahausse de la Louvière, André Le Coultre, Yvan Martial, Natacha Michaud, Eugénie Sauzier-de Rosnay, Georges Rouillard, Christophe Salze, Jean-Christophe Teva Shigetomi, Marie-Claude Sériès, Tim Taylor, Nadia d'Unienville, Raymond d'Unienville et Henriette Valentin ;

À nos proches et amis qui ont relu le manuscrit, en particulier Gilbert Ahnee, Pierre Emmanuel Guilleray et Vincent Ramet.

